COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

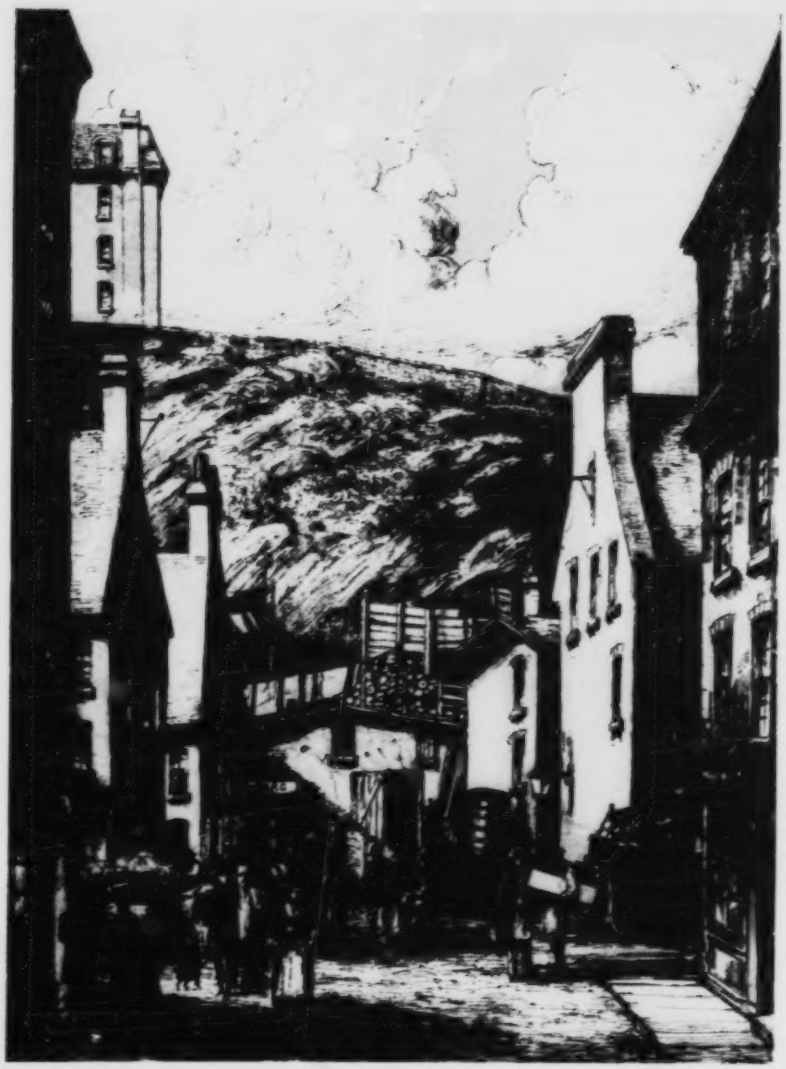

Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859

Synthèse

Jean Provencher

Les Recherches Arkhis inc.

Québec

COLLECTION PATRIMOINES

Dossiers

91-04640/

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859

Synthèse

Jean Provencher

Les Recherches Arkhis inc.

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé dans le cadre de l'entente sur la mise en valeur des biens culturels ayant pour partenaires le ministère des Affaires culturelles, la ville de Québec et l'Office de planification et de développement du Québec.

Réalisation	Les Recherches Arkhis inc.
Coordination	Jean-Paul Salaun
Rédaction de la synthèse	Jean Provencher
Chargée de projet Ministère des Affaires culturelles Histoire Archéologie	 Renée Côté Louise Décarie
Saisie	Christine Tremblay
Conception de la couverture	André Latulippe

Photo de la couverture :
Québec basse-ville. Gravure de J. Weslar, vers 1879,
ANQ, Q. N.1075-11. Coll. initiale Qué.ville 183-195

Cette publication a été réalisée
par la Direction des communications
du ministère des Affaires culturelles.

Dépôt légal : 2e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14150-8
© Gouvernement du Québec, 1990

AVANT-PROPOS

Ce rapport sur les modes de vie à Place-Royale de 1820 à 1859 est le résultat d'un contrat accordé dans le cadre du programme de recherche sur Place-Royale et de l'entente sur la mise en valeur des biens culturelles (1985-1990), par le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Québec.

Il s'agit du troisième et sans doute dernier d'une série de trois sur les modes de vie à Place-Royale dont le premier couvrait le Régime français et le second la période intermédiaire (1760-1819).

Le mandat était de réaliser une étude qui " vise à cerner le vécu quotidien d'un individu ou d'un groupe à travers son cadre matériel, ses activités journalières et les manifestations sociales auxquelles il participe" [1]. Cette étude consistait dans une synthèse, élaborée à partir de données historiques et archéologiques, complétée par diverses annexes, les fiches d'inventaires de biens, la liste des événements marquants de la période à Place-Royale, l'analyse des données archéologiques.

Des modifications au mandat original ont dues être apportées pour pouvoir rendre compte de manière pertinente de cette période; en particulier, l'extension de l'analyse archéologique à deux dépôts supplémentaires nous permettait à la fois de bénéficier d'un échantillon plus large et, en même temps par leur comparaison avec l'échantillon initial, de faire ressortir des caractéristiques concernant l'évolution de la culture matérielle de la période étudiée.

Si , comme dans le cas de l'étude sur la période précédente, les sources archéologiques proviennent du milieu aisé (ici, la bourgeoisie marchande), la synthèse s'efforce, dans une certaine mesure, de tempérer cette tendance. Pour cela, elle s'appuie en premier lieu sur un échantillon important (plus du tiers) d' inventaires de biens qui fait également une part au "peuple", et également sur les récits de voyageurs.

---

1. Devis pour la réalisation de l'étude sur: les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1860 d'après les données historiques et archéologiques

Le rapport-synthèse dont le style clair permet une lecture facile est suivi par les annexes dont il a tiré sa substance. Il a été rédigé avec qualité par Jean Provencher, historien. Son assistant, John A. Willis, également historien, a effectué la majeure partie de la recherche historique et du depouillement des inventaires de biens.

Pour l'archéologie, Françoise Niellon, archéologue, a assumé la direction de la recherche concernant l'information archéologique et rédigé les trois premiers chapitres sur les biens meubles, assistée de Céline Cloutier qui a établi le répertoire et rédigé le chapitre sur le contenu des dépôts. Cette analyse a été organisée autour des phénomènes qui marquent cette période en termes de persistance et d'innovation technique dans la culture matérielle.

L'analyse des macrorestes végétaux des latrines CeEt28 a été confiée à Catherine Fortin , biologiste, et l'analyse des os a été effectuée par Cathy Yasui du Centre d'identification zooarchéologique à Ottawa.

J.P.S

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS i

TABLE DES MATIERES iii

TABLE DES ILLUSTRATIONS v

TABLE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES ix

LISTE DES OUVRAGES CITES xi

RESUME xix

INTRODUCTION GENERALE 1

PREMIERE PARTIE: LA VIE DOMESTIQUE À PLACE-ROYALE

HABITER UNE RESIDENCE 11

LE CHAUFFAGE 21

L'ECLAIRAGE 31

LE MOBILIER 35

LA DECORATION INTERIEURE 59

LES OUTILS 87

L'ALIMENTATION 91
- Les denrees 91
- La cuisson des aliments 105
- La conservation des aliments 109

LA VAISSELLE DE TABLE ET LES USTENSILES 115

L'HABILLEMENT 131

LA SANTE 147
- L'hygiène et les soins du corps 147
- La médication 159
- Quand la mort frappe 163

CERTAINS TRAITS CULTURELS 177
Les signes exterieurs de la religion 177
Les bibliotheques 182
Les activites de loisir 186

LES ANIMAUX ET LES TRANSPORTS 205

SECONDE PARTIE: TROIS LIEUX DE FREQUENTATION 225

L'AUBERGE 225
LE MAGASIN DU COMMERCANT 235
LA BOUTIQUE DE L'ARTISAN 243

TROISIEME PARTIE: DEUX LIEUX DE RASSEMBLEMENT 253

LE MARCHE 253
LES QUAIS 269

QUATRIEME PARTIE: LE RYTHME DES SAISONS 289

CINQUIEME PARTIE: DEUX RESIDENTS DE PLACE-ROYALE 307

CHEZ JAMES HUSE 307
CHEZ JOSEPH CARRIER 310

CONCLUSION GENERALE 315

ANNEXE 1. L'information historique
1.1 Fiches descriptives des inventaires de biens
1.2 Fiches de contenu des 26 inventaires selectionnés
1.3 Liste evenementielle

ANNEXE 2. L'information archéologique
2.1 Les biens meubles
2.2 Les écofacts
2.2.1 Les macrorestes végétaux
2.2.2 Les restes animaux

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Planche 1	Carte de localisation des inventaires de biens sélectionnés	9
Planche 2	Commode galbée à deux tiroirs, d'esprit Louis XVI, à piètement à griffes d'influence anglaise Reine Anne. Début 19e siècle. Musée de la civilisation,65-71, cliché: musee de la civilisation.	43
Planche 3	Armoire rustique à 2 portes ornées de panneaux aux plis de serviette simplifiés et de stries gravées sur presque toute la façade. Région de Québec, début 19e siècle. Musée de la civilisation,51-11, cliché: musée de la civilisation.	45
Planche 4	Berçante de bois de merisier, de type "slatback", d'influence américaine. Traverse superieure du dossier ornée de coeurs ajourés. 19 e siecle Musee de la civilisation,55-1. cliché: musée de la civilisation.	51
Planche 5	Un plan de la ville de Québec daté de 1830, sans doute affiché dans certaines résidences de Place-Royale. "City of Quebec, 1830" Archives de la ville de Québec, FC-2073	65
Planche 6	Il est de bon ton de suspendre aux murs de sa résidence diverses scènes illustrant des paysages. Depuis la fin du 18e siècle, des artistes font preuve d'une curiosité nouvelle pour la nature et commencent à considérer le paysage comme un sujet en soi. Ici, une huile sur toile du peintre Joseph Légaré intitulée "Cascades de la rivière Saint-Charles à Lorette", vers 1840; un des lieux favoris des touristes qui visitent la région de Québec. Musée du Québec, A 58 538 P Photographie musée du Québec	67
Planche 7	Le portrait de famille de John William Woolsey (i17), considéré comme le chef-d'oeuvre indiscutable du peintre William Berczy. On le décrit aujourd'hui comme une des rares peintures canadiennes exceptionnelles de la première moitié du 19e siècle (1809). Il rappelle le tableau de genre anglais caractéristique de cette époque. W. BERCZY; The Woolsey Family Musée des beaux-arts du Canada, (#5875). Don du commandant Edgar. C.Woolsey, Ottawa, 1952	73

Planche 8	Le portrait du marchand Pierre Pelletier (i1), une huile d'Antoine Plamondon (s.d). Musée du Québec A 54 44 P. Photographie musée du Québec.	75
Planche 9	Un plat et 2 assiettes de "vaisselle bleue", tout à fait à la mode au cours de notre période. La collection archéologique nous laisse entendre que, de 1820 à 1859, sur ces terres cuites fines blanches, les motifs floraux, les scènes champêtres ou les paysages agrémentés de ruines succèdent aux chinoiseries. (Nég. MAC. 1987-050(35)19)	121
Planche 10	Un pot à eau et 2 pots de chambre, de terre cuite fine blanche, comme il s'en trouve dans les résidences de Place-Royale de 1820 à 1859. (Nég. MAC. 1987-052(35)14A)	153
Planche 11	Un nouvel éboulis vient de frapper les citoyens de la rue Champlain. 1889 MAC., Fonds Wurtele, A2	173
Planche 12	La foule accourt. Le théâtre Saint-Louis est la proie des flammes le dimanche soir 12 juin 1846. Quarante-cinq personnes y perdent la vie, dont au moins 3 citoyens de Place-Royale. ANQ,Q, Coll. initiale, GH-270-122	175
Planche 13	Un petit cheval canadien dévalant la côte de la Montagne, qui mène à Place-Royale. Aquarelle de James Hope, "Caleche driving downhill as practised in Québec, Lower Canada, ca.1840", APC. C-40288	215
Planche 14	Scène hivernale de vie quotidienne à Place-Royale. A droite, le Neptune Inn, à la figure de proue imposante, une auberge ouverte en 1809 et devenue rapidement le rendez-vous des capitaines de navire de passage à Québec et le lieu de rencontre favori des marchands de Place-Royale. Aquarelle de James Pattison Cockburn, "Neptune Inn at the foot of Mountain street looking up", toward Parliament House, Quebec, Lower Canada, 1830". APC. C-40368	229

Planche 15	Cette vue de la rue Champlain laisse croire qu'en 1830 les magasins de Place-Royale ne se sont pas encore donné de larges vitrines comme en Angleterre. Original de James Pattison Cockburn "The steps, from Champlain Street, Quebec, 1830" ANQ,Q. N-1173-149/150	241
Planche 16	L'escalier "casse-cou". Les diverses enseignes laissent croire que ce passage public fort pittoresque est d'abord occupé par des bottiers ou des cordonniers. "A street in Quebec" (escalier Rue Champlain), fin XIXe. ANQ,Q., Coll. initiale, N 83-6-7.	251
Planche 17	Le marché d'en haut, sur la place Royale. Constamment, de 1820 à 1859, des marchands réclament sans succès la démolition de l'église Notre-Dame-des-Victoires pour agrandir ce marché. "Notre-Dame-des-Victoires,c.1865" dans Picturesque Canada, ANQ,Q., Coll. initiale, GH 970-139.	255
Planche 18	Un des débarcadères de Place-Royale, vu du quai Goudie. Dessin au sepia de James Pattison Cockburn "Quebec from Goudie's wharf", vers 1830, Musée du Québec, A 69 51 D Photographie musée du Québec.	273
Planche 19	Les quais et le débarcadère du marché d'en bas en 1830. A gauche, à l'ancre, un des horse-boats qui assurent la traversée entre Québec et Lévis. A l'arrière, la petite halle des bouchers du marché d'en bas. A noter qu'une pareille affluence sur les quais laisse croire à un événement exceptionnel. "Lower Market Place from McCallum's wharf 1829" Aquarelle de James Pattison Cockburn , collection privée MAC., B/2100/40.04/04/82	275
Planche 20	Le quai de la Reine. Au centre, à l'avant-plan, l'entrepôt du négociant John William Woolsey (i17). "View of the Lower City of Quebec from the Parapet of the Upper City...", 1833, Aquarelle de James Pattison Cockburn, Metropolitan Toronto Central Library, (Collection J.Ross Robertson). MAC.,Fonds Morisset 9303-04-G-12 (détail).	277

Planche 21	Les quais de Place-Royale sont souvent la propriété de riches marchands. A partir de 1810, le négociant John William Woolsey (i17) a cet avantage sur les autres marchands qu'il peut recourir à une grue pour le déchargement des navires. L'Opinion publique , vers 1870, ANQ,Q., Coll. initiale, Nég. 78-5-7-27	279
Planche 22	Sur le fleuve, en face de Place-Royale, les voiliers côtoient les "cages" de bois équarri, les canots et les chaloupes. A gauche, à l'avant-plan, un glaneur de la mer rapporte une poutre égarée. "Québec vue du St Laurent " d'après un croquis de G.H. Andrews, dans "Illustrated London News" le 1-IX-1860, MAC., Fonds Morisset, Nég.14646-K-12.	285
Planche 23	Bassin de radoub en été, le Cul-de-Sac, aussi appelé Anse-des-Mères, sert de cale sèche en hiver. Aquarelle de James Pattison Cockburn, "Cul de Sac Street in Winter, Quebec, Lower Canada,1830" APC. C-40024	297
Planche 24	L'hiver, quand le pont de glace prend les jours de mortes-eaux, que le fleuve est à l'étale, la surface glacée est comme un miroir. Alors on dit que le pont est "à la glace fine". Les citadins des deux rives du Saint- Laurent jouissent alors d'une grande patinoire. " Patinage sur le St-Laurent à Québec", c. 1870, dans Quebec Daily Telegraph, ANQ,Q. Icono. Gh-971-103	301
Planche 25	Plan extrapolé de la disposition des pièces à l'intérieur de l'habitation de James Huse (i14)	308
Planche 26	Plan extrapolé de la disposition des pièces du rez-de-chaussée à l'intérieur de l'habitation de Joseph Carrier (i24)	311

TABLE DES TABLEAUX & GRAPHIQUES

	Liste de repérage des inventaires de biens	7
Tableau 1	Les poêles de Place-Royale	22
Tableau 2	Les domiciles possédant l'un des types de poêle	22
Tableau 3	Les appareils d'éclairage à Place-Royale	32
Tableau 4	Les domiciles possédant l'un de ces appareils d'eclairage	32
Tableau 5	Les lits dans les residences de Place-Royale	36
Tableau 6	Ce sur quoi l'on dort à Place-Royale	37
Tableau 7	Le mobilier de rangement à Place-Royale	40
Tableau 8	Les residences de Place-Royale possedant ces types de mobilier de rangement	40
Tableau 9	Les sièges à Place-Royale	47
Tableau 10	Les domiciles de Place-Royale possédant les divers types de sièges, à l'exclusion des 4 plus riches	48
Tableau 11	Les artisans du meuble à Québec de 1820 à 1859	55
Tableau 12	Les premiers éléments de décoration à Place-Royale	59
Tableau 13	Les résidences disposant de rideaux, de tapis et de miroirs	60
Tableau 14	Ce qu'on affiche à Place-Royale	61
Tableau 15	Les domiciles disposant de cadres, d'images et de gravures	62
Tableau 16	La mesure du temps à Place-Royale	76
Tableau 17	Les ventes ou les réparations à la boutique de Devlin, juillet-novembre 1846	81
Tableau 18	Les résidences disposant d'outils à Place-Royale	88
Graphique 1	Clientèle francophone et anglophone des marchands Pelletier et Brocklesby	238
Graphique 2	La criminalité pour les neuf premiers mois de 1840	292

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

Anonyme,"L'incendie du théâtre Saint-Louis", dans Bulletin des recherches historiques, 5 (1899), p.343.

Anonyme, "Notre-Dame de Québec, la nécrologie de la crypte", dans Bulletin des recherches historiques, 11 (1914), pp. 301-313.

ALPHANDERY, M.-F., Dictionnaire des inventeurs français, Paris, Editions Seghers, 1962, 371p., ill.

Archives de la Ville de Québec, rôle municipal d'évaluation, 1821; Recensement de 1831.

Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Commentaires de l'architecte, 8 mai 1851; maisons de débauche, surintendant de police, 4 nov. 1851.

Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Comité des marchés; 16e rapport, 26 juil. 1841; marché Finlay, 24e rapport, 4 avril 1842; 30e rapport, 24 nov. 1842; marchés 1838-1859, projet de règlement de marche, 35e rapport, règlement no. 20 pour régir les marchés de la Ville de Québec, 11 sept.1843; 87e rapport,19 oct. 1848; 88ième rapport, 16 nov.1848; 100e rapport, 9 avril 1850; 113e rapport,7 mai 1851; 116e rapport,18 juin 1851; 117e rapport, 25 juin 1851; 154e rapport, 15 mars 1855.

Archives nationales du Québec,Québec, Greffe de A. Bélanger, 9 déc. 1851, marché de construction.

ATTALI, Jacques, Histoires du temps, Paris, Fayard, 1982, 336p.

AYLMER, Lady, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, pp. 279-318.

BEAULIEU, A. et J. HAMELIN, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, Québec, Presses de l'université Laval, 1965, 333p.

BERGERON, Yves, "Les horlogers Twiss", Bijou, (sept. 1986), Montréal, pp. 23s.

BERTHELOT, Hector, Le bon vieux temps, Montréal, Librairie Beauchemin, 1924, 124p.

BERVIN, Georges, "Espace physique et culture matérielle du marchand négociant à Québec au début du XIX e siècle, 1820-1830", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle,14 (1982), Ottawa, Musée national de l'homme, pp. 1-18.

"Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830, dans "Bulletin d'histoire de la culture matérielle, 17 (1983), Ottawa, Musée national de l'homme, pp. 45-62.

BERVIN, G. et D. ROBERTS, "William Burns", dans Dictionnaire biographique du Canada, VI (1987), Québec, pp. 103-105.

BIGSBY, J. J., The Shoe and the Canoe on Pictures of Travel in the Canada, London, Chapman and Hole, 1850, vol.1,352p.

BITTING, A.W., Appertizing, or the art of canning: its history and development, San Francisco, The Trade Pressroom, 1937, 852p., ill.

BOIVIN, Aurélien, "François-Réal Angers", dans Dictionnaire biographique du Canada, VIII (1985),Québec, pp. 18s.

BONNYCASTLE, Sir R. H., The Canada in 1841, London, Colburn, 1841, vol.1, 348p.

BOUCHETTE, Joseph, Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats Unis de l'Amerique, Montreal,Editions Elysée, 1978, 664p., ill. Présentation de John Hare.

BOUDREAU, C. et P. LEPINE, "Joseph Bouchette", dans Dictionnaire biographique du Canada, VII, Québec, à paraitre en 1988.

BRAUDEL, Fernand, Civilisation materielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siecle, tome 1, Les structures du quotidien: le possible et l'impossible, Paris, Armand Colin, 1979, 544p., ill. tome 2, Les jeux de l'échange, Paris, Armand Colin, 1982, 437p., ill.

BUCKINGHAM, James, Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, London, Fisher and Son, 1843, 540p.

BURROWS, G.E., Canadian Clocks and Clockmakers, Oshawa, Ont., written and published by the author, 1973, 506p., ill.

CAMERON, Christina et Jean TRUDEL, Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Editions Garneau, 1976, 176p.

CASTONGUAY, Émile, Le journal d'un bourgeois de Québec, [s. l. s. d.], 362p.

CHAUVEAU, P.-J.-O., Charles Guérin, roman de moeurs canadiennes, Montréal, John Lovell, 1852, 362p., ill.

CHOUINARD, Roger, Analyse de l'évolution architecturale des halles de marché de Québec au XIXe siècle, Québec, Université Laval, Thèse de maitrise, 1981, 257p.

COTÉ, L.M., C. GAUVIN et G. SIROIS, Les maires de la Vieille Capitale, Québec, Société historique de Québec, 1980, 117p.

COCKLOFT, Jeremy, Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, Toronto, Oxford Univ. Press, 1960, 42p.

Concorde, Québec, mai 1954.

CRAIG, G. M., Early Travellers in the Canadas 1791-1867 ,Toronto, MacMillan, 1955, 300p.

DE CARUFEL, Hélène, Joseph Carrier, marchand de Place Royale (1794-1851), Québec, ministere des Affaires culturelles, 1980, 78p., manuscrit non publié.

DROLET, Antonio, La Ville de Québec, histoire municipale, II, Regime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, Société historique de Québec, 1965, 144p. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 17.

La Ville de Québec, histoire municipale, III, De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), Québec, Société historique de Québec, 1967, 143p. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 19.

DUCHESNE, Raymond, "Magasin de curiosités ou musée scientifique? Le musée d'histoire naturelle de Pierre Chasseur à Québec (1824-1854)", dans HSTC Bulletin, Revue d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine au Canada, 7 (1983), Thornhill, Ont., pp. 59-79.

DUFEBVRE, B., Cinq femmes et nous, Québec, Bélisle, 1950, 289p.

DUHAIME, Jacques, Les habitants de l'Isle (Sainte-Angèle-de-Laval), Trois-Rivières, Editions du Bien public, 1970, 191p., ill.

DURHAM, Lady, Lady Durham's Journal,Literary and Historical Society,Historical Documents,-Quebec, Telegraph Printing Co.,1915, 61 p.

DUVIGNAUD, Jean, Fêtes et civilisations, Genève, Librairie Weber, 1973, 203p., ill.

FIDLER, Rev. Isaac, Observations on professions, literature, manners and immigration in the United States and Canada, Made during a residence there in 1832, London, Whittaker Treacher Co., 1833. / Arnaud Press, 1974, 434p.

FIGUIER, Louis, L'année scientifique et industrielle, Paris, Hachette, 1883, 580p.

FINGARD, Judith, Jack in Port, Sailor towns of Eastern Canada, Toronto, Toronto University Press, 1982, 292p.

FRECHETTE, Louis, Mémoires intimes, Montréal, Fides, 1961, 206p. Coll. du Nénuphar, no. 23.

FRERE MARIE-VICTORIN, Flore laurentienne, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1964, 927p., ill.

GALE, George, Historic tales of Old Quebec, Québec, The Telegraph Printing Co., 1920, 245p.

Gazette de Québec, 6 juin , 13 juin, 12 déc. 1816.

GENET, N., L. VERMETTE et L. DECARIE-AUDET, Les objets familiers de nos ancêtres, Montréal, Editions de l'Homme, 1974, 304p., ill.

GERVER, Franz, Le guide Marabout de tous les jeux de cartes, Verviers, Editions Gérard et Cie, 1966, 316p., ill.

GISCARD D'ESTAING, V.-A., The World Almanac Book of Inventions, New York, World Almanac Publications, 1985, 362p., ill.

GREER, G. H., American Stonewares, Exton (Pa), Schiffer Publishing Ltd., 1981, 286p.

HAMELIN, J. et J. PROVENCHER, "La vie de relations sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, au milieu du XVIIIe siècle", dans Cahiers de Géographie de Québec, 23 (1967), Quebec, pp. 243-252.

HAMELIN, J. et Y. ROBY, Histoire économique du Québec, 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, 437p.

HAMELIN, L.-E., "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", dans Recherches sociographiques, 2 (1961), Québec, pp. 189-241.

HARDY, J.-P., Le forgeron et le ferblantier, Montréal, Boréal Express, 1978, 128p., ill.

"Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, 17, (1983), Ottawa, pp.63-94.

HARDY, J.P. , G. PAQUET et al., "Culture matérielle et société au Québec, 1792-1835" ,dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle ,17 (1983), Ottawa, Musée national de l'homme, pp.9-23.

HEAD,G., Forest Sciences and Incidents in the Wild of North America; Being a Diary of a Winter Route from Halifax to the Canadas, London, John Murray, 1829 , 327p.

HERIOT, George, Travels through the Canadas, Philadelphia, M. Carey, 1813, 282p., ill.

Histoire générale des techniques, tome II, Les premières étapes du machinisme, Paris, Presses universitaires de France, 1965, 751p., ill. Sous la direction de Maurice Daumas.

JAGGER, C., Histoire illustrée des montres & horloges, Paris, Ed. Princesse, 1977, 254p., ill.

JOBIN, Albert, Histoire de Québec, Québec, 1947, 366p., ill.

Journal de médecine de Québec, janvier, avril, juillet 1826.

JUTRAS, V.-P., "La maison", dans Bulletin du parler français au Canada, 11 (1912), Québec, pp.203-205.

La Bibliothèque canadienne, janv. 1828. Article reproduit plus tard dans la Gazette des campagnes, 6 sept. 1883.

LACELLE, Claudette, Les domestiques en milieu urbain canadien au XIXe siècle, Ottawa, Environnement Canada, 1987, 278p., ill.

LA GRENADE-MEUNIER, Monique (Ethnotech inc.),Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, 1985, 552p. + annexes.

LAMBERT, John, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, 496p.

"French Canadian Character and Customs", dans G. M. Craig (éd.), Early Travellers in the Canadas 1791-1867, Toronto, MacMillan, 1955, pp. 28-36.

Le Canadien, Québec, 16 mai 1818, 16 fév. 1820, 16 nov. 1832, 26 août 1859, 8 janv. 1881.

Le Défricheur, L'Avenir, 19 fév. 1863.

Le Devoir, Montréal, 15 déc. 1934.

Le Glaneur, St-Charles-sur-Richelieu, juil. 1837.

LEMOINE, J.M., Ornithologie du Canada, Québec, E. R. Fréchette, 1860, 397p.

Quebec past and present, Québec, Augustin Côté, 1876, 466p., ill.

Picturesque Quebec. A Sequel to Quebec Past and Present, Montréal, Dawson Bros., 1882, 535p.

Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1968, 183p. Présentation de J.-C. Falardeau et Philippe Garigue.

Le Petit Robert 2, Dictionnaires LE ROBERT, Paris,1974.

LESSARD, M. et H. MARQUIS, Encyclopédie des antiquités québécoises: trois siècles de production artisanale, Montréal, Editions de l'Homme, 1971, 527p., ill.

LEUNG, F.L., Report on Wallpaper in Eight Boxes and Three Packages from Place Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1986, 3p., manuscrit non publié.

MacTAGGART, John, Three Years in Canada. An Account of the Actual State of the Country in 1826, 1827, 1828, London, H. Colburn, 1829, vol.1, 347p.

MARTIN, Louis, La maison: sièges et tables, Montréal, Société Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, 1978, 22p. Présence du passé, cahier no. 6.

MARTIN, P.-L., La bercante québécoise, Montréal, Boréal Express, 1973, 174p., ill.

MINISTERE CANADIEN DE LA CITOYENNETE ET DE L'IMMIGRATION, Les arts au Canada, Ottawa, 1958, 120p., ill. Cahiers de la citoyenneté canadienne, no. 6.

MOHR, Merilyn, The art of soap making, Camden East, Ont., Camden House Publishing Ltd, 1979, 127p., ill.

MONETTE, Michel, "John William Woolsey", dans Dictionnaire biographique du Canada, VIII (1985), Québec, pp. 1059s.

MOUSSETTE, Marcel, La maison: fournil, poêle, foyer et combustible, Montréal, Société Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, 1978, 21p. Présence du passé, cahier no. 8.

Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation, Québec, Presses de l'université Laval, 1983, 318p., ill.

MUSÉE DU QUÉBEC, L'art du paysage au Québec (1800-1940), Québec, 1978, 148p., ill.

Peinture traditionnelle du Québec, Québec, 1967, 127p., ill.

New-York Farmer and American Gardener's Magazine, new series, 1 (1833).

NIELLON, F. et M. MOUSSETTE, Le site de l'Habitation de Champlain à Québec: étude de la collection archéologique (1976-1980), Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985, 531p., ill. Coll. Les publications du Québec, Dossiers, no. 58.

NOPPEN, Luc, Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale de Québec, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974, 117p., ill., Coll. Civilisation du Québec, no 15.

O'GALLAGHER, Marianna, La Grosse-Île, porte d'entrée du Canada, 1832-1937, Sainte-Foy, Carraig Books, 1987, 192p., ill.

PALARDY, Jean, Les meubles anciens du Canada français, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1963, 413p., ill.

PAULETTE, Claude, Je me souviens depuis 1834, Montréal, Leméac, 1980, 104p. ill.

PERRAULT, J.-F., Traité d'agriculture pratique, vol. 2, Québec, Fréchette et Cie, 1831, 156p.

PETEL, Joanne, La maison: le luminaire, Montréal, Société Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, 1978, 13p. Présence du passé, cahier no. 3.

PORTER, J.R., "Antoine Plamondon", dans Dictionnaire biographique du Canada, XII, Québec, à paraitre en 1989.

PROVENCHER, J. et J. BLANCHET, C'était le printemps, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1980, 240p., ill.

PROVENCHER, Jean, C'était l'été, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1982, 256p., ill.

C'était l'automne, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal Express, 1984, 240p., ill.

C'était l'hiver, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, Montréal, Boréal, 1986, 280p., ill.

PROVENCHER, J. et M. MOUSSETTE, Le mobilier et le mode de vie des habitants de la maison Lamontagne, à Rimouski-est, à la fin du 18e siècle, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1981, 174p., ill., manuscrit non publié.

Quebec Directory, Québec, 1847-1848

RÉMILLARD, F. et B. MERRETT, Demeures bourgeoises de Montréal: le mille carré doré, 1850-1930, Montréal, Editions du Méridien, 1986, 243p., ill.

RICHARDSON, A.J.H., "William Finlay", dans Dictionnaire biographique du Canada, VI (1987), Québec, pp. 279-281.

ROY, J.-E., Histoire de la seigneurie de Lauzon, vol. 5, Lévis, chez l'auteur, 1904, 525p.

ROY, P.-G., A travers les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé, Montreal, Ducharme, 1943, 279p.

"La bande de Chambers", dans Cahiers des Dix, 3 (1938), Québec, pp. 89-113.

SANSOM, Joseph, Travels in Lower Canada with the Author's Recollection of the Soil Aspects, the Morals, Facts and Religion Institutions of that Country, London, 1820, 116 p. Reprinted Coles Publishing Co., Toronto, 1970.

SAVARD, Pierre, "La vie du clergé québécois au 19e siècle", dans Recherches sociographiques, 8 (1967), Québec, pp. 259-273.

SILLIMAN, Benjamin, Remarks Made on a Short Tour between Hartford and Québec in the Autumn of 1814, New Haven, S. Converse, 1819, 443 p.

SNODIN, M. et G. BELDEN, Collecting for tomorrow spoons, Radnor, Penn., Chilton Book Company, 1976, 112p., ill.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL, Veillées du bon vieux temps à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, les 18 mars et 24 avril 1919, Montréal, Ducharme, 1920, 102p., ill.

STAGG, R.J., "William Berczy", dans Dictionnaire biographique du Canada, V (1983), Québec, pp.77-80.

STEWART, D.R., A Guide to Pre-Confederation Furniture of English Canada, Don Mills, Ont., Longmans Canada Ltd, 1967, 150p., ill.

TACHÉ, J.-C., Le Canada et l'exposition universelle de 1855, Toronto, John Lovell, 1856, 481p.

TALBOT, E.A., Cinq années de séjour au Canada, Paris, Boulland et Compagnie, 1825, tome 1, 354p.

THOREAU, H.D., Un Yankee au Canada, Montréal, Editions de l'Homme, 1962, 144p. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, Montréal, Boréal Express, 1979, 224p. Traduction et présentation de P.-L. Martin.

TREMBLAY, K. et L. RENAUD, Les jeux et les jouets de la collection archéologique de Place-Royale, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1987, 220p., ill., manuscrit non publié.

TREMBLAY, Lorraine, La maison: le coffre, l'armoire et leur contenu, Montréal, Société Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, 1978, 22p. Présence du passé, cahier no.7.

TRUDELLE, Charles, Paroisse de Charlesbourg, Québec, Imprimerie générale A. Côté, 1887, 326p.

TUNIS, Edwin, Colonial craftsmen and the beginnings of American industry, New York, Thomas Y. Crowell Company, 1965, 160p., ill.

VILLENEUVE, G.-Oscar, "Bref aperçu climatique du Québec méridional", dans Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard, Québec, Presses de l'université Laval, 1959, pp. 153-162.

WALLOT, J.-P. et Gilles PAQUET, "Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX e siècle", dans Revue d'histoire de l'Amérique française vol.30, no.2 (1976),pp. 163-221.

WELD, Isaac, Travels Through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada during the years 1795-1797, London, Stockdale, 1799, (Johnson Report Corporation, New York, 1968), 464 p.

WELD, Isaac, Voyages aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, Paris, Dufour et d'Oragne, 1827, 2 vol ., 431p.

YON, Armand, "Paul-Henry de Belvèze", dans Dictionnaire biographique du Canada, X (1972), Québec, pp. 51s.

*****

RÉSUMÉ

Cette étude sur les modes de vie de la population à Place-Royale entre 1820 et 1859 s'appuie sur l'analyse des données historiques et archéologiques. Elle est d'abord une synthèse articulée autour de cinq parties, de longueurs très inégales, dont la plus importante concerne la vie domestique, c'est-à-dire la vie à la maison. L'auteur nous y montre comment les habitants de ce microcosme se chauffaient, s'éclairaient, se meublaient et décoraient leur intérieur, comment ils mangeaient, se vêtaient et se soignaient, quels étaient leurs loisirs et comment ils se déplaçaient. Les deuxième et troisième parties nous entraînent dans les endroits publics, l'auberge, le magasin et la boutique ainsi qu'au marché et sur les quais tandis que la quatrième nous donne un aperçu du rythme de vie à Place-Royale selon le rythme des saisons. Nous retournons à la maison dans la dernière partie en entrant chez deux résidents de Place-Royale.

L'annexe 1 comprend, en première partie, les 73 fiches descriptives d'inventaires de biens suivies, en seconde partie, des 26 fiches de contenu des inventaires de biens sélectionnés pour l'étude, la troisième partie consistant dans la liste des événements marquants de la période.

Dans la première partie de l'annexe 2, , les auteures traitent l'analyse de l'information archéologique sur les biens meubles en la centrant sur les phénomènes qui marquent le siècle en termes de persistance et d'innovation technique dans la culture matérielle. En seconde partie, on trouve les analyses des macrorestes végétaux et des restes animaux.

Au travers de cette étude, on découvre un milieu culturellement très riche, ouvert sur le monde et les nouveautés, où tous les changements, importants ou mineurs, sont ressentis. Et bien que certaines traditions culturelles locales persistent, Place-Royale à cette époque supporte la comparaison avec les deux autres ports d'entrée de l'Amérique, New York et Boston.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La présente étude sur les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859 s'inscrit dans le programme d'interprétation et de mise en valeur du site de Place-Royale. Dans l'annexe 1 du devis pour la réalisation de l'étude, il était spécifié que le contractant devait d'abord faire "une exploitation maximale des renseignements contenus dans les inventaires apres deces" et autres documents annexes. Par la suite, il devait compléter l'information obtenue par la lecture des récits de voyage et la consultation des journaux d'époque. Mais nous ne nous sommes pas limités à ces 2 types de sources historiques. Celles-ci ont été complétées par l'analyse des collections archéologiques. Et quand besoin était, nous avons fait appel aux études pouvant nous aider davantage à mieux comprendre la période, ainsi qu'à tout autre document jugé pertinent.

Le matériau de base était donc tout de même les 73 inventaires de biens pour la période de 1820 à 1859, conservés au Centre de documentation de Place-Royale du ministère des Affaires culturelles. Il s'agit d'inventaires de biens et non d'inventaires après décès, car un certain nombre d'entre eux se sont révélés être simplement des inventaires de biens, l'un des partenaires en cause, sans que l'un ou l'autre ne soit décédé, ayant demandé à un notaire de procéder à l'inventaire des biens, pour une raison ou pour une autre. Cela dit, il importe d'être critique quant à la représentativité d'une étude d'un

quartier donné, basée sur un certain nombre d'inventaires de biens. Il est bien sûr, par exemple, que seuls les gens disposant de biens justifiant la nécessité d'un inventaire peuvent demander ou être l'objet d'un inventaire Sans compter que l'inventaire lui-même comporte un certain nombre d'omissions [1]. Ainsi, des objets usuels et les denrées périssables ne sont habituellement pas prisés. Cela se comprend: un vieux balai devenu sans valeur ne peut être apprécié. Et l'inventaire après décès survenant quelques semaines, sinon quelques mois, après la mort du personnage en cause, les survivants ont déjà disposé des denrées périssables. Tout de même, l'inventaire de biens peut révéler un grand nombre de renseignements; au cours de la présente étude, nous serons à même d'en vérifier la grande variété et souvent la nouveauté. L'inventaire de biens a ses limites; mais il a tout aussi ses richesses.

Dès le départ, nous avons d'abord dressé une liste des inventaires disponibles et procédé à la rédaction d'une fiche descriptive pour chacun d'entre eux. On trouvera en annexe à ce rapport-synthèse ces fiches descriptives. Pour la sélection des personnages, il a fallu convenir du périmètre couvert par cette étude. A l'examen, nous nous sommes rendus compte que Place-Royale, depuis l'anse du Cul-de-Sac, au sud, jusqu'à la rue Saint-Paul, au nord, du moins pour la période étudiée, forme une entité unique, composée

---

1. Le lecteur trouvera une solide critique de l'inventaire de biens, comme document servant à faire l'histoire, dans l'article de J.-P. WALLOT et Gilles PAQUET, "Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX e siècle, dans Revue d'histoire de l'Amérique francaise, vol.30, no2, 1976, pp.176-183.

de petits milieux bien délimités. C'est ce qui est convenu alors d'appeler la "basse-ville". Les marchands habitent surtout la rue Saint-Pierre. Il y a aussi la rue des métiers du bois (Sault-au- Matelot), celle des horlogers (Notre-Dame) et celles des forgerons (Sous-le-Fort et Cul-de-Sac). Le marché, lui, divisé en marché haut (aménagé sur la place même dite du marché) et en marché bas (installé sur la grève), est dominant. Et que dire des quais, en constant changement ?

Une douzaine d'inventaires furent rapidement écartés, les individus qui en étaient l'objet n'habitant pas Place-Royale et n'étant que de passage. Parmi la soixantaine de personnages qui restaient en liste, plus de la moitié d'entre eux se présentaient sous l'appellation de "marchand", de "négociant", de "trader" ou de "grocer", les autres étant artisans, hommes de métier ou simplement journalier. En pondérant, en tentant d'atteindre la meilleure représentativité possible, nous en avons finalement retenu 26. Seize d'entre eux semblent d'expression anglaise et 10 d'expression française. Signalons toutefois que 2 des 16 personnages identifiés comme étant anglophones, soit Julie Lemoine et John William Woolsey, son époux, possèdent une bibliothèque quasi entièrement de langue française.

Place-Royale, de 1820 à 1859, c'est avec Boston et New York l'un des 3 grands ports d'entrée en Amérique. "Canadiens", Amérindiens, Anglais d'ici et d'Angleterre, Ecossais, Irlandais, Américains se côtoient dans ce lieu de partage, forcé ou consenti. Certains y demeurent durant plusieurs années.

d'autres n'y font que passer. Place-Royale est aussi une frontière. Le bureau de la douane attend celui qui s'y amène. C'est aussi une sorte de point ultime pour celui qui part pour l'étranger. A Place-Royale d'abord, sont ressentis les grands changements, tout autant que les simples modes. Pour qui habite le Canada, c'est le quartier de la variété, celui du contact avec l'ailleurs, de l'ouverture sur le monde. Ce qu'on y produit localement à destination de l'étranger passe par Place-Royale, alors que ce qui vient d'ailleurs doit d'abord aussi y entrer. Place-Royale, c'est une image d'ici, mais également d'ailleurs, un carrefour culturel.

Nous vous convions donc à une "lecture" de la "basse-ville" de 1820 à 1859 à travers l'analyse de 26 inventaires après décès, documentée par la collection archéologique de Place-Royale, 28 récits de voyageurs, un certain nombre d'exemplaires de journaux et les études, toutes plus variées les unes que les autres, concernant entre autres la période. Parmi les 26 inventaires sélectionnés, nous remarquons 14 marchands, 9 artisans, un boucher, un commis de banque et un journalier. Chez les marchands, la variété est plus grande que l'appellation première ne le laisse croire. William Burns (i4) et John William Woolsey (i16 et i17), à leur manière, sont les rois des affaires. Par contre, les 2 frères Walker, Henry (i21) et Thomas (i22), que l'on présente comme "grocers", semblent avoir fait faillite. Certains vendent des produits d'usage courant et s'adressent à une clientèle variée; d'autres n'ont pour clients que les gens de mer. Elizabeth Andrews (i23), elle, apparaît non pas tant parce que son époux exerce la profession de "trader", que parce qu'elle tient une auberge importante, le London Coffee House. Il en

va de même pour le fabricant de dragées John Hendry (i13), que l'on dit "confectioner", mais qui tire sans doute ses plus importants revenus de sa grande auberge de la rue Saint-Pierre. Il importe donc d'être sensible à ce que recouvrent les titres en présence. A l'examen, on se rendra sans doute compte que les 26 personnages choisis se révèlent encore plus diversifiés. Ajoutons également que 2 personnages ont été retenus parce qu'ils exercent leur métier à Place-Royale, et non parce qu'ils y habitent. Ce sont le cordonnier John Reily (i6) et l'horloger Isaac Devlin (i19). Leur sélection se justifie bien par le fait qu'on faisait sans doute appel fréquemment à leurs services. Sans compter que chacun à sa manière saura bien apparaître, quand viendra le temps d'illustrer le pourquoi de leur présence.

Chacun des 26 inventaires sélectionnés pour l'étude fut l'objet d'une fiche analytique. On trouvera aussi ces fiches en annexe au rapport-synthèse. Les objets recensés furent inscrits selon les grandes catégories fonctionnelles habituelles et dans la langue originale. Nous les avons par la suite compilés, en mettant en regard chacune des 24 résidences et des 2 boutiques d'artisan visitées, ce qui devait permettre une interprétation plus exacte des phénomènes observés.

A noter que le défi à l'occasion d'une semblable étude, malgré le très peu de temps accordé pour la réaliser, est d'illustrer concurremment ce que le milieu a de commun, d'uniforme, et ce qu'il a de divers, de varié. Aussi, souvent, tentons-nous de montrer ce qui apparaît être la norme, et les originalités qui l'accompagnent.

Place-Royale, de 1820 à 1859, est un milieu culturel très riche, que nous vous invitons à découvrir. Au fond, à la même époque, seul le quartier du port à Boston et à New York lui est comparable.

* * * * *

Liste de reperage des inventaires de biens selectionnes pour l etude

Inv.	Nom	Occupation	annee	lot
i1	M.-Magdelaine Morin	Marchand *	1820	2127
i2	Patrick Milligan	Messenger	1821	
i3	John Chillas	Cooper	1825	
i4	William Burns	Merchant	1829	2109, 2111
i5	Ursule Bégin	Journalier **	1832	
i6	John Reily	Shoemaker	1832	
i7	Jean Sauvageau	Marchand	1832	2281
i8	Charles Brocklesby	Grocer	1834	
i9	Joseph Leblond	Marchand	1834	
i10	Jean Parant	Forgeron-armurier	1836	2288
i11	Rosalie L. dit Lépine	Maître-armurier ***	1851	
i12	Pierre Dasilva	Marchand	1839	2218 N et S
i13	John Hendry	Confectioner	1839	
i14	James Huse	Rigger	1839	
i15	François Boismier	Boucher	1840	
i16	Julie Lemoine	Négociant ****	1841	
i17	John William Woolsey	Négociant	1853	
i18	John Brown	Shipchandler	1842	
i19	Isaac Devlin	Watchmaker	1846	
i20	Henry Muchemore	Sailmaker	1848	
i21	Henry Walker	Grocer	1849	
i22	Thomas Walker	Grocer	1849	
i23	Elizabeth Andrews	Trader *****	1851	2289
i24	Joseph Carrier	Marchand	1852	2128
i25	William Baker	Blacksmith	1853	2279, 2280
i26	Fabien Bois	Marchand	1854	2284

---

* Épouse de Pierre Pelletier, marchand.

** Épouse de Marcellin-Dominique Beckean (la fiche est à ce nom), journalier.

*** Épouse de Pierre Parant (la fiche est à ce nom), maître-armurier, lui-même fils du personnage précédent, Jean Parant, forgeron-armurier.

**** Épouse du personnage suivant, John William Woolsey(la fiche est à ce nom), négociant.

***** Épouse de David Melrose, "trader".

Planchè 1 Carte de localisation des inventaires de biens sélectionnés

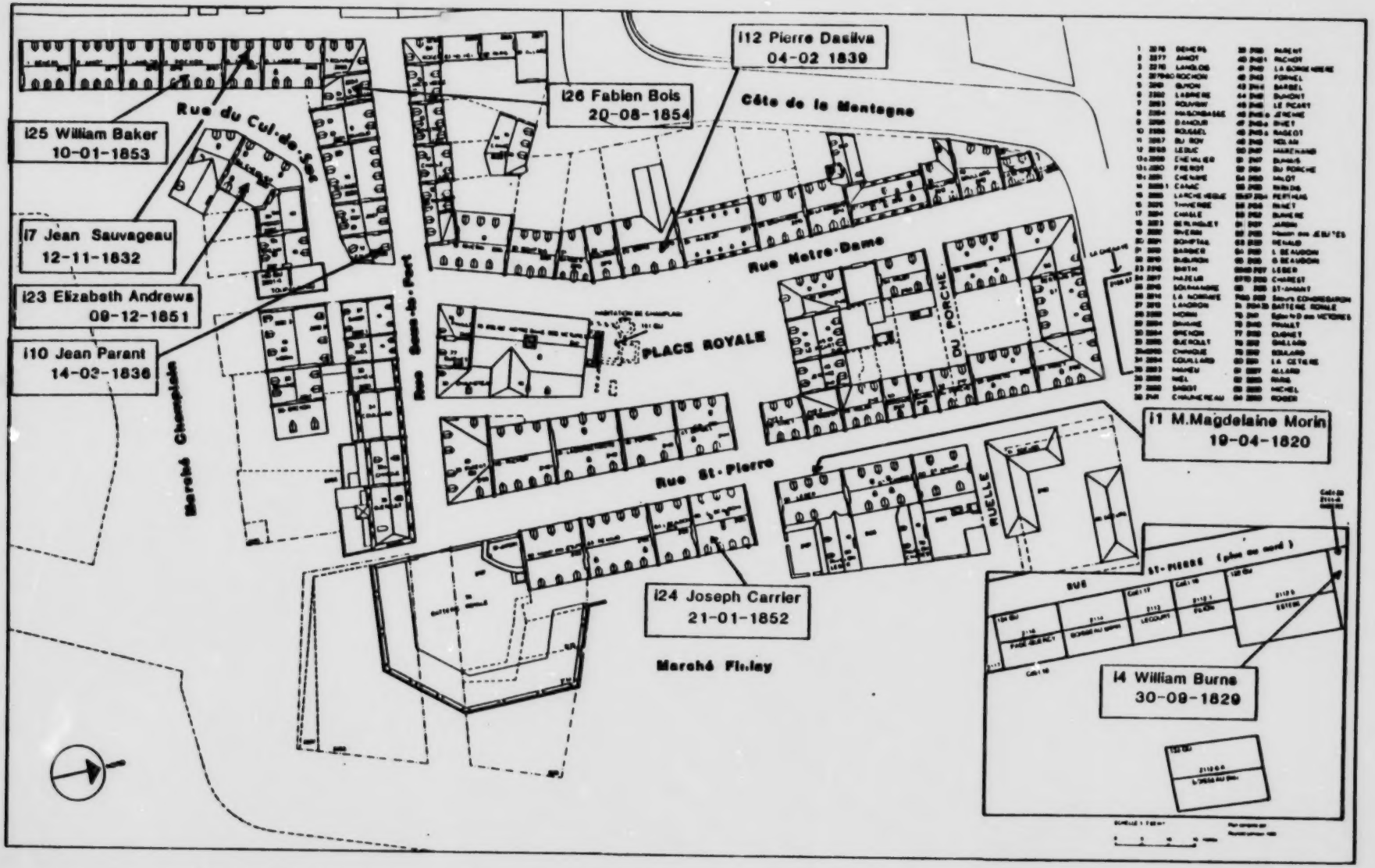

Pour la localisation des dépôts archéologiques voir la planche 1 de l'annexe 2.1 p.11

PREMIERE PARTIE

LA VIE DOMESTIQUE

A PLACE-ROYALE

Les Recherches ARKHIS inc.

HABITER UNE RÉSIDENCE A PLACE-ROYALE.

Pour le chambreur Patrick Milligan (i2), le journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5), le forgeron-armurier Jean Parant (i10), le boucher François Boismier (i15) et le forgeron William Baker (i25), habiter Place-Royale c'est demeurer dans une seule pièce, une "chambre" [1]. De retour du travail, on y mange et on y dort. On trouve un poêle à 2 ponts au milieu de la pièce et des lits de bois dans les coins. Ce n'est pas la pauvreté extrême, car on arrive à décorer la place de cadres, de rideaux et de tapis. Chez le "grocer" Henry Walker (i21), on dispose bien d'un salon ("sitting room"), mais on préfère dormir dans la cuisine ou le grenier. Si l'on exclut ces 6 personnages, de même que les aubergistes Hendry (i13) et Andrews (i23), qui viendraient fausser les données avec leurs 32 chambres, on peut dire que l'on dispose tout de même à Place-Royale de beaucoup d'espace pour vivre [2]. De 1820 à 1839, tout autant que de 1840 à 1859, une résidence-type compte alors 3 chambres à coucher, une chambre à vocation non précisée, une cuisine et un salon. De plus, 50% de ces résidences disposent d'un gre -

---

1. Jean Parant habite le lot 2288, alors que William Baker habite les lots 2279 et 2280. En règle générale, nous exhortons le lecteur à considérer avec prudence les numéros de lot indiqués. Dans les inventaires, les notaires n'indiquent jamais de numéro de porte et la plupart des numéros de lot attribués dans le présent rapport l'ont été grâce à certains recoupements qui mériteraient parfois d'être documentés davantage.

2. L'aubergiste Elizabeth Andrews habite le numéro de lot 2289.

nier et 50% d'une salle à dîner. Faute de données, nous n'avons pu quantifier l'espace occupé; mais l'historien Jean-Pierre Hardy signale que, de 1800 à 1840, les maisons de la basse-ville ont en moyenne 900 pieds carrés de plancher, soit près du double de celles des charpentiers du faubourg Saint-Roch [3].

A la ville, subdiviser l'espace en chambres et en cuisine est une manière traditionnelle de faire. Partout, on trouve d'abord une chambre et par la suite une cuisine. Mais voici que, de 1820 à 1860, le salon se généralise à Place-Royale. Sauf pour les 5 personnages mentionnés plus haut, qui n'habitent qu'une chambre, toutes les résidences possèdent un salon. On en trouve même 7 chez les aubergistes Hendry (i13) et Andrews (i23). Bien sûr, à l'origine, les notaires n'utilisent pas ce terme; ils préfèrent parler de "salle", de "sitting room", de "chambre de compagnie" ou de "parlour". Mais, à l'examen du mobilier qui s'y trouve, on se rend bien compte qu'il s'agit du salon, de cette pièce de réception souvent meublée richement, où l'on peut deviser à l'aise avec les visiteurs, fier du mobilier et de la décoration qui s'y trouvent. Bien plus, le "cooper" John Chillas (i3), le marchand William Burns (i4) et le négociant John William Woolsey (i16) possèdent un "grand salon" ("drawing room"). C'est là une pièce généralement disposée au rez-de-chaussée dans laquelle on donne des réceptions mondaines et où ont lieu les grosses réunions familiales. Dans les demeures bourgeoises montréalai -

---

3. J.P. HARDY, "Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, 17 (1983), p. 86.

ses de la seconde moitié du 19e siècle, "le grand salon est la pièce la plus representative de l'époque, la plus ornée et la plus vaste de la maison, à l'exception de la salle de bal" [4].

Pour qui reçoit à Place-Royale, le salon est une vitrine, une devanture. Le notaire Louis Panet est le premier à recourir au terme de "salon", lorsqu'il visite en 1852 la résidence de Joseph Carrier (i24). Le mot est peut-être désormais consacré, car, un an plus tard, Errol Boyd Lindsay l'emploie à nouveau, lorsqu'il procède à l'inventaire des biens de John William Woolsey (i17)

> Le salon apparaît dans le milieu des petits commerçants vers la fin du 18e siecle, ecrit l'ethnologue Paul-Louis Martin. Au fur et à mesure de l'amélioration des conditions economiques, son usage s'étendra à toutes les couches sociales, tant urbaines que rurales si bien que seuls les défricheurs de la fin du 19e siècle en seront privés, plus en raison de leur situation restreinte forcée que par un choix conscient. Ce salon rassemblera peu à peu une diversité de sièges et de tables qu'on ne rencontrait auparavant que chez l'aristocrate, le seigneur et le haut fonctionnaire: consoles, guéridons, tables de jeu, causeuses, fauteuils, bergeres, ottomanes, sofas, divans, etc. La richesse de leur bois, souvent exotiques (ou cherchant à les imiter) n'avait d'égal que la cherté des tissus et des tapisseries qui les garnissaient.[5]

---

4. François RÉMILLARD et Brian MERRETT, Demeures bourgeoises de Montréal; le mille carré doré, 1850-1930, Montréal, Editions du Méridien, 1986, p.27. Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111.

5. P.-L. MARTIN, La maison: sièges et tables, 1978, p. 9. Société Radio-Canada, Présence du passé, cahier no. 6. Le marchand Joseph Carrier habite le lot 2128.

Au cours de notre période, le premier salon visité est celui des Pelletier (i1) en 1820. Humblement meublé, on n'y trouve que 6 chaises de paille, un "thé bord", un tapis, un sofa avec sa couverture et une petite table de cerisier. En revanche, le dernier visité, celui du marchand Fabien Bois (i26) en 1854, comprend un poêle simple, un chandelier triple "avec ornement en cristal", 2 tapis, 2 tables à cartes, un sofa, 6 chaises de crin, un petit banc de piano et une table ovale [6].

De 1820 à 1859, si le salon est généralisé à Place-Royale, l'apparition de la salle à dîner est un phénomène franchement nouveau. Seulement 50% des domiciles disposent d'une salle à dîner, aussi appelée salle à manger. Le premier à en posséder une est le riche marchand William Burns (i4). On y trouve une grande table à dîner de mahogany [7] à pattes de lion, selon la mode anglaise, 9 chaises, de la verrerie et des ustensiles de table en grande quantité, un poêle simple, un buffet, 2 lampes, une pendule et sa console, un tapis, une longue-vue ("spy-glasses") et un jeu complet de jacquet ("backgammon"). Il est bien certain que, comme pour le salon, on place dans la salle à dîner le mobilier le plus riche de la maison. Mais, contrairement au salon qui demeure peut-être fermé lorsqu'on ne reçoit pas d'invités, la salle à dîner semble servir quotidiennement. Chez le marchand

---

6. Le marchand Pierre Pelletier habite le lot 2127, alors que le marchand Fabien Bois habite le lot 2284.

7. Comme pour la période précédente, on trouvera dans le texte le mot "mahogany" comme tel, bien qu'il puisse être traduit par acajou, car les mots acajou et mahogany sont utilisés distinctement dans les inventaires, ce qui suppose une différence entre les 2, possiblement quant au traitement de finition de ce bois.

Jean Sauvageau (i7), même le gros poêle à 2 ponts s'y trouve, ce qui laisse croire qu'on va jusqu'à cuisiner dans la salle à dîner [8].

Cinquante pour cent des résidences disposent aussi d'un grenier, également appelé "garret" par les notaires. Contrairement à la campagne où le grenier conserve en partie sa vocation de dépense pour divers produits alimentaires ou de lieu de conservation des céréales, les greniers de Place-Royale semblent ne servir que d'espace de remisage [9].

On y range une variété d'objets usagés dont on hésite à se débarrasser. Chez le marchand Jean Sauvageau (i7), c'est "un lot de divers articles ne méritant description". A visiter les greniers de Place-Royale, on trouve aussi beaucoup de contenants vides de toutes sortes: des tonneaux, des barriques, des quarts, des boîtes, des caisses, des paniers et des tinettes. Çà et là, on remarque à la traîne de vieux harnais, des planches et parfois des portes. John William Woolsey (i16) y garde une cage à perroquet, Joseph Carrier, une huche à pain et un cheval de bois.

> Tous ces objets disloqués, branlants, d'un autre âge, enveloppés de silence et d'ombre, paraissaient là comme dans leur tombeau. Il ne fallait pas grand effort d'imagination, surtout aux jeunes, pour que ces formes étranges, indécises, qui semblaient sour-

---

8. Le marchand Jean Sauvageau habite le lot 2281.

9. Tel que nous le disions dans l'introduction, il est bien rare cependant que les denrées périssables soient prisées par les notaires. Habituellement, on procède à l'inventaire des biens d'un défunt quelques semaines, parfois même quelques mois, après sa mort. Il est normal dès lors qu'on ne fasse pas mention des denrées périssables.

> dre de tous côtés, ne nous missent en pleines scènes de "loups garous" et de "revenants", si souvent dépeintes dans les contes de grand-mère au coin de la cheminée [10]

A Place-Royale, seul le grenier d'Henry Walker (i21) semble franchement habité. On y trouve 3 lits, une table, 5 chaises, un "set" de vaisselle complet, une rôtissoire, un lavemain et la montre en or du propriétaire. Chez Fabien Bois (i26), par contre, le grenier est absolument vide. On n'arrive pas à y trouver quelqu'utilité.

Par ailleurs, parmi les 26 personnages retenus pour l'étude, 10 ont à leur disposition une cave, parfois appelée voûte. D'entrée de jeu, signalons qu'il est étonnant de constater qu'on arrive mal à trouver à la cave une vocation précise. A la campagne, à l'époque, cette vocation est alimentaire. Pas une maison n'est construite sans qu'on y ménage une véritable cave [11]. Dans des "parcs" de bois, on y conserve les pommes de terre, les betteraves, les carottes et les navets. On surélève ces compartiments pour éviter que les produits entreposés ne reposent par terre. De cette manière, on se prémunit en partie d'une possible montée des eaux lors de la fonte des neiges au printemps. Près de l'escalier, on aperçoit les tonneaux de lard salé, d'anguille et de cornichons, tous des produits conservés dans le sel. Sur une étagère, les conserves de fruits et de légumes. Certaines familles gardent même à la cave le tabac en feuilles.

---

10. V.-P. JUTRAS, La maison, dans Bulletin du parler français au Canada, 11 (1912), p. 205.

11. Jean PROVENCHER, C'était l'automne, La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1984, p. 51.

A Place-Royale, il est permis de penser qu'on ne conserve quasiment rien à la cave. Le marché public, quand ce n'est pas le boucher lui-même, fournit la plupart de ces produits. Nul besoin d'entreposer; demain on ira au marché. D'ailleurs l'examen du contenu de la collection archéologique du ministère des Affaires culturelles confirme cette assertion. Si l'on excepte les bouteilles dites "à vin" ou à alcools, les objets traditionnels destinés à la conservation des denrées alimentaires sont quasi absents. Tout de même, le riche William Burns (i4) garde à la cave 18 bouteilles d'huile d'olive, un baril de "tamarinds" [12], un quart de lard salé et 3 gros pots de beurre. On trouve chez le journalier Beckean (i5) 5 quarts d'oignons et 3 quarts de pommes mêlées et chez le boucher Boismier, 23 quarts de pommes communes. L'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) garde à la cave quantités de viandes que le notaire Archibald Campbell décrit ainsi: "pork and cheeks, corn beef, tongues, fresh beef".

Quatre personnages gardent des boissons à la cave. Le "shipchandler" John Brown (i18) a du brandy et du rhum, alors que, chez le marchand Jean Sauvageau (i7), on compte 106 gallons de vin d'Espagne et 115 de "rum en esprit". L'aubergiste Andrews, qui trouve déjà à y placer sa viande, dispose aussi à la cave de 55 gallons de whisky, 30 de sherry, 3 de porto, 2 de brandy, de même que 11 livres de thé "twankey" et 7 de thé noir. Mais c'est le riche marchand William Burns qui possède la plus imposante "cave à vin",

---

12. Le tamarin est un fruit exotique, dont la pulpe acide sert à fabriquer des breuvages tantôt médicinaux, tantôt simplement rafraîchissants.

la seule d'ailleurs à être désignée ainsi par un notaire. Tout bien compté, on y trouve 674 bouteilles de vin de Madère, 370 de vin de Porto, 132 de vin de Teneriffe, 72 de vin de Grave, 38 de champagne, 24 de vin de Santerre, 12 de vin de Muscat de Frontignan, 4 de vin Claret et 3 bouteilles de fruits à l'eau-de-vie. Avec autant de vin et les 88 chaises et sofas que l'on retrouve aux étages supérieurs, on ne peut s'empêcher de penser aux réceptions somptueuses qu'organisait peut-être, ou que pouvait soutenir, cet aristocrate de Place-Royale.

Habituellement, la cave a une fonction plus prosaïque que celle de conserver des vins. Six des dix personnages qui ont une cave à leur disposition y placent les objets les plus divers. Outre ses vins, William Burns y garde son coffre-fort, 100 livres de chandelle et 3 caisses de vieux papiers. Le journalier Beckean (i5) y range sa hache, sa scie et son chevalet, 4 verges et demie de ruban rouge de taffetas et une cuve. Le marchand Sauvageau (i7) y a descendu un poêle double, 11 tonnes vides et 3 petits quarts avec leur champlure. Le forgeron-armurier Parant (i10) a un lot de cuves avec ferrailles, une pelle, 3 vieilles chaudières de cuivre et un lot de plaques de fusil. Le négociant Woolsey (i17) y tient une corde de bois, 3 dessous de poêle, un poêle à charbon, une pelle de fer et une scie. Le marchand Carrier (i24) garde 13 cordes de bois, un fanal de fer blanc, une vieille table et un vieux banc. Par contre, chez le marchand Fabien Bois (i26), la cave, tout comme le grenier, est absolument vide. Nouveau marié habitant une résidence de 9 pièces, il dispose de suffisamment d'espace pour ne rien trouver à ranger au grenier ou à la cave.

A noter que 7 des 8 propriétaires de chevaux possèdent une écurie. Elizabeth Andrews (i23), elle, garde son cheval dans la cour, sous un abri ou autrement. Peut-être le laisse-t-elle en pension chez un voisin, quand vient l'hiver? Pourtant, lorsque le notaire s'y amène, nous sommes le 9 décembre 1851 et le cheval est toujours dans la cour. Quant à John William Woolsey (i16), il remise sa calèche, son phaéton et ses 2 carrioles dans un hangar; mais où prend-il le cheval pour tirer de semblables voitures?

* * * * *

LE CHAUFFAGE A PLACE-ROYALE

A Place-Royale, en 1820, le chauffage de la maison au moyen d'un poêle est maintenant généralisé. Durant la période précédente, on avait peu à peu délaissé le foyer à tirage au profit du poêle. La chaleur d'un foyer, très localisée quand elle n'est pas tout simplement aspirée par le tirant d'air de la cheminée, ne suffisait pas pour pallier les rigueurs du climat québécois. Le poêle, lui, dans une pièce, irradie la chaleur par toutes ses faces. Et plutôt que de laisser l'air chaud s'engouffrer immédiatement dans la cheminée, on fait courir des tuyaux dans d'autres pièces de la maison, ce qui répartit mieux la chaleur [1]. En 1820, Place-Royale figure à l'avant-garde du chauffage au poêle. Le Haut-Canada, par exemple, commence à peine à y venir.

A notre période, si l'on exclut la boutique du cordonnier John Reily (i6) et de l'horloger Isaac Devlin (i19), chacune des 24 résidences visitées compte en moyenne près d'un poêle double, ou à 2 ponts, et près de 2 poêles simples. Toutefois, on remarque un glissement en faveur de la cuisinière ("kitchen stove") à partir du début des années 1840, au détriment du poêle simple, mais surtout du poêle à 2 ponts. Pour chauffer un lieu sans avoir à cuisi-

---

1. John LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, p. 154.

ner, le poêle simple continue d'être utile. Mais on accorde maintenant plus de soin à la cuisson. Et, pour cela, la cuisinière apparaît beaucoup plus pratique que le poêle double.

Tableau 1

Les poêles de Place-Royale

	Poêles doubles	Poêles simples	Cuisinières
1820-1839	13	21	1
1840-1859	9	24	10

Les résidences de Place-Royale ne sont pas toutes pourvues également de poêles simples et doubles ou de cuisinières. Voici le pourcentage des domiciles possédant l'un des types de poêle . Il permet de mettre en regard la grande popularité du poêle à 2 ponts durant la première moitié de la période et celle de la cuisinière durant la seconde, alors que la faveur populaire pour le poêle simple se maintient.

Tableau 2

Les domiciles possédant l'un des types de poêle

	Poêle double	Poêle simple	Cuisinière
1820-1839	77%	57%	7%
1840-1859	62%	54%	77%

La période de 1820 à 1839 est celle de l'âge d'or du poêle double, ou à 2 ponts, à Place-Royale. Dans la plupartdes maisons, on a d'abord un poêle double.

Auparavant, il était plus rare [2], alors qu'à partir de 1840 il commence à perdre de sa popularité. Bien qu'on en importe d'Angleterre et d'Ecosse, les poêles doubles sont presque tous fabriqués aux forges du Saint-Maurice ou à la fonderie de Batiscan. On les dit de bonne qualité, moins sujets à se casser sous l'effet du feu que ceux qui s'importent d'ailleurs. Mais ils sont chers. Le journaliste Hector Berthelot dit qu'on n'en voit que chez les riches [3]. A Place-Royale, on est propriétaire de son poêle à 2 ponts, alors que souvent, à la campagne, on doit le louer à l'automne et le rendre au printemps, tant on trouve son prix élevé [4].

Le bois semble être le combustible le plus fréquemment utilisé et on le paie à bon prix. On a sa scie, son chevalet ou sa hache. Ou on demande au journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5) de venir fendre les bûches en quartiers. A moins qu'on l'achète déjà fendu d'un vendeur de bois venu de la rive-sud. Habitant les bords du fleuve, par où arrive le bois de chauffage, on trouve facilement sa provision [5]. Le charbon, lui, est absent. Cela étonne d'ailleurs. On le dit abondant et peu cher. Depuis la fin du 18e siècle, des navires d'Angleterre et d'Ecosse utilisent le charbon en guise de lest. Rendus à Québec, les capitaines le soldent à bas prix sur les quais. Les forgerons en

---

2. Monique LA GRENADE-MEUNIER (Ethnotech inc.), Les modes de vie à Place-Royale, 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, 1985, p. 36.

3. Hector BERTHELOT, Le bon vieux temps, 1924, p. 18.

4. J. PROVENCHER et J. BLANCHET, C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1980, p. 65.

5. John LAMBERT, op. cit., p. 84.

achètent bien. Mais le reste de la population ne s'y intéresse guère. Des 26 personnages inventoriés, seuls William Burns (i4) et John William Woolsey (i16 et i17), les 2 plus riches, chauffent au charbon [6]. Encore que Burns utilise des foyers à grille et dispose aussi de 8 poêles simples et à 2 ponts, alors que Woolsey possède le seul vrai "poêle à charbon" répertorié, ainsi qu'un poêle simple et un double. D'ailleurs, Woolsey est sans doute insatisfait du chauffage au charbon, puisqu'en 1853 il l'a remisé à la cave, là où on trouve aussi une corde de bois, 3 dessous de poêle, une pelle de fer et une scie. Pendant cette période donc, la population de Place-Royale garde sa préférence pour le bois comme combustible. Le chauffage au charbon est une habitude européenne, en particulier anglaise, qu'on n'arrive pas à adopter. Il est même permis de penser que les nouveaux arrivants prennent vite goût au chauffage au bois, tant le chauffage au charbon semble absent.

Le personnage le plus intéressant touchant les techniques de chauffage est sans doute John Hendry (i13), décédé en 1839. Ce fabricant de dragées, aussi aubergiste, loue, rue Saint-Pierre, un édifice de 4 étages, sans compter les ailes de gauche et de droite. Pour chauffer l'immeuble qui comprend 15 chambres à coucher, 2 salles à dîner, une cuisine, une arrière-cuisine, un bar et une chambre de cuisson ("bake house"), il dispose bien d'un poêle à 2 ponts et de 3 poêles simples. Mais cela ne saurait suffire. On trouve donc dans la salle à dîner à l'avant un poêle Franklin, peut-être une attraction dans le quartier, parce que seul exemplaire. Mais le poêle Franklin date déjà

---

6. Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111.

de près d'un siècle. Les Américains de passage le connaissent bien. Inventé en 1742 par Benjamin Franklin, il consiste en un foyer fermé sur 5 de ses côtés par des plaques de fonte fixes, alors que sa face antérieure est pourvue d'un volet amovible permettant de cacher ou non le feu de bois. Sous la plaque du dessous, une conduite alimente en air frais une boite verticale peu épaisse, adossée au feu et faisant un faux dos. L'air qui y pénètre serpente et se réchauffe avant de ressortir par les ouvertures supérieures. Les gaz et la fumée de la combustion passent au-dessus et derrière cette boite pour être évacués à l'extérieur par la cheminée. Les détours imposés à la fumée et l'air circulant dans la boite augmentent d'autant la quantité de chaleur produite par ce type de poêle. Au Canada, le poêle Franlin ne parviendra pas à s'imposer, pas plus à Place-Royale qu'ailleurs. Les Anglais du Canada, les premiers susceptibles de s'y intéresser, lui préféreront toujours les grilles de foyer ordinaires.

Tout de même, l'aubergiste John Hendry semble vraiment au fait des dernières techniques de chauffage. Dans la cuisine et l'arrière-cuisine de son établissement, on trouve une cuisinière à vapeur ("kitchen steam stove"), 2 chaudières à vapeur ("boilers"), dont l'une en cuivre, une plaque chauffante ("hot plate of iron"), ainsi qu'un certain nombre de calorifères à vapeur ("furnaces"). Un pareil système permet de penser qu'il chauffe une large partie de son édifice au moyen de calorifères. Le principe est assez simple. Hendry obtient de la vapeur en chauffant à 212° F ses chaudières remplies d'eau. La vapeur produite est ensuite acheminée aux différents endroits de la maison grâce à un réseau de tuyaux. A mesure que la vapeur perd de sa

chaleur, elle se condense et l'eau recueillie dans un contenant est ramenée vers les chaudières au moyen de conduits. A cause du grand danger d'explosion que presenterait un trop-plein de vapeur, les chaudières sont munies d'une valve de sécurité qui permet d'abaisser la pression, au besoin, en laissant s'échapper la vapeur. De même, des valves dans la tuyauterie permettent d'en évacuer l'air quand le système entre en action, évitant ainsi la condensation rapide de la vapeur et la formation de vides qui pourraient être la cause de trop fortes pressions sur les tuyaux. Ainsi -on le voit- le chauffage à vapeur au moyen de calorifères, quoique conçu selon un principe assez simple, est un système délicat qui doit être utilisé avec soin

Ce système de chauffage est tout à fait nouveau. Marcel Moussette, le spécialiste de l'histoire du chauffage domestique au Canada, ne le voit arriver qu'en 1857, soit près de 20 ans plus tard:

> Si l'on considère, ajoute-t-il, que des engins à vapeur, comme les bateaux à vapeur de Molson, étaient en usage depuis le début du 19e siècle et que l'utilisation de telles machines se généralisa par la suite dans diverses industries, il est logique de penser que, parallèlement, on ait employé la vapeur pour le chauffage domestique avant 1857, même si ce ne fut qu'à une très petite échelle.[7]

John Hendry fait donc figure de pionnier. Il est le premier à Place-Royale à recourir à ce qu'on appellera par la suite le chauffage central. D'ailleurs, au

---

7. Marcel MOUSSETTE, Le chauffage domestique au Canada, 1983, p. 153.

cours de notre période, personne d'autre ne l'imitera. Sa grande auberge et ses activités de fabricant de dragées l'obligeaient sans doute à une pareille installation

Pour sa part, Henry Muchemore (i20), un fabriquant de voiles pour la navigation, est le seul à disposer d'un poêle Nursery. A vrai dire, ce type de poêle fabriqué aux Etats-Unis durant les années 1840 n'est guère populaire. Habitué aux lourds poêles des forges du Saint-Maurice ou à leurs copies, on reproche au poêle Nursery, comme à beaucoup d'autres modèles américains, ses plaques trop minces [8], qui peut-être ont tendance à éclater sous l'effet de feux trop intenses.

D'autre part, les quelques pièces de la collection archéologique de Place-Royale ne sauraient témoigner d'un appareil spécifique de chauffage de 1820 à 1859. Un fragment de grille et un autre de judas de poêle en fonte apparaissent bien pour la première fois par rapport aux assemblages étudiés pour la période précédente; mais ils ne peuvent nous éclairer davantage. Signalons aussi 2 pièces décoratives en fonte telles que l'on en voit sur certains petits poêles de fantaisie après 1840. On changea alors radicalement l'aspect du poêle simple destiné à chauffer les chambres, les salons et les salles à dîner, en lui donnant des formes nouvelles, plus esthétiques, selon les critères de l'époque. "La plupart du temps, écrit Marcel Moussette, ces poêles, appelés poêles de fantaisie, ou de salon, empruntaient la forme d'un édifice,

---

8. Ibid., p. 280.

souvent même avec des moulures de portes et de fenêtres, et ils étaient surmontés d'une urne remplie d'eau pour humidifier l'air de la pièce." [9] Quant à l'apparition de la cuisinière, les témoins archeologiques représentés par les restes d'une marmite en fonte et ceux d'un petit couvercle en plomb et étain n'évoquent guère l'impact sur la vie domestique d'un pareil changement. Par contre, l'apparition de bouteilles à cirage, communément appelées blacking bottles, pourrait y être associée. Ces pots de noir à cirer en grès grossier brun ont pu, bien sûr, contenir du cirage à chaussures; mais ils pouvaient tout aussi bien renfermer du vernis ou de la pâte nettoyante pour les poêles. Et leur prolifération sur les sites archéologiques du 19e siècle n'est peut-être pas étrangère à l'apparition des cuisinières et à la multiplication des appareils de chauffage.

Qu'ajouter de plus sur le chauffage à Place-Royale, sinon que dans la plupart des demeures on trouve les accessoires nécessaires à l'entretien du feu, comme la pelle, les pincettes, le tisonnier et le trépied, appelé généralement "casserole". Habituellement, on les dit de fer; mais, chez les riches comme Pierre Dasilva (i12), ils sont de cuivre. Pour allumer le poêle, on se sert du briquet, surtout appelé "batte-feu", et de la "boîte à feu" renfermant l'amadou. On suppose que ces objets, pourtant d'usage si courant, sont considérés comme sans valeur, car ils sont absents des inventaires. L'amadou est préparé en faisant brûler du vieux linge et en l'étouffant avant qu'il ne soit entièrement consumé.

---

9. Ibid., p. 143.

> Lorsque le feu était éteint dans le poêle ou dans le foyer, on avait recours au briquet. On battait le briquet d'acier contre un morceau de silex ou de pierre à fusil au-dessus de l'amadou de la boîte à feu jusqu'à ce qu'une étincelle l'enflamma. Alors on prenait une longue allumette souffrée et on la plongeait dans la boîte jusqu'à ce qu'elle prit feu.[10]

L'allumette souffrée est une invention de l'Anglais Robert Boyle en 1681. Simple bâtonnet de pin trempé dans du souffre, elle ne peut s'enflammer qu'au contact d'un corps brûlant. Jusqu'en 1825, l'allumette souffrée est d'un usage quasi universel. L'allumette chimique à friction, elle, fait son apparition en Angleterre en 1827. Enduit de chlorure de potassium, de sulfure d'antimoine et de gomme, le bâtonnet s'enflamme en le frottant entre 2 couches de papier abrasif [11]. En 1834, on remplace l'antimoine par du phospore, ce qui rend l'allumette moins dangereuse. Dès lors, on dispose d'une véritable allumette à friction pour allumer le poêle. Mais quand la retrouve-t-on à Place-Royale? Elle apparaît à Montréal vers 1840, mais son usage ne se généralise qu'à partir de 1847. Et elle ne gagne l'Outaouais qu'après 1850 [12]. APlace-Royale, il est permis de penser qu'on la retrouve dès les années 1830. Tant de voyageurs s'y amènent annuellement! Il est impensable que l'un d'entre eux n'ait pas apporté avec lui ses allumettes. Par commodité... ou pour le simple fait d'épater. Chose certaine, le marchand Fabien Bois (i26), à

---

10. Hector BERTHELOT, op. cit., p. 77.

11. Marcel MOUSSETTE, op. cit., p.117.

12. Loc. cit.

l'inventaire de magasin varié, offre des "allumettes" et des "boîtes d'allumettes" en 1854 [13].

D'autre part, la bassinoire, ce récipient de cuivre servant à réchauffer les draps froids des lits, qui faisait "assez souvent partie de l'équipement de chauffage des maisons du quartier" de 1760 à 1820 [14], semble disparaître durant la période étudiée. Devenue inutile, on ne la retrouve plus que chez le forgeron-armurier Jean Parant (i10) [15]. Encore se trouve-t-elle dans le grenier, signe évident qu'elle n'est plus d'aucun usage. Sans doute a-t-on maintenant atteint un tel degré de confort que l'emploi de la bassinoire ne se justifie plus.

A noter aussi qu'à Québec, un règlement municipal oblige les citoyens à posséder à la maison 4 seaux de cuir et un bélier contre les incendies [16]. Les seaux doivent servir à faire la chaîne depuis le fleuve jusqu'au lieu de l'incendie, alors que les pompiers utilisent le bélier pour enfoncer les portes ou tenter d'abattre des murs. Mais les citoyens de Place-Royale n'ont cure de ce règlement. Aucune demeure visitée ne possède de bélier et seule la famille de John William Woolsey (i16) dispose de 3 "seaux à feu en cuir".

---

13. Le marchand Fabien Bois habite le lot 2284.
14. Monique LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 37.
15. Le forgeron-armurier Jean Parant habite le lot 2288.
16. Hector BERTHELOT, op. cit., p. 45.

L'ÉCLAIRAGE A PLACE-ROYALE

A Place-Royale, de 1820 à 1860, on continue de s'éclairer à la bougie de suif, dite chandelle à l'eau. C'est là un mode d'éclairage qui remonte au Moyen Age[1]. Si, un peu partout dans les campagnes, on fabrique soi-même ses bougies après les grandes boucheries de décembre, à la ville, on les achète au marché ou chez le marchand général. D'ailleurs, on trouve une fabrique de chandelles à Québec depuis 1798. Et le marchand Pierre Pelletier (i1) vend des chandelles à la livre en 1820[2]. Inutile donc de conserver chez soi les moules et les marmites voulus pour fabriquer des chandelles, quand décembre revient. Aussi ne trouve-t-on pas de moules à chandelles dans les demeures. Seuls le tonnelier John Chillas (i3) et Julie Lemoine (i16), l'épouse du négociant John William Woolsey, possèdent un moule à chandelles.

Le chandelier a la faveur populaire. On remarque 4 fois plus de chandeliers que de lampes dans les maisons de Place-Royale. Bien plus, le chandelier prend de l'importance sur la lampe à partir de 1840.

---

1. Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 1968, p. 65. Présentation de Jean-Charles Falardeau et Philippe Garigue.

2. Le marchand Pierre Pelletier habite le lot 2!27.

Tableau 3

Les appareils d'éclairage à Place-Royale

	Chandeliers	Martinets	Lampes
1820-1839	103+	7	34
1840-1859	94	9	16

Le chandelier se retrouve dans presque tous les domiciles, alors que seule une maison sur 2 possède au moins une lampe. Voici le pourcentage des domiciles possédant l'un de ces appareils d'éclairage:

Tableau 4

Les domiciles possédant l'un de ces appareils d'éclairage

	Chandelier	Martinet	Lampe
1820-1839	85%	23%	46%
1840-1859	92%	23%	46%

La prédilection pour le chandelier étonne. Dans les villes occidentales à la même époque, on délaisse le chandelier pour la lampe. Comment expliquer pareille persistance à Place-Royale? On ne peut guère faire valoir le prix inabordable des lampes, puisque 3 des personnages les plus riches -William Burns (i3), John William Woolsey (i16 et i17) et Joseph Carrier (i24)- possedent 75 chandeliers et seulement 14 lampes. Depuis la fin du 18e siècle, les inventeurs et les fabricants ne cessent de perfectionner les lampes. Des brûleurs mieux adaptes au combustible employé produisent une lumiere plus intense. Et les lampes sont disponibles en magasin (i12 et i26). Le marchand Fabien Bois (i26) vend même des "lampes en cristal", des "verres de lampe", des "veilleuses-lampions" et de l'huile de loup-marin; mais il s'assure aussi d'avoir en stock des "chandelles Belmont" et des "chandelles de blanc de baleine". Peut-être répete-t-on à Place-Royale, comme à la campa-

gne, que les huiles animales utilisées pour les lampes, comme la graisse de porc fondue et l'huile de baleine ou de loup-marin, coûtent trop cher, fument beaucoup, encrassent les plafonds et répandent une odeur nauséabonde[3] ? Sans compter que les lampes occasionnent parfois de grands incendies. Le 12 juin 1846, le bris de l'une d'entre elles cause l'incendie du théâtre Saint-Louis, à la haute-ville [4]. Quarante-cinq personnes y perdent la vie, dont au moins 3 citoyens de Place-Royale: l'horloger Isaac Devlin (i19), le marchand de la rue Sous-le-Fort Jean-Baptiste Vézina et l'aubergiste de la rue Notre-Dame Emilie Poncy [5]. On arrive mal à identifier les corps, tant ils sont carbonisés.

Pour s'éclairer, on prend donc surtout le chandelier ou le martinet. Habituellement, ils sont de cuivre; chez les gens de condition modeste, ils sont de fer; chez les riches, d'argent. Les chandeliers se vendent le plus souvent par couple, et toujours accompagnés de leur complément indispensable: la paire de mouchettes.

> C'était là, raconte Louis Fréchette, un accessoire de première nécessité, car la mèche de la chandelle de suif, après avoir brûlé un certain temps, se changeait en lumignons fuligineux en forme de champignons, qu'il fallait faire disparaître sous peine d'être mal éclairé et de voir le suif se fondre le long de la

---

3. Jean PROVENCHER, C'était l'hiver. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1986, p. 50. William Burns habite les lots 2109 et 2111. Joseph Carrier habite le lot 2128. Fabien Bois habite le lot 2284.

4. George GALE, Historic Tales of Old Quebec, 1920, p. 46; Joanne PETEL, La maison: le luminaire, 1978 , p. 8. Société Radio-Canada, Présence du passé, cahier no. 3.

5. L'horloger Isaac Devlin habite le lot 2211, alors que le marchand Jean-Baptiste Vézina habite les lots 2283 et 2284.

> chandelle en coulées malpropres. Deux chandeliers ou deux flambeaux simples suffisaient pour une table ordinaire; mais quand la compagnie était nombreuse, on suspendait aux murs des chandelles en appliques, que quelqu'un se chargeait d'aller moucher par intervalles.[6]

Cela dit, certains témoins répertoriés de la collection archéologique du ministère permettent de conclure qu'à Place-Royale on recourt, parallèlement à la bougie, à de vraies nouveautés en ce qui concerne les lampes. Ainsi la partie supérieure d'une cheminée de lampe peut être associée aux premières cheminées de verre mises au point par Lange en 1787, un associé d'Argand. Cette cheminée est étudiée; sa forme cylindrique, dont la partie supérieure est fort réduite, diminue le tirant d'air et le dirige avantageusement, de manière à donner plus de lumière. C'est la forme la plus courante de cheminées de verre de lampes et d'appareils d'éclairage au gaz, avant le kérosène. La lampe de type "couronne astrale", dont les restes d'un abat-jour en verre laiteux apparaissent aussi dans la collection, utilise le même genre de cheminée; son réservoir en couronne autour du brûleur sert à asseoir l'abat-jour en verre ou en tôle qui entoure la cheminée, selon que la lampe est posée ou suspendue.

Par ailleurs, maintenant que l'éclairage des rues de la ville est assuré, nul besoin désormais de prévoir un fanal pour s'éclairer lors d'un déplacement. Aussi ne remarque-t-on que 5 fanaux et 3 lanternes dans les demeures visitées.

---

6. Louis FRECHETTE, Mémoires intimes, 1961, p. 88.

LE MOBILIER A PLACE-ROYALE

A Place-Royale, le mobilier est nombreux et varié. C'est là assurément le signe d'une grande aisance. L'historien Georges Bervin remarque qu'en particulier chez les marchands-negociants, il y a invariablement surcharge de meubles. Compte tenu de la valeur de revient attachée au mobilier de prix, c'est là pour eux un investissement à long terme. Ils y voient aussi un symbole d'aisance et la consécration d'une reussite sociale, sans compter que c'est un moyen d'impressionner les amis, les créanciers, lors de rencontres sociales [1] "La notion de paraître réside dans l'essence même de la bourgeoisie parvenue qui désire montrer au monde l'importance de sa réussite " [2] D'entrée de jeu, si l'on exclut la boutique du cordonnier John Reily (i6) et de l'horloger Isaac Devlin (i19), voici d'abord le nombre de lits retrouvés dans les 22 résidences de Place-Royale:

---

1. G. BERVIN "Espace physique et culture matérielle du marchand negociant à Québec au début du XIX e siècle, 1820-1830", dans Bulletin d'histoire de la culture materielle 14 (1982), Ottawa, Musée national de l'homme, p. 8.

2. F. REMILLARD et B. MERRETT, Demeures bourgeoises de Montréal: le mille carre doré, 1850-1930, Montréal, Editions du Méridien, 1986, p.30.

Tableau 5

Les lits dans les résidences de Place-Royale

	Lits	Baudets	Couchettes	Lits à poteaux
1820-1839	56	15	2	6
1840-1859	12	23	13	5

Ces présentes statistiques invitent à un premier commentaire. Sciemment, pour éviter de fausser les données, nous avons ici omis de calculer, outre le mobilier des 2 boutiques d'artisans, les 38 lits et les 7 baudets des auberges de John Hendry (i13) et d'Elizabeth Andrews (i23) [3]. Par ailleurs, les notaires ne mentionnent pas toujours la présence des châlits, soit des cadres de lit. Parfois on parle simplement de "bedstead" ou de "settle bed". D'autres fois, on confond les couchettes et les lits. Il est donc difficile de se livrer ici à une solide interprétation des faits basée sur des appellations correctes et sûres. Au fond, seuls les baudets et les lits à poteaux sont clairement identifiés. Le baudet, ce lit pliant offrant une grande facilité de rangement, toujours présent en petite quantité depuis le Régime français, se retrouve dans 71% des demeures, alors que 25% des résidences seulement possèdent un lit à poteaux, ou à quenouilles. Ce dernier type de lit, garni de rideaux et de ciel de lit, est habituellement réservé au maître et à la maîtresse de maison. Il procure une plus grande intimité que les lits simples, les baudets et les couchettes. Si on en trouve si peu, c'est sans doute qu'on arrive maintenant à obte -

3. L'aubergiste Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

nir cette intimité voulue par la subdivision de l'espace domestique en diverses chambres. Le mode de chauffage le permet. D'ailleurs, là où on possède un lit à poteaux, peut-être s'agit-il simplement d'une simple coquetterie, puisqu'on a sa chambre propre. On ne peut faire valoir qu'on dort au vu et au su de tout le monde. Les bancs-lits, quant à eux, aussi appelés "bancs de quêteux", semblent très rares. Nous en avons trouvé un dans les mansardes du maître-armurier Pierre Parant (i11) et 2 dans la chambre arrière du magasin de Joseph Carrier (i24) [4].

D'autre part, les Beckean (i3), les Leblond (i9), les Parant (i11), les Dasilva (i12) et les Carrier (i24) disposent d'un ber. Peut-être qu'un enfant en bas-âge y dort toujours. Cela dit, nous ignorons si le taux de natalité est alors plus élevé chez les francophones du quartier que chez les anglophones; mais les 7 familles francophones retenues au sein des inventaires comptent en moyenne 4.1 enfants mineurs, alors qu'on en dénombre 2.5 dans les 10 familles anglophones.

Tableau 6

Ce sur quoi l'on dort à Place-Royale

	Paillasses	Matelas	Lits de plume
1820-1839	40	28+	45
1840-1859	40+	34	21+

4. Le marchand Joseph Carrier habite le lot 2128.

Ici, comme plus haut, pour éviter de fausser les données, nous avons omis de comptabiliser les 27 paillasses, les 27 matelas et les 53 lits de plume des auberges de John Hendry (i13) et d'Elizabeth Andrews (i23). Dans les 22 résidences visitées, on compte donc 208 paillasses, matelas et lits de plume pour 155 lits. En général, les lits les plus confortables d'une maison de Place-Royale comprennent une paillasse, recouverte d'un lit de plumes, de 2 draps, d'un ou 2 oreillers, de 2 couvertures et d'une courtepointe. Parfois on glisse un matelas de crin entre le lit de paille et celui de plumes. Cela ajoute au confort. Il est intéressant de noter que, contrairement aux populations qui habitent la campagne, les citadins de Place-Royale ne répugnent pas de dormir sur un lit de plume ; celui-ci se retrouve dans 92% des domiciles. A la campagne, le lit de plumes est loin d'avoir les faveurs de toutes les familles. Beaucoup le trouvent trop chaud en été. On répète de plus qu'il n'est pas bon pour un malade d'y dormir, car la plume, dit-on, retient la fièvre [5]. D'ailleurs, le lit de plumes coûte sans doute plus cher que le lit de paille -à moins que, pour un citadin, il ne soit plus malaisé à fabriquer qu'un lit de paille- car les charpentiers du faubourg Saint-Roch ne dorment que sur des paillasses [6]. Peut-être répugne-t-on à dormir sur un lit de plumes, simplement parce que c'est là une habitude anglaise? Un jeune officier anglais, Frederic Tolfrey, de passage au Bas-Canada en 1817, laisse croire que

---

5. J. PROVENCHER et J. BLANCHET, C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1980, p. 72.

6. Jean-Pierre HARDY, "Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, 17 (1983), p. 86.

la paillasse est française, alors que le lit de plumes est anglais. "Les lits, comme d'ailleurs tous les lits au Canada, écrit-il, étaient très confortables. C'est là une des coutumes de France religieusement suivie en ce pays: vous savez qu'en France, chaque maison, chaque chaumière de paysan, ne saurait se passer de ce luxe. Une bonne paillasse française vaut tous les lits de plume que l'Angleterre peut offrir." [7] Chose certaine, à Place-Royale, si le lit de plumes est le plus populaire, la paillasse, elle, apparaît dans 79% des résidences et le matelas de laine, de crin ou de guenilles, dans 75%.

Par ailleurs, le nombre 3 fois plus élevé d'oreillers (195) que de traversins (60) laisse croire qu'on répugne à dormir sur un traversin. Elizabeth Huse, la soeur du "gréeur" James Huse (i14), qui habite rue du Cul-de-Sac, est l'une des rares personnes qui préfère le traversin à l'oreiller pour dormir. A vrai dire, ce long coussin de chevet, qui tient facilement toute la largeur d'un lit, sert d'abord d'élément décoratif ou simplement d'accoudoir, sur un lit ou un sofa. Quand vient le temps de dormir, on l'écarte. Les oreillers,eux, sont sans doute bourrés de plumes; chez le marchand Fabien Bois (i26), on en trouve 2, bourrés de paille, sur un lit garni [8].

Mais il n'y a pas que le lit. A Place-Royale, on remarque aussi un mobilier de rangement, qui répond à de multiples fonctions.

---

7. Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, 1979, p. 75. Traduction et présentation de P.-L. Martin.

8. Le marchand Fabien Bois habite le lot 2284.

Tableau 7

Le mobilier de rangement à Place-Royale

	Armoires	Buffets	Coffres	Commodes	Garde-robes
1820-1839	10	8	12+	16	2
1840-1859	18	7	10	34	8

De pareilles statistiques montrent d'abord l'importance de la commode comme pièce de rangement la plus populaire. Cela semble incontestable. Mais voici maintenant le pourcentage des résidences possédant au moins un exemplaire de chacun de ces types de mobilier de rangement:

Tableau 8

Les résidences de Place-Royale

possédant ces types de mobilier de rangement

	Armoire	Buffet	Coffre	Commode	Garde-robe
1820-1839	38%	38%	23%	69%	15%
1840-1859	62%	31%	23%	77%	38%

On constate d'abord que le coffre, si courant sous le Régime français, n'est plus présent que dans 23% des demeures. Autrefois, beaucoup plus fréquent que les armoires[9], on s'en servait de mille et une façons, y compris comme malle de voyage. Maintenant, à Place-Royale, on a des valises pour voyager.

---

9. M. LA GRENADE-MEUNIER, (Ethnotech inc.), Les modes de vie à Place-Royale, 1760-1820, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Centre de documentation de Place-Royale, 1985, p. 48.

L'or, l'argent, la monnaie et les effets personnels précieux sont souvent gardés dans un coffre-fort, à la maison ou à la banque. Là ou on l'utilise, le coffre ne sert sans doute plus qu'à y ranger les vêtements d'hiver, en prenant bien soin d'y intercaler quelques branches de cèdre, qui leur donneront bonne odeur, tout en les préservant des mites. A moins qu'un artisan n'y place ses outils.

Le buffet bas, à 2 vantaux souvent surmontés de tiroirs, tout aussi populaire que le coffre de 1760 à 1820 [10], cède le pas également au profit de l'armoire et de la commode. A vrai dire, c'est l'âge d'or de la commode. Jamais auparavant ce petit meuble à 3 ou à 4 tiroirs ne fut aussi populaire! Apparu à la toute fin du Régime français, il en vient à remplacer le coffre. A Place-Royale, avec une garde-robe variée et de la lingerie de table et de toilette abondante, il faut des commodes. Grâce à leurs tiroirs, elles permettent l'espacement et la sélection. De 1840 à 1859, on en trouve dans plus de 3 domiciles sur 4. Souvent les commodes sont dites "canadiennes". "Les pieds, au lieu d'être droits ou cambrés, ont été ornés de griffes étreignant une boule, griffes de lion ou de griffon, serres d'aigle ou d'autre oiseau, ou même d'une vieille main aux doigts noueux agrippant une boule." [11] Les notaires le signalent. C'est là, selon Jean Palardy, l'influence de menuisiers-ébénistes anglais et écossais, venus s'établir à Québec et à Montréal durant les années

---

10. Loc.cit.

11. Jean PALARDY, Les meubles anciens du Canada français, 1963, pp. 297s.

Planche 2 Commode galbée à deux tiroirs, d'esprit Louis XVI,
à piètement à griffes d'influence anglaise Reine Anne.
Début 19e siècle.
Musée de la civilisation, 63-71
cliché: musée de la civilisation

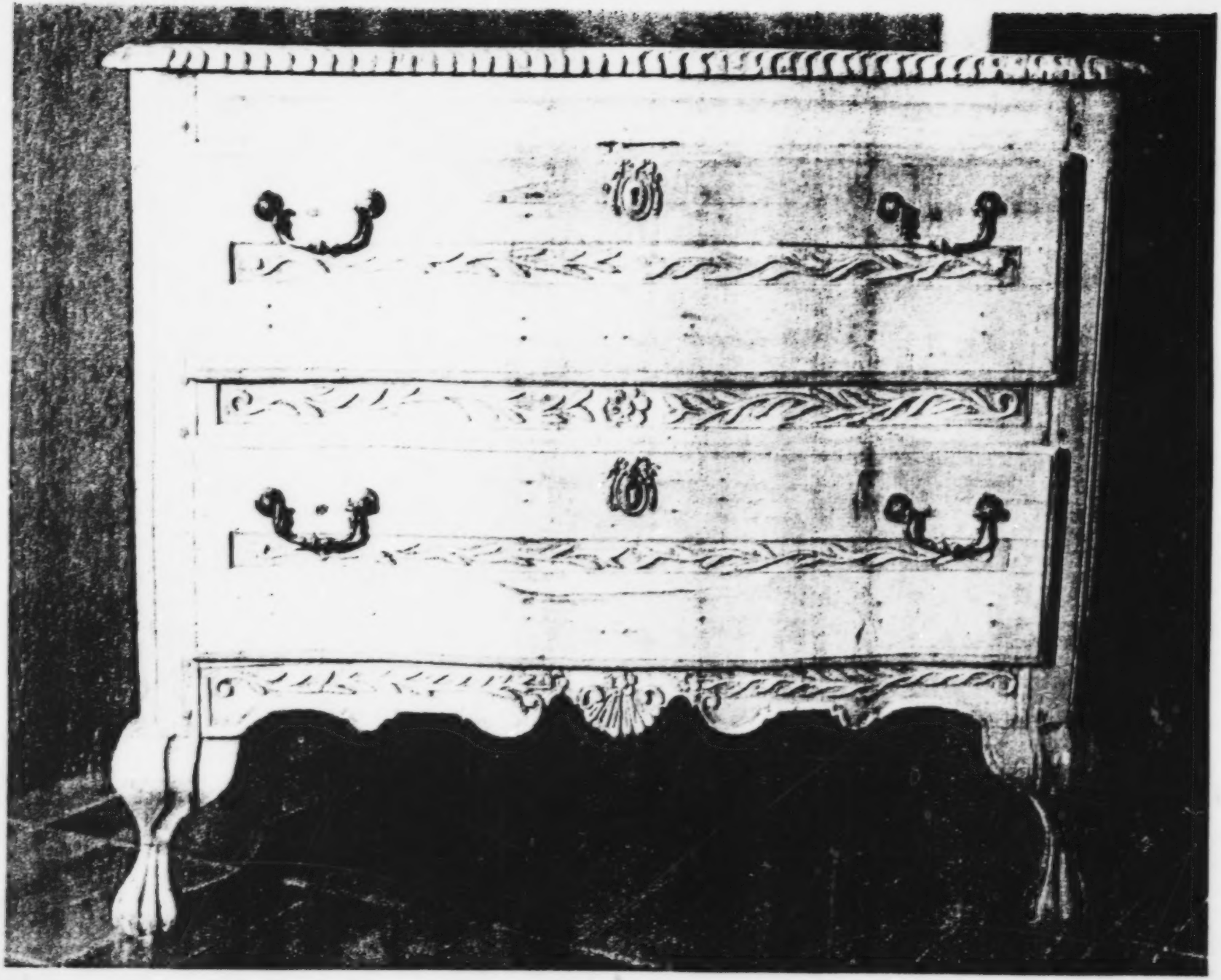

Planche 3 Armoire rustique à 2 portes ornées de panneaux aux plis de serviette simplifiés et de stries gravées sur presque toute la façade. Région de Québec, début 19e siècle.
Musée de la civilisation, 51-11.
cliché: musée de la civilisation

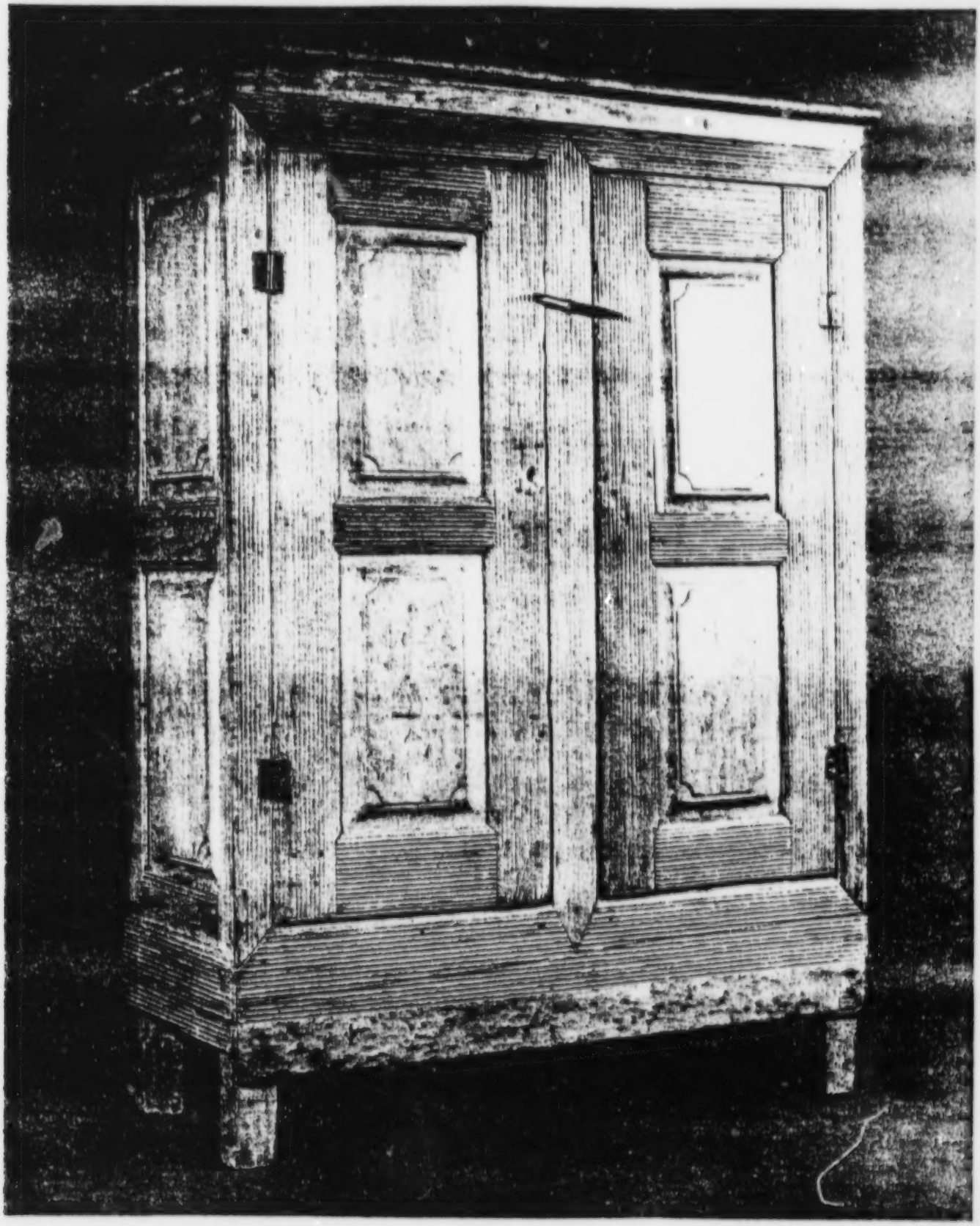

1790, avec des gabarits de styles anglais [12]. Mais voilà longtemps qu'on recourt à ce répertoire décoratif. Quatre cents ans avant Jésus-Christ, les Grecs y allaient abondamment du pied de lion, de la griffe et de la lyre, et les ébénistes créateurs anglais, comme Henry Holland (1745-1806) et Thomas Hope (1768-1831), qui ont développé le style Regency, s'inspirent largement de la Grèce classique[13]. Sans compter que ce répertoire, courant à l'époque, apparaît également dans la grammaire décorative des styles Louis XV et Empire.

La grande armoire, elle, à 2 portes, est le lieu de rangement de la vaisselle, des ustensiles et des produits alimentaires les plus employés. Lorsqu'on l'utilise dans la chambre à coucher, elle contient plutôt la lingerie de lit, de toilette et de table. Il arrive que l'armoire soit construite de toutes pièces à l'intérieur de la maison, sans égard à la dimension des portes et des fenêtres. Alors, quand vient le temps de déménager, comme il n'y a pas d'issue assez large pour la sortir de la maison, on la laisse sur place. D'autre fois, on l'assemble au moyen de chevilles de bois, ce qui permet de la démonter en panneaux, s'il faut partir. Compte tenu de l'abondance de murs de pierre à Place-Royale, il est fort possible qu'un certain nombre d'armoires soient enclavées.

---

12. Ibid., p. 298.

13. Michel LESSARD et Huguette MARQUIS, Encyclopédie des antiquités québécoises; trois siècles de production artisanale, Montréal, Editions de l'Homme, 1971, p. 110.

> Les armoires enclavées, encadrant la cheminée, sont mises en place lors de la construction de la maison. On pratique une ouverture dans le mur de pierre, ou mur de refend, et l'on y pose des tablettes; on l'encadre parfois par une large mouluration et on y pose des portes pour la fermer[14].

Une pièce de mobilier franchement urbaine qui se répand de plus en plus après 1840 est la garde-robe. Ce lieu de rangement à une seule porte, plus petit que l'armoire, mais plus haut que la bonnetière, contient des vêtements. Il se révélera si utile qu'il en viendra plus tard à faire partie intégrante des maisons.

Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas que du mobilier de rangement dans les demeures de Place-Royale. Il y a bien aussi toute la gamme des sièges, parfois nés d'exigences sociales précises et empruntés au mode de vie de la grande bourgeoisie.

Tableau 9

Les sièges à Place-Royale

	Chaises	Bancs	Fauteuils	Bergères	Sofas	Berçantes
1820-1839	256	12	2	5	18	1
1840-1859	262	13	11	11	14	3

14. Lorraine TREMBLAY, La maison: le coffre, l'armoire et leur contenu, 1978, p. 15. Société Radio-Canada, Présence du passé, cahier no. 7.

Dans les demeures de Place-Royale, on trouve en moyenne, par maison, plus de 31 chaises, un banc, un sofa, un fauteuil ou une bergère. Pour une meilleure interprétation des données, nous avons omis de comptabiliser ici les 209 chaises et les 11 sofas des auberges de John Hendry (i13) et d'Elizabeth Andrews (i23). Mais ces types de siège ne se répartissent pas également entre les domiciles. Les 4 personnages le plus riches, William Burns (i4), Pierre Dasilva (i12), John William Woolsey (i16 et i17) et Joseph Carrier (i24) possèdent à eux seuls 44% des chaises, 88% des bancs, 77% des fauteuils, la totalité des bergères et 44% des sofas [15]. Voici le pourcentage des résidences possédant ces divers types de siège, si l'on exclut les 4 personnages les plus riches:

Tableau 10

Les domiciles de Place-Royale possédant les divers types de sièges à l'exclusion des 4 plus riches

	Chaise	Banc	Fauteuil	Bergère	Sofa	Berçante
1820-1839	90%	10%	10%	0%	80%	10%
1840-1859	90%	22%	11%	0%	67%	33%

On trouve à n'en pas douter des chaises dans tous les lieux de vie de Place-Royale. Celles qui meublent la chambre du "messenger" Patrick Milligan (i2) ne lui appartiennent sans doute pas; c'est assurément la raison pour la quelle elles n'apparaissent pas à l'inventaire de ses biens. La bergère, ce

15. Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111.

fauteuil bourré de crin de cheval, très populaire à la période précédente [16], est maintenant disparue, sauf chez les riches. On lui préfère le fauteuil simple, avec accoudoirs, ou surtout le sofa de style Sheraton ou Regency, selon l'usage anglais [17]. La mode est au sofa; il est de bon ton d'en posséder un. Après la chaise droite, voilà le type de siège qu'on cherche à se procurer.

Une pièce de mobilier qui fait franchement son apparition durant notre période est la chaise berçante. Conçue probablement en Italie au 18e siècle, la berçante ne connaîtra jamais une grande popularité en Europe. C'est plutôt en Amérique qu'on fera preuve d'un grand engouement pour ce type de chaise. A partir de 1780, aux Etats-Unis, les mentions de berçantes se multiplient. L'ethnologue Paul-Louis Martin affirme que la berçante a sans doute été apportée au Québec par les Loyalistes fuyant la révolution américaine [18]. A la vue de cette nouvelle pièce de mobilier, les artisans locaux ont peut-être entrepris d'ajouter des berceaux à certaines chaises droites. Toujours selon Martin, un dépouillement attentif des archives et des journaux permet de situer la première mention de chaises berçantes en 1832. Cette année-là, le 27 juin, un meublier de Québec, William Cochrane, annonce dans le journal Le Canadien qu'il dispose d'un certain lot de chaises berçantes à vendre. Et c'est à Place-Royale, précisément chez le marchand

---

16. M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 48.

17. Michel LESSARD et Huguette MARQUIS, op. cit., pp. 106-110.

18. P.-L. MARTIN, La berçante québécoise, 1973, p. 16.

Planche 4 Berçante de bois de merisier, de type "slatback", d'influence américaine. Traverse supérieure du dossier ornée de coeurs ajourés. 19 e siècle.
Musée de la civilisation,55-1,
cliché: musée de la civilisation.

5 5 1

Joseph Leblond (i9), qu'on signale une première chaise berçante dans une résidence privée au Québec [19]. En effet, le 9 septembre 1834, après la mort de Leblond, le notaire Louis Panet note dans la salle à manger "une chaise berçante et une petite d'enfant, 7 chelins et demi". Mais c'est uniquement à partir de 1849 que la berçante commence à connaître une certaine popularité à Place-Royale, alors que 3 des 6 derniers domiciles visités en possèdent une. Chez le "grocer" Thomas Walker (i22) et le maître-armurier Pierre Parant (i11), on la trouve dans la pièce tenant lieu de salon, alors que chez le marchand Fabien Bois (i26) elle prend place dans l'une des chambres à coucher.

Par ailleurs, les notaires ne sont pas très bavards au sujet des matériaux servant à foncer les chaises. Lorsqu'ils demeurent muets, on peut supposer que les fonds de chaise sont de bois massif, habituellement de pin blanc (ou jaune), parfois de merisier et accidentellement de tilleul. Il se trouve aussi sans doute des chaises foncées de babiche, de lanières d'orme ou de cordelettes, des matériaux auxquels on recourt couramment depuis le Régime français. Chez les plus riches -les notaires le signalent- les chaises sont foncées de paille, de canne ou de jonc. Les chaises empaillées sont habituellement tressées avec du foin de grève, un foin haut de 4 à 6 pieds qui, une fois coupé, est lié et tordu à la main. Trois ou 4 brins s'ajoutent aux autres au fur et à mesure que l'on tord, de façon à former un fil continu. La canne, elle, se dit du jonc tressé et est le nom commun de plusieurs roseaux. Les sofas,

---

19. Ibid., p. 17.

les fauteuils et les bergeres, quant à eux, sont bourrés de crin de cheval et recouverts d'une toile ou d'une tapisserie quelconque. Au début des années 1830, lorsque Louisa Ann Call, l'épouse du gouverneur Matthew Aylmer emmenage au château Saint-Louis, elle réunit un grand nombre de fauteuils achetés du précédent gouverneur qu'elle fait recouvrir "de toile rayée que nous avions apportée d'Angleterre" [20].

Un autre signe d'aisance à Place-Royale est le grand nombre de tables. Dans les 24 résidences visitées, nous comptons en moyenne 6 tables par résidence, autres que les tables de toilette et les tables à cartes. C'est 3 fois plus que chez les charpentiers du faubourg Saint-Roch [21]. Comme pour la période précédente, "il va de soi que le nombre augmente avec la richesse des gens; et plus il y en a, plus les usages sont spécifiques."[22] Les tables les plus riches sont d'acajou, de mahogany ou de bois de rose. Chez le négociant John William Woolsey (i17), la grande table à dîner est d'acajou, "avec 2 feuilles extra", pour l'allonger davantage. Les tables les moins chères sont de cerisier, de merisier et surtout de "bois mou". Le journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5), qui, avec son épouse, habite une seule pièce, rue Saint-Pierre, mange sur une table "avec tiroir", faite de "bois mol".

---

20. B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, p. 217.

21. Jean-Pierre HARDY, op. cit., p.86.

22. M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 47.

Par ailleurs, on remarque que dans la moitié des résidences de Place-Royale on dispose au moins d'un bureau de travail, appelé aussi secrétaire, pupitre ou même "papetier". Chez John William Woolsey (i16) et Joseph Carrier (i24), il s'en trouve même 3. Signalons également -autre signe manifeste de richesse- la présence d'un coffre-fort dans 32% des résidences. Le "shipchandler" John Brown (i18), lui, faute de coffre-fort, garde simplement son argent à la cave, alors que l'horloger Isaac Devlin (i19) loue un coffre-fort à la Banque de Québec [23]. Chez les plus riches, l'argent sonnant et les biens de grande valeur trouvent place dans un coffre-fort. On craint d'être dévalisé. Durant les années 1830, peut-être redoute-t-on précisément la "bande de Chambers", un groupe de brigands qui se terrent à Cap-Rouge, sous la direction de Charles Chambers, un jeune marchand de bois de Saint-Roch, pourtant le frère de Robert Chambers, futur maire de la ville de Québec. Pendant 5 ans, ceux-ci se livrent à une série de vols et de meurtres, tant en ville, dans les banlieues que sur les eaux du fleuve. On n'arrive pas à leur mettre la main au collet. Un bon matin, le riche marchand Henry Atkinson retrouve même son coffre-fort éventré sur l'une des rives de la Saint-Charles [24]. Finalement, en 1837, on arrête Chambers et ses associés: Waterworth, Gagnon, Mathieu, Knox et Norris. Ils sont condamnés à l'exil en Tasmanie. La même année, François-Réal Angers, jeune étudiant en droit et fondateur en 1830 de la première société littéraire à Québec, publie un "best-seller" sur la "bande à Chambers", intitulé *Les révélations du*

---

23. L'horloger Isaac Devlin habite le lot 2211.

24. J. M. LEMOINE, Quebec Past and Present, 1876, p.275.

crime ou Cambray et ses complices. Ce récit, que certains considèrent à tort comme le premier roman canadien-français, demeure, selon l'historien de la littérature David Hayne, "un des ouvrages les plus lisibles et les plus répandus de la première moitié du 19e siècle canadien" [25]. Peut-être s'est-il trouvé dans les bibliothèques familiales de Place-Royale?

Cela dit, il arrive sans doute que les personnages les plus riches de Place-Royale, comme le marchand William Burns (i4), importent d'ailleurs certaines pièces de mobilier. Mais, la plupart du temps, on achète probablement tout son ménage à Québec. On semble même avoir l'embarras du choix. Dans un répertoire d'artisans du meuble au Québec [26], nous en avons recensé plus d'une centaine établis à Québec de 1820 à 1859.

Tableau 11

Les artisans du meuble à Québec de 1820 à 1859

	Meubliers	Chaisiers	Ebénistes
1820-1839	44	5	0
1840-1859	54	4	2

L'histoire du meuble à Québec reste à faire. Nous ne possédons encore que quelques renseignements épars, extraits le plus souvent des journaux

---

25. Aurélien BOIVIN, "François-Réal Angers", dans Dictionnaire biographique du Canada, VIII (1985), p. 19. Voir aussi P.-G. ROY, "La bande de Chambers", dans Cahiers des Dix, 3 (1938), pp. 89-113.

26. P.-L. MARTIN, op. cit., pp. 126-151

d'époque. Ainsi, en 1842, l'un des meubliers du faubourg Saint-Roch, Georges Bigaouette, annonce son commerce de la rue Saint-Vallier. Il dit "informer respectueusement ses amis et le public en general, qu'il a maintenant en main un assortiment tres considerable de meubles, consistant en tables rondes, tables à cartes, sofas, bureaux, chaises, etc., le tout dans des goûts nouveaux". De plus, il promet d'"exécuter avec soin et promptitude, et à bas prix, tous les ordres dont on voudra bien le favoriser" [27]. Va pour Bigaouette. Mais le plus important meublier et "faiseur de chaises" de l'époque est William Drum, un Anglais -a moins qu'il ne soit Irlandais- ne en 1808 et arrivé à Québec durant les années 1820. Dès 1832, avec 4 ouvriers sous ses ordres, il offre au public le meilleur assortiment de meubles, comprenant "tables d'acajou à dîner et à cartes, garde-robes et commodes, sofas et chaises d'acajou, chaises élégantes et à la mode, à sièges de jonc et de bois peints, diverses sortes de chaises berçeuses, etc., etc.". Il peut aussi faire "toutes sortes d'ouvrages tournés et de cannes avec tout le goût qu'on peut désirer" [28]. Au fil du temps, William Drum developpera son commerce de la rue Saint-Paul, au point de devenir le plus grand fabricant de meubles au Canada [29]. Chez Drum, chez Bigaouette ou chez l'un des cent autres artisans meubliers de Quebec, le citadin de Place-Royale trouvera donc toujours le meuble qu'il lui faut.

---

27. Le Fantasque, 12 mai 1842, cité par P.-L. Martin, op.cit., p. 130.

28. Le Canadien, 16 nov. 1832, cité par P.-L. Martin, op. cit., p.127 et 149.

29. P.-L. MARTIN, op. cit., p. 138.

Les Recherches ARCHIS inc.

Par ailleurs, les marchands de Place-Royale semblent commencer à vendre de la peinture durant les années 1830. En 1834, par exemple, le "grocer" Charles Brocklesby (i8) garde en stock de la peinture au plomb de couleur blanche, jaune et verte. En 1839, le marchand Pierre Dasilva (i12) vend de la peinture blanche, verte, noire et rouge. Mais il semble qu'il ne soit pas de mise de peinturer des pièces de mobilier. Lorsqu'on s'y risque, on peinture d'abord des chaises. Dans les 26 inventaires de biens ayant servi à la présente étude, les notaires signalent 26 chaises peinturées, ce qui est bien peu par rapport aux 518 chaises recensées. Vingt-quatre d'entre elles, soit 22 brunes et 2 vertes, apparaissent dans les inventaires couvrant la période de 1839 à 1841. Signalons de plus 2 armoires peinturées, dont l'une en blanc, chez le forgeron-armurier Jean Parant (i10) et le "blacksmith" William Baker (i25). Lorsqu'on traite une pièce de mobilier, peut-être se contente-t-on simplement de la vernir. Depuis le début du 19e siècle, on peut recourir à des vernis translucides qui font ressortir la teinte naturelle du bois [30].

* * * * *

30. Lorraine TREMBLAY, op. cit., p. 12. Le forgeron-armurier Jean Parant habite le lot 2288 et le blacksmith William Baker habite les lots 2279 et 2280.

LA DÉCORATION INTÉRIEURE A PLACE-ROYALE

Les demeures de Place-Royale sont largement décorées. Tout comme pour le mobilier, la richesse remarquée vient sans doute, de manière immédiate, des avoirs des gens. Mais, de façon plus lointaine, elle origine aussi du fait que Place-Royale est un milieu habité depuis longtemps. Invariablement un lieu de vie à la longue histoire est facilement plus "décoré", plus complètement occupé, que celui à l'histoire récente. C'est lentement, souvent à travers la décoration intérieure, que se fait le constat qu'on occupe vraiment la place. A Place-Royale, on y habite maintenant depuis 200 ans; les objets décoratifs sont nombreux. Les plus fréquents sont bien sûr les rideaux, les tapis et les miroirs. Ainsi, durant toute la période, nous trouvons en moyenne plus de 6 paires de rideaux par domicile, 6 tapis et 3 miroirs décoratifs[1].

Tableau 12

Les premiers éléments de décoration à Place-Royale

	Rideaux	Tapis	Miroirs
1820-1839	107•	91•	36
1840-1859	171•	57•	43

1 . Les rideaux sont ici comptabilisés à l'unité. Il s'agit de tous les rideaux inventoriés dans les résidences, à l'exception de ceux qu'on décrit comme étant des rideaux de lit. Dans la catégorie des tapis, nous avons inclus toute la gamme des tapis de plancher, y compris les simples carpettes et les tapis d'escalier. Quand aux miroirs, il s'agit de ceux que nous avons pu distinguer des miroirs de toilette.

A la même époque, du moins durant les années 1820, les charpentiers du faubourg Saint-Roch habitent de petites maisons de bois, aux murs nus. Chez François Lavoix, en 1824, "les murs sont nus et dans la fenêtre, s'il y en a une, aucun rideau qui soit digne de mention pour ajouter un peu de couleur ou encore pour s'isoler des regards indiscrets." [2] A Place- Royale, il en est tout autrement. Voici le pourcentage des résidences où l'on trouve des rideaux, des tapis ou des miroirs:

Tableau 13

Les résidences disposant de rideaux, de tapis et de miroirs

	Rideau	Tapis	Miroir
1820-1839	77%	100%	77%
1840-1859	77%	69%	69%

On décore de rideaux, de tapis et de miroirs achetés chez le marchand général. Pour les rideaux, on a le choix du tissu. A Place-Royale, on trouve de tout. Comme à la période précédente, la variété des tissus offerts aux citadins et aux gens de passage étonne. La révolution industrielle anglaise a d'abord commencé par la fabrication des tissus. Depuis la fin du 18e siècle, l'Angleterre, à l'échelle du monde, est devenue une grande exportatrice de tissus. Au magasin de Pierre Dasilva (i12), rue Notre- Dame, la toile du pays est mise en balance avec une cinquantaine de variétés de "draps". Rien n'y manque. Les rideaux sont au goût de la ménagère ou selon la mode du moment. La plupart des tapis viennent sans doute aussi d'Europe; ce n'est

---

2 . Jean-Pierre HARDY, "Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850", dans Bulletin d'histoire de la culture matérielle, 17 (1983), p. 85.

qu occasionnellement que le notaire souligne qu'ils sont faits à la main Les miroirs, eux, sont si courants que Louisa Ann Call, l'épouse du gouverneur Matthew Aylmer, s'étonne de n'en pas trouver, lorsqu'elle emmenage au château Saint-Louis en 1831 Elle écrit à ces nièces: "Croiriez-vous qu'il n'y avait pas un seul miroir dans aucun des salons, pas le moindre ornement?" [3]

Quand on a vu aux rideaux, aux tapis et aux miroirs, on suspend des cadres, des images et des gravures. Voici leur nombre recensé dans les inventaires de biens

Tableau 14

Ce qu'on affiche à Place-Royale

	Cadres	Images	Gravures
1820-1839	40	37	52
1840-1859	58	44	13+

A Place-Royale, de 1820 à 1860, le cadre a une valeur en soi Les notaires insistent sur la présence des cadres Les artisans mettent de plus en plus de soin et d'élégance à fabriquer ces cadres, qui servent à border un miroir ou à mettre en valeur une huile, une gravure ou une image [4]. Cela dit, on ne trouve pas de cadres, d'images et de gravures partout: les cadres et images dans moins d'une maison sur 2, les gravures, elles, dans moins d'une sur 4 Les gravures valent plus cher que les cadres ou

---

3 . B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, p. 217.

4 . D. R. STEWART, A Guide to Pre-Confederation Furniture of EnglishCanada, 1967, p. 69.

images. Seuls William Burns (i4), Pierre Dasilva (i12), John Wiliam Woolsey (i16 et i17) et Joseph Carrier (i24), les personnages les plus riches de l'époque, possèdent des gravures [5].

Tableau 15

Les domiciles disposant de cadres, d'images et de gravures

à Place-Royale

	Cadre	Image	Gravure
1820-1839	46%	23%	15%
1840-1859	46%	38%	23%

Les notaires sont muets sur le contenu des images et des gravures. On y trouve sans doute un certain nombre de scènes religieuses. Dans une chambre, le marchand Pierre Dasilva (i12) possède 14 "gravures des (saints) et de notre S.J.C. (Seigneur Jésus-Christ)". De plus, beaucoup des gravures, des cadres et des images que l'on retrouve à Place-Royale montrent assurément des paysages et des scènes de la vie quotidienne. Le paysage, impopulaire sous le Régime français, est maintenant à la mode. Pierre Dasilva possède 17 cadres, dont "divers sujets de paysage". Depuis la fin du 18e siècle, en particulier en Angleterre, des artistes font preuve d'une curiosité nouvelle pour la nature et commencent à considérer le paysage comme un sujet en soi [6]. Des officiers anglais, dessinateurs topographes qui suivent l'armée

---

5 . Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111, alors que le marchand Joseph Carrier habite le lot 2128.

6 . MUSÉE DU QUÉBEC, L'art du paysage au Québec (1800-1940), 1978, p.13.

anglaise en Amérique, arrivent à Québec. Souvent installés à la Citadelle, ils produisent les premières gravures montrant la topographie de Québec et du Bas-Canada. On illustre des scènes d'une étonnante variété et d'une grande richesse de coloris. Elles rappellent l'art des paysagistes anglais, épris de réalisme. William Burns (i4) doit sans doute à l'un de ces officiers ses 2 "vues de Québec". Peut-être même à James Pattison Cockburn, déjà âgé de 50 ans, à sa mort. Ce dernier n'a-t-il pas fait cadeau de quelques gravures au nouveau gouverneur Matthew Aylmer en 1831[7] D'autre part, on peut se procurer à Québec même, dans des boutiques spécialisées, un certain nombre de gravures. En 1816, le doreur et sculpteur Pierre Chasseur offre en vente dans la Gazette de Québec des "Estampes Françoises et Angloises" qu'il promet d'encadrer selon le bon vouloir de ses clients[8]

A partir de 1839, certains aiment bien suspendre au mur une carte ou un plan. C'est sans doute là une nouvelle manière de se représenter l'univers et peut-être faut-il y voir une influence grandissante des arpenteurs et des cartographes. Dans un des salons de l'auberge de John Hendry (i13), on aperçoit une carte du Canada. Voici également la "carte du Canada", de Joseph Bouchette, dans la chambre à coucher de John William Woolsey (i17). Dans son salon, le "shipchandler" John Brown (i18) a placé une carte du Canada et un plan des opérations lors de la prise de Québec en 1759; alors que, dans sa salle à dîner, on remarque un plan de la ville de Québec. Le marchand Joseph Carrier (i24), quant à lui, garde une "mappe" dans une chambre

---

7 . B. DUFEBVRE, op. cit., p. 215.

8 . Gazette de Québec, 6 et 13 juin 1816.

Planche 5 Un plan de la ville de Québec daté de 1830, sans doute affiché dans certaines résidences de Place-Royale.
"City of Quebec, 1830"
Archives de la ville de Québec, FC-2073

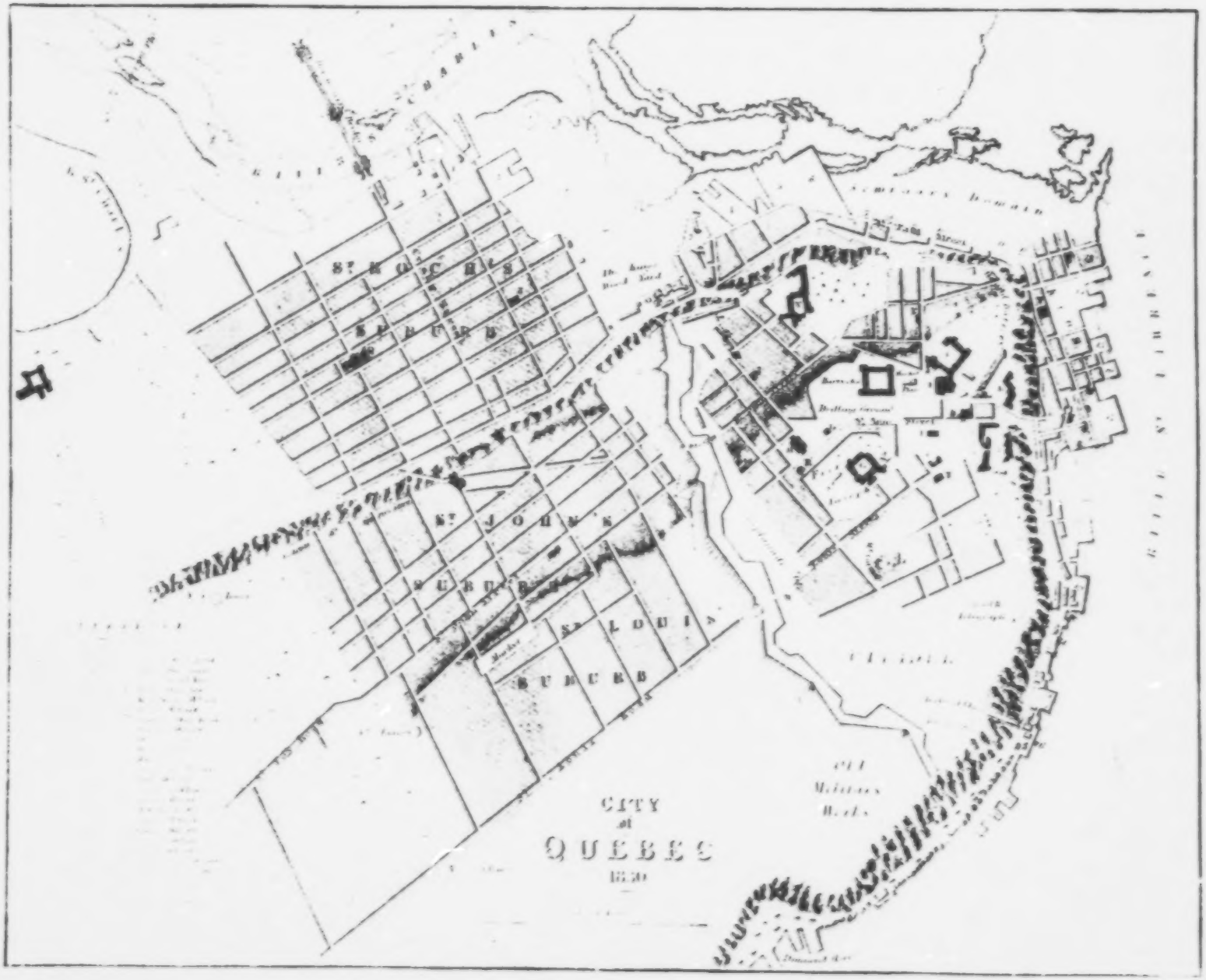
St Roch's
Suburbs
St Louis
Suburbs
St Louis
Suburbs
CITY
of
QUEBEC
1830

Planche 6 Il est de bon ton de suspendre aux murs de sa résidence diverses scènes illustrant des paysages. Depuis la fin du 18e siècle, des artistes font preuve d'une curiosité nouvelle pour la nature et commencent à considérer le paysage comme un sujet en soi. Ici, une huile sur toile du peintre Joseph Légaré intitulée "Cascades de la rivière Saint-Charles à Lorette", vers 1840, un des lieux favoris des touristes qui visitent la région de Québec.
Musée du Québec, A 58 538 P
Photographie musée du Québec

derrière le magasin. Ces "cartes du Canada" signalées par les notaires chez Hendry et Brown et -qui sait- la "mappe" de Joseph Carrier sont peut-être, comme chez John William Woolsey, la carte du Bas-Canada de Joseph Bouchette.

Arpenteur general du Bas-Canada, Bouchette est le premier cartographe canadien a faire imprimer l'une de ses cartes en plusieurs exemplaires en vue de la vente auprès du public en général. Le 18 février 1814, il presente d'abord à la Chambre d'assemblee du Bas-Canada le projet de realiser une carte à grande echelle du Bas-Canada. Comme il lui faudra débourser près de £ 4,000, la chambre, réunie en comite, décide de mettre £ 1,500 à sa disposition. Une souscription publique est aussi lancee au montant eleve de 5 ou 7 guinees, payables au moment de la reception de la carte. Bouchette se met à l'ouvrage et publie sa carte a Londres, chez W. Faden, le 12 août 1815. Elle s'intitule *Topographical Map of the Province of Lower Canada, shewing its Division into Districts, Counties, Seigniories and Townships, with all the Land reserved both for the Crown and the Clergy, &c., &c., Engraved by J. Walker & Son*. "Cette carte mesurant 320 x 138 cm se présente de façons différentes soit en 2 grandes feuilles dont la deuxième contient encartés les plans des villes de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, soit en atlas de dix feuilles." [9] Sous le mode de la souscription, Bouchette vend rapidement près de 400 des 1,000 exemplaires imprimés. C'est un très grand succès et un tirage très élevé pour l'époque. "La majorité des souscripteurs sont anglophones, ce qui illustre bien les liens privilegiés entre

---

9 . John HARE, "Joseph Bouchette (1774-1841): arpenteur, cartographe et géographe", dans Joseph BOUCHETTE. Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les Etats Unis de l'Amérique, 1978, p. 13.

Bouchette et cette communauté." [10] Mais Bouchette ne fait pas fortune avec sa carte du Bas-Canada. N'ayant touché que 500 des £ 1,500, il revient régulièrement devant l'Assemblée -en 1818, 1819, 1821, 1822 et 1823- sans succès. Chaque fois qu'on s'apprête à approuver le versement du complément, la Chambre ajourne ses travaux sans prendre de décision. Quoi qu'il en soit, il nous semble probable que les cartes du Canada retrouvées dans les résidences de Place-Royale soient toutes de Joseph Bouchette.

D'ailleurs, en septembre 1850, l'Américain Henry David Thoreau aperçoit dans une taverne de la basse-ville une carte du Canada. Son très grand format laisse croire qu'il s'agit là encore de la carte de Joseph Bouchette. Thoreau est fasciné à un point tel qu'il y revient quelques jours plus tard avant de partir pour Montréal.

> Après avoir visité le musée, écrit-il, et jeté un dernier regard aux murs, je me hâtai de rejoindre le Lord Sydenham qui, à cinq heures, devait partir pour Montréal. J'avais déjà pris un siège sur le pont, mais me rendant compte que j'avais encore plus d'une heure à disposer, et me souvenant de cette large carte du Canada que j'avais vue dans la taverne du restaurateur alors que je cherchais du pudding, et comprenant que je ne pourrais peut-être jamais en voir une semblable en dehors du pays, je retournai aussitôt. Je demandai la permission de regarder la carte, avançai la table d'acajou, y étendit mon mouchoir, y montai et copiai tout ce que je voulais avant que la serveuse n'entre et ne me dise, alors que j'étais debout sur la table: "Des messieurs ont besoin de la salle, monsieur!". Je battis en retraite sans

---

10 . C. BOUDREAU et P. LÉPINE, "Joseph Bouchette", dans Dictionnaire biographique du Canada, VII, à paraître en 1988.

> me casser le cou ou celui d'une seule bouteille, très reconnaissant et prêt à payer toutes les denrées que j'avais obtenues. [11]

Parmi les autres éléments décoratifs d'une résidence, on remarque parfois un portrait. Par souci d'ostentation et sans doute aussi parce qu'ils éprouvent le besoin de perpétuer ainsi le souvenir d'eux-mêmes, les bourgeois de Place-Royale n'hésitent pas à payer le gros prix pour faire peindre leur portrait et parfois celui des membres de leur famille. Le portrait n'est pas nouveau; on le pratiquait sous le Régime français. Mais on peignait la plupart du temps les figures d'ecclésiastiques et de religieuses. Durant la première moitié du 19e siècle, les citadins les plus riches font faire leur portrait. C'est l'âge d'or du portrait. La majorité des tableaux à sujet profane du Canada français de cette époque sont des portraits de bourgeois québécois[12]. Un peintre d'origine allemande, William Berczy (1744-1813), un autre d'origine italienne, Gerome Fassio (1789-1851), et des peintres de Québec, comme Antoine Plamondon (1804-1895), Théophile Hamel (1817-1870) et Joseph Légaré (1795-1855), font souvent carrière de portraitistes. En 1841, à la mort de son épouse (i16), le négociant John William Woolsey est fier des 3 "family paintings and portraits" se trouvant dans son grand salon ("drawing room"). Si le notaire refuse d'en indiquer la valeur, c'est qu'on les considère peut-être sans prix. L'un de ces tableaux, le portrait de famille, est le chef-d'oeuvre indiscutable de William Berczy. Peint en 1809,

---

11 . H. D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, p. 136. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

12 . MUSÉE DU QUÉBEC, Peinture traditionnelle du Québec, 1967, p. 8.

on le décrit aujourd'hui comme "une des rares peintures canadiennes exceptionnelles de la première moitié du 19e siècle" [13]. Il rappelle le tableau de genre anglais caractéristique de cette époque [14]. Le marchand Pierre Pelletier, lui, à la mort de son épouse (i1) en 1820, ne peut prétendre encore avoir son portrait. Mais cela ne saurait tarder. Le peintre Théophile Plamondon, à son retour d'Europe à l'automne de 1830, commence à peindre des portraits. Cinq ans plus tard, il est l'artiste le plus en demande de tout le Bas-Canada [15]. Qu'ils fussent membres du clergé, seigneurs, hommes politiques, commerçants ou membres de professions libérales, ses clients appréciaient tout autant la grande ressemblance des portraits de Plamondon que leur facture classique [16]. "Il produit une oeuvre d'une agréable harmonie de couleur et de composition et d'un fini qui donne l'impression de l'émail." [17] Parmi ses tableaux, ceux qu'il peint des membres de la famille Pelletier, y compris de Pierre lui-même, sont parmi ses meilleurs [18]. Par ailleurs, dans son salon, le riche marchand William Burns (i4) affiche un portrait de lui-même avec cadre doré. Mais le notaire Errol Boyd Lindsay n'a pas retenu son auteur; peut-être peut-il s'agir de Jerczy? Parmi les autres personnages étroitement reliés à la vie de Place-Royale à

---

13 . R. J. STAGG, "William Berczy", dans Dictionnaire biographique du Canada, V 1983, p. 79.

14 . MINISTERE CANADIEN DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION, Les arts au Canada, 1958, p. 32.

15 . J. R. PORTER, "Antoine Plamondon", dans Dictionnaire biographique du Canada, XII, à paraître en 1989.

16 . Loc. cit.

17 . MINISTERE CANADIEN DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION, op. cit., p. 19.

18 . Loc. cit. Le marchand Pierre Pelletier habite le lot 2127.

Planche 7 Le portrait de famille de John William Woolsey (i17), considéré comme le chef-d'oeuvre indiscutable du peintre William Berczy On le décrit aujourd'hui comme une des rares peintures canadiennes exceptionnelles de la première moitié du 19e siècle (1309) Il rappelle le tableau de genre anglais caractéristique de cette époque
W BERCZY The Woolsey Family
Musée des beaux-arts du Canada, (°5375) Don du commandant Edgar C.Woolsey, Ottawa, 1952

Planche 8 Le portrait du marchand Pierre Pelletier (i1), une huile d'Antoine Plamondon (s.d). Musée du Québec A 54 44 P. Photographie musée du Québec.

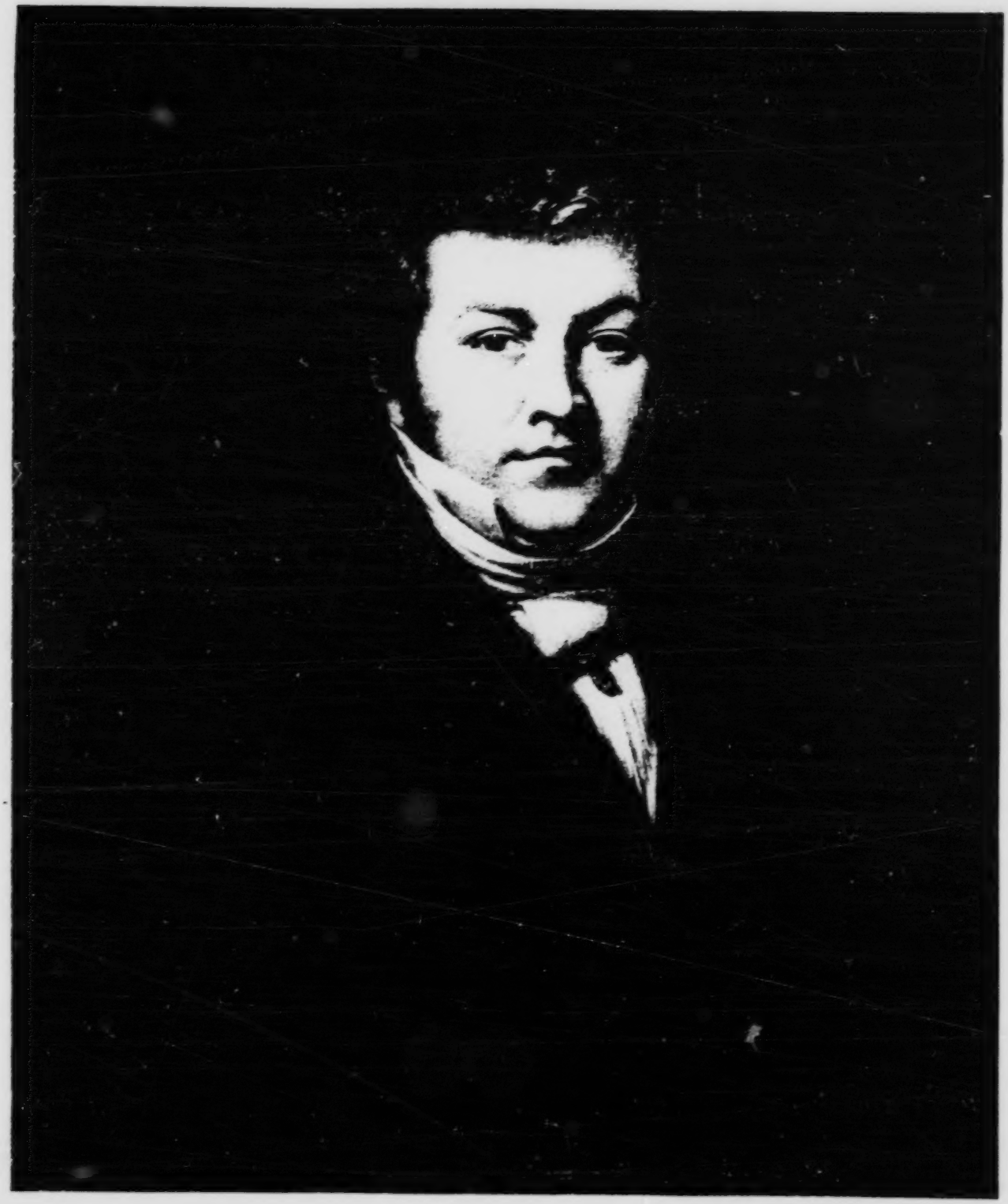

cette époque , l'imprimeur John Neilson a un portrait de lui-même, de même que le medecin Joseph Morrin. Il est de bon ton d'offrir sa propre image au regard d'autrui

On décore aussi les résidences d'un certain nombre d'instruments de mesure du temps.

Tableau 16

La mesure du temps à Place-Royale

	horloge	Pendule	8-dayclock	Americanclock	Montre
1820-1839	4	3	4	0	8
1840-1859	4	3	2	2	6

A Place-Royale, 88% des domiciles possèdent au moins un de ces instruments de mesure du temps. Le temps démarre en force. Seuls Marcellin Dominique Beckean (i5), journalier, Thomas Walker (i22), "grocer", et William Baker (i25), forgeron, n'en détiennent aucun [19]. Comme ces instruments n'ont pas été comptabilisés pour la période précédente, il est impossible d'établir des comparaisons entre les 2 époques. Toutefois, il est permis de penser qu'il devait s'en trouver beaucoup moins de 1760 à 1819. Le 19e siècle est le siècle de la révolution du temps. L'horloge, produite en série, donc disponible au plus grand nombre, est la première "machine" de la technologie moderne et l'horlogerie joue un rôle déterminant dans l'amorce d'un grand basculement culturel, technologique et financier.

---

19 . William Baker habite les lots 2279 et 2280.

> Le changement de l'organisation économique, écrit Jacques Attali, prend sa source justement dans la mutation de la mesure du temps et de ses instruments: si le pouvoir passe à ceux qui peuvent imposer un horaire de travail à d'autres et la rémunération de ce travail au temps, c'est très largement parce que la mesure du temps a peu à peu permis la production en série d'objets par du travail salarié à durée contrôlable.[20]

Dans la bourgeoisie industrielle, la possession d'un des instruments à mesurer le temps est l'emblème du pouvoir social et du contrôle du temps. Pour les classes moyenne et ouvrière, elle symbolise l'accès à la société marchande. En ce sens, la diffusion des pendules et des montres au 19e siècle constitue l'une des mesures les plus exactes du développement de la société marchande. "Cet objet, qu'on ne peut obtenir que contre de l'argent et qu'on ne peut vouloir que par rapport au système de valeurs de la société industrielle, envahit peu à peu chaque lieu de travail et de vie."[21]

En 1820, dans les campagnes québécoises, on considère encore ces instruments de mesure du temps comme des objets de luxe ou de fantaisie. Mais à Place-Royale, un quartier urbain vieux de plus de 200 ans, on se soucie maintenant davantage de savoir l'heure. Les patrons comme les travailleurs commencent et terminent leur journée de travail à heure fixe. D'ailleurs, les histoires du travail montrent que, durant le premier tiers du siècle, les ouvriers apprennent de leurs maîtres

---

20 . J. ATTALI, Histoires du temps, 1982, p. 197.

21 . Ibid., p. 10.

l'importance du temps. Plus tard seulement, se regrouperont-ils en comités, avant de faire grève, pour le raccourcissement du temps quotidien de travail. C'est dire l'importance du temps à cette époque. Les navires à vapeur, eux, plus puissants et moins sujets aux aléas des vents et des courants, respectent désormais un horaire régulier. Sans compter qu'à partir de 1853, quand le Grand Tronc relie Lévis à Montréal, il part et revient à heure fixe. La notion de rendement commence à compter. Benjamin Franklin n'avait-il pas écrit à la fin du 18e siècle:

> Souviens-toi que le temps c'est de l'argent. Celui qui peut gagner par son travail dix shillings par jour et qui se promène une demi-journée et se repose dans sa chambre, même s'il dépense seulement dix pences pour des plaisirs, ne doit pas compter uniquement ceux-ci; en plus, il aura dépensé, ou plutôt il aura jeté cinq shillings. [22]

Au 19e siècle, on se voit donc imposer petit à petit le respect fidèle de l'horaire, la royauté du temps, ce bourreau implacable. Pour bien vivre à Place-Royale, l'heure est aux pendules, aux horloges et aux montres de poche.

Dans un répertoire des fabricants, réparateurs et vendeurs d'horloges, de pendules et de montres à Québec, nous avons recensé 84 horlogers pour la période de 1820 à 1859 [23]. Dix-sept d'entre eux ont pignon sur rue, à un moment où à un autre de leur carrière, à Place-Royale, soit William Burgess, Thomas et George Cathro, David Couture, David Denny, Isaac Devlin, P. Devlin, Laurence Gauthier, Edward B. Harris, Edwin Hull, John Martyn, père et fils, Samuel McLaughlin, Robert Neil, Thomas O'Donohoe, William Smith et L.T. Solomon. Neuf habitent rue Notre-Dame, un, rue

---

22 . Ibid., p. 198.

23 . G. Edmond BURROWS, Canadian Clocks and Clockmakers, 1973, pp.175-179.

Champlain et 6, rue Saint-Pierre. La rue Notre-Dame est la préférée des horlogers; en tout temps, on y en trouvera au moins un. Ces derniers prendront goût à la rue Saint-Pierre après 1845, sans pour autant délaisser la rue Notre-Dame. Il est intéressant de noter que les horlogers semblent se succéder dans un même local, lorsqu'ils ne se font pas franchement concurrence. Quoi qu'il en soit, compte tenu de la révolution que connaît le temps à l'époque, le métier d'horloger est sans doute très valorisé. Ceux-ci transigent généralement avec les gens de milieux aisés et arrivent sans doute à se faire payer facilement. Dans le cas contraire, le débiteur peut offrir sa montre en gage pour garantir le paiement d'une dette. L'horloger arrivera aisément à trouver un nouvel acheteur pour la montre usagée, si le débiteur tarde à acquitter sa dette.

Pour une montre à réparer, une horloge à regarder de plus près, on peut s'adresser à Isaac Devlin (i19), l'horloger-bijoutier de la rue Notre-Dame, coin côte de la Montagne [24]. Le mobilier est démuni; seul un baudet accueille celui qui s'y amène. Mais Devlin est fiable; les effets les plus précieux de ses clients sont gardés dans un coffre-fort à la Banque de Québec. Célibataire, il lui arrive même de dormir dans sa boutique; ne remarque-t-on pas sous la courtepointe du baudet 2 couvertures et un lit de plume. Devlin est l'homme de la précision. Il travaille l'infiniment petit, partageant son temps entre la vente et la réparation des montres, des horloges et des pendules. On trouve chez lui des clefs, des chaînes et des verres de montre, des ressorts, des poids, des balanciers et des rouages de toutes sortes.

---

24 . Isaac Devlin habite le lot 2211.

Devlin est aussi bijoutier-joaillier. Il possède un grand nombre de bagues en or, en argent et en ivoire, des broches, des boutons-pression, des boucles d'oreilles, des perles, des colliers et des épingles. Les broches "communes" vendues par Devlin sont peut-être en schiste noir, prélevé à même la falaise. En 1829, un voyageur signale qu'on fabrique à Place-Royale des broches et des épinglettes de schiste, trouvé dans le cap Diamant [25]. Par ailleurs, cet horloger vend également des croix d'or ou communes, des ustensiles de cuisine, des ciseaux, des plumes à écrire, des dés à coudre, des peignes, des livres de poche, des rasoirs, des besicles et des lunettes d'approche. Le musicien pourra y acheter des cordes de violon, une guimbarde, un accordéon français ou allemand et un concertina, petit instrument à anche et à soufflet voisin de l'accordéon. Des livres de musique accompagnent ces instruments. L'enfant, lui, se laissera tenter par les clochettes ou l'un des nombreux jouets musicaux à ressort, dont un petit manège. Ces jouets sont nouveaux. Peut-être que seuls les enfants de riches peuvent rêver de les recevoir en cadeaux au Jour de l'An. En Europe, on les produit seulement depuis la fin du 18e siècle, soit depuis qu'on peut mécaniser le travail de laminage, d'estampage, de perçage, d'emboutissage et de découpage [26].

L'horloger Isaac Devlin semble travailler avec un apprenti du nom d'Alexander Macpherson. A sa mort en juin 1846, il lui lèguerait sa boutique. Si l'on examine les

---

25 . J. MacTAGGART, Three Years in Canada..., London, H. Colburn, 1829, vol.1, p. 39.

26 . Histoire générale des techniques, tome II, Les premières étapes du machinisme, 1965, p.267.

comptes de la succession de juillet à novembre 1846, voici comment s'occupe le successeur de Devlin:

Tableau 17

Les ventes ou les réparations à la boutique de Devlin

Juillet - novembre 1846

	Montres	Horloges	Bijoux	Inst. de musique	Autres
Nombre	25	23	3	3	3
Pourcentage	43.8%	40.3%	5.2%	5.2%	5.2%

A Place-Royale, on est fier de son horloge, de sa pendule ou de sa montre. C'est là le signe d'un achèvement, réel ou fictif. Patrick Milligan (i2), ce "messenger" de la Quebec Bank -pourtant le plus pauvre de nos personnages- ne prend-il pas plaisir à exhiber, d'une manière ou d'une autre, sa montre en or, lorsqu'il sert ses clients? De tous ses biens, c'est celui qui vaut le plus cher: £ 3. Et lorsqu'il côtoie John William Woolsey (i17), le président fondateur de la banque, c'est ce qui les rend égaux. A Place-Royale, on n'hésite pas à payer un prix élevé pour se procurer une montre. Les montres, fabriquées à l'unité, en Europe ou au Etats-Unis, se vendent cher. Celles à bon marché ne commencent à s'acheter que durant les années 1850. Les premiers à tenter d'en produire sont 3 horlogers américains, Howard, Dennison et Davis. En 1854, ils créent la Warren Manufacturing Co. et la Boston Watch Co., et implantent une usine à Waltham, dans le Massachussetts, qui fabrique presqu'aussitôt 300 montres par semaine [27]. Il n'en fallait pas plus.

---

27 . J. ATTALI, op. cit., p. 243.

L'horloge à poids, elle, l'horloge "grand-père", de grandes dimensions, achève son règne. Champlain, le premier, en avait apporté une avec lui [28]. Si elle est aussi haute, c'est pour permettre une course appréciable du poids, qui va et qui vient. Mais l'horloge à ressorts, la "pendule", moins encombrante et moins chère, va bientôt la supplanter. Un Américain, Eli Terry, a mis au point des ressorts en laiton et commence à fabriquer la pendule en série.

> Pour cela, il imagina non seulement la fabrique pour les construire mais le réseau de vente et de distribution pour les vendre. Il bouleversa donc complètement les habitudes de l'horlogerie qui voulaient que l'horloge soit d'abord commandée, après quoi elle était montée à la main et livrée au client. Terry les fabriquait d'abord, ramassait les ordres et les vendait ensuite, étape importante dans le développement du commerce américain.[29]

> L'accueil enthousiaste de l'horloge de console auprès du public sonne le glas de l'horloge de parquet. Deux petites villes du Connecticut, Bristol et Waterbury, deviennent les principaux centres de fabrication aux Etats-Unis. En 1819, la moitié des habitants de Bristol travaillent pour l'horlogerie. En 1821, on y construit des horloges à console à bas prix en utilisant le laiton pour fabriquer le mouvement. Vers 1840, Bristol prendra même le pas sur l'industrie allemande de la Forêt noire, constituant ainsi le plus grand centre producteur du monde. [30]

---

28 . Nicole GENET, Luce VERMETTE et Louise DECARIE-AUDET, Les objets familiers de nos ancêtres, 1974, p. 140.

29 . C. JAGGER, Histoire illustrée des montres & horloges, 1977, p. 226.

30 . J. ATTALI, op. cit., p. 190.

A Québec, les horlogers font habituellement venir les mécanismes des Etats-Unis ou de l'Europe et les montent ici sur place dans un boîtier de bois. Le bon horloger fait d'abord des travaux de montage ou de réparation. Les horloges ou pendules américaines proviennent presque toutes du Connecticut. Les "8-day clocks" sont sans doute à ressorts, pouvant se remonter pour 8 jours. Les mécanismes sont de fer, de laiton ou de cuivre: ceux de cuivre valent le plus cher, car ils demandent le travail d'un orfèvre. Au Bas-Canada, de 1820 à 1860, certains artisans, comme C.S.A. Bellerose, de Trois-Rivières, Joseph Balleray, de Longueuil, C.J. Ardouin, de Québec, et les 5 frères Twiss, originaires du Connecticut, fabriquent bien des horloges à poids de grandes dimensions [31]; mais ils sont les derniers de cette génération. Quoi qu'il en soit, l'une de ces horloges s'est peut-être retrouvée un jour à Place-Royale.

Par ailleurs, dans près de 40% des résidences -et pas nécessairement chez les plus riches- on remarque des "garnitures de cheminée". Ce sont de menus objets de porcelaine, disposés çà et là, sur le manteau de la cheminée, sur une corniche ou sur une petite table de fantaisie. D'ailleurs la collection archéologique de Place-Royale en fait foi. On y retrouve quelques figurines en porcelaine, notamment une de Napoléon et une autre de Parian ware, représentant un gros personnage en train de s'habiller, probablement sous le mode satirique. La présence de porcelaine de type Parian ware à Place-Royale n'étonne guère à l'époque. S'apparentant au marbre, elle est la plus populaire de toutes les porcelaines ornementales vendues au

---

31 . Yves BERGERON, "Les horlogers Twiss", dans Bilou, (sept. 1986), pp. 23s. M. LESSARD et H. MARQUIS, Encyclopédie des antiquités québécoises: trois siècles de production artisanale, 1971, pp.262s.

Canada et se retrouvera bientôt dans tous les salons victoriens [32]. Ces garnitures de cheminée proviennent sans doute d'Europe. Joseph-Charles Taché signale qu'à l'exposition universelle de Paris de 1855 on trouve des quantités innombrables de ces "petits riens, qu'on aime etaler sur le manteau de sa cheminée ou sur la table d'un salon". "Ici, dit-il, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Baviere, la Saxe, le Wurtemberg sont les pays qui se distinguaient le plus." [33]

Deux des 26 personnages de Place-Royale ont un buste décoratif. Celui de l'aubergiste John Hendry (i13) est placé bien en évidence dans le salon, en entrant, pas très loin de la carte du Canada. Celui du "grocer" Thomas Walker (i22), représentant "Shakespear", se trouve dans une chambre, qui lui tient lieu de salon au troisième étage d'une maison, rue Saint-Pierre. Walker a la main verte: le jour de l'inventaire, le 28 avril 1849, Shakespeare est entouré de 28 "flower pots with flower", sans compter 6 pots vides. Mais Walker n'est pas le seul à aimer les fleurs à Place-Royale; Julie Lemoine (i16) dispose de 10 pots de fleur et les Carrier (i24) de 17. Le marchand Joseph Leblond (i9) garde dans son salon une "fleur artificielle", alors que le marchand Fabien Bois (i26) vend des "vases à fleurs". Pour les arroser, rien de mieux que les arrosoirs de fer-blanc vendus chez Pierre Parant (i11), le maître-armurier et ferblantier de la rue Sous-le-Fort. Tout en haut du cap, au château Saint-Louis, le 24 février 1831, Lady Aylmer a des bouquets de roses, de mignonnettes

---

32 . E. COLLARD, cité dans annexe 2.1, p.170

33 . J-C. TACHÉ, Le Canada et l'exposition universelle de 1855, 1856, p. 357.

et d'oeillets sur sa table [34]; à un pareil temps de l'année, c'est là le signe qu'on arrive à les cultiver avec beaucoup de succès dans les serres du château. D'autre part, la présence de soucoupes et de pots à plante en terre cuite grossière est bien attestée dans la collection archéologique de Place-Royale, ce qui vient confirmer qu'on aime les fleurs et qu'on se soucie d'en cultiver.

Il est intéressant de noter dans une chambre à coucher chez le marchand Joseph Carrier (i24) "un lot de tapisserie à châssis". Cette toute première mention datée de 1832 permet d'attester l'arrivée de la tapisserie comme élément décoratif à Place-Royale. Cela confirme d'ailleurs l'étude de Felicity L. Leung sur les papiers peints de Place-Royale contenus dans la collection archéologique [35]. Selon Leung, les plus vieux papiers peints trouvés à Place-Royale seraient légèrement antérieurs à 1860. Il s'agit de papiers fabriqués à base de chiffons ou de guenilles, plus rigides et aux couleurs moins prononcées que les papiers produits par la suite à base de pâte de bois. Durant les années 1850, la France est le pays par excellence pour la fabrication du papier peint [36]. L'état de la documentation ne permet pas cependant de dire si les papiers peints de Place-Royale proviennent d'Europe ou du Bas-Canada. En 1851, on compte 6 petites fabriques de papier au Bas-Canada: 2 à Sherbrooke, 2 à Portneuf, une à Montréal et une autre à Beauharnois. "Elles consomment des chiffons, de la paille, du spart d'Espagne ou d'Algérie, de la spartine de Michaud, dite

---

34 . Lady AYLMER, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, p. 293.

35 . F. LEUNG, Report on Wallpaper in Eight Boxes and Three Packages from Place Royale, 1986. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié.

36 . J.-C. TACHÉ, op. cit., pp. 356s.

communement herbe à lien, qui pousse à l'état naturel dans la région du lac Saint-Pierre." [37] Mais on ne sait si ces fabriques bas-canadiennes fabriquent alors du papier peint.

Cela dit, les residents de Place-Royale ne s'entourent pas tous de nombreux objets décoratifs. Patrick Milligan (i2), ce "messenger" de la Quebec Bank, qui habite tantôt au Neptune Inn, tantôt dans une chambre de la maison de pension de la veuve Paquet, rue Sault-au-Matelot, possède seulement un tapis. C'est le plus pauvre de nos personnages. Miroir, rideau, cadre, rien ne lui appartient. Il a son lit, son matelas, sa brosse, son rasoir et son savonnier. Ses économies vont pour soigner sa toilette. Employé à la Quebec Bank, il travaille assurément avec le public. Ne dispose-t-il pas d'une montre et de boutons de manchettes en or, de 6 cravates, d'une dizaine de vestons et d'autant de chemises?

* * * * *

37 . Jean HAMELIN et Yves ROBY, Histoire économique du Québec, 1851-1896, 1971, pp. 265s.

LES OUTILS A PLACE-ROYALE

L'outil le plus commun trouvé dans les demeures visitées est la scie, l'égoine. Quand besoin est, on l'utilise pour quelques petits travaux de menuiserie. La hache, elle, sert surtout à fendre les bûches de bois en quartiers. Pour déneiger le devant de la maison et accumuler la neige au centre de la rue - c'est un règlement municipal- on prend la pelle, le plus souvent de bois. La balance est l'outil idéal pour ceux qui exécutent des tâches de précision. William Burns (i4) et John William Woolsey (i16 et i17) y pèsent l'or et l'argent, à l'occasion de transactions [1]. John Hendry (i13), ce fabricant de dragées soucieux de respecter ses recettes, y pèse sans doute ses ingrédients. Dans son atelier, le tonnelier John Chillas (i3) dispose bien d'une balance de cuivre, mais il déclare qu'elle appartient à la succession de feu John Salmon, sans doute un ami ou un débiteur. Quant au marteau, l'outil le plus populaire au cours de la période de 1760 à 1820 [2], on ne le retrouve plus que dans 2 demeures. Cela étonne d'ailleurs, le marteau étant normalement l'outil d'usage le plus courant. Sans doute que les notaires le trouvent si commun qu'ils refusent de le priser.

---

1. Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111.

2. M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale, 1760-1820, 1985, p.44.

Tableau 18

Les résidences disposant d'outils à Place-Royale

	Hache	Pelle	Marteau	Scie	Balance
1820-1839	38%	38%	8%	54%	23%
1840-1859	23%	23%	8%	23%	23%

A Place-Royale, les artisans ont un jeu d'outils original, propre au métier qu'ils exercent. Pour les métiers du fer, on y voit le marteau, les tenailles, les coins, les limes, etc. Le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20),lui, fait d'abord ses calculs et dessine ses voiles sur une grande table. Ses 2 plumes d'oie, son encrier, ses plans et devis placés dans des casiers de rangement, sa règle, son papier à dessin et ses caractères d'impression sont à la portée de la main. Par la suite, tout le talent d'un fabricant de voiles réside dans la manière d'agencer et de coudre les diverses longueurs de tissu, de façon que la voile déployée au vent forme un ventre[3].

Mais, en général, on ne retrouve pas beaucoup d'outils dans les résidences privées de Place-Royale, en particulier durant la période de 1840 à 1859. Pour les besognes particulières, on fait maintenant appel à des ouvriers spécialisés, des gens de métier ou des journaliers. Dans les 73 inventaires de biens, pour la période de 1820 à 1859, conservés au Centre de documentation de Place-Royale du ministère des Affaires culturelles, nous avons identifié 3

---

3 . Edwin TUNIS. Colonial craftsmen and the beginnings of American industry, 1965, p. 115.

forgerons, 2 tonneliers, un menuisier, un charpentier, un cordonnier et un horloger. Certains d'entre eux ne font que résider à Place-Royale; d'autres n'y tiennent que boutique. Dans le quartier même ou dans les faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean, il est maintenant facile de se trouver un ouvrier pour la moindre réparation, à la condition d'en payer le prix. Le journalier Marcellin-Dominique Beckean (15), lui, qui habite rue Saint-Pierre, a sa hache, sa scie et son chevalet. Comme d'autres à Québec, sans doute va-t-il par les portes, son chevalet sur l'épaule, s'offrir pour fendre du bois.

* * * * *

L'ALIMENTATION A PLACE-ROYALE

Les denrées

D'entrée de jeu, signalons qu'il n'est guère facile de rédiger un solide chapitre sur l'alimentation à Place-Royale de 1820 à 1859 à partir d'un certain nombre d'inventaires de biens, parce que, là où il y a décès, les denrées périssables sont habituellement absentes. Cela se comprend: l'inventaire après décès survenant quelques semaines, sinon quelques mois, après la mort du personnage en cause, les survivants ont déjà disposé de ces aliments. D'autre part, l'histoire de l'alimentation est un domaine de recherche qui commence à peine à intéresser les chercheurs; aussi les études sur ce sujet n'abondent pas. Tout de même, tentons de brosser un tableau, si partiel soit-il, de l'alimentation à Place-Royale.

Tout d'abord, l'eau potable provient sans doute du baril de bois disposé sous la gouttière de la maison. A moins qu'on l'achète du porteur d'eau qui passe par les rues. Car les rives du fleuve sont de moins en moins accessibles aux particuliers qui avaient coutume, il n'y a pas si longtemps encore, d'aller y puiser l'eau de tous les jours. Les quais, les entrepôts, les marchandises empilées, les clôtures mises en place empêchent

dorénavant le simple quidam d'aller chercher sa provision d'eau [1]. D'ailleurs a-t-on intérêt à prendre son eau potable dans le fleuve? On y jette les ordures, les déchets de table et même les restes provenant de la boucherie des animaux. Régulièrement, à Place-Royale comme ailleurs, la typhoïde surgit, sans qu'on soit capable d'en expliquer les causes. On remarque qu'elle se trouve à l'état endémique partout en Occident et qu'elle atteint surtout les grands centres de population, entre juillet et novembre. A Québec, comme ailleurs dans le Bas-Canada, on l'appelle "les grandes fièvres", car elle se caractérise d'abord par de fortes fièvres, se prolongeant pendant 21 jours. Les personnes les plus gravement atteintes sont victimes de lésions intestinales et meurent après quelques jours. Tard au 19e siècle, les médecins anglais, les premiers, auraient apporté l'explication pertinente de la maladie. Selon eux, toute fièvre typhoïde proviendrait d'abord d'une eau potable devenue impure et contaminée [2]. Dans plusieurs pays, on contestera cette affirmation pendant un temps, l'estimant trop simpliste pour expliquer phénomène aussi meurtrier. Mais, bientôt, il faudra se rendre à l'évidence: là où l'eau est pure, on ne meurt pas de typhoïde. Dès lors, le plus souvent au début du 20e siècle, les villes occidentales se résoudront à filtrer et à "chlorer" l'eau des aqueducs.

Cela dit, l'eau polluée, à Place-Royale comme dans les autres quartiers de Québec, est assurément responsable au fil du temps d'un certain nombre d'épidémies, qui devaient entraîner la mort d'individus. Et c'est sûrement par souci d'hygiène, parce qu'il avait remarqué des impuretés dans l'eau, que l'aubergiste John Hendry (i13) se

---

1. M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale, 1760-1820, 1985, p. 59.

2. Louis FIGUIER, L'année scientifique et industrielle, 1883, pp. 360s.

procure un filtre à eau ("water filterer") durant les années 1830. Mais sans doute que ce filtre tenait plus du sas ou du tamis et qu'il était bien incapable d'arrêter ce que le savant français Louis Pasteur appellera plus tard, au cours du siècle, une bactérie.

Le lait, lui, provient des habitants des campagnes environnantes. Mais 5 des 24 résidents sélectionnés possèdent une vache laitière qu'ils gardent dans une étable, soit le "cooper" John Chillas (i3), le "shipchandler" John Brown (i18) et les marchands William Burns (i4), Pierre Dasilva (i12) et Joseph Carrier (i24) [3]. Burns en a même 2 et 600 bottes de foin pour les nourrir. Manifestement, dans ces 5 familles, on se soucie de pouvoir disposer de lait frais. Et ce ne sont pas toutes des familles nombreuses: Burns est célibataire. D'ailleurs, depuis la fin du 18e siècle, le lait est de plus en plus considéré comme un aliment essentiel, qui permet en particulier aux enfants de mieux résister à certaines maladies. Il est nécessaire, croit-on aussi, que les citadins, qui ont pu croire qu'ils pouvaient se passer du lait, en boivent davantage, de même que les nombreux émigrants qui voyagent en mer et les marins [4]. A Place-Royale, à notre période, la pratique de garder chez soi une vache laitière, surtout antérieure aux années 1840, apparaît comme un signe de richesse. Par la suite, il semble que la ville ne sera plus le lieu pour garder chez soi une vache. Après 1842, seul le marchand Joseph Carrier, en 1852, en garde une, qu'il nourrit de foin, d'avoine et de gaudriole.

---

3. Le marchand William Burns habite les lots 2109 et 2111, alors que le marchand Joseph Carrier habite le lot 2128.

4. A. W. BITTING, Appertizing, or the art of canning: its history and development, 1937, p.730.

On boit le lait frais nature, mais il semble qu'on aime aussi le mélanger au rhum. En 1818, le journaliste irlandais Edward Allen Talbot est invité dans une maison de l'île d'Orléans. "Nous y trouvâmes, dit-il, une boisson délicieuse qui avait été préparée pour nous et composée avec des esprits de la Jamaique, du lait frais et du sucre d'érable. Nous primes avec le plus grand plaisir notre part d'un régal si peu attendu." [5] Le jeune officier anglais Frederic Tolfrey avale "un cruchon de lait frais, sucré et aromatisé d'un peu de rhum et de muscade", avant de partir pour une excursion de pêche. "C'est tout un breuvage que ce lait de rhum savamment dosé, pris au lever." [6]

L'usage du thé est généralisé, puisqu'on le retrouve chez 20 de nos 24 résidents sélectionnés. D'ailleurs, dès 1820, le voyageur Joseph Sansom constate que les Français d'Amérique ont maintenant appris à aimer le thé [7]. Dans les inventaires de biens, lorsqu'on qualifie le thé, on parle de thé "noir", "vert", "Twanky", "Gunpowder" et "Kyson". Le voyageur John Lambert dit qu'on boit surtout du thé vert importé des Etats-Unis [8]. Par ailleurs, la popularité du café est presqu'aussi grande que celle du thé, puisque 16 de nos 24 résidents sélectionnés, tout autant francophones qu'anglophones, semblent en consommer. Pourtant Lambert affirme que les Francophones principalement boivent du café, importé d'Angleterre et de ses colonies, et du chocolat

---

5. E. A. TALBOT, Cinq années de séjour au Canada, 1, 1825, p. 15.

6. Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada,Montréal, Boréal Express, 1979, p. 57. Traduction et présentation de P.L. MARTIN.

7. Joseph SANSOM, Travels in Lower Canada with the Author's Recollection of the Soil Aspects; the Morals, Facts and Religion Institutions of that Country, London, 1820, p. 35.

8. J. LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, p. 101.

importé des Etats-Unis [9]. L'habitude de boire du café remonte bien sûr au Régime français. Lambert a sans doute raison pour l'ensemble du Bas-Canada. Mais Place-Royale étant un milieu ouvert aux diverses coutumes, il est normal que le café soit tout autant consommé par les Francophones que les Anglophones. D'autre part, le chocolat semble nettement moins répandu que le café. Il n'apparaît dans aucune résidence. Il est vrai cependant que le "grocer" Charles Brocklesby (i8) et les marchands Pierre Pelletier (i1), Pierre Dasilva (i12) et Fabien Bois (i26) en offrent en vente [10]. La vieille habitude néo-française de boire du chocolat ne semble donc pas complètement disparue.

Les alcools, eux, sont très nombreux. A titre d'exemple, mentionnons que 4 des 24 résidents sélectionnés gardent des boissons à la cave. Le "shipchandler" John Brown (i18) a du brandy, du sherry, du vin d'Espagne, du porto, du "champaigne" et du rhum, alors que le marchand Jean Sauvageau (i7) garde 106 gallons de vin d'Espagne et 115 de "rum en esprit" [11]. Pour sa clientèle, l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) dispose de 55 gallons de whisky, 30 de sherry, 3 de porto et 2 de brandy [12]. Mais c'est le riche marchand William Burns (i4) qui possède la plus imposante "cave à vin", la seule d'ailleurs à être désignée ainsi par un notaire. Tout bien compté, on y trouve 674 bouteilles de vin de madère, 370 de vin de Porto, 132 de vin de Teneriffe, 72 de vin de Grave,

---

9. Ibid., p. 102.

10. Le marchand Pierre Pelletier habite le lot 2127, alors que le marchand Fabien Bois habite le lot 2284.

11. Jean Sauvageau habite le lot 2281.

12. Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

38 de champagne, 24 de vin de Santerre, 12 de vin de Muscat de Frontignan, 4 de vin Claret et 3 bouteilles de fruits à l'eau-de-vie. En fait, à Québec, on peut se procurer tous les grands vins disponibles en Occident. Les vins de Madère peuvent être importés directement de cet archipel portuguais de l'Atlantique ou de n'importe quelle île des côtes africaines; le rhum peut être importé des Antilles; mais tous les vins ou brandys européens doivent être importés d'Angleterre [13].

Cela dit, on trouve aussi de la bière à Québec. En 1813, par exemple, une brasserie locale, la Cape Diamond Brewery, produit de la bière de type "ale", du "porter" et de la "table beer" [14]. L'officier anglais Frederic Tolfrey boit à volonté de la bière brune et de la bière blonde Hodgson1[15]. D'ailleurs, les 84 livres de houblon en vente chez le marchand Fabien Bois (i26) laissent peut-être entendre que certains fabriquent de la bière à domicile.

Les denrées les plus fraîches s'obtiennent au marché de la basse-ville. Les cultivateurs des environs y offrent une grande variété de légumes et de fruits: pommes de terre, betteraves, carottes, rabioles, radis, laitues, concombres, asperges, oignons, échalottes, fraises, framboises, bleuets, cerises, pommes, poires, melons et prunes. Le voyageur Joseph Sansom dit que les fraises que l'on vend sont si petites qu'il évite la

---

13. Isaac WELD, . Travels Through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada during the years 1795-1797, London, Stockdale, 1798, (1968), p. 376.

14. John LAMBERT, op. cit., p. 98.

15. Tolfrey, op. cit., pp. 49, 54 et 72.

plupart du temps de les équeuter et les mange avec le pédoncule [16]. Par ailleurs:

> les meilleures pommes de tout le continent sont celles de Montréal, qui produit aussi les meilleures poires et les meilleurs melons, ce qui vient probablement de la culture qu'on y donne; les meilleures prunes et les meilleures cerises dites de France sortent du district de Québec, où plusieurs autres fruits ne viennent bien qu'abrites par de hautes futaies contre les atteintes du vent du nord-est en automne [17].

D'autre part, l'analyse des macrorestes végétaux des latrines de la maison Imbert montre que, parmi les fruits cultivés, on consomme la figue, la pêche, le raisin, la cerise, la prune et la pomme [18]. Parmi les 24 résidents sélectionnés pour la présente étude, on remarque dans la cave du journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5) 3 quarts de pommes mêlées et dans celle du boucher François Boismier (i15) 23 quarts de pommes communes.

L'analyse des macrorestes végétaux des latrines de la maison Imbert montre aussi que, parmi les fruits sauvages poussant dans la région, on mange des framboises, des fraises, des merises, des cerises à grappes, des cenelles, du sureau, des gadelles et du pimbina. D'ailleurs, en septembre 1850, lors d'un court séjour sur la Côte-de-Beaupré, l'Américain Thoreau confirme la présence d'un certain nombre de ces fruits.

> Il y avait, dit-il, beaucoup de pommes, très belles, saines, le long de la route, mais elles étaient assez petites pour nous faire croire que la

---

16. Joseph SANSOM, op. cit., p.23.

17. J.-C. TACHÉ, Le Canada et l'exposition universelle de 1855, 1856, p.96.

18. Catherine FORTIN, annexe 2.2.1, p. 6.

> pomme sauvage était l'ancêtre de la nôtre. Nous vîmes aussi un petit fruit qu'on appelle "*snells*", et un autre, rouge aussi et très acide, dont j'appris le nom par un petit garçon qui l'écrivit pour moi, "*pin-bena*".[19]

Avec la cenelle et le pimbina, on fait des gelées et des conserves[20]. Quant au grand nombre d'akènes de framboises trouvés dans les latrines de la maison Imbert, il pourrait s'expliquer du fait qu'on fabrique à l'occasion du vinaigre de framboise. Du moins, le marchand William Burns (i4) et l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) en gardent à la maison.

L'étude des ossements provenant des latrines de la maison Imbert montre que les viandes sont aussi abondantes à Place-Royale. On y consomme du lièvre ou du lapin, du boeuf, du porc et du mouton. Au marché, ce bétail est vendu tout entier ou encore en quartiers[21]. Au début de décembre, les cultivateurs des environs de Québec font boucherie et apportent la viande congelée au marché. Pour l'oeil du visiteur, les carcasses de moutons sont disposées debout, les pattes arrière enfoncées dans la neige[22]. Pour conserver la viande, les citadins l'entreposent dans le grenier et la font dégeler dans l'eau froide avant de la cuire[23]. Parmi les volailles, toujours si l'on s'en tient aux ossements provenant des latrines de la maison Imbert, on

---

19. H.D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, p. 80. Traduction et présentation d'Adrien Thério. Le caractère gras est de Thoreau.

20. FRERE MARIE-VICTORIN, Flore laurentienne, 1964, pp. 298, 534.

21. John LAMBERT, op. cit., p. 79.

22. Loc. cit.

23. Ibid., p. 75.

consomme de l'oie domestique, de l'outarde, du canard, du poulet, de la perdrix, du dindon et de la tourte.

De tous ces oiseaux, le poulet et le dindon semblent les plus populaires, car les ossements sont plus nombreux. De toute manière, la présence de ces oiseaux tantôt sauvages tantôt domestiques est tout à fait normale à Place-Royale. Voilà longtemps qu'on chasse les oiseaux sauvages ou qu'on élève des oiseaux domestiques dans la vallée du Saint-Laurent. Les archéologues ont retrouvé des os de poulets, de canards et d'oies domestiques sur le site même de l'Habitation de Champlain, à Place-Royale [24].

Les ossements des latrines de la maison Imbert laissent entendre aussi que l'on mange de l'anguille, de l'esturgeon, du saumon, du brochet, de la barbotte, du doré, de la morue et de l'aiglefin. L'aiglefin et la morue proviennent sans doute de la côte Atlantique ou du golfe du Saint-Laurent; quant aux autres espèces, on peut les pêcher localement. En 1813, le voyageur John Lambert dit que le doré est le poisson favori des citadins de Place-Royale; selon lui, on mange aussi du saumon, de la loche, de l'alose, mais bien peu de morue [25]. En 1817, l'officier Tolfrey affirme qu'on sert à l'hôtel Mailhot de la sole, du saumon et du homard [26]. Et le voyageur Bonnycastle mange du bar à Québec à la fin des années 1830 [27]. Les inventaires de biens

---

24. A. M. RICK, "Etude zooarchéologique du site de l'Habitation de Champlain, périodes 1608-1632 et 1675-1700", appendice no. 2 au rapport de F. Niellon et M. Moussette, Le site de l'Habitation de Chamolain à Québec: étude de la collection archéologique (1976-1980), 1985, p.319.

25. John LAMBERT, op. cit., p. 76.

26. Tolfrey, op. cit., p. 34.

27. Sir R. H. BONNYCASTLE, The Canada in 1841, London, Colburn, 1841, p. 56.

analysés, eux, permettent de croire que l'on mange de la morue verte, de la morue sèche, des anchois, du hareng, de l'anguille, du maquereau et des huîtres.

Les produits alimentaires importés, et parfois ceux obtenus localement, s'achetent chez le marchand général. En 1820, le marchand Pierre Pelletier (i1) vend du chocolat, du sucre du pays, du poivre, du beurre à la livre et à la meule, ainsi que du lard salé et du hareng conservés dans la saumure. En 1834, le "grocer" Charles Brocklesby (i8), dont la clientèle première se compose de gens de mer, vend du chocolat, du sel, du poivre noir, du café vert, de la muscade, de la cannelle, du clou de girofle, des pois, du gruau d'avoine, du "Stronghton"s Bitter", du sucre Muscovado, et des anchois, des piments et des câpres en bouteille. Le sucre dit "Muscovado" par le notaire Archibald Campbell est peut-être le sucre "moscouade", différent de la cassonade.

> Le suc des plantes, écrit l'historien Fernand Braudel, exige traitements, préparations, précautions, et se cuit longuement dans des cuves de cuivre. Cristallisé dans des formes de terre, il donnait le sucre brut, ou *moscouade*. Ou bien, après filtrage dans une terre blanche, le *sucre terré*, ou *cassonade*. Dix produits divers, plus de l'alcool, pouvaient s'obtenir ensuite. Très souvent, le sucre brut se raffinait en Europe...; l'opération rapportait presque autant que la production de la matière brute. D'où des conflits entre raffineurs et "sucriers"... [28]

Par ailleurs, en 1839, le marchand Pierre Dasilva (i12) vend du chocolat, du thé, du poivre, de la muscade, de la cannelle, de l'anguille, de l'huile d'olive, du vinaigre et de la menthe.

---

28. Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle, tome I, Les structures du quotidien: le possible et l'impossible, Paris, Armand Colin, 1979, p.193. L'italique est de Braudel.

Mais c'est surtout après 1840 qu'on commence à se procurer à Place-Royale des produits alimentaires importés de plus en plus variés. Sans doute que cela va de pair avec un raffinement plus poussé de la cuisine. En 1854, par exemple, le marchand Fabien Bois (i26) offre du poivre noir "moulu" ou "rond", du poivre blanc moulu, du gros sel, du clou de girofle, du gingembre "moulu" ou "en branche", de la canelle, de la muscade, de la moutarde, du café vert, du thé "noir", "commun", "vert", "Kyson" et "Gunpowder", du sucre "de mélasse", "écrasé" ou "blanc", de la mélasse, du miel, du chocolat brun, de la menthe, des "bitters", de la réglisse, de la "fleur de riz", de l'orge, du houblon, du riz, du gruau, des oranges, des citrons, du jus de citron, des raisins, des noix, des amandes, du fromage, du macaroni, de la "grande morue sèche", de la morue verte, du maquereau, du hareng, de la poudre à boulanger, du soda à pâte, de l'huile de morue, du sirop de vinaigre, de l'huile d'olive et des marinades. La simple énumération de ces produits laisse entendre que l'on vit maintenant une véritable révolution alimentaire à Place-Royale. Les agrumes sont désormais disponibles, de même que le riz et la farine de riz, absents jusqu'alors. La poudre à boulanger et le soda à pâte déclasseront bientôt le levain fait maison. Le sucre devenu "blanc" est le premier produit alimentaire à subir un raffinement de plus en plus poussé; bientôt on fera de même avec la farine et on ne boulangera plus qu'avec de la farine blanchie et de la poudre à boulanger. De toute manière, fini prochainement l'usage du sucre du pays! Le chocolat, lui, de noir qu'il était, est maintenant brun. Sans compter que le marchand Bois fait la promotion du fromage, un aliment précédemment absent [29]. Quant au macaroni, c'est la présence pour la première fois

---

29. J. MacTAGGART, Three Years in Canada..., London, H. Colburn, 1829, p. 42. L'histoire de l'alimentation québécoise montre qu'à venir jusqu'en 1850, les Canadiens n'ont jamais été de grands mangeurs de fromage.

à Place-Royale du "mets national des Italiens". Depuis l'invention d'une presse à vrilles vers 1800, le macaroni est fabriqué à la machine plutôt qu'à la main. Jusqu'en 1850, les Italiens ont le monopole de la production de macaroni dans le monde [30]. S'ils sont devenus les rois du macaroni, c'est que la variété de blé qui sert à fabriquer les pâtes pousse bien et acquiert un bon goût dans les sols et sous le climat italiens. Les 2 grands centres de fabrication sont la Sicile, dans le sud de l'Italie, et la ville de Gênes, dans le nord. Le macaroni en vente chez le marchand Fabien Bois provient sans doute d'Italie, bien qu'à partir de 1850, les Français s'affirment de plus en plus en ce domaine, grâce à l'emprunt de la machinerie italienne [31].

A Place-Royale, chaudrons, poêles à frire, "saucepans", bouilloires et rôtissoires servent à faire cuire les mets. Les aubergistes John Hendry (i13) et Elizabeth Andrews (i23), de même que le négociant John William Woolsey (i16) et le "shipchandler" John Brown (i18) possèdent un chauffe-plat, histoire d'empêcher les aliments de refroidir. Chez le marchand Pierre Dasilva (i12), en 1839, on mange à l'occasion du ragoût, du steak de boeuf et de l'anguille. Chez le marchand Joseph Carrier (i24), en 1852, on mange du boeuf, du jambon "vert", de la "volaille", de la dinde, du dindon, des oignons marinés, des oeufs, de la cassonnade, de la costarde et de la "ice-cream". Cette mention de "ice-cream" est la première à apparaître dans les inventaires de biens analysés pour la présente étude. Toutefois, le mets semble maintenant dater

---

30. A. W. BITTING, op. cit., p. 692.

31. Loc.cit.

d'au moins 20 ans. En juillet 1831, l'épouse du gouverneur Matthew Aylmer aurait mangé "the best cream ice" lors d'un séjour dans un hôtel de la Pointe-Lévy [32].

L'auberge d'Elizabeth Andrews (i23) -le London Coffee House- est surtout reconnue pour la qualité des mets qu'on y sert. Les diverses techniques de conservation utilisées permettent de croire qu'on se soucie particulièrement de la fraîcheur des aliments. On recourt, par exemple, aux saloirs dans lesquels on conserve quantités de viandes, que le notaire décrit ainsi: "pork and cheeks, corn beef, tongues, fresh beef", de même qu'à la véritable glacière, la première utilisée à Place-Royale. Au repas, on peut manger du gruau ou de la soupe, de la viande de boeuf ou de porc, en particulier du bacon et du jambon, du poisson, des oeufs, des pommes de terre, du pain, de la vinaigrette, du vinaigre de framboise, du fromage, des noix, du thé et du café. Et ce sont là les seules indications d'aliments données par le notaire Archibald Campbell lors de son passage à l'auberge en décembre 1851. On peut dès lors supposer qu'en plein été, le menu est davantage varié, ce qui est peu dire.

Une visite de certains établissements de la région peut aussi donner une idée des mets apprêtés à Place-Royale. A l'auberge de la veuve Déry à Pont-Rouge, on sert du pâté de viande froide, du chapon rôti, du jambon de Yorkshire, de la langue de porc et de la "tourte de pigeon dûment arrosée de bière blonde Hodgson" [33]. Au relais de poste de l'Ancienne-Lorette, le déjeuner, servi semble-t-il à l'anglaise, se compose

---

32. Lady AYLMER, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, p. 313.

33. Tolfrey, op. cit., pp. 49, 54.

d'oeufs, de jambon, de côtelettes et de saucisses [34]. A l'hôtel Mailhot, à Québec, on peut manger, outre le saumon et le homard, des grillades, des côtelettes de boeuf froides et de la salade [35]. Avant de partir pour une excursion de chasse, l'officier Tolfrey prend soin de se munir d'"un pâté de veau, un autre de croupe de boeuf, un jambon et une ou 2 langues et d'y ajouter une quantité proportionnelle de bouteilles de bière brune, de blonde Hodgson, de sherry et de brandy" [36]. Un de ces matins, au petit déjeuner, le gouverneur Aylmer se voit servir du steak de boeuf, du ragoût et de la saucisse [37]. Tous ces mets semblent bien appréciés; mais la perdrix canadienne, elle, n'a pas bon goût; du moins l'officier Tolfrey en garde un fort mauvais souvenir.

> La perdrix canadienne, écrit-il, ...a une chair sèche, filandreuse et sans goût, pas vraiment insipide, mais avec plutôt un fort goût de térébenthine. Elle s'apparente, extérieurement du moins, plus au ptarmigan et on ne la trouve pas dans les chaumes ou les champs, mais plutôt perchée dans les arbres des pinèdes. Parce qu'elle se nourrit là de baies, de bourgeons et de gomme, sa chair s'imprègne si fort de l'essence dégagée par cette écorce que la seule substance à laquelle je puisse comparer son goût est une planche de sapin. Pouah! Le seul souvenir de ce goût de goudron me fait frissonner encore aujourd'hui. [38]

---

34. Ibid., p. 46.

35. Ibid., p. 34.

36. Ibid., p. 72.

37. Lady AYLMER, op. cit., p. 310.

38. Tolfrey, op. cit., p. 112.

Par ailleurs, les inventaires de biens analysés, tout autant que l'ensemble de la documentation consultée, laissent croire que les mets servis comme desserts ne sont pas très élaborés. On se sucre le bec d'abord et avant tout avec de la confiture. Cela fait parfois le malheur des voyageurs. En septembre 1850, l'Américain Henry David Thoreau cherche sans succès des tartes ou du pudding. "Non, monsieur, lui répond-on, mais nous avons de bonnes côtelettes de mouton, du rôti de boeuf, du steak de boeuf, des escalopes. "Dans un des restaurants visités, rapporte Thoreau, un "grand gaillard d'Anglais qui était en train de mettre le siège à un rôti de boeuf et que je n'avais encore jamais vu de face, se tourna à demi et la bouche à demi pleine dit: "Vous ne trouverez ni tartes ni puddings à Québec, Monsieur. On n'en fait pas." [39]

La cuisson des aliments

A Place-Royale, de 1760 à 1820, le fait de délaisser le foyer à tirage au profit du poêle a permis d'améliorer sensiblement la qualité du chauffage des maisons. Durant la même période, grâce à l'arrivée du poêle à 2 ponts -le poêle mixte qui sert à la fois à chauffer et à cuire- on assiste à une véritable révolution dans la manière de cuisiner. Le poêle à 2 ponts est un poêle à chauffer à 6 plaques surmonté d'un four où s'effectue la cuisson des aliments. Fini le temps du gril, des landiers, de la broche à rôtir et de la crémaillère! De 1820 à 1840, si l'on s'en tient aux inventaires sélectionnés pour la période, quasi chaque demeure où l'on cuisine est dotée d'un poêle à 2

---

39. H.D. THOREAU, op. cit., p. 126.

ponts. On le retrouve invariablement dans la cuisine ou dans la pièce qui fait office de réfectoire. Chez John Chillas (i3), Jean Sauvageau (i7) et Joseph Leblond (i9), il s'en trouve même 2.

> Le passage de la cuisson dans l'âtre à la cuisson sur un poêle, écrit Marcel Moussette, a eu des conséquences énormes sur la façon d'apprêter les aliments. Et il se pourrait bien que ce changement technologique explique le fait que si peu de mets préparés durant le régime français aient survécu dans notre tradition culinaire jusqu'au 20e siècle.[40]

Mais, durant notre période, les manières de cuisiner se modifient davantage grâce à l'arrivée de la véritable cuisinière. En effet, à partir de 1840, toutes les demeures de Place-Royale se donnent maintenant une cuisinière, la plupart du temps probablement chauffée au bois. Le poêle à 2 ponts n'était pas sitôt arrivé qu'il se retrouve déclassé. Là où on cuisine, on recourt à la cuisinière; elle permet un bien meilleur contrôle du feu de cuisson. C'est James Stove, de Troy, dans l'Etat de New York, qui conçoit et met en vente en 1815 la première cuisinière fabriquée en Amérique du Nord. Au début des années 1830, Joseph Van Norman, de Normandale dans le Haut-Canada, met au point la première vraie cuisinière indépendante construite au Canada. Elle comporte un dessus percé de 4 orifices pour les récipients, un four à porte latérale et un cendrier incorporé [41]. C'est la grande nouveauté de l'heure. A Place-Royale, un milieu relativement ouvert aux nouvelles techniques, on ne se fera pas prier pour l'adopter. John Hendry (i13), un aubergiste et fabricant de dragées, est

---

40. M. MOUSSETTE, La maison: fournil, poêle et combustible, 1978, p. 17. Radio-Canada, Présence du passé, cahier no. 8.

41. Id., Le chauffage domestique au Canada, 1983, p. 139.

le premier à en posséder une en 1839. Peut-être l'a-t-il même en sa possession depuis quelques années? Deux ans plus tard, en 1841, à la mort de Julie Lemoine (i16), on apprend que la famille de John William Woolsey se sert également d'une cuisinière. Par la suite, toutes les demeures visitées par les notaires montrent la présence d'une cuisinière. Parfois on vend le poêle à 2 ponts; d'autres fois on ne s'en sert plus que pour chauffer. Pour la préparation des mets, c'est la cuisinière. Seul le marchand Joseph Carrier (i24) va jusqu'à garder 2 poêles à 2 ponts en 1852; mais encore prend-t-il lui aussi le soin de se doter d'une cuisinière.

Durant les années 1840 et 1850, les cuisinières canadiennes sont fabriquées aux forges du Saint-Maurice, chez W. H. Manning et William Rodden à Montréal, de même qu'à la Eagle Foundry de Kingston dans le Haut-Canada. La fonderie de la Canoterie à Québec, fondée au début des années 1830 près de la côte de la Canoterie, offre même aux ménagères de convertir leur poêle à 2 ponts en cuisinière. En effet, cet établissement produit des plaques de division brevetées pouvant s'adapter à tout poêle double, en faisant ainsi "un excellent poêle de cuisine avec 3 ou 4 trous pour des ustensils de fer blanc et conserver le même fourneau qu'ailleurs" [42]. D'autre part, au cours des années 1850, des fonderies du Haut-Canada, localisées surtout dans la région de Toronto et de Hamilton, commencent à fabriquer des cuisinières à four surélevé, dont le foyer, disposé à l'avant, se prolonge en une sorte de chambre à air chaud vers l'arrière; c'est là que se trouve le four, à porte latérale, autour duquel circulent l'air et la fumée qui sont évacués par un tuyau [43].

---

42. Le Canadien, 14 oct. 1842, cité par Marcel MOUSSETTE, op. cit., p. 184.

43. Ibid., p. 139.

La collection archéologique de Place-Royale comprend les restes de 2 contenants pouvant être associés à la cuisson des aliments. Même si on ne la remarque que chez 2 personnages, soit William Burns (i4) et Pierre Dasilva (i12), on ne s'étonne pas d'abord de retrouver la marmite en fonte à fond plat et à anse, si utile précédemment pour la cuisson dans l'âtre, grâce à son anse permettant de la suspendre à la crémaillère. De 1820 à 1839, à cause de son fond plat, on y recourt peut-être encore pour la cuisson sur le poêle, à moins que ce ne soit franchement dans l'âtre. Aussi tard qu'en 1839, le marchand Pierre Dasilva (i12) possède 5 trépieds, dont "un grand trépied à cheminée" et 2 marmites, ce qui laisse croire que, chez lui, il arrive encore qu'on se sert de la marmite pour cuisiner dans l'âtre. Mais, à partir de 1840, plus personne ne semble se servir de l'âtre et la marmite, assurément déclassee par des récipients à paroi plus mince pour la cuisson sur la cuisinière, disparaît des inventaires. En 1852, le marchand Joseph Carrier (i24) a bien, tout comme Pierre Dasilva, 5 trépieds dont un "trépieds de cheminée", mais il ne possède pas de marmite. L'autre contenant de la collection archéologique est représenté par un petit couvercle en étain (avec plomb) de forme rectangulaire, à bouton décoratif, s'adaptant probablement à une bouilloire ou à quelqu'autre petit contenant servant à chauffer les liquides. Il n'est guère possible d'en dire davantage. Chose certaine, sa forme rectangulaire et sa minceur laissent croire qu'on l'utilise sur une cuisinière. Quoi qu'il en soit, ces 2 seuls témoins de la collection archéologique touchant la cuisson des aliments n'évoquent guère l'impact sur la vie domestique qu'a dû opérer l'adoption de la cuisinière à partir de 1840. La rareté des rebuts vient sans doute du fait de la durabilité des matériaux utilisés. Par ailleurs, la cuisson dans l'âtre semble bel et bien battue en brèche; nous ne trouvons plus trace dans les dépôts de ces marmites à pied, en cuivre, en fonte ou en terre cuite grossière, pouvant être utilisées directe-

ment dans la cheminée et dont certains spécimens ont été répertoriés à la période précédente.

La conservation des aliments

A Place-Royale, il est permis de penser qu'on ne conserve quasiment rien [44]. D'ailleurs, le grenier et la cave, 2 lieux importants de conservation à la campagne, sont presque déserts à Place-Royale. Le marché public, quand ce n'est pas le boucher lui-même, fournit la plupart des produits désirés. Nul besoin d'entreposer; demain on ira au marché. D'ailleurs l'examen du contenu de la collection archéologique de Place- Royale confirme cette assertion. Si l'on excepte les bouteilles dites "à vin" ou à alcools, les objets traditionnels destinés à la conservation des denrées alimentaires sont quasi absents. Les notaires, eux, signalent bien dans les inventaires des cruches et des jarres; mais l'on ne retrouve de saloirs, par exemple, que dans 2 résidences, soit 3 chez Julie Lemoine (i16) et 10 chez l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23). Pourtant c'est à notre période que la production nord-américaine de grès grossier prend une certaine expansion et que débute, vers 1840, la production de ce type de contenants à Saint-Jean sur Richelieu. Quoi qu'il en soit, le riche William Burns (i4) garde à la cave un baril de "tamarinds", un quart de lard salé et 3 gros pots de beurre. On trouve chez le journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5) 5 quarts

---

44. Faut-il rappeler cependant qu'à l'occasion d'un inventaire après décès il est bien rare qu'un notaire prise les denrées périssables. L'inventaire survenant quelques semaines, sinon quelques mois, après la mort du personnage en cause, les survivants ont déjà disposé de ces aliments.

d'oignons et 3 quarts de pommes mêlées et chez le boucher François Boismier (i15), 23 quarts de pommes communes. L'aubergiste Elizabeth Andrews (i23), elle, garde dans ses saloirs quantités de viandes, que le notaire Archibald Campbell décrit ainsi: "pork and cheeks, corn beef, tongues, fresh beef".

Si les saloirs chez Elizabeth Andrews sont l'expression d'une manière traditionnelle de faire, cette aubergiste se montre aussi très avertie des derniers progrès techniques touchant la conservation. De tous les personnages de Place-Royale, elle est la seule à détenir une glacière ("ice box"). C'est là une autre nouveauté à Place-Royale. Ce petit meuble, aux ouvertures bien étanches, qui permet de déposer la glace sur une des tablettes et, sur l'autre, les vivres qu'on veut garder au froid, voit le jour aux Etats-Unis a la fin des années 1830. La présence d'une première glacière chez Elizabeth Andrews en 1851 se justifie sans doute par les quantités importantes de viande fraîche qu'elle doit garder pour répondre aux désirs de sa clientèle.

Par ailleurs, si à Place-Royale on conserve en général bien peu de produits alimentaires, il semble qu'on se soucie au moins d'avoir sous la main des confitures. C'est le dessert par excellence. Chez le marchand Jean Sauvageau (i7), on trouve "11 pots à confiture". Le maître-armurier Pierre Parant (i11) garde "6 jarres à confiture" dans une chambre dans les mansardes. Chez le marchand Pierre Dasilva (i12), on remarque "un lot de pots à confiture" dans 2 endroits non identifiés. Et le marchand Fabien Bois (i26) conserve dans la cuisine, "2 sets de jars à confiture". Ces quelques mentions touchant les contenants à confiture ne nous renseignent guère sur le succès obtenu quant à la conservation de la confiture sur de longues périodes. Une dernière cependant nous éclaire davantage. Le 21 janvier 1852, dans une armoire

chez le marchand Joseph Carrier (i24), le notaire remarque 8 pots, 2 jarres et 14 verres à confiture, "le tout rempli de confiture". Manifestement alors, on dispose des contenants et des techniques voulues pour conserver ce genre de produits. Les jarres sont sans doute de grès ou de terre cuite grossière, de forme ovoïde ou globulaire, et plus rarement cylindrique [45]. La collection archéologique de Place-Royale comprend les restes d'une jarre de terre cuite grossière à corps rougeâtre, probablement de facture artisanale, recouverte d'une glaçure au plomb et décorée de lignes incisées.

D'autre part, les pots identifiés dans les inventaires sont sans doute de verre. En ce qui concerne les contenants en verre à ouverture large de la collection archéologique de Place-Royale, nous n'avons bien sûr aucun témoin du pot Mason, mis au point en 1858 par l'Américain du Connecticut, W. W. Lyman, qui allait permettre le scellage hermétique des contenus. En revanche, les restes d'un pot ou d'un bocal à ouverture large, dont le rebord intérieur de la lèvre est cannelé, pourraient être associés au type "joint de cire", tel que décrit dans le glossaire du verre de Parcs Canada.

> Ce type s'est appliqué à l'un des plus anciens bocaux de verre utilisés pour la mise en conserve domestique, c'est-à-dire pour la préservation des aliments traités après la mise en bocal. La lèvre, qui présentait des cannelures, recevait la cire chaude, et un bouchon ou un disque de verre, de liège ou de métal était enfoncé dans la cire... Ce type de bocal était fabriqué en verre avant 1854. [46]

---

45. Georgeanna H. GREER, American Stonewares, Exton (Pa), Schiffer Publishing Ltd., 1981, p.91.

46. Olive R. JONES, Catherine SULLIVAN et al., p. 165 citée dans l'annexe 2. 1 ,p. 74.

Remarquons de plus dans la collection archéologique un pot à conserve, au corps rouge, recouvert d'une glaçure noire à l'intérieur et au 3/4 de la paroi extérieure. Ce type de contenant de tradition anglaise (Angleterre et Nouvelle-Angleterre) est une persistance de la période precedente, plusieurs exemplaires ayant été en effet recueillis dans les latrines Estèbe et Boisseau. Il faut retenir également un petit pot à conserve en grès grossier, de forme tronconique à rebord rainuré, selon le style Derbyshire; ici, c'est la forme de ce contenant qui semble nouvelle dans la collection archeologique de Place-Royale pour la période de 1820 à 1859. Enfin, un pot à conserve de creamware, dont la forme est déjà bien connue à la période précédente, indique une fois de plus la persistance de ce matériau à notre période.

D'autre part, pour la conservation des divers produits liquides, on recourt toujours aux bouteilles. La collection archéologique de Place-Royale nous montre qu'il s'agit de bouteilles de verre cylindriques, de couleur vert foncé, dites "à vin". A notre période, les bouteilles commencent à s'uniformiser. L'emploi de nouveaux outils pour les fabriquer, dont le moule en 3 parties et la pince de finition, amorce la standardisation des formes et la normalisation des capacités. Bien que l'état des bouteilles de la collection archéologique ne permette pas d'en évaluer la capacité, les dimensions de certaines d'entre elles semblent se conformer aux 3 mesures les plus répandues à l'époque, soit la pinte à vin impériale -apparue avec l'introduction de la pinte impériale en 1825 et dont la capacité dépasse 950 millilitres- la pinte à vin de 698 millilitres et la pinte à bière de 765 à 795 millilitres. Les bouteilles sont fermées par un bouchon de liège, généralement maintenu par un muselet de cuivre. Ce type de muselet subsiste jusque durant la seconde moitié du 19e siècle, alors qu'on commence à mettre au point d'autres dispositifs de fermeture. Les premiers goulots filetés, par

exemple, devraient normalement suivre le dépôt d'un brevet par Betts et Stocker en Angleterre en 1844; cependant aucune évidence de cette amélioration n'a été reconnue dans la collection archéologique. Mentionnons que la pratique occasionnelle à la période precedente d'authentifier les bouteilles au moyen d'un cachet donnant le nom du propriétaire et du produit contenu tend à disparaitre après 1820. Seulement 2 fragments arborent un cachet: "Vieux Cognac" et "Jean Renaud / Bordeaux / 1846 / Old Champaing Cognac". A noter que c'est le riche marchand William Burns (i4) qui possède la plus imposante "cave à vin", la seule d'ailleurs à être désignée ainsi par un notaire. Tout bien compté, on y trouve 674 bouteilles de vin de Madère, 370 de vin de Porto, 132 de vin de Teneriffe, 72 de vin de Grave, 38 de champagne, 24 de vin de Santerre, 12 de vin de Muscat de Frontignan, 4 de vin Claret et 3 bouteilles de fruits à l'eau-de-vie.

A l'occasion, on porte sans doute l'alcool sur soi dans un flasque. La collection archéologique comprend les restes d'un flasque en verre ambré, de forme ovale et décoré de motifs moulés en relief. Celui-ci semble appartenir à la tradition américaine, compte tenu de l'abondante production de ce type de contenant aux Etats-Unis à l'époque.

* * * * *

LA VAISSELLE DE TABLE ET LES USTENSILES A PLACE-ROYALE

D'entrée de jeu, signalons que, de manière absolue, ce qui caractérise la vaisselle du 19e siècle, soit la résistance plus grande des matériaux et le coût peu élevé des produits, se traduit par une abondance accrue sur le marché, et donc chez les particuliers, mais une relative rareté dans les rebuts domestiques, du moins par rapport aux périodes précédentes. Désormais on a plus de vaisselle, mais on en casse moins. Si, dans les inventaires de biens, la vaisselle est de plus en plus nombreuse et variée, en revanche elle se fait plus rare par rapport à l'ensemble archéologique, parce qu'elle se brise moins. Toutefois, comme à la période précédente, la vaisselle de table, mentionnée tout autant dans les inventaires de biens que retrouvée dans la collection archéologique de Place-Royale, montre une diversité de matériaux et de formes. Parmi les matériaux, on remarque de la céramique, du verre, de l'étain, de l'argent, et du fer-blanc. Les formes, elles, semblent innombrables. "Un plat pour chaque chose... telle semble être la consigne. On affectionne tout particulièrement les formes variées de contenants qui permettent de les réserver à des usages très précis: le saladier pour la salade, le compotier pour la compote, le moutardier pour la moutarde et la liste pourrait s'allonger aussi longtemps que celle des mets et des condiments, du moins sur les tables les mieux garnies. [1]"

---

1. M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820, 1985,p.74.

La vaisselle en céramique

Durant notre période, la céramique est, par excellence, le domaine où les ateliers situent leurs recherches dans la lignée du siècle précédent; comme alors, l'évolution consiste à obtenir des corps de plus en plus résistants, par raffinement de la pâte. A l'examen de la collection archéologique de Place-Royale, on constate que la vaisselle de table -individuelle ou collective- montre d'abord la persistance des terres cuites grossières et du creamware, si populaires à la période précédente. Cela est confirme par les inventaires. Ainsi, si l'on exclut les 2 artisans qui travaillent à Place-Royale, mais n'y résident pas, au moins 8 des 24 familles visitées possèdent des pièces de terre cuite grossière. Il en va de même pour le creamware. Et pas nécessairement chez les plus pauvres. Le riche marchand William Burns (i4) a son lot Hearthenware [2]. Le "grocer" Charles Brocklesby, lui, possède "one lot earthenware cups and saucers"; cela étonne d'autant plus que des tasses de terre cuite grossière appareillées à des soucoupes de même matière sont toujours fort rares. Cela dit, les pièces désignées de earthenware sont sans doute de terre cuite grossière; mais, exceptionnellement, un notaire a pu utiliser l'expression pour appeler ainsi des terres cuites fines, autre que le creamware.

---

2. William Burns habite les lots 2109 et 2111.

Par ailleurs, les inventaires de biens ne sauraient confirmer la disparition des faïences, comme le montre la collection archéologique. Du moins, on continue d'utiliser le mot sous sa forme exacte, comme sous les formes de "faillance", "faillence" et "fayence".

Il faut se demander toutefois si, à partir de 1820, les notaires de langue française n'appellent pas tout simplement faïence toute pièce de creamware ou autres terres cuites fines; certaines mentions laissent manifestement croire à la confusion. On persisterait à appeler faïence ce qui n'en est plus.

Les inventaires de biens ne sauraient non plus confirmer la disparition de la porcelaine orientale, que l'on continue d'associer principalement au rituel du thé. Cinq de nos 24 personnages -John Chillas (i3), William Burns (i4), Julie Lemoine (i16), John Brown (i18) et Henry Walker (i21)- gardent précieusement chez eux un ensemble à thé de porcelaine orientale. Ces derniers sont habituellement dits "tea and coffee set of China", comme quoi on les utilise aussi pour prendre le café. William Burns (i4) possède même 2 bols à punch en porcelaine de Chine, Joseph Leblond, un "plat chinois" et John Brown (i18), un ensemble à déjeuner. Les ensembles à thé et à café de porcelaine orientale, la plupart du temps décrits comme étant incomplets, sont devenus rares à notre période. On avait longtemps rêvé de la finesse et de la blancheur bleutée de la porcelaine chinoise [3]; maintenant l'Angleterre arrive à une qualité qui s'en approche.

---

3. Ibid., p. 76

Les inventaires de biens, comme la collection archéologique, confirment aussi le développement sans précédent des terres cuites fines blanches. Elles sont plus denses, plus homogènes et moins feuilletées que celles qui les ont précédées et les potiers anglais s'appliquent à créer au gré des goûts, des modes et de leur propre imagination tout une panoplie de décors, à partir néanmoins de techniques déjà connues, telles la peinture, le moulage, l'impression et les engobes. Parallèlement, ces corps plus raffinés permettent une cuisson à plus forte température et donc une vitrification partielle de la céramique. A Place-Royale, la couleur dominante des décors sur terre cuite fine blanche est le bleu. Au moins 8 de nos 24 personnages possèdent de la "vaisselle bleu". La collection archéologique nous laisse entendre qu'aux populaires chinoiseries succéderont tous les décors caractéristiques des grandes années anglaises du Vintage Years (ca. 1815-1835). Les assiettes, les tasses, les bols et les soucoupes sont ornées de motifs floraux, venant de séries botaniques. On y voit aussi des scènes champêtres et des paysages agrémentés de ruines. Bien d'autres sources d'inspiration ont sans doute motivé les artistes travaillant pour les ateliers britanniques; mais, à en juger par la collection archéologique, les goûts (ou les choix possibles) des familles de Place-Royale paraissent s'être cantonnés à ce répertoire. De toute manière, ce sont là des thèmes qui traduisent bien les modes de l'Angleterre romantique pré-victorienne. Au début des années 1840, on finit cependant par se lasser de ces décors bleus sur fond blanc qui durent depuis bientôt un demi-siècle. Apparaît alors le décor au décalque bleu dispersé sous la glaçure, une technique qui exclut l'usage de ces motifs et oblige à un renouvellement du répertoire.

Selon la collection archéologique de Place-Royale, les objets de vaisselle décorés par impression en bleu constituent toujours vers 1860 les 2 tiers des objets céramiques. Toutefois il se trouve des imprimés de d'autres couleurs. Elisabeth Collard signale, par exemple, que le rose et le brun sont introduits au Canada en 1835 [4]. A la vérité, ces couleurs seraient peut-être antérieures. L'examen attentif des inventaires de biens touchant Place-Royale montre que le marchand William Burns (i4) possède en 1829, outre son ensemble de table en vaisselle bleue, "one another table set with brown red borders" et "one another table set red borders". Si Burns n'est pas le premier Canadien à détenir de la vaisselle à motifs roses ("rouges"), c'est là du moins une mention antérieure à celle répertoriée par Collard. Cela confirme d'ailleurs les données de la collection archéologique de Place-Royale: en effet une théière et une assiette à scène classique typiquement anglaise à teinte rose -toutes 2 marquées R. J. Clews- dateraient de la production de ce centre entre 1818 et 1834. En 1839, le marchand Pierre Dasilva (i12) possède un "set de fayence blanche fleuré en rouge"; il a aussi en main 3 pots à eau "en faillance bronzée et dorée" et un "set à thé de porcelaine dorée". A l'époque, la dorure sur la vaisselle est un symbole de grand luxe. Bien que rare dans la collection archéologique, l'utilisation d'oxydes métalliques cuivrés, argentés ou dorés est représentée par un pot à lait ou à crème de terre cuite fine, de même qu'une tasse et une soucoupe de bone china. Les 2 "pots à eau de grès" du marchand Joseph Leblond (i9) peuvent possiblement être associés

---

4. Elisabeth COLLARD, p. 118 citée dans l'annexe 2.1, p.97

Planche 9 Un plat et 2 assiettes de "vaisselle bleue", tout à fait à la mode au cours de notre période. La collection archéologique nous laisse entendre que, de 1820 à 1859, sur ces terres cuites fines blanches, les motifs floraux, les scènes champêtres ou les paysages agrémentés de ruines succèdent aux chinoiseries. (Nég. MAC. 1987-050(35)19)

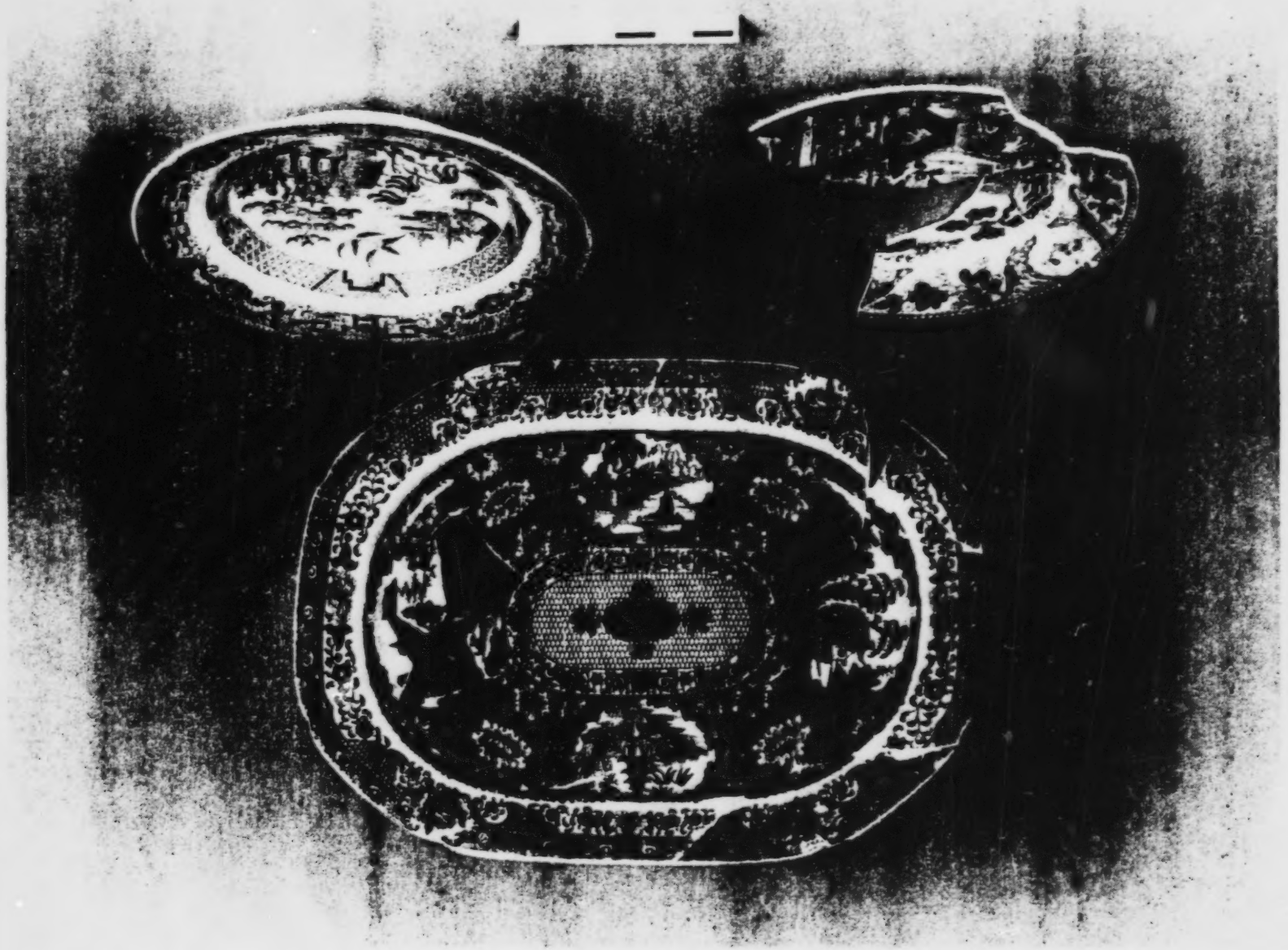

à ces pichets en grès fin que l'on retrouve dans la collection archéologique et qui assurent la permanence de ce type à notre période. Ces brocs de grès fin à décor moule seraient à la période victorienne des objets de prédilection pour l'exécution de motifs en relief et les scènes bachiques ou autres, en rapport avec les alcools, compteraient parmi les sujets les plus fréquemment exploités.

Enfin, notons que ni les inventaires de biens, ni la collection archéologique de Place-Royale ne nous permettent de discerner et d'apprécier l'évolution des formes de la Régence à la période victorienne. Si l'on s'en tient à la collection archéologique, le seul changement remarqué est l'apparition de la grande tasse à thé ou à café qui semble définitivement remplacer le petit bol à thé que nous connaissions à la période précédente. Les soucoupes sont désormais proportionnées aux nouvelles dimensions des tasses et la dépression circulaire que l'on remarque maintenant au fond de celles-ci est probablement une innovation qui accompagne ces transformations

Signalons aussi que, si à la période précédente les pièces de vaisselle semblaient disparates et se présentaient rarement "comme un tout harmonieusement agencé" [5], la notion d'ensemble semble de plus en plus fréquente de 1820 à 1859.

---

5. M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 82.

La vaisselle en verre

Durant notre période, la vaisselle en verre est d'abord de verre taillé, le plus souvent appelé simplement "verre" ou encore "cristal" ou "verre coupé"; il s'agit essentiellement de verre au plomb, tel que produit précédemment dans les verreries anglaises et irlandaises. Mais l'innovation technologique majeure dans le domaine de la verrerie de table est la mise au point en Angleterre et aux Etats-Unis du verre pressé moulé. Toutefois, ce type de verre semble bien peu répandu à Place-Royale. Dans les inventaires de biens dépouillés pour la présente étude, nous n'avons trouvé que 2 mentions qui pourraient s'apparenter à du verre pressé moulé. Chez le marchand Pierre Dasilva (i12), on remarque en 1839 "38 vers à bière en ver coupé et non-coupé", tandis que le marchand Joseph Carrier (i24) possède en 1852 "19 assiettes et plats de cristal coulé"[6].

La collection archéologique de Place-Royale n'est pas plus explicite; il s'y trouve peu de pièces pour attester ce changement technique. Tout de même, l'une d'entre elles pourrait bien être, par ses dimensions, un petit vase décoratif. "En verre au plomb incolore moulé-pressé, ce grand gobelet ou petit vase est décoré de motifs à panneau et à côtes creuses." [7] Peut-être est-

---

6. Joseph Carrier habite le lot 2128.

7. Annexe 2.1 , La verrerie de table, p.101

ce la description des "petits vases de ver coulé" que l'on trouve en vente chez le marchand Fabien Bois (i26) en 1854 [8]?

Par ailleurs, dans 13 des 24 résidences de Place-Royale, on remarque des gobelets, habituellement appelés tumblers. Parfois, comme chez le marchand Pierre Pelletier (i1) et le "rigger" James Huse (i14), le notaire évite d'en donner un décompte précis[9]. D'autres fois, ils sont franchement très nombreux. Ainsi, la présence des 120 tumblers retrouvés chez les aubergistes John Hendry (i13) et Elizabeth Andrews (i23) s'explique aisément; la clientèle de ces 2 établissements boit d'abord dans des tumblers [10]. Mais à quoi pouvaient bien servir les 65 tumblers et les 5 gobelets inventoriés chez le marchand Joseph Carrier (i24)? Toujours en ce qui concerne ces tumblers, la collection archéologique de Place-Royale permet de constater que, si les innovations technologiques dans la fabrication du verre de bouteille sont significatives au cours de la période étudiée, l'industrie du verre de table, malgré l'introduction sur le marché canadien du verre pressé, reste essentiellement traditionnelle et conservatrice. Cela confirme les dires de Paul McNally à l'effet que, dès la fin du 18e siècle, l'industrie du verre de table se retrouve "noyée sous une avalanche de gobelets et de verre à pied de facture commune (...) marquant le début de plus en plus répandu de la verrerie ordinaire pour les besoins de chaque jour, alors que la verrerie fine

---

8. Fabien Bois habite le lot 2284.

9. Pierre Pelletier habite le lot 2127.

10. Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

devenait un objet de décoration et un symbole de luxe" [11]. De 1820 à 1859, la production de gobelets s'inspire essentiellement de modèles en vogue, ou franchement introduits, à la période précedente. La seule innovation stylistique dans la forme des gobelets serait l'apparition de parois plus verticales. Par ailleurs, l'introduction après 1840 de gobelets en verre pressé imitant dans une large mesure les motifs se retrouvant sur ceux de verre taillé peut-être considérée comme une nouveauté sur le marché, mais ces techniques sont déjà connues avant 1820.

De 1820 à 1859, on remarque des verres à tige dans 50% des résidences de Place-Royale. Chez les marchands Pierre Pelletier (i1), William Burns (i4) et Fabien Bois (i26), de même que chez le "rigger" James Huse (i14), les notaires n'arrivent pas à en donner le nombre précis. Par contre, les 46 verres à tige du marchand Pierre Dasilva (i12) et les 41 du marchand Joseph Carrier (i24) laissent croire qu'on y sert d'abord du vin lors des réceptions qu'on organise. A l'auberge de John Hendry (i13) et Elizabeth Andrews (i23), on boirait plutôt de la bière, les verres à tige étant quasi 3 fois moins nombreux que les tumblers . Quoi qu'il en soit, si l'on étudie la collection archéologique de Place-Royale, les verres à tige ne sont pas plus que les tumblers l'objet d'innovation technologique de 1820 à 1859. Ils reprennent les éléments caractéristiques, sans doute populaires, de la période précédente, traduisant le conservatisme de la production anglaise de verre durant la première moitié du 19e siècle.

---

11. P. McNALLY, pp.61s., cité dans l'annexe 2.1, p.104

Parmi les dépôts de la collection archéologique de Place-Royale se rapportant à la vaisselle de table en verre, on remarque 3 salières, dont l'une en verre taillé et les 2 autres en verre pressé moulé. Celles-ci se présentent sous la forme de petits contenants ovales ou rectangulaires, ouverts et profonds. A l'époque, le sel n'est pas saupoudré à l'aide d'un petit contenant à couvercle troué, mais plutôt versé à la cuiller. Et ces petites salières, utilisées généralement par une ou 2 personnes à table, constituent souvent un objet nouveau au 19e siècle. Les inventaires de biens le confirment d'ailleurs; non seulement remarque- t-on des salières chez 13 de nos 24 personnages, mais on trouve 7 cuillers à sel chez Joseph Leblond (i9), une cuiller à sel en argent chez Pierre Dasilva (i12), 2 cuillers à sel en argent chez John William Woolsey (i17) et 3 cuillers à sel chez Joseph Carrier (i24).

La vaisselle en argent, en étain et en fer-blanc

Ces 3 types de matériaux pour la vaisselle de table sont beaucoup plus rares que la céramique et le verre. Seuls les plus riches de nos personnages, par exemple, possèdent des pièces de vaisselle en argent. D'ailleurs la vaisselle d'argent, lorsqu'il s'en trouve, est prisée au poids, à cause de sa grande valeur en argent. En revanche, si la vaisselle de fer-blanc est quasi absente, c'est sans doute pour des raisons diamétralement opposées à celle d'argent. A Place-Royale, on ne mange pas dans le fer-blanc. Il est vrai que le maître-armurier Pierre Parant (i11) -sans doute également ferblantier-

offre en vente en 1851 des objets de service en fer-blanc, comme des entonnoirs, des lèchefrites, des théières et des passoires, de même que de la vaisselle de table, comme des plats, des assiettes petites et grandes, des tasses, des soucoupes, des salieres et des poivrières; mais sa clientèle premiere est celle des bateaux. Parmi ses débiteurs, on remarque un grand nombre de steamboats, dont l'*Ottawa* le *Montréal*, le *Saint-Laurent*, l'*Alliance*, le *Rowland Hill*, le *John Munn*, le *Québec*, le *Princess* et le *Hart*. En bateau, il est assurément moins choquant qu'à la ville de manger dans le fer-blanc. Tout de même, le marchand Fabien Bois (i26) possède chez lui en 1854 "un lot de plats de ferblanc", sans compter sa vaisselle de céramique et d'étain.

Les ustensiles

Dans les inventaires de biens analysés, il est bien rare que les notaires fournissent un décompte exact du nombre de cuillers, de couteaux ou de fourchettes. Généralement, on parle simplement de "lot". Les personnages les plus riches possèdent souvent une coutellerie en argent; alors les notaires le remarquent. Mais habituellement on n'identifie pas le matériau qui compose les ustensiles. Il faut alors supposer qu'ils sont en étain, en fer, ou encore qu'ils allient différents matériaux, comme le fer et l'os, le fer et le bois, etc. Les 24 "cuillères de soupe de métal" du marchand Fabien Bois (i26) sont sans doute de fer, peut-être même de fer étamé. Par ailleurs, le marchand Pierre Dasilva (i12) et le négociant John William Woolsey (i16) possè-

dent des couteaux et des fourchettes à manche d'ivoire. Woolsey a même un couteau et une fourchette à manche d'ivoire sculpté. Signalons aussi que les progrès majeurs touchant la recherche sur les métaux commencent à connaître un impact sur la vie domestique à Place-Royale. Dans le domaine des alliages, l'innovation la plus pertinente concerne l'étain. Pratiquement inaltérable par l'air et par les acides corrosifs que contiennent presque tous les aliments, l'étain est depuis fort longtemps employé sous forme d'alliage pour la fabrication d'articles destinés à la consommation des aliments. Mais la présence dans cet alliage du plomb toxique, souvent en forte proportion, et surtout la concurrence psychologique de l'argent ont fini par déprécier la vaisselle d'étain. Aussi, au 18e siècle, cherche-t-on à améliorer les qualités de l'étain, en modifiant la composition de l'alliage. Bientôt, on élimine le plomb pour le remplacer par l'antimoine, qui durcit et blanchit l'étain pur. En Angleterre, le nouvel alliage est mentionné pour la première fois en 1769 sous le nom de "Vickers white metal". Au 19e siècle, on parle plutôt de "britannia metal" ou de "métal anglais". A Place-Royale, en 1834, le "grocer" Charles Brocklesby (i8) a une théière de "britannia metal". Voilà une autre nouveauté qui arrive. En 1848, le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20), lui, possède 7 "Britannia metal table spoons", 6 "Britannia metal tea spoons", une "Britannia metal soup laddle", de même qu'une théière et une cafetière de "Britannia metal".

Mais il y a plus. En 1842, le "shipchandler" John Brown (i18) garde dans une armoire 12 "German tea spoons", alors que, 9 ans plus tard, le notaire Archibald Campbell remarque 39 "German Silver forks" chez l'aubergiste

Elizabeth Andrews (i23). Ce métal est tout à fait neuf. Mis au point en Allemagne un peu avant 1824, le German Silver est un alliage d'une partie de nickel, d'une ou 2 parties de zinc et de 3 ou 4 parties de cuivre [12]. Dur et brillant, il n'a pas par ailleurs la beauté de l'argent. Durant les années 1840, le German Silver commence à concurrencer le Britannia ; on l'appellera aussi "albata, arguzoid, alfenide, argentan et argentine". Mais ce n'est pas avant les années 1870 et peut-être même 1880 qu'il se répandra au Canada. Ces 2 mentions aussi hâtives de German Silver à Place-Royale prouvent bien que le quartier est à l'avant-garde en ce qui concerne l'acquisition des produits de consommation les plus récents. Et les notaires québecois J.S. Hossack et Archibald Campbell savent reconnaître ces nouveautés. Hossack, en particulier, en présidant à l'inventaire des biens de Brown (i18) et de Muchemore (i20), arrive à identifier à la fois le Britannia et le German Silver.

D'autre part, si Charles Brocklesby, John Brown, Henry Muchemore et Elizabeth Andrews se montrent innovateurs en ce qui a trait aux ustensiles de table, le forgeron-armurier Jean Parant (i10), en revanche, s'affiche en 1836 nettement plus traditionnel avec son "lot de couteaux à ressorts" [13]. Ces couteaux, aussi dits "de poche", ne sont plus vraiment utilisés comme ustensiles de table que par certains campagnards, qui s'acharnent ainsi à manger à la manière d'autrefois. Généralement munis d'un manche d'os ou d'ivoire,

---

12. M. SNODIN et G. BELDEN, Collecting for tomorrow spoons, 1976, p. 16.

13. Le forgeron-armurier Jean Parant habite le lot 2288.

les couteaux à ressort, qu'on porte souvent sur soi, ont une lame qui se replie dans le manche. En 1800, à Rimouski, un des bourgs les plus éloignés du Bas-Canada, on ne trouve pas de couteaux de table; tous mangent avec leur couteau à ressort [14]

Cela dit, on achète la plupart du temps chez le marchand du coin les ustensiles de cuisine désirés. En 1839, Pierre Dasilva (i12) vend des cuillers en fer ou en argent, "grandes et petites", des couteaux et fourchettes de table, des couteaux de poche et à débiter, de même que des fusils à couteaux. On se demande par contre comment Brown, Muchemore et Andrews se sont procuré leurs ustensiles de Britannia et de German Silver. Remarquons aussi que la petite cuiller fait son apparition à Place-Royale entre 1820 et 1859. Elle constitue, en somme, un raffinement supplémentaire touchant les ustensiles de table et on ne se fait pas prier pour l'adopter.

Notons enfin que 7 de nos personnages disposent d'une clochette pour inviter les domestiques à faire le service. C'est là bien sûr un autre des nombreux signes d'aisance des résidents de Place-Royale. A titre indicatif, signalons qu'en 1818 la basse-ville est le quartier de Québec où l'on retrouve le plus de domestiques après celui de la haute-ville [15].

---

14. J. PROVENCHER et M. MOUSSETTE, Le mobilier et le mode de vie des habitants de la maison Lamontagne, à Rimouski-est, à la fin du 18e siècle, 1981, p. 79. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit non publié.

15. Claudette LACELLE, Les domestiques en milieu urbain canadien au XIXe siècle, 1987, p. 35.

L'HABILLEMENT A PLACE-ROYALE

Place-Royale, sur le plan de l'habillement comme sur beaucoup d'autres, est le lieu de la variété. Ici, en particulier l'été, on ne s'étonne plus de rien. Certains sont habillés de vêtements québécois des plus traditionnels; d'autres laissent voir des accoutrements hors de l'ordinaire. Le romancier Pierre-Joseph-Olivier Chauveau s'attarde aux vêtements que l'on porte à Place-Royale en 1832.

> D'abord, écrit-il, c'était des charretiers aux costumes pittoresques... Ici, c'était des sauvages avec leurs capots bleus, et des *sauvagesses* drapées dans des couvertes blanches; là c'était des soldats anglais revêtus de leur uniforme écarlate, qui souvent tranchait vivement et de près sur les dites couvertes blanches. Des émigrés irlandais portant l'habit bleu, ou vert, et la culotte courte traditionnelle, celle-ci boutonnée assez souvent sur la jambe nue, ce qui leur a fait donner par les Canadiens le sobriquet ironique de *bas-de-soie*, des femmes enveloppées de manteaux bleus et portant, quelques-unes, le plus jeune de leurs enfans sur leurs dos à la manière des sauvages et des bohémiens; des *habitans* aux vêtemens de gros drap gris de fabrique domestique, à la tuque bleue ou rouge, au tablier de cuir, et aux grandes bottes rouges rattachées par une courroie,

> à la ceinture rouge aussi, le fouet sous le bras, et la pipe à la bouche; des *habitantes* à la jupe de *droguet*, au mantelet d'indienne, au large chapeau de paille, aussi vives et caquetantes que leurs maris semblaient insoucieux et taciturnes; des *voyageurs des pays d'en haut*, célèbres dans toute l'Amerique comme un type unique en son genre, fiers et goguenards avec leurs chapeaux chargés de rubans, et crânement posés sur le coin de l'oreille, leurs chemises et leurs cravates éclatantes, et leur belles et larges ceintures de *poil de chèvre* aux flèches de mille couleurs; tout ce monde se mêlait à la population de la ville, qui, ouvrière ou bourgeoise, française ou anglaise, se fesait également remarquer par une propreté exquise, une mise et une tenue décente et même un peu recherchée.[1]

C'est là l'extrait d'un roman publié au milieu du 19e siècle, le témoignage de Chauveau. Mais, en général, les récits de voyage, eux, tiennent du cliché, lorsqu'ils parlent de l'habillement. Après le militaire à l'uniforme écarlate, il n'y a plus que le Canadien à l'étoffe grise du pays. Mais Place-Royale diffère; elle est le lieu de la varieté. S'il en est un endroit au Canada tout éclaté en couleurs, surtout de mai à novembre, c'est bien Place-Royale.

---

1. P.-J.-O. CHAUVEAU, Charles Guérin, roman de moeurs canadiennes, 1852, pp.270s.L'italique est de Chauveau.

La confection des vêtements

A Place-Royale, on ne fabrique pas de tissu. Les notaires ne notent aucun appareil du type rouet, peigne à carder, dévidoir ou métier à tisser, qui pourrait le laisser croire. A vrai dire, tous les tissus utilisés proviennent soit de la campagne, soit franchement de l'étranger. Et on trouve de tout. Comme pour la période précédente, la variété des tissus offerts aux citadins et aux gens de passage étonne. La révolution industrielle anglaise a d'abord commencé par la fabrication des tissus. Depuis la fin du 18e siècle, l'Angleterre, à l'échelle du monde, est devenue une grande exportatrice de lainages et de cotons et, à Place-Royale, elle possède le monopole de ce commerce, qui ne fait sans doute qu'une place minime aux toiles, dentelles, soies et passementeries de l'industrie textile française [2]. Au magasin de Pierre Dasilva (il2), rue Notre-Dame, la toile du pays est mise en balance avec une cinquantaine de variétés de "draps" importés. Rien n'y manque: "basin, batiste, bombazil, bombazine, cambleau, camblotine, camelot, cantoon, carisé, casimir, cazenil, chambray, coton, coutil, crêpe, drill, flanelle, flushing, futaine, gingham, lasting, malmolle, merinos, mousseline, nankin, padoue, plaid, ratine, satin, serge, shirting, soie, tavelle, velours, etc." La toile du pays, elle, comme l'étoffe du pays, sont sans doute fabriquées dans la région par des artisanes, à qui Dassilva a passé la commande.

---

2. M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820, 1985, p.101.

Cela dit, la présence d'un si grand nombre de tissus ne signifie pas pour autant que les ménagères de Place-Royale se livrent à la confection des vêtements. Celles qui aiment tricoter trouveront des broches chez le marchand Pierre Pelletier (i1); mais aucun notaire n'en signale dans les résidences[3]. On remarque 3 boites à ouvrage chez le boucher François Boismier (i15), 2 chez le marchand Joseph Leblond (i9) et 3 boites à fil, de même qu'un ouragan, chez le marchand Joseph Carrier (i24)[4]. L'ouragan, aussi appelé oragan ou houragan, est un panier à ouvrage en écorce de bouleau, fabriqué par les Amérindiens et probablement vendu au marché de Place-Royale. Par ailleurs, la présence d'indienne, de flanelle, de laine et de ruban chez le journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5) et de toile ouvrée, de mousseline, de dentelle, de moire et de serge chez le maître-armurier Pierre Parant (i11) laisse croire qu'on se livre à l'occasion à des travaux de couture dans ces 2 résidences.

En règle générale, même si la collection archéologique de Place-Royale comprend des épingles et des dés à coudre, on ne semble guère fabriquer ses vêtements à la maison. Les inventaires analysés le laissent bien peu entendre. Peut-être que des femmes du quartier gagnent leur vie comme couturières auprès des autres résidentes. Sans doute qu'on recourt aussi au tailleur, souvent de langue anglaise, car, "depuis que le commerce est contrôlé par les Britanniques, il est devenu très difficile pour les autres [les

---

3. Pierre Pelletier habite le lot 2127.

4. Joseph Carrier habite le lot 2128.

tailleurs francophones] de s'approvisionner convenablement et de persister dans ce métier"[5]. On achète aussi fréquemment ses vêtements tout faits chez le marchand. En 1820, le marchand Pierre Pelletier (i1) offre à sa clientèle plusieurs articles de prêt-à-porter: habits, gilets, vestes, culottes, redingotes, chemises, frocs, chapeaux, bonnets, "shawls", gants, mouchoirs et bretelles. Là aussi, les culottes d'étoffe du pays, les bonnets rouges, les bonnets blancs et les gants de laine sont sans doute fabriqués dans la région par des artisanes, à qui Pelletier a passé la commande. Ce dernier vend aussi une trentaine de paires de souliers pour hommes, une cinquantaine pour enfants, plus de 120 pour dames et 3 paires de bottines, toujours pour dames. Chez Pierre Dasilva (i12), en 1839, les hommes et les garçons peuvent s'habiller de la tête au pied.

L'inventaire des vêtements disponibles est impressionnant: bonnets, chapeaux, casques, casquettes, camisoles, caleçons, bas, chaussons, chemises, cols, habits, surtouts, vestes, gilets, frocs, pantalons, redingotes, manteaux, capots, foulards, chaussures, bottines, souliers, galoches, mitaines et gants. Dasilva vend même du poil de chèvre, comme celui qui sert à fabriquer les belles et larges ceintures des voyageurs des Pays d'en haut. Les femmes elles, comme chez Pierre Pelletier, y trouveront des patrons de robes et de vestes. Sans doute que les plus riches importent aussi directement d'Europe une partie de leur garde-robe. Louisa Ann Call, l'épouse du gouverneur Matthew Aylmer, écrit que "les dames s'habillent beaucoup mieux que l'on

---

5. M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 102.

me l'avait laissé entendre et plusieurs d'entre elles font venir une partie de leurs toilettes de Londres et de Paris" [6].

L'entretien des vêtements

On ignore si, comme à la campagne, les ménagères de Place-Royale se livrent 2 fois par année, au printemps et à l'automne, à un grand lavage de tout le linge de la maison. Chose certaine, lorsqu'il faut laver, on utilise la grosse cuve de bois. Pour faire sécher le linge, on recourt au cheval à linge chez les marchands Pierre Pelletier (i1), Jean Sauvageau (i7) et Joseph Carrier (i24)[7]. Les autres l'étendent sans doute sur une corde à l'extérieur. Comme à la période précédente, le fer à repasser, qu'on réchauffe sur une plaque chaude, ou le fer à flasquer, qu'on peut remplir de braises, sont les seuls appareils couramment utilisés pour l'entretien des vêtements. Certains semblent plus soigneux que d'autres. Le marchand William Burns (i4), le maître-armurier Pierre Parant (i11) et l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) disposent chacun de 7 fers[8]. Patrick Milligan (i2), lui, ce "messenger" de la Quebec Bank, qui habite tantôt au Neptune Inn, tantôt dans une chambre de la maison de pension de la veuve Paquet, rue Sault-

---

6. B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, p. 236.

7. Jean Sauvageau habite le lot 2281.

8. Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

au-Matelot, n'a ni cuve, ni fer. Pourtant, travaillant en contact étroit avec le public, il possède plus d'une dizaine de chemises, 16 paires de pantalon et 9 vestons. Sans doute demande-t-il à la veuve Paquet de faire son lavage et son repassage. Par ailleurs, on remarque un presse-vêtements chez l'aubergiste John Hendry (i13) et 3 chez le marchand William Burns (i4)[9]. Ce sont là, semble-t-il, des appareils tout à fait nouveaux à Place-Royale.

Les vêtements

De 1820 à 1859, les notaires ne sont pas très bavards sur la qualité des vêtements des résidents de Place-Royale. Bien sûr, les hommes portent le pantalon, la chemise, la veste, le veston ou le gilet, et, pour l'extérieur, le manteau -bien avant la redingote- le chapeau ou le casque. Les femmes, elles, outre la chemise, portent la jupe, parfois appelée jupon, le gilet et, pour l'extérieur, le mantelet, la coiffe ou le simple chapeau.

Mais il est bien rare que les notaires apportent des précisions sur la ligne même du vêtement. D'ailleurs, comme 21 de nos 26 personnages sélectionnés sont des hommes, la garde-robe féminine semble particulièrement négligée dans l'ensemble de nos inventaires. Un certain nombre de ces hommes sont célibataires; quant à ceux qui sont mariés, il est normal que,

---

9. William Burns habite les lots 2109 et 2111.

lors de leur décès les notaires ne prisent guère les vêtements de leurs épouses, qui appartiennent en propre à ces dernières. Mais les voyageurs laissent entendre que les femmes sont bien habillées: on leur remarque un seul défaut: l'abus des volants, des plumes et des jabots [10]

Cela dit, comme à la période précédente, l'élite urbaine doit sans doute suivre surtout la mode de Londres et de Paris. Les patrons disponibles chez les marchands de Place-Royale proviennent d'Europe et perpétuent des lignes ou des styles qui ont cours sur le vieux continent. Ces modes gagnent même la campagne par l'intermédiaire des femmes et des filles qui viennent travailler en ville comme domestiques [11]. Chez les moins riches, on s'en remet assurément aux tissus les plus économiques et, qui sait, à la toile de lin ou à l'étoffe grise de laine, dites du pays. Les marchands offrent un choix de tissus des plus complets, y compris ceux du pays.

Les garde-robes les plus impressionnantes sont celles des marchands William Burns (i4) et Pierre Dasilva (i12). Des 21 inventaires masculins, ils possèdent à 2 44% des chemises [68], 64% des mouchoirs [101], 74% des cravattes [67] et 63% des caleçons [29]. Ces données cependant doivent être lues avec prudence. Comment expliquer le fait, par exemple, que les notaires ont omis de priser les garde-robes des marchands Jean Sauvageau (i7)

---

10. J. MacTAGGART, Three Years in Canada..., London, H. Colburn, 1829, p. 39.

11. G.M. CRAIG, Early Travellers in the Canadas 1791-1867 ,Toronto, MacMillan, 1955, pp. 29s.

et Fabien Bois (i26), des "grocers" Charles Brocklesby (i8), Henry Walker (i21) et Thomas Walker (i22), du forgeron-armurier Jean Parant (i10), du "shipchandler" John Brown (i18) et du "blacksmith" William Baker (i25), laissant croire que ni les uns, ni les autres ne possedent de chemise, de mouchoir, de cravatte ou de caleçon [12]? Il s'agit tout de même de plus du tiers de nos personnages masculins.

Signalons que l'épouse de Pierre Dasilva (i12), Marguerite Labadie, déjà décédée à la mort de son mari, semble être la seule à avoir porté le corset; le notaire en signale 9 (!) en 1839. D'autre part, les marchands Joseph Leblond (i9) et Pierre Dasilva (i12), de même que le négociant John William Woolsey (i17) et l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) portent à l'occasion le peignoir, appelé souvent "robe de chambre". Et 7 de nos personnages, tous des hommes, dorment avec un bonnet de nuit. Il ne faut pas s'en étonner: en 1850, une auberge de la Pointe-Lévy fournit un bonnet rouge à chacun de ses clients pour dormir [13]. Mais quel est ce "voile noir ridicule" qui appartient à l'épouse du boucher François Boismier (i15)? Pourquoi un tel jugement du notaire P.-A. Gagnon touchant une des pièces de la garde-robe de madame, alors que ses confrères s'efforcent de ne jamais verser dans le parti-pris? Cela dit, c'est le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) qui possède le plus bel assortiment de bottes. Il en porte simplement pour

---

12. Fabien Bois habite le lot 2284. Jean Parant habite le lot 2288. William Baker habite les lots 2279 et 2280.

13. H. D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, p. 109. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

sortir, et sans doute aussi pour le travail. On remarque chez lui 4 paires de "frock boots", une paire de "cloth boots", une paire d'"india", une paire de "malouin boots", une paire de "long boots" et 3 paires de "Wellingtons". Les bottes India, imperméables, sont faites d'un tissu de coton, couvert de caoutchouc. C'est nouveau à l'époque. Au printemps de 1831, lors d'une sortie dans des terrains très humides, Lady Aylmer, l'épouse du gouverneur, chausse ses "India rubber shoes"[14]. Il s'agit d'un procédé probablement mis au point durant les années 1820 et qu'on appliquera par la suite au ciré de table, au manteau ciré, au chapeau et aux gants. Et comme le rapporte en 1833 un périodique new-yorkais, ce caoutchouc flexible est remarquable par son élasticité; bien que plié, il ne fendille pas et sa composition ne peut en être altérée [15].

Par ailleurs, comme pour la période précédente, il faut constater la rareté des vêtements de fourrure. L'Angleterre, tout comme la France sous le régime précédent, défend l'apprêtage des peaux -on dit le repassage- au pays, ce qui rend les fourrures hors de prix pour l'ensemble de la population. C'est là sans doute l'illustration le plus manifeste du statut de colonie du Canada, pourtant l'un des grands producteurs de fourrures du monde. Tout de même, on nous signale 3 chapeaux de castor chez le journalier Marcellin-Dominique Beckean (i5) et un chez le "messenger" Patrick

---

14. Lady AYLMER, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, p. 307.

15. New-York Farmer and American Gardener's Magazine, new series, vol.1 (1833), p. 251.

Milligan; s'agit-il bien cependant de véritables chapeaux de castor ou de ces hauts-de-forme de soie noire ou grise que portent les gentlemen de la haute-ville en 1831 et qu'on s'acharne à appeler chapeaux de castors [16]? On remarque aussi un casque de fourrure chez le "cooper" John Chillas (i3), une casquette de fourrure chez le marchand William Burns (i4) et une paire de gants de vison chez le marchand Pierre Dasilva (i12). Le marchand Joseph Carrier (i24), lui, a un capot de castor, alors que le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) possède 3 chapeaux de castor, une casquette d'otarie et une de phoque.

Notons, de plus, la présence en 1832 de 3 "chapeaux de paille de Livourne" à la maison de campagne du marchand Jean Sauvageau (i7) à Saint-Anselme de Dorchester. Le chapeau de paille est la coiffure toute désignée pour l'été. En cette saison, à la campagne, tous portent un chapeau de paille de forme conique à large bord; celui du cheval est percé de 2 trous pour laisser passer les oreilles [17]. Habituellement, le chapeau de paille est fabriqué par les femmes du Bas-Canada. Les citadins de Place-Royale peuvent l'acheter d'une artisane au marché ou encore chez le marchand du coin. Mais les plus beaux, comme ceux précisément du marchand Sauvageau, s'importent de Livourne, cette ville de Toscane, en Italie, reconnue dans tout l'Occident pour la qualité de ses chapeaux.

---

16. B. DUFEBVRE, op. cit., p. 238.

17. Jean PROVENCHER, C'était l'été. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1982, p. 116.

> Ces chapeaux de Livourne (Leghorn), écrit en 1828 un membre de la Société d'agriculture de Québec, qui sont si beaux, si forts, si durables, qui se vendent de dix piastres à cent piastres, et que tant de dames portent sur leurs têtes, ne different de nos chapeaux de paille que dans la qualité de la paille... Les Italiens ont eu l'esprit de se servir de leur paille lorsqu'elle est jeune, souple et forte; nous nous en servons lorsqu'elle est roide et cassante par l'âge... La tresse des chapeaux de Livourne ne diffère pas beaucoup de celle de nos chapeaux de paille. La couture est différente, en ce que les tresses des nôtres dépassent l'une sur l'autre, tandis que celles de Livourne sont comme si elles étaient collées l'une contre l'autre. On dirait qu'elles sont toutes d'un morceau [18]

Tout de même, à cette époque, lors de la tenue d'expositions agricoles, on découvre que certaines artisanes du faubourg Saint-Roch à Québec, du village de Beaumont et de celui de Verchères, arrivent à produire des chapeaux de paille presque aussi beaux que ceux de Livourne [19].

Parmi les accessoires portés par les hommes de Place-Royale, on remarque le plus souvent une montre en or et en argent, avec la chaîne de montre la rendant bien évidente. C'est là le signe d'un achèvement, réel ou fictif. Patrick Milligan (i2), ce "messenger" de la "Quebec Bank" -pourtant le plus pauvre de nos personnages- ne prend-il pas plaisir à exhiber, d'une manière ou d'une autre, sa montre en or, lorsqu'il sert ses clients? De tous ses

---

18. La Bibliothèque canadienne, janv. 1828. Article reproduit plus tard dans la Gazette des campagnes, 6 sept. 1883.

19. Ibid., nov. 1825, fév., nov. 1826.

biens, c'est celui qui vaut le plus cher: £ 3. Et lorsqu'il côtoie John WilliamWoolsey (i17), le président fondateur de la banque, c'est ce qui les rend egaux. Woolsey (i17) d'ailleurs et le marchand Joseph Carrier (i24) qui meurent l'un à 85 ans et l'autre à 57 ans, utilisent une canne pour marcher à la fin de leur vie, celle de Carrier est à pommeau d'or. Woolsey et Carrier, tout comme John Chillas (i3), William Burns (i4) et Pierre Dasilva (i12), sont les seuls à porter des lunettes; comme il s'agit de 5 des 6 personnages les plus riches, il est permis de penser que les soins de la vue à cette époque et le port des lunettes, parce que trop dispendieux, sont réservés seulement à ceux qui en ont les moyens.

Selon les inventaires analysés, les femmes, elles, peuvent porter une bague, un jonc, un bracelet, une chaîne, une épinglette ou une broche, qui souvent sont d'or ou d'argent. L'horloger-bijoutier de la rue Notre-Dame, Isaac Devlin (i19) offre à sa clientèle un grand nombre de bagues en or, en argent et en ivoire, des broches, des boucles d'oreilles, des perles, des colliers et des croix d'or [20]. Les broches "communes" vendues par Devlin sont peut-être en schiste noir, prélevé à même la falaise. En 1829, un voyageur signale qu'on fabrique à Place-Royale des broches et des épinglettes de schiste, trouvé dans le cap Diamant [21]. Le marchand Pierre Dasilva (i12) vend des "pierres bleues", des pendants d'oreilles en or, des agrafes de cuivre, des croix d'argent, des colliers de perles et des chaînes "petites,

---

20. Isaac Devlin habite le lot 2211.

21. J. MacTAGGART, op. cit., p. 39.

blanches argentees". La collection archéologique de Place-Royale comprend 2 perles, l'une de forme tubulaire, en verre blanc étiré, l'autre de forme ovale, en verre incolore enroulé. Ces perles ont pu être utilisées pour la fabrication de colliers, de boucles d'oreilles ou de parures de cheveux. Tout de même, le si petit nombre de perles de la collection tend à prouver qu'on n'emploie guère à l'époque la perle de verre comme parure.

Par ailleurs, les notaires sont muets quant aux parfums, aux eaux de toilette ou aux produits de beauté se trouvant dans les résidences. Pierre Dasilva (i12) vend bien de l'eau de lavande à la fiole, de l'eau de Cologne à la bouteille, du parfum, de l'huile de rose, de l'huile d'odeur ou de "l'huile de macason" (sic), mais personne ne nous les signale dans les maisons. La collection archéologique de Place-Royale, elle, montre qu'après 1840 les produits de beauté compacts, auparavant contenus dans les pots dits "à onguent", disparaissent progressivement. Dans la même collection, un pot en terre cuite fine blanche, se présentant sous la forme d'une boîte à poudre, constitue une nouveauté. Et la forme et le décor d'une bouteille en verre incolore au plomb, dont le col est décoré de cannelures taillées rehaussées de jaune, de jaune laissent croire qu'il pourrait s'agir d'une bouteille d'eau de Cologne.

Finalement, notons que seulement 5 de nos personnages possèdent au moins un parapluie: cela étonne dans un pays aussi pluvieux. Et on ne peut, semble-t-il, faire valoir leur prix trop élevé. Le boucher François Boismier (i15) a 2 parapluies et le "messenger" Patrick Milligan (i2) en a

un. Le marchand Pierre Dasilva (i12) vend des parapluies de soie verte, de coton de diverses couleurs et d'autres "montes en bois". Sans doute les fait-il venir d'Angleterre. A l'exposition universelle de Paris de 1855, c'est l'Angleterre qui se classe premiere pour les parapluies et les articles a bon marché de ganterie et de chapellerie [22].

* * * * *

22. J.-C. TACHÉ. Le Canada et l'exposition universelle de 1855 . 1856. p.357.

LA SANTÉ A PLACE-ROYALE

L' hygiène et les soins du corps

Contrairement à la période précédente où on mentionnait bien peu d'objets témoignant spécifiquement du souci des gens pour l'hygiène corporelle [1], il semble que, de 1820 a 1859, la propreté personnelle soit à l'ordre du jour. Dans les résidences visitées, par exemple, nous avons dénombré 46 chambres à coucher et tout autant de lave-mains comportant un pot à eau et son bassin. Où que ce soit, on se lave dans sa chambre, au lever ou au coucher. Même à l'auberge on peut se laver dans sa chambre; chez John Hendry (i13) et Elizabeth Andrews (i23), on trouve un lave-mains, un bassin et son pot à eau dans chacune des chambres [2]. La collection archéologique de Place-Royale comprend un bassin décoré au flown blue, à rebord festonné et à motifs moulés à l'intérieur, et un pot à eau de forme stylisée, en terre cuite fine blanche, à décor imprimé de motifs floraux bleu foncé.

A partir de 1842, 75% des propriétaires possèdent aussi dans leur chambre à coucher une table dite de toilette. Pour se raser ou se peigner, presque toutes les

---

1. M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820 ,1985, p. 116.

2. Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

chambres offrent un miroir de toilette, bien que les miroirs décoratifs déjà fort nombreux puissent servir. Les marchands William Burns (i4), Joseph Leblond (i9) et Pierre Dasilva (i12), de même que le maître-armurier Pierre Parant (i11) et le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) disposent aussi d'une trousse de toilette [3]. La brosse à cheveux est généralisée; mais les peignes sont-ils aussi absents que le laissent croire les notaires? En tous cas, la collection archéologique comprend un peigne fin en ébonite, qui témoigne d'une autre application commerciale de cette matière plastique mise au point durant la seconde moitié du 19e siècle. Et le marchand Pierre Dasilva (i12) vend des peignes de dames, des peignes de face, des peignes à démêler, en bois et en corne, des peignes fins et des peignes en imitation d'écaille.

Pour un lavage en profondeur, on recourt à la cuve de bois, après avoir fait chauffer l'eau sur le poêle. Mais voici que la véritable baignoire commence à apparaître. Chez le marchand William Burns (i4), en 1829, le notaire Errol Boyd Lindsay note une "tin bathing tub" dans la pièce appelée "store room" et une autre "bathing tub" dans une pièce appelée simplement "store". Les lieux où elles sont entreposées laissent croire que ces baignoires sont hors de service. Le marchand Pierre Dasilva (i12), en 1839, prend son bain dans une "baignoir" se trouvant dans une chambre, là où on remarque aussi une table de toilette, un lave-mains, 2 bassins et leurs pots, de même qu'une "petite cuve de faillance blanche". Mais peut-être que Dasilva ne s'y risque pas en hiver, car cette chambre semble non chauffée. Chez le négociant John William Woolsey (i17), on signale un "bain de fer blanc" dans une chambre à

---

3. William Burns habite les lots 2109 et 2111.

coucher se trouvant dans les mansardes. Cette fois-ci, Woolsey s'y baigne sans doute, même en hiver, car son bain borde un poêle simple. Finalement, le marchand Fabien Bois (i26) lui, prend son bain dans un "bain en zinc" se trouvant dans une chambre en apparence chauffée [4]. Ces baignoires metalliques sont tout a fait nouvelles.

A partir de 1760, il s'en fabrique bien en France; mais elles sont de cuivre, donc beaucoup trop chères, même pour les riches. "A la fin du 18e siecle, un vernis special permit de parer la tôle et de confectionner ainsi des baignoires d'un prix accessible, qui remplacèrent très vite les traditionnelles cuves en bois ou en marbre." [5] Des citadins de Place-Royale commencent à s'en procurer. Cependant rien ne laisse croire encore que ces baignoires sont alimentées d'eau chaude par un réseau de tuyaux reliés a un appareil de chauffage. Toutefois, elles sont beaucoup plus confortables que la cuve de bois et on peut sûrement les vider au moyen d'une champlure basse, placée à une des extrémités.

On achète le savon pour se laver au marché ou chez le marchand du coin. Le savon du pays, appelé "commun" dans les inventaires, se trouve à bas prix au marché. Les epouses des cultivateurs de la région en fabriquent de bonnes quantités, quand le printemps revient, et on peut en acheter à l'année [6]. Mais maintenant, pour la

---

4. Fabien Bois habite le lot 2284.

5. Valerie-Anne GISCARD D'ESTAING, The world almanac book of inventions, 1985, p. 165. Traduction de l'auteur.

6. J. PROVENCHER et J. BLANCHET, C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1980, pp. 118-120.

première fois on peut aussi se procurer une variété de savons manufacturés. Pierre Dasilva (i12) vend du "savon d'odeur". Fabien Bois (i26), lui, vend du savon en boîtes et à l'unité et c'est quasiment au choix: "savon de fantaisie", "savon à toilette", "savon parfumé", "savon commun" ou "savon de Castil". Chez les résidents de Place-Royale, le savon du pays semble être le plus utilisé, étant signalé à 4 endroits, en particulier chez 3 des plus riches personnages. William Burns (i4) se lave au savon commun, mais aussi au "savon de Castille", le "grocer" Charles Brocklesby (i8), lui, au "savon Windsor". Quoi qu'il en soit, cet échantillonnage de savons disponibles à Place-Royale est intéressant, car la science de la saponification est très récente. Pour la première fois, en 1823, le chimiste français Michel-Eugène Chevreul, un spécialiste des corps gras, décompose et identifie le processus chimique du savon et de son dérivé, la glycérine[7]. Désormais, la chimie permet de fabriquer industriellement du savon. A Montréal, en 1840, Darling et Brady ouvrent la première manufacture canadienne de savon[8]. Et ce n'est pas avant les années 1870 que d'autres manufactures suivront. Sans doute que, parmi ces savons disponibles à Place-Royale durant notre période, il s'en trouve de Darling et Brady.

Pour la satisfaction des besoins naturels que sont la miction et la défécation, on emprunte la chaise d'aisance. Il s'en trouve dans près de la moitié des résidences. Toutefois, nous ne pourrions certifier tout à fait une pareille donnée. Les notaires anglophones peuvent appeler "easy chair" ce qui en fait est un "easy arm-chair", un fauteuil de repos. Même les notaires francophones entretiennent peut-être la con -

---

7. Marie-Fernande ALPHANDERY, Dictionnaire des inventeurs français, 1962, pp. 81s.

8. Merilyn MOHR, The art of soap making, 1979, pp. 15s.

fusion. Comment expliquer, par exemple, chez le marchand Fabien Bois (i26), dans une chambre a coucher, la presence d'une "chaise d'aisance couverte en crein"? Est-ce un simple fauteuil de repos ou une veritable chaise d'aisance plus confortable qu'a l'ordinaire? Chose certaine, le marchand William Burns (i4) n'a pas besoin de chaise d'aisance. Il a plutôt une vraie salle de toilette, appelée "closet", ou le meuble principal est un "portable water closet" de mahogany. Dans cette piece, chez Burns, on remarque aussi un presse-vêtements de mahogany, un lave-mains, un bassin et son pot à eau.

La nuit, faute de chaise d'aisance, on prend le pot de chambre ou "pot de nuit". Il est vrai toutefois que la plupart des pots de chambre sont signalés chez ceux qui possèdent deja des chaises d'aisance. La collection archeologique comprend un certain nombre de pots de chambre en terre cuite grossière, creamware, terre cuite fine blanche ou terre cuite jaune. Les décors imprimés bleu apparaissent sur les pots de chambre en terre cuite fine blanche. L'un d'eux illustre une scène rurale typique des décors au décalque que l'on retrouve au début de la période étudiée. Le motif intitulé Village Church Pattern par Coysh, peut être attribuable aux manufactures de Rogers and Stubbs et daterait des années 1820-1835. Un autre pot de chambre est décoré en polychromé de feuilles imprimées en rose et de petits points en bleu ajoutés, semble-t-il, après le décalque. Il témoigne de l'application de nouvelles techniques décoratives sur ces objets utilitaires d'usage courant.

Quoi qu'il en soit, faute de chaise ou de pot, on court aux latrines, peut-être deja appelées "becosse" ou "back house". Les notaires sont muets sur la présence des latrines; mais on trouve de ces petites cabanes étroites, couvertes en planches, au toit en

Planche 10 Un pot à eau et 2 pots de chambre, de terre cuite fine blanche, comme il s'en trouve dans les résidences de Place-Royale de 1820 à 1859.
(Neg. MAC 1987-052(35)14A)

appentis, placées dans les cours à quelques pas de la maison. L'un des dépôts de la collection archéologique de Place-Royale pour la période de 1820 à 1859 provient justement de latrines situées dans la cour arrière d'une maison constituant la façade du lot 2111 sur la rue Saint-Pierre. Il s'agit des latrines du marchand William Burns (i4). "Les latrines étaient adossées au sud contre le mur mitoyen séparant la propriété Burns/Atkinson de la propriété voisine (ex-hôtel et cour Estèbe); à l'est elles étaient appuyées contre le flanc d'un long entrepôt est-ouest, bâti contre ce même mur mitoyen."[9] A vrai dire, les latrines furent si présentes à Place-Royale qu'elles contribuent maintenant à enrichir les études sur l'histoire de la vie du quartier.

Par ailleurs, les notaires sont aussi muets quant aux parfums, aux eaux de toilette ou aux produits de beauté se trouvant dans les résidences. Pierre Dasilva (i12) vend bien de l'eau de lavande à la fiole, de l'eau de Cologne à la bouteille, du parfum, de l'huile de rose, de l'huile d'odeur ou de "l'huile de macason" (sic); mais personne ne nous les signale dans les maisons. La collection archéologique de Place-Royale, elle, montre qu'après 1840 les produits de beauté compacts, auparavant contenus dans les pots dits "à onguent", disparaissent progressivement. Dans la même collection, un pot en terre cuite fine blanche, se présentant sous la forme d'une boîte à poudre, constituerait peut-être une nouveauté. Et la forme et le décor d'une bouteille en verre incolore au plomb, dont le col est décoré de cannelures taillées rehaussées de jaune, laissent croire qu'il pourrait s'agir d'une bouteille d'eau de Cologne.

---

9. Annexe 2.1, p.10.

Pour l'entretien de la maison, les choses semblent aussi vraiment changer de 1820 a 1859. A la periode precedente, on ne s'en soucie guere. "Les objets qui servent a entretenir la maison se resument a peu de choses: des seaux et chaudieres de divers formats, un balai dans une maison, une brosse a meubles dans une autre et quelques chiffons ici et la." [10] Il est vrai que ce sont la generalement des objets que les notaires considèrent comme sans valeur; aussi ne sont-ils pas amenes a les nommer. Tout de même, de 1820 a 1859, on prend la peine de nous dire qu'au moins 7 des 24 residences possedent un balai. Quand il sort de l'ordinaire, on le dit de blé d'Inde, d'éclisse ou de soie. Comme le savon, ce sont là des balais achetés au marché ou chez le marchand du coin. Chez Joseph Leblond (i9), on lave à l'eponge plutôt qu'au torchon. Pierre Dasilva (i12) possède 3 epoustoirs et Joseph Carrier (i24), 4.[11] Dasilva a aussi un porte-ordures, alors que John William Woolsey (i16) et Henry Muchemore (i20) ont un porte-poussière. Au magasin général de Fabien Bois (i26), on trouve des balais de blé d'Inde, de soie et de riz, des moppes de laine, des "epoustouts" et des brosses. Comme quoi, qui veut tenir sa maison propre à Place-Royale de 1820 à 1859 a tous les produits qu'il lui faut.

Notons que pour chasser les rats, John William Woolsey (i17) possede une "cage à rat de fil d'aleton", sans doute de fil de laiton, un matériau d'usage courant à l'époque. C'est là, outre la présence d'ossements de rat dans les latrines de la maison Imbert, la seule mention que nous ayions trouvée touchant la présence possible de rats à Place-Royale. Dans le hall d'entrée, le même Woolsey (i16) a un porte-

---

10. M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p. 44.

11. Joseph Carrier habite le lot 2128.

parapluies et un grattoir (scraper), ce qui laisse croire que les rues sont parfois boueuses et qu'il faut alors décrotter ses chaussures au retour à la maison.

Pour les ordures ou les restes de table, il est bien possible que, pendant longtemps, on se contente de les jeter dans le fleuve. C'est une vieille habitude; dès le début du Régime anglais, les citoyens de Place-Royale sont tenus de nettoyer régulièrement la portion de rue qui se trouve devant chez eux et de jeter dans le fleuve les ordures, la boue, la poussière, la paille et le foin qui pourraient s'y trouver [12]. En 1843, un règlement municipal concernant les marchés défend de faire boucherie ailleurs que sur les bords du Saint-Laurent et de la Saint-Charles, "et là seulement où les immondices et ordures provenant des dites boucheries pourraient être emportées à chaque marée" et "s'il venait à rester aucunes immondices ou ordures sur le grève, que la marée n'aurait pas emportées, le propriétaire ou occupant de la boucherie sera tenu à les faire enlever immédiatement et à les faire jeter à l'eau" [13]. On le voit, même au 19e siècle, le fleuve est le lieu d'évacuation tout choisi. Toutefois, l'un des dépôts de la collection archéologique de Place-Royale pour la période de 1820 à 1859 provient du remplissage d'un tonneau enfoui dans une fosse creusée à cet effet, puis comblée. Ce tonneau est situé sur la propriété Burns/Atkinson, dans la cour faisant face à un long entrepôt est-ouest et menant au quai. La configuration stratigraphique démontre que l'on a d'abord creusé une fosse pour y enfouir le tonneau, que l'on a ensuite graduellement rempli de restes variés. Le tout fut enfin

---

12. J.M. LEMOINE, Picturesque Quebec, A Sequel to Quebec Past and Present, 1882, p. 45.

13. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, Règlement no. 20 pour régir les marchés de la Ville de Québec, 11 sept.1843.

recouvert du sol excave en premiere instance. De pareils indices peuvent laisser croire que "déjà à cette époque, on ait eu recours à l'enfouissement sanitaire plutôt qu'au rejet des ordures dans le fleuve" [14]

Cela dit, il nous semble que les chroniqueurs ont exagéré à outrance la malproprete a Place-Royale. Le 14 juillet 1836, par exemple, James Logan, un jeune avocat d'Edimbourg, arrive à Québec. Il ne reste qu'une semaine à Place-Royale

> La Basse-Ville, écrit-il, est sans rivale par sa malproprete et ses inconvénients de tous genres. Les rues sont très étroites, les trottoirs à peine assez larges pour une personne; aussi quand deux personnes se rencontrent, l'une d'elles doit en descendre, et les charrettes, les calèches et autres embarras retardent encore votre avance au point que l'on est content de sortir de là le plus vite possible. Les habitants m'ont paru être extrêmement pauvres et l'on entend continuellement jacasser en français où que l'on aille... [15]

Ce voyageur n'est pas le seul à tenir un pareil discours; mis bout à bout, les témoignages, souvent unanimes, auraient l'allure d'une litanie. Il est vrai qu'on laisse à l'initiative individuelle le nettoyage des rues. Il est certain aussi qu'un fort vent, les jours d'été, soulève la poussière ou qu'une pluie persistante amène la boue dans les rues. Il est aussi vrai que Place-Royale est un quartier à forte densite de population; voilà longtemps maintenant qu'il n'y a plus d'espaces verts, de potagers ou de vergers. Mais c'est là souvent le lot des arrondissements qui vivent du commerce et de l'activité portuaire dans les villes occidentales à l'époque; on se preoccupera de l'assainissement urbain seulement durant la seconde moitié du 19e siecle. Les

---

14. Daniel LA ROCHE, cite dans l'annexe 2.1, p. 15.

15. B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, pp. 275s.

égouts à ciel ouvert remarqués à Place-Royale [16] sont les mêmes que ceux d'ailleurs Et, en 1854, pas plus en retard que les autres, la ville de Québec, conseillée par un ingénieur du Massachusetts, se donne un solide réseau d'aqueduc et d'égout

Si l'on se fie au souci de la population de Place-Royale pour l'hygiène personnelle et la propreté des maisons de 1820 à 1859, il nous semble même déceler un intérêt nouveau pour l'assainisement du milieu en général. Nous possédons encore peu d'indices sérieux sur l'état de santé de la population. Mais peut-être vaut-il mieux vivre à Place-Royale que dans un des nouveaux faubourgs? Ce médecin de Québec qui, en 1826, parle de cet ensemble de fièvres contagieuses que l'on désigne sous le nom de typhus, compare-t-il alors un des faubourgs de la ville à Place-Royale?

> C'est cette maladie, écrit-il, que l'on retrouve le plus souvent dans la grotte du pauvre où des familles quelquefois nombreuses se trouvent rassemblées dans une petite enceinte, et où la propreté est généralement négligée; tandis que dans les cercles les plus relevés de la société où les apartemens (sic) des maisons sont plus spacieux et plus soignés, on ne la rencontre presque jamais, même lorsque l'état de l'atmosphère paraît propre à son développement.[17]

Chose certaine, à partir de 1820, on ne risque plus d'être accueilli comme ce visiteur anglais en 1811. Arrivé de Londres, celui-ci descend de bateau au Cul-de-Sac, vite entouré de porcs "grognant et se vautrant dans la boue avec beaucoup de plaisir" [18] Les inventaires de biens laissent croire qu'après 1820, on possède bien par-

---

16. J.J. BIGSBY, The Shoe and the Canoe on Pictures of Travel in the Canada, London, Chafnau and Hall, 1850, p. 22.

17. Journal de médecine de Québec, juil. 1826.

18. J. COCKLOFT, Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, 1960, pp. 1s.

fois un cheval ou meme une vache laitiere; mais il n'y a plus de porcs a Place-Royale. Et, en 1855, les 2 quartiers formant la basse-ville, soit Saint-Pierre et Champlain, viennent au dernier rang des quartiers de la ville quant à l'importance de la population canine. On ne trouve même aucun chien dans le quartier Champlain [19].

La medication

Place-Royale de 1820 à 1859 est un milieu ouvert aux services des médecins les plus reconnus de Québec; en menant cette recherche, nous les avons vus se manifester ici et là, à diverses reprises. Tantôt ils servent de témoins lors des inventaires, tantôt une succession leur doit de l'argent, tantôt ils contribuent à la mise sur pied de services, comme l'hôpital de la douane. Andrews, Blanchet, Douglas, Leslie, Lyons, Marsden, Morrin, O'Callaghan, Painchaud, Parant, Perrault, Tessier, Von Iffland et Whitelaw sont les plus connus de Québec. D'eux ou d'ailleurs, Place-Royale peut sûrement aussi recourir aux diverses médications ayant cours. L'histoire de la santé au Quebec reste à faire. Mais pour tenter d'en connaître davantage sur les maladies de l'époque et la médication proposée, nous avons consulté le Journal de médecine de Québec, fondé et animé par quelques-uns des médecins mentionnés ici, qui parut de janvier 1826 à juillet 1827. Parfois on y traite des maladies contractées à Québec

---

19. A. DROLET, La Ville de Québec, histoire municipale, III, De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), 1967, p. 106.Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 19.

et des médications jugées appropriées. Pour le typhus, rien de mieux que l'eau froide, "tant au dehors qu'au dedans". Pour les maladies de poitrine, "un traitement régulier par les saignées et les antiphlogistiques". Pour le rhume, le catarrhe, la grippe et le croup, le médecin averti prescrit des "bains de pieds, l'inspiration de la vapeur d'eau bouillante, les diaphoretics, tels que la "poudre de Jacob" à la dose de 15 à 20 grains avec 6 ou 10 grains de Calomel, un séjour prolongé au lit et une température élevé". Mais le meilleur remède contre le rhume et la grippe est l'ingestion d'une demi-once de térébenthine du Canada mélangée à une once d'huile de castor. On voit "disparaître la maladie dans moins de 48 heures" [20]. Pour les dérangements de l'estomac ou des intestins, rien de mieux que la purgation, sans doute à l'huile de castor [21]. Et pour la variole, aux épidémies souvent violentes, on ne connaît que "la vaccine" [22], inventée par le médecin anglais Jenner en 1798. Mais tout au long du 19e siècle, la population, en particulier francophone, est réfractaire au vaccin contre la variole. On n'arrive pas à croire que l'inoculation du virus protège contre la maladie, allant même jusqu'à soutenir le contraire. Aussi refuse-t-on le vaccin, malgré les campagnes du corps médical en sa faveur.

Mais on ne recourt pas aux médecins et à leurs potions que pour la maladie. On va sans doute aussi chercher l'un d'entre eux pour l'accouchement. La mère, dont tarde la dilatation du col de l'utérus, reçoit alors "une larme d'ergot", un petit champignon vénéneux utilisé comme vaso-constricteur. Si cela est sans effet, on lui

---

20. Journal de médecine de Québec, avril 1826.

21. Ibid., juil. 1826.

22. Ibid., janv. 1826.

donne aux 3 heures une potion d'"une demi-once de térébenthine dans une once d'huile de castor, en même temps que l'on administre les saignées abondantes et les fomentations" "La violence de cette drogue ne doit pas alarmer le medecin, car on sait que depuis long tems on prescrit ce remède avec avantage pour les vers et surtout le ver solitaire". [23] A noter que les médicaments suggeres par les médecins québécois sont pour la plupart franchement canadiens. L'huile d'épinette ou térébenthine du Canada vient de la distillation de la résine de l'épinette glauque (Picea glauca), populairement appelée épinette blanche. On la trouve ici en abondance, mais bien peu de pays la fabriquent. Outre ses propriétés pharmacologiques, elle entre dans la fabrication des plus beaux vernis [24] Quant a l'huile de castor ou castoreum, elle provient de 2 glandes du castor situées de chaque côté de l'anus. On l'utilise comme remède antispasmodique. En 1855, le Canada est le seul pays a se livrer à l'exportation de l'huile de castor [25].

Ce sont là les dires du Journal de médecine de Québec. Mais on se soigne aussi sans doute avec des plantes médicinales. En 1855, 2 "pharmaciens" de Québec, A. Ardouin et Olivier Giroux, font parvenir une collection de plantes médicinales à l'exposition universelle de Paris. On y retrouve de la guimauve officinale (Althea officinalis), utilisée surtout en Europe comme cataplasmes émollients et en infusion contre le rhume, de la savoyane (Coptis groenlandica), célèbre pour ses propriétés antiscorbutique, stomachique, tonique et antiseptique, de l'herbe à peigne, ou herbe à la

---

23. Ibid., avril 1826.

24. J.-C. TACHE, Le Canada et l'exposition universelle de 1855, 1856, p.191.

25. Loc. cit.

clef (Chimaphila umbellata), un diurétique de la sanguinaire (Sanguinaria canadensis), purgative, vomitive et, à petites doses, diaphorétique, stimulante et expectorante, des extraits de cigue, de jusquiame et d'aconit, et des racines de salsepareille (Aralia nudicaulis et Smilax herbacea). "l'un des plus importants elements de la médecine populaire au Canada" [26]. Au 19e siècle, ces plantes sont maintenant bien connues; c'est la pharmacopee locale precisée au fil des siècles. Certaines ont d'abord été reconnues par les Amérindiens; d'autres ont été importées de France. La jusquiame (Hyoscyamus niger), par exemple, fait partie du groupe des introductions appelées historiques. "Les premiers colons du Canada, les missionnaires, les médecins du Roi connaissaient les simples, et le petit jardin à l'intérieur de la palissade contenait presque toujours les meilleures plantes médicinales de l'époque." [27]

Les inventaires de biens signalent que le marchand William Burns (i4) garde de l'huile de castor à la maison. D'autre part, le marchand Fabien Bois (i26) vend de l'huile de castor, du "sel de médecin" et de la graine de lin. Pour les pansements, on trouve aussi chez lui du "coton à medic". La collection archéologique, elle, comprend en particulier 2 bouteilles d'apothicaire datant des années 1850. L'une d'entre elles est marquée *Vermifuge/ B.A./ Fahnestocks* et la publicité contemporaine accompagnant ce remède fait état de ses propriétés contre la fièvre, les douleurs à la poitrine, la fatigue générale et la perte d'appétit. L'autre marquée *Ayers/ Lowell/ Mass/ Pectoral/ Cherry*, fabriqué sans doute à Lowell, en Nouvelle-

---

26. FRERE MARIE-VICTORIN, Flore laurentienne, 1964, p. 413. Les proprietes medicinales attachées à chacune des plantes énumérées sont extraites de cet ouvrage.

27. Ibid., p. 463.

Angleterre, est un autre medicament en bouteille repute pour guerir tous les maux. A vrai dire, ces 2 bouteilles d'apothicaire de la collection archeologique montrent que commence a Place-Royale ce qui, au cours de la seconde moitie du siecle, sera considere comme l'age d'or des medicaments brevetes, obtenus sans prescription et vendus librement chez l'apothicaire.

Quand la mort frappe

Habituellement, suite au repos et peut-être à la médication prescrite, on guerit des maladies contractees. Mais la mort frappe regulierement, de maniere ineluctable. Des épidémies gagnent Place-Royale. Des femmes meurent en couche. L'été, les enfants, comme ailleurs, sont sans doute emportés par les "maux d'été". C'est le tribut normal payé à la mort, qu'il faut bien accepter. Bon an, mal an, il meurt du reste plus d'enfants que d'adultes. A Quebec, de 1814 a 1819, 2,016 enfants meurent et 970 adultes [28]. Soixante années plus tard, en 1880, parmi les 801 personnes inhumées au cimetière Saint-Charles, à Québec, 448 ont moins d'un an et 93, d'un à 4 ans [29]. Et c'est là un bilan annuel coutumier.

Mais parfois la mort se fait plus violente, plus immédiatement présente. De 1820 à 1839, il fut en particulier un été où tous ne parlerent que de mort: celui de 1832.

---

28. Le Canadien, 16 fév. 1820.

29. Ibid., 8 janv. 1881.

L annee precedente, des depêches d'Europe et du Proche-Orient faisaient etat des ravages terrifiants d'un nouveau mal le cholera Il serait apparu en Inde 5 ou 6 annees plus tôt Partout a Moscou a Budapest a Sebastopol et ailleurs on mourait en grand nombre Les Nord-Americains se doutaient bien que ce n etait qu une question de temps pour que la pandemie gagne le continent Comme une sourdine aux apprehensions de chacun, l'hiver de 1831-1832 fut "un des plus gais et des mieux fêtes" a Quebec

> Le terrible fleau qui ravageait alors l'Europe, raconte Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, jetait bien comme un pressentiment de sa venue, mais cela même servait à augmenter la soif des plaisirs. On s etourdissait à l'envi sur un avenir que l'on ne connaissait pas encore dans toute sa hideuse realite. Je ne sais qui, d'ailleurs, avait invente une theorie du cholera à l'usage des salons, le plus rassurante du monde. Il ne devait y avoir absolument que les gens pauvres, malpropres, intempérans, vicieux, la canaille enfin, qui seraient emportes par l'épidémie. Le cholera "n oserait" certainement point s'attaquer aux gens "comme il faut". Ce n'était donc que bals, festins, "picnics" et amusemens de tout genre.[30]

En février 1832, on forme à Québec un comité de santé pour prévenir le choléra. Chaque navire provenant d'Europe devra s'arrêter à Grosse-Ile pour une visite sanitaire. On demandera 5 "chelins" à chaque immigrant pour l'établissement temporaire d'un hôpital, rue Saint-Jean. Et on ouvrira un nouveau cimetière, chemin Saint-Louis. Le 1er mai, s'amorce la période de navigation, avec l'arrivée d'un

---

30. P.-J.-O. CHAUVEAU, Charles Guérin, roman de moeurs canadiennes, 1852, p. 201. Il s'agit ici d'un des meilleurs témoignages sur l'épidémie de choléra de 1832.

premier voilier d'Europe; mais on est prêt. Le 4 mai, se tient une journée de jeûne dans tout le Bas-Canada pour demander la protection de La Providence [31]. Le mois de mai se passe sans aucun incident. Soudain, le 8 juin, une rumeur épouvantable traverse la ville: un Irlandais, parti de Dublin sur le *Carricks* un navire qui s'était pourtant arrêté à Grosse-Île, vient de mourir, foudroyé, à la maison de pension de chez Roche, rue Petit-Champlain [32]. C'est le choléra.

Le lendemain, on compte 7 morts. La presse, qui s'était empressée de nier la rumeur la veille, est contrainte de reconnaître les faits. Le Quebec Mercury écrit:

> Nous avons la triste responsabilité d'apprendre à la population que cette maladie est apparue dans la ville. Depuis hier matin, huit cas se sont produits et sept médecins ont confirmé la présence des symptômes du choléra spasmodique. Aujourd'hui, à midi, il y avait déjà deux morts et deux cas désespérés. La maladie est apparue d'abord dans une maison de pension de la rue Champlain, tenue par un nommé Roach. On dit que les immigrants malades sont du groupe débarqué une seconde fois du vapeur *Voyageur*. Un Canadien qui travaillait à bord est atteint de la maladie et on dit qu'une femme en aurait été atteinte au Cap Blanc. 15h00: nous venons d'apprendre de sources dignes de foi que depuis hier 15 cas de choléra sont survenus dont sept ont entraîné la mort.[33]

Mais il est déjà trop tard.

---

31. Rev. I. FIDLER, Observations on professions, literature, manners and immigration in the United-States and Canada, Made during a residence there in 1832, London,Arnaud Press, 1974, p. 241.

32. J. M. LEMOINE, Quebec past and present, 1876, p. 268.

33. Quebec Mercury, 9 juin 1832, cité par Marianna O'GALLAGHER, La Grosse-Île, porte d'entrée du Canada, 1832-1937, 1987, p. 26.

On ne connait aucun remede On a beau manger plus de fruits et de legumes, boire du brandy epice, respirer du camphre, rien n y fait C est l affolement a Place-Royale Le 11 juin il y a deja 42 personnes de mortes a Quebec Le lendemain 119 Le surlendemain 189 Jamais dit-on la ville n a ete aussi triste depuis le bombardement anglais de 1759 qui l'avait pourtant laissee pantelante Un medecin temoigne "Ils meurent bien tous du cholera, mais chacun d'une maniere differente Les uns, c'est la faiblesse, la prostration qui les emporte, toutes leurs forces vitales se sont ecoulees Les autres meurent d'une congestion du cerveau ceux-ci ont des convulsions effrayantes, ceux-là meurent dans très peu de temps, sans presenter autre chose que la diarrhee, et des symptômes ordinaires" [34]

> De cent a cent cinquante victimes succombaient chaque jour raconte Pierre Chauveau Prêtres et médecins ne pouvaient suffire à remplir leur ministère Les émigrés et les pauvres gens tombaient frappés dans les rues et on les conduisait aux hôpitaux entasses dans des charrettes, ou ils se débattaient dans des convulsions effrayantes... Les deces des gens riches et considérables étaient devenus si frequens, que les glas funèbres tintaient continuellement à toutes les églises L'autorité défendit de sonner les cloches et leur silence, plus éloquent que leurs sons lugubres, augmenta la terreur au lieu de la diminuer Toutes les affaires étaient interrompues, les rues et les places publiques étaient vides de tout ce qui avait coutume de les animer, presque toutes les boutiques étaient fermées la mort seule semblait avoir droit de bourgeoisie dans la cité maudite... L'autorité épuisait dans son impuissance tous les caprices de son imagination

---

34. P.-J.-O. CHAUVEAU, op. cit., p. 287.

> Un jour vous sentiez partout l'odeur âcre et nauseabonde de chlorure de chaux. le lendemain on fesait brûler du goudron dans toutes les rues. De petites casseroles posees de distance en distance sur des rechauds. le long des trottoirs. laissaient echapper une flamme rouge et une fumee epaisse. Le soir tous ces petits feux avaient une apparence sinistre et presque infernale. Quelques officiers qui avaient été dans l'Inde. s'avisèrent de raconter qu'après une grande bataille le fleau avait cesse. et que l'on attribuait sa disparition aux commotions que les décharges d'artillerie avaient fait éprouver à l'atmosphère. De suite on traina dans les rues des canons. et toute la journée on entendit retentir les lourdes volées d'artillerie. comme s'il se fut agi de dompter une insurrection.[35]

La maladie s'est declarée le 8 juin; à la Saint-Jean. on compte 1 248 morts a Quebec.

> Les enterrements des "choleriques", poursuit Pierre Chauveau. se fesaient régulièrement chaque soir à sept heures. pour toute la journee. Les morts de la nuit avaient le privilège de rester vingt-quatre heures ou à-peu-près à leur domicile. Ceux de l'après-midi n'avaient que quelques heures de grâce. On les portait au cimetiere à la hâte pour l'"enterrement" du soir. A toutes les heures du jour. les chars funèbres se dirigeaient vers la nécropole; mais le soir c'était une procession tumultueuse. une véritable course aux tombeaux. semblables aux danses macabres peintes et sculptees sur les monuments du moyen âge. Des corbillards de toutes formes. de grossières charrettes. contenant chacune de quatre à six cercueils symetriquement arranges. se pressaient et s'entreheurtaient confusément dans la "grande allée". ou chemin St. Louis. Les Irlandais étaient à-peu-pres les seuls à former des convois à la suite des dépouilles de leurs parens ou de leurs amis... C'étaient de longues files de calèches pleines d'hommes. de femmes. et d'enfans entasses les uns sur les autres.

---

35. Ibid., pp. 282s

> comme les morts dans leurs charrettes, tandis que les cercueils des canadiens se rendaient seuls ou presque seuls à leur dernière demeure. Au reste, la plupart de ceux qui avaient parcouru ce chemin la veille en spectateurs fesaient eux-mêmes le lendemain les frais d'un semblable spectacle [36]

Un temoin raconte que, certaines journées, on a vu partir de la rue Champlain, à Place-Royale, jusqu'à 80 charrettes contenant des cadavres, se dirigeant vers le cimetière [37].

Jusqu'à la fin de septembre 1832, à Québec, on ira de cette manière enterrer 3,300 personnes, le plus souvent dans la fosse commune. C'est la catastrophe, car on estime alors la population de Quebec à 20,000 habitants. Depuis Quebec, la maladie gagnera toute l'Amerique. Montréal, notamment, déplorera 2,000 morts. Et le choléra reviendra en 1834, 1849, 1851, 1852 et 1854. Mais il frappera généralement avec moins de virulence, comme si, au fil des crises épidemiques, l'être humain acquerait une plus grande immunité, alors que la bactérie du choléra s'affaiblissait[38]. Par ailleurs, on remarquera qu'en 1832, 1834 et 1854, le choléra pénétrera en Amérique via Place-Royale, alors qu'en 1849, 1851 et 1852, la maladie gagnera le continent par le port de New York [39].

---

36. Ibid., p. 293.

37. J. BUCKINGHAM, Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, 1843, p. 264.

38. J. M. LEMOINE, op. cit., p. 273; Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle, tome 1, 1979, p.68.

39. J. M. LEMOINE, op.cit., p.273.

Nous ignorons le nombre de personnes mortes du cholera a Place-Royale en 1832. Les inventaires apres deces ne peuvent etre d'aucune utilite: on ne precise jamais la cause du deces d'un personnage et tres rarement la date meme du deces. Mais compte tenu qu'un inventaire peut se tenir quelques semaines, sinon quelques mois, apres la mort d'un personnage, il est possible de penser qu'une dizaine des 73 personnages, dont les inventaires de biens sont conserves au Centre de documentation de Place-Royale, sont morts du cholera en 1832. C'est la un chiffre eleve qui, s'il s'averait fonde, demontrerait l'importance de l'epidemie de 1832. De maniere plus immediate, signalons que 2 des 26 personnages selectionnes pour la presente etude pourraient etre decedes du cholera, soit Ursule Begin (i5), l'epouse du journalier Marcellin-Dominique Beckean, et le cordonnier John Reily (i6). Par ailleurs, d'autres personnages selectionnes pourraient etre decedes lors des epidemies de cholera de 1834, 1849, 1851, 1852 et 1854. Cela dit, on affirme parfois ici et la que les notables les plus riches ont commence a deserter graduellement Place-Royale apres l'epidemie de cholera de 1832, histoire d'aller habiter un milieu de vie plus sain.

Pour notre part, nous ne trouvons aucun indice montrant un appauvrissement de quelqu'ordre que ce soit apres 1832. Bien sûr, les villas de banlieue et les maisons de campagne commencent a être populaires, en particulier chez les anglophones de bonne fortune. Pendant les mois d'ete, entre autres, on s'y rend faire du gentleman farming. Mais tout au long de la periode etudiee, soit de 1820 a 1859, nous constatons à Place-Royale le maintien d'une richesse, qui se verifie de diverses manieres. Si Place-Royale est appelee à un appauvrissement, celui-ci ne se produit pas avant 1860. Cela dit, on finira tout de meme par en avoir ras-le-bol du cholera. En juillet 1849, à l'occasion d'une nouvelle epidemie, la Ville de Quebec transforme l'ancien bureau de la douane, rue du Cul-de-Sac, en hopital temporaire pour les malades. La

population du voisinage craignant la contagion saccage l'edifice Mais le bureau de sante de la Ville maintient sa decision fait reparer les degats et place l'edifice sous surveillance policiere

Quoi qu'il en soit, les grandes epidemies comme celle de 1832, touchent des populations entieres on dirait alors que personne n'est a l'abri de la souffrance Mais parfois la mort frappe soudainement quelques poignees d'individus de Place-Royale dans des circonstances qui sortent de l'ordinaire Ainsi, dans les rues Champlain, Cul-de-Sac et Sault-au- Matelot, le fait d'habiter tout au pied de la falaise expose a mourir d'un eboulis En fevrier 1836, suite au coup de canon du midi, une avalanche de neige devale sur la rue Champlain Deux passants sont ensevelis l'un est retrouve vivant apres 45 minutes de fouilles, l'autre, un denomme Maitland, meurt Le 17 mai 1841, vers 11 heures de l'avant-midi, un eboulis de pierre se produit "juste en face des bureaux de la Marine" Trente-deux personnes sont tuees et 6 maisons sont demolies, dont 5 de fond en comble La Ville de Quebec doit payer £ 68 pour les fouilles faites afin de retrouver les corps des victimes L'annee suivante, le 19 juin 1842, un eboulis de pierre démolit 3 maisons de la rue Champlain mais ne cause aucune perte de vie, les habitants étant tous à l'eglise On a sans doute alors repete que ces derniers avaient été proteges par La Providence Le 14 juillet 1852, 3 éboulis détruisent 4 maisons et tuent 7 personnes Les familles Weib et Elliott sont particulièrement touchees. De pareils éboulis continueront à se produire regulièrement tout au long du siecle

On meurt aussi du fleuve A tant le frequenter, on finit par devoir lui payer un tribut Le marchand Fabien Bois (i26) meurt noye a L'Islet le 10 avril 1854, a l'âge de

36 ans. Le marchand Martin Chinic, un des personnages qui n'a pas fait l'objet d'une fiche analytique, meurt dans le Saint-Laurent le 28 mars 1836 à l'âge de 56 ans. Parfois c'est l'embarcation qui chavire. En mars 1832, un canot traversant entre Québec et Lévis, chargé de 9 personnes, coule à pic par un fort vent d'est, tuant 5 passagers. Le 12 février 1839, un canot, propriété d'un certain Chabot, chavire entre Lévis et Québec: 16 des 20 passagers se noient. À la décharge des canotiers de Lévis, qui assurent la navette, l'hiver, entre Québec et la rive sud, il est tout de même rare qu'un de ces gros canots chavirent. C'est ordinairement lorsque l'équipage s'embarquait après voir bu copieusement ou encore lorsque les canots étaient chargés trop lourdement que ces sinistres arrivaient.[40] D'ailleurs ne peut-on pas mourir aussi dans un navire à vapeur? Le 26 juin 1857, le *Montréal*, un navire à vapeur assurant la liaison entre Québec et Montréal, brûle en face de Cap-Rouge, amenant la mort de 253 personnes. Plusieurs des victimes sont d'origine écossaise et la plupart sont par la suite mises en terre au cimetière Mount Hermon à Sillery.[41]

On peut aussi mourir dans un incendie. Les grands feux des rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre du 10 septembre 1836 et du 30 septembre 1840, quoique très dévastateurs, ne semblent pas avoir fait de victimes. Par contre, le soir du 12 juin 1846, le théâtre Saint-Louis, se trouvant à la haute-ville à proximité de la terrasse Durham, s'enflamme.

---

40. J.-E. ROY, Histoire de la seigneurie de Lauzon, 5, 1904, p. 402.

41. J. M. LEMOINE, op. cit., pp. 293ss.

Planche 11 **Un nouvel éboulis vient de frapper les citoyens de la rue Champlain.**
MAC, Fonds Wurtele, A2
1889

Planche 12 La foule accourt. Le théâtre Saint-Louis est la proie des flammes le dimanche soir 12 juin 1846. Quarante-cinq personnes y perdent la vie, dont au moins 3 citoyens de Place-Royale.
ANQ,Q, Coll. initiale, GH-270-122

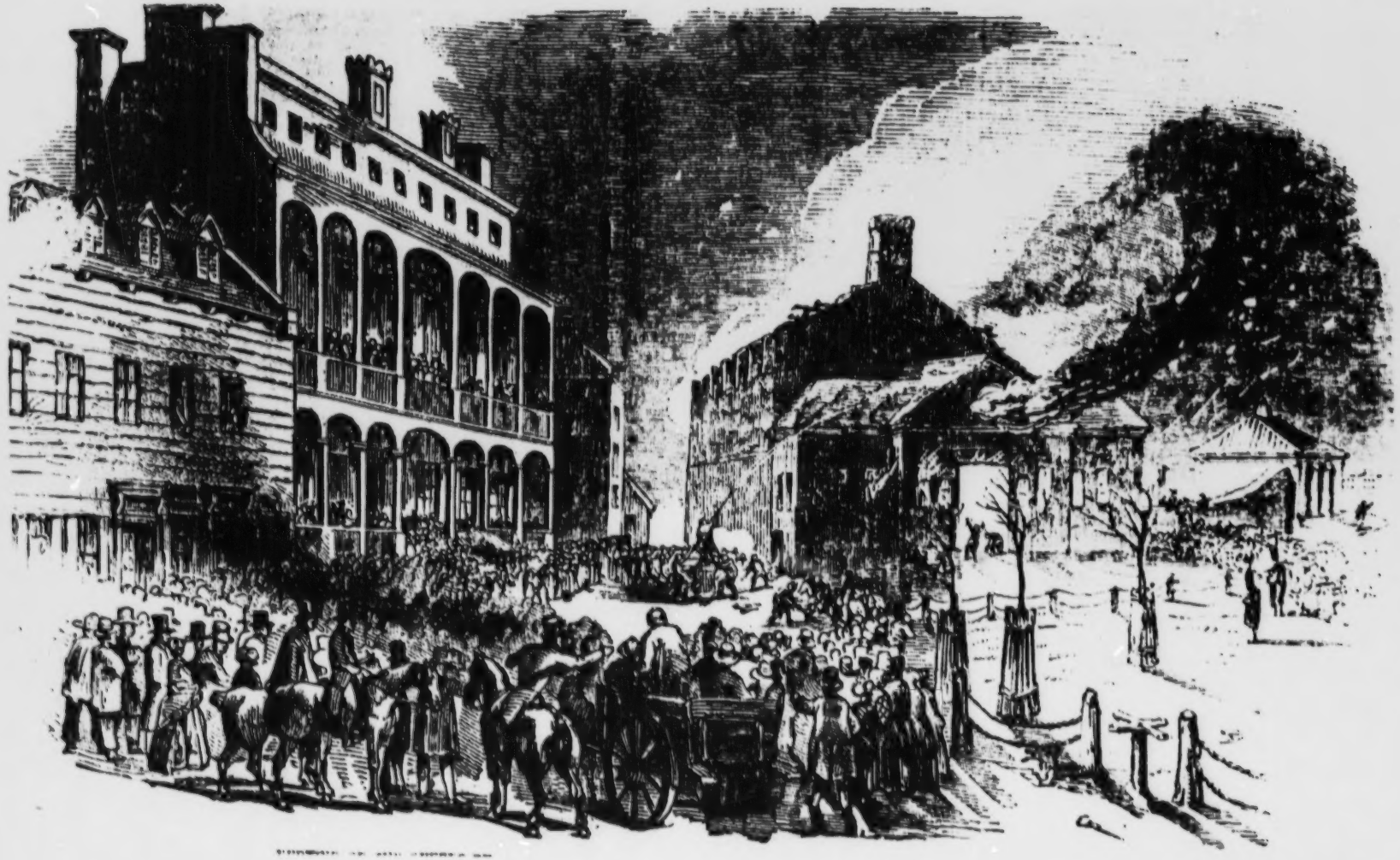

> Une foule compacte était réunie dans le théâtre Saint-Louis -c'est ainsi qu'on nommait le manège- pour voir défiler sur la toile les vues du *diorama* d'un nommé Harrison, de Hamilton, Ontario. Sur les dix heures, au moment où l'exhibition des *dioramas* se terminait et que les spectateurs commençaient à défiler pour sortir, les cris de au feu! se firent entendre. Une lampe à huile camphrée s'était détachée du plafond et était tombée sur la scène communiquant le feu aux décors. Alors, hommes, femmes, enfants se précipitèrent au bas de l'escalier pour sortir par la seule issue connue, une porte excessivement étroite. Les premiers, poussés violemment, furent écrasés sous la pression de ceux qui les suivaient, et tous se trouvèrent accumulés en masse compacte, les uns sur les autres, sans qu'il fut possible à aucun d'eux de sortir ou de reculer [42]

Quarante-cinq personnes y perdent la vie. Les corps sont si carbonisés qu'on arrive mal à les identifier. Place-Royale pleure au moins 3 victimes: l'horloger de la rue Notre-Dame, Isaac Devlin (i19), le marchand de la rue Sous-le-Fort, Jean-Baptiste Vezina, et l'aubergiste, également de la rue Notre-Dame, la veuve Emilie Poncy [43].

Ce sont là les malheurs de l'incendie meurtrier; mais on peut peut-être aussi mourir d'incidents violents causés par l'abus de l'alcool. De mars à septembre 1840, par exemple, on tient à Québec 39 enquêtes du coroner suite à des morts violentes venues d'une consommation excessive d'alcool. Et l'on rapporte alors que ce ne sont là que le tiers des morts violentes causées par l'alcool.

* * * * *

---

42. Anonyme, "L'incendie du théâtre Saint-Louis", dans Bulletin des recherches historiques, 5 (1899), p.343.

43. Loc. cit.

CERTAINS TRAITS CULTURELS A PLACE-ROYALE

D'une certaine manière, l'ensemble de la présente étude porte sur la culture, au sens large du terme, des citoyens de Place-Royale de 1820 à 1859. Toutefois, nous voulons dans le présent chapitre nous attacher à certains traits culturels particuliers, comme les signes extérieurs de la religion, le contenu des bibliothèques et les activités de loisir.

Les signes extérieurs de la religion

Pour bien se livrer à une véritable étude sur la donnée religieuse à Place-Royale, il aurait fallu analyser les registres paroissiaux des différentes confessions religieuses se rapportant aux citoyens de l'endroit. Chez les Catholiques, par exemple, l'attrait de la communion, la fréquentation des sacrements et le respect des préceptes de l'Église ne peuvent se vérifier que par une consultation sérieuse des registres de la paroisse Notre-Dame de Québec. Mais le temps imparti ne le permettait pas. Voici donc à partir des inventaires de biens, les réflexions qui nous viennent sur les signes extérieurs de la religion.

Sur le plan religieux, Place-Royale est de foi judéo-chrétienne. S'il est vrai que, dans l'histoire de l'humanité, la Bible est le livre le plus répandu, cela se vérifie à

Place-Royale. En effet, de tous les livres apparaissant dans les résidences, la Bible est l'ouvrage le plus fréquemment mentionné. Nous la trouvons explicitement nommée dans 7 des 24 inventaires, tout autant francophones qu'anglophones. Toutefois, outre la présence de la Bible (7 résidences sur 24) et de volumes de piété (9 residences sur 24), aucun autre signe extérieur ne laisse croire à une appartenance religieuse. Les maisons sont dépouillees. Seules 3 familles, toutes catholiques, se distinguent par des objets autres que des livres religieux. Chez le maître-armurier Pierre Parant (i11), outre les livres de piété, on remarque 2 niches, un bénitier et un trousseau de baptême. Par ailleurs, les 2 plus fervents Catholiques sont sans doute le marchand Pierre Dasilva (i12), avec un exemplaire de la Bible, des volumes de piété, un bénitier en plâtre, 14 gravures religieuses et 2 crucifix argentés, et le marchand Joseph Carrier (i24), avec des volumes de piété, un chapelet, un crucifix, un prie-dieu et une croix d'argent. Ce dernier, Joseph Carrier, aura d'ailleurs bien mérité de l'Église, puisque, des 26 personnages sélectionnés pour la présente étude, il sera le seul, avec le marchand Fabien Bois (i26), à être inhumé dans la crypte de la basilique Notre-Dame de Québec [1].

A vrai dire, les murs des résidences de Place-Royale sont presque complètement dépouillés d'imagerie religieuse. Peut-être y trouve-t-on de temps à autre un petit rameau de sapin, une tradition tout autant païenne que chrétienne. Celui-ci

---

1. Anonyme, "Notre-Dame de Québec, la nécrologie de la crypte", dans Bulletin des recherches historiques, 11 (1914), pp. 301-313. Joseph Carrier habite le lot 2128, alors que Fabien Bois habite le lot 2284. Deux autres personnages de Place-Royale, n'ayant pas fait l'objet d'une fiche analytique, sont aussi inhumés dans la crypte de la basilique Notre-Dame de Québec durant notre période. Il s'agit de l'encanteur et courtier Martin Chinic qui se noie dans le Saint-Laurent le 28 mars 1836 et du marchand Jean-Baptiste Vézina (lots 2283 et 2284) qui meurt dans l'incendie du théâtre Saint-Louis en juin 1846.

rappelle la présence de Dieu dans la maison, protège de la foudre, des ouragans et des incendies, et peut être employé comme goupillon pour asperger d'eau bénite le corps d'un mourant. Mais en règle générale les résidences sont complètement nues. On décore facilement les intérieurs, mais la religion n'a pas sa place. Place-Royale, pas plus que le Bas-Canada dans son ensemble, n'est pas encore entrée dans la grande vague de religiosité populaire qui viendra après 1850, sous l'influence des Ultramontains. Bien plus, des travaux montrent que l'Eglise catholique, durant la première moitié du 19e siècle, est à son niveau de popularité le plus bas depuis l'arrivée des Européens en Amérique [2]. Le recrutement sacerdotal est nul; on compte maintenant sur l'arrivée de prêtres français qui fuient leur pays suite à la révolution de 1789. Ici et là, les évêques, accusant leurs ouailles de paganisme, abolissent les fêtes de paroisse. La désaffection des croyants à l'égard de l'Eglise est grande et les murs nus des maisons de Place-Royale sont peut-être l'expression de ce désengagement.

Cela dit, les Catholiques pratiquants de langue française fréquentent la basilique de Québec, tout en haut du cap. Depuis le grand bombardement de 1759, on a pris l'habitude de se rendre à l'office religieux à la haute-ville et l'église Notre-Dame-des-Victoires, dirait-on, se cherche une vocation. En 1829, on l'ouvre aux Irlandais catholiques dont le nombre ne cesse d'augmenter. Toutefois, à 3 reprises durant la période, des citoyens de Place-Royale, secondés par des habitants de la

---

2. L.-E. HAMELIN, "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", dans Recherches sociographiques, 2, 1961, pp. 189-241; Pierre SAVARD, "La vie du clergé québécois au 19e siècle", dans Recherches sociographiques, 8, 1967, pp. 259-273.

rive sud du Saint-Laurent, soumettent une petition pour la démolition de l'eglise, afin d'agrandir le marche [3]. Et a remarquer les réactions de la population en général de Place-Royale, on ne semble plus guère attache a ce lieu de culte.

Mais on ne trouve pas que des Catholiques à Place-Royale. Depuis la Conquête anglaise, des Anglicans, des Presbytériens, des Baptistes et des Juifs s'y amènent. Peut-être même des Méthodistes. Le "cooper" John Chillas (i3) est anglican. Le "shipchandler" John Brown (i18) est presbytérien. Le "blacksmith" William Baker (i25) est baptiste [4]. Le marchand Samuel Solomon Levey, qui n'a pas fait l'objet d'une fiche analytique, est de foi juive. Parfois, au sein même d'un ménage, les croyances se côtoient. Chez le "grocer" Charles Brocklesby (i8), on remarque en 1831 9 Anglicans et un Catholique [5]. Il faut supposer que le domestique est de foi catholique. Chez le marchand Joseph Leblond (i9), on vit l'inverse: 13 personnes sont de foi catholique et une autre est de foi anglicane [6]. Le négociant John William Woolsey (i17), lui, qui avait délaissé le catholicisme à l'âge de 20 ans pour se convertir au protestantisme, revient au catholicisme un an avant sa mort, à l'âge de 84 ans[7]. L'histoire ne rapporte pas les raisons de ce retour.

---

3 . Luc NOPPEN, Notre-Dame-des-Victoires, à la Place Royale de Québec, 1974, pp. 71s. Coll. Civilisation du Québec, no. 15.

4 . William Baker habite les lots 2279 et 2280.

5 . Archives de la Ville de Québec, recensement de 1831, p. 468.

6 . Ibid., p. 470.

7 . Michel MONETTE, "John William Woolsey", dans Dictionnaire biographique du Canada, VIII 1985, p. 1060.

De toute manière, que l'on soit d'une religion ou d'une autre, que l'on pratique de telle façon plutôt que de telle autre, il ne semble guère qu'on soit tenté de l'afficher à la maison. A partir des années 1840, par exemple, chez les Catholiques de Place-Royale, on ne s'empresse pas de suspendre au mur la croix de tempérance. Car on peut maintenant faire partie de la Société de tempérance, dite de la Croix noire, fondée par le curé de Saint-Denis de Kamouraska, l'abbé Edouard Quertier, en 1842. Les nouveaux croisés font serment d'observer l'abstinence et accrochent la croix de tempérance, une croix noire et nue, quelque part dans la maison. De grands prédicateurs, au verbe imagé et au ton convaincant, comme l'évêque français de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, et l'abbé Charles Chiniquy, parcourent les paroisses de la vallée du Saint-Laurent pour dénoncer l'alcoolisme. A Québec, on s'en prend particulièrement à la rue Champlain, là où fleurit la vente illégale de boissons [8] Et, pourtant, à Place-Royale, rien n'y fait; les croix noires sont absentes. Est-ce méprise des notaires, qui refusent de priser une croix aussi nue, désintérêt généralisé de la population ou résistance véritable à ces campagnes?

Chose certaine, les Méthodistes s'y opposent. Au début des années 1840, un groupe de philanthropes anglophones de Québec donnent à l'Eglise méthodiste l'édifice qui lui servira de lieu de culte, à la condition qu'il ne s'y tienne aucun meeting en faveur de la tempérance [9]. Les "trustees" méthodistes, parmi lesquels se trouvent des distillateurs et des brasseurs, jouent à visière levée.

---

8 . J. BUCKINGHAM, Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, 1843, p. 231.

9 . Ibid., pp. 252s.

Les bibliothèques de Place-Royale

La population de Place-Royale est scolarisée. Si l'on exclut les 2 artisans qui y travaillent, mais n'y résident pas, soit le cordonnier John Reily (i6) et l'horloger Isaac Devlin (i19), il est intéressant de constater que 75% des résidences visitées disposent d'un certain nombre de livres, quand ce ne serait que la Bible [10]. Toutefois, il est bien rare que les notaires détaillent le contenu des bibliothèques; ils parlent habituellement de "livres", de "vieux livres", de "lots de livres", etc.

Occasionnellement, on fournit le nombre exact de livres se trouvant dans une résidence. Ainsi, chez le marchand Joseph Leblond (i9), on en dénombre 76; mais aucun renseignement supplémentaire ne permet de qualifier cette bibliothèque. Impossible alors de se livrer à une solide analyse des courants de pensée véhiculés par le livre à Place-Royale.

Les 3 bibliothèques pour lesquelles les notaires se sont montrés le plus bavards sont celles des marchands William Burns (i4) et Pierre Dasilva (i12), ainsi que du négociant John William Woolsey (i16 et i17), 3 des personnages les plus riches [11]. Encore que les titres sont souvent imprécis et les auteurs maintes fois absents. Tout de même, voici ce qu'on y apprend. Le marchand William Burns, d'abord, possède la plus grosse bibliothèque, soit au moins 226 volumes. Quarante-deux d'entre eux sont

---

10 . Isaac Devlin tient boutique sur le lot 2211.

11 . William Burns habite les lots 2109 et 2111.

des dictionnaires ou font partie d'encyclopédies. Burns aime l'histoire; il a en main 23 volumes sur l'histoire de la Grande-Bretagne, la vie des amiraux, Philippe II -le père d'Alexandre le Grand- et Charles V, le roi d'Espagne. La poésie de Robert Burns lui plaît sans doute, puisqu'il dispose de 4 volumes de ce poète écossais autodidacte de la seconde moitié du 18e siècle. De la même manière, Voltaire l'attire, puisqu'il possède les oeuvres de ce dernier en 4 volumes. Signalons aussi que William Burns, membre du Conseil législatif de 1818 à sa mort en 1829, avait la réputation de n'assister que rarement aux réunions de cet organisme [12]. Une visite de sa bibliothèque permet toutefois de croire qu'il se souciait d'être tout de même bien informé. Ne détient-il pas les Edits et Lois du Bas-Canada en 14 volumes, ainsi que le Journal de la Chambre d'assemblée et les Statuts du Conseil législatif en 23 volumes?

La bibliothèque du marchand Pierre Dasilva comprend 91 volumes. Mais, contrairement à celle de William Burns, où les livres religieux sont rares, au moins les 2 tiers des ouvrages de Dasilva sont des livres de piété, de spiritualité ou de théologie. On remarque de plus les oeuvres en dix volumes de la marquise de Sévigné, cette épistolière française du 17e siècle, de même qu'une histoire de France en 4 volumes et 2 volumes de médecine. Pour Dasilva, la religion prime.

Le négociant John William Woolsey et son épouse Julie Lemoine, eux, sont sensibles à l'idéal classique du siècle de Louis XIV. Ils possèdent une bibliothèque éclectique de plus de 140 volumes, en très large majorité de langue française, où apparaissent

---

12 . G. BERVIN et D. ROBERTS, "William Burns", dans Dictionnaire biographique du Canada, VI 1987, p. 105.

Bossuet, Boileau, La Fontaine, Molière, Madame de Sévigné et l'abbé de Chaulieu. On a bien aussi de 15 à 20 livres de religion, mais on se passionne également pour les voyages, en particulier pour l'Italie et la Suisse, et, à moindre degré, pour l'Ecosse, l'Irlande et la Hollande. On semble même se soucier de bien apprendre le français, l'italien, le latin et l'anglais. Par ailleurs, John William Woolsey possède un livre du nom de "Nuits de Young", appelé ainsi par le notaire Errol Boyd Lindsay. Il s'agit de la traduction française - *Les Nuits* - d'une oeuvre du poète anglais Edward Young - *The Complaint, or Night-Thoughts on Life, Death and Immortality*- publié en 1742. Cette oeuvre de Young, inspirée par la mort de sa femme et de sa fille, connaîtra un immense succès au début du 19e siècle et sera traduite en français dès 1812. De son vivant, en dépit de l'admiration de gens aussi connus que Madame de Staël et Denis Diderot, Young continuera de mener une vie très retirée dans sa cure de Welwyn [13]. Et voici que son succès touche Place-Royale; en 1853, au moins une famille a une copie de l'ouvrage. D'autre part, John William Woolsey montre un intérêt certain pour Crébillon, un écrivain français du 18e siècle. Déjà propriétaire de 2 ouvrages de lui en 1841, il s'en procure un troisième avant sa mort en 1853. Mais de quel Crébillon s'agit-il? Prosper Jolyot, père, l'auteur de 9 tragédies, dont la principale est *Zénobie* (1711)? Ou Claude, fils, le romancier licencieux, dont *Le Sopha, conte moral* (1745) lui valut quelques années d'emprisonnement[14]? Signalons enfin certains titres au contenu inconnu, mais qui attirent particulièrement l'attention: *Avis au peuple, Avocat des pauvres, Artisan, Elisabeth, ou les exilés de Sybérie*.

---

13 . Le Petit Robert 2, 1974, p. 1978.

14 . Ibid., p. 478.

Si l'on s'en tient aux inventaires de biens, les livres sont généralement gardés dans des boîtes ou des "cases" (caisses). On peut imaginer que, placées l'une sur l'autre, elles jouent déjà le rôle d'une véritable bibliothèque Mais les documents sont muets à ce sujet, quoique les notaires prennent la peine de priser les boîtes elles-mêmes -signe tout de même d'une certaine valeur. Par ailleurs, on fait généralement remonter à 1939 l'invention du livre de poche. Cette année-là, l'éditeur new-yorkais Simon & Schuster publie un livre broché, de format poche, qu'il appelle "pocket book" [15]. Mais l'expression est sans doute consacrée depuis beaucoup plus longtemps, puisqu'en 1821 le "messenger" Patrick Milligan (i2) garde un lot de "pocket books" à sa chambre du Neptune Inn. Sans compter qu'en 1842, à la mort du "shipchandler" John Brown (i18), on compte dans son magasin 16 "pocket books", parmi les livres à vendre aux marins.

Pour mener à bien cette étude sur Place-Royale, nous avons choisi 26 des 74 personnages, dont l'inventaire est déposé au Centre de documentation de Place-Royale du ministère des Affaires culturelles. Ce faisant, on s'obligeait à perdre parfois certaines informations. Au sujet des bibliothèques personnelles, comment ne pas penser, par exemple, à ce pilote du Trinity House Yatch, Robert White, qui meurt en 1830 et dont les biens sont exhibés rue Saint-Pierre? On apprend alors qu'il portait quelques livres avec lui, sur son bateau, dont la Bible et *Paradise Lost* du poète et essayiste anglais John Milton. Considéré comme le chef d'oeuvre de Milton, ce poème biblique en 12 chants est une tragédie cosmique où le personnage central n'est plus Adam, mais Satan. Le lecteur y trouve une apologie de la révolte

---

15. Valérie-Anne GISCARD D'ESTAING, The world Almanac Book of Inventions, 1985, p. 87

annonçant le satanisme romantique [16]. D'autre part, le marchand de la rue Sous-Le-Fort Jean-Baptiste Vézina, décédé en 1846 lors de l'incendie du théâtre Saint-Louis, est abonné aux Mélanges religieux. Ce bi-hebdomadaire, fondé en 1840 par l'évêque de Montréal Ignace Bourget, inquiet de l'influence grandissante des idées libérales, donne le point de vue des ultramontains sur toutes les questions brûlantes d'actualité [17]. Jean-Baptiste Vézina se soucie manifestement de la pensée ultramontaine de l'époque. Peut-être faut-il voir un lien entre cet intérêt pour la cause ultramontaine et le fait -phénomène devenu rare à l'époque- de son inhumation dans la crypte de la basilique Notre-Dame de Québec. De toute manière, à l'examen des livres et des bibliothèques qui se trouvent dans l'ensemble des résidences, on voit bien, comme à l'époque précédente, que de nombreux courants de pensée circulent à Place-Royale.

Les activités de loisir

La population de Place-Royale dispose d'une gamme variée de jeux et de divertissements, tant à la maison qu'à l'extérieur. A la maison, à tout seigneur, tout honneur, le jeu de cartes est le plus populaire des jeux. Si l'on exclut les artisans John Reily (i6) et Isaac Devlin (i19), qui travaillent à Place-Royale, mais n'y résident pas, on

---

16 . Le Petit Robert 2, 1974 , p. 1238.

17 . André BEAULIEU et Jean HAMELIN, Les journaux du Québec de 1764 à 1964, 1965, p. 114. Jean-Baptiste Vézina habite les lots 2283 et 2284.

trouve en moyenne 2 tables à cartes dans 60% des résidences. Chez 14 des 24 personnages, on remarque 38 tables à cartes. On raffole du jeu de cartes. C'est là une vieille tradition remontant au Régime français qui, non seulement ne veut pas mourir, mais demeure plus vivante que jamais. D'ailleurs, à lire dans les journaux la publicité des meubliers de Québec, les tables à cartes semblent même souvent de haut prix. Le meublier de la rue Saint-Paul, William Drum, vend, par exemple, des tables à cartes en acajou [18]. Sans compter que, lorsqu'un meublier se livre à une énumération des produits qu'il offre en vente, la table à cartes arrive la plupart du temps en tête de liste. Par ailleurs, il est bien rare que les notaires prisent les jeux de cartes; ainsi nous en avons trouvé un seul, soit chez le marchand Pierre Dasilva (i12). Mais le jeu de cartes, peu dispendieux, est assurément accessible à tous; pour la seule année de 1807, par exemple, le Canada importe 16,844 paquets de cartes à jouer [19]. Et les marchands Pierre Dasilva (i12) et Fabien Bois (i26) vendent des cartes à jouer.

On joue d'abord au whist. Le 19e siècle est l'âge d'or du whist, en Europe comme à Québec[20]. C'est un jeu de calcul, d'observation et de position qui exige avant tout, comme son nom anglais l'indique, le silence. Malgré d'innombrables commentaires et de nombreux manuels, les bons joueurs de whist prétendent qu'il ne s'apprend qu'à l'usage. Seules une longue pratique et infiniment de patience contribuent à

---

18 . Le Canadien, 16 nov. 1832.

19 . John LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, p. 258.

20 . K. TREMBLAY et L. RENAUD, Les jeux et les jouets de la collection archéologique de Place-Royale, 1987, p. 12.

faire un excellent joueur de whist. Un précepte anglais affirme d'ailleurs que "le whist est un calcul de probabilités, dont les esprits distraits doivent être écartés"[21]. En 1832, le gouverneur Aylmer et son épouse organisent des soirées de whist au château Saint-Louis[22]. A Place-Royale, les 10 tables à cartes du marchand William Burns (i4) et les 4 du marchand Pierre Dasilva (i12) laissent croire que, là aussi, on organise des parties de cartes. Tout comme chez le gouverneur, sans doute y joue-t-on également au whist. Par ailleurs, on trouve aussi 4 tables à cartes à l'auberge d'Elizabeth Andrews (i23), dont l'une dans la "back room no. 3"[23]. Cette chambre à l'arrière est-elle le lieu où les domestiques se livrent à une petite partie de cartes, quand le travail le permet? Ou persiste-t-on à y jouer, malgré les avertissements répétés de la propriétaire? L'engouement pour le jeu de cartes permet du moins de poser la question.

Après le jeu de cartes, c'est le jacquet, une variété de trictrac appelé par les Anglais *backgammon*, qui a les faveurs de la population de Place-Royale. Ainsi trouve-t-on un jeu de jacquet dans 5 des 24 résidences, la plupart du temps chez les plus riches. Remarquons également des dames chez le marchand Pierre Dasilva (i12), un jeu d'échecs chez le négociant John William Woolsey (i16) et un damier chez le marchand Joseph Carrier (i24). Notons que la collection archéologique de Place-Royale comprend 2 pièces d'échecs, soit un roi et un pion en bois du même jeu, provenant d'un contexte archéologique du 19e siècle, signe qu'on se livre au jeu d'échecs. "Les

---

21 . Frans GERVER, Le guide Marabout de tous les jeux de cartes, 1966, p.289.

22 . Lady AYLMER, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, p. 318.

23 . Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

pièces ont le profil des modèles anglais." [24] Ajoutons de plus, bien que les inventaires de biens soient muets à ce sujet, que la collection archéologique comprend 6 pièces de dominos, appartenant au même jeu, venant des latrines Imbert datées du 19e siècle. Les objets sont faits de 2 matériaux; la partie inférieure est en bois noirci, recouverte d'une plaque d'os poli. Les points exécutés au foret sont sur la partie supérieure et un petit clou de cuivre réunit les 2 parties. De plus, un autre domino du même type vient d'un contexte archéologique du début du 19e siècle: la maison Pagé-Quercy [25]. Les cartes, le jacquet, les échecs, les dames et les dominos semblent donc être la panoplie des jeux de hasard et de stratégie pratiqués à Place-Royale de 1820 à 1859. Mais à quoi pouvait donc servir cette "Pembrooke table" trouvée dans un des salons de l'auberge d'Elizabeth Andrews (i23) en 1851?

A Place-Royale, on se récrée aussi par la musique. L'éventail des instruments de musique identifiés dans les résidences ou disponibles en magasin étonne. Le maître-armurier Pierre Parant (i11), le "shipchandler" John Brown (i18), l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) et le marchand Joseph Carrier (i24) possèdent soit un piano, soit un piano-forte. Le piano-forte, ce nouveau claveçin vertical, appelé peut-être à remplacer le véritable claveçin, est mis au point durant la seconde moitié du 18e siècle en Europe et devient fort populaire au 19e siècle. Certains le trouvent tout de même beaucoup trop bruyant et restent attachés au claveçin ou au simple piano. Durant les années 1820, une maison anglaise comme Chappen & Co. les

---

24 . K. TREMBLAY et L. RENAUD, op. cit., p. 38.

25 . Ibid., p. 50.

fabrique et les exporte à Québec [26]. Le piano-forte de Joseph Carrier vient de la manufacture de Robert Warnum. Bientôt il s'en fabrique tout de même au Bas-Canada. Ainsi, en 1855, T.-D. Hood, de Montréal, envoie à l'exposition universelle de Paris un piano-forte de sa fabrication [27].

Après le piano, le violon semble l'instrument de musique le plus populaire. Le marchand Jean Sauvageau (i7) dispose d'un violon, de même qu'au moins 2 personnages qui n'ont pas fait l'objet d'une fiche analytique, soit le "trader" de la rue du Cul-de-Sac, Pierre Genest dit Labarre, et l'aubergiste, également de la rue du Cul-de-Sac, Pierre Bouchard, qui en possède 2 [28]. Il est intéressant de noter que ce sont sans doute là 3 francophones qui perpétuent l'amour du violon, un instrument de musique traditionnel remontant au Régime français. Ils peuvent rapidement trouver des cordes de violon chez le marchand Pierre Dasilva (i12) et l'horloger Isaac Devlin (i19) et on imagine qu'ils ont dû être l'objet d'invitations pressantes lors de soirées de danse au son du violon. Le marchand Jean Sauvageau, lui, se révèle un excellent musicien, puisqu'il possède, outre son violon, 2 clarinettes. L'histoire ne dit pas si ces clarinettes sont de fabrication locale, mais, en 1851, la maison MacPherson de Montréal fait parvenir à l'exposition universelle de Londres une clarinette de sa fabrication [29].

---

26 . Emile CASTONGUAY, Le journal d'un bourgeois de Québec, (s.d.), p. 336.

27 . J.-C. TACHÉ, Le Canada et l'exposition universelle de 1855, 1856, pp. 207, 421.

28 . Jean Sauvageau habite le lot 2281, alors que Pierre Bouchard habiterait un lot voisin de 2290.

29 . J.-C. TACHÉ, op. cit., p. 22.

Tout comme Jean Sauvageau, le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) est un véritable musicien. Il joue de la flûte, de l'accordéon et du concertina, un petit instrument à anche et à soufflet voisin de l'accordéon. Sans doute trouve-t-il chez l'horloger Isaac Devlin (i19) la musique en feuille qu'il lui faut pour son accordéon et son concertina.

Ce sont là les instruments de musique recensés dans les résidences de Place-Royale. On trouvera de plus des harmonicas en vente chez le marchand Pierre Dasilva (i12), des guimbardes ("Jews Harps") et des accordéons allemands et français chez l'horloger de la rue Notre-Dame, Isaac Devlin (i19). Pianos, pianos-fortes, violons, clarinettes, accordéons, concertinas, flûtes, harmonicas et guimbardes, tout laisse croire qu'à Place-Royale on sait facilement se récréer au son de la musique. Que le répertoire soit classique ou populaire, on s'en donne sans doute à coeur joie quand vient le temps de la musique.

Les inventaires de biens sont bien sûr muets sur les "veillées" qui se donnent à Place-Royale. Qui en sont les organisateurs? A quel rythme se tiennent ces veillées? Que danse-t-on? Seuls quelques récits de voyage peuvent nous renseigner à ce sujet. En 1811, l'un des gestes les plus aimés de la part des danseurs est de sauter le plus grand nombre de fois en l'air tout en se frappant les talons, ceci afin d'impressionner ses pairs, et surtout les femmes de l'assistance [30]. Le jeune officier anglais Frederic Tolfrey, lui, dit que les jeunes aiment beaucoup mieux danser que boire et qu'on y danse de joyeux quadrilles. "En 1817, écrit-il, même les secrets des

---

30 . J. COCKLOFT, Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, 1960, p. 35.

figures aussi compliquées que *L'été*, *La Poule* et *La Pastorale* commençaient à être connues dans le Nouveau Monde et l'air de *Paine's first set* résonne encore dans ma tête; il est vrai que je n'en connais pas de plus gai."[31] En 1850, *La Ronde* est une des danses les plus aimees des adolescents [32] Les documents ne sont pas plus bavards; mais, chose certaine, à Place-Royale -un milieu ouvert aux influences venues d'ailleurs- on danse de tout: tant un vieux cotillon français endiablé qu'une danse "anglaise" fraichement apprise des Irlandais ou des Ecossais. La danse ne connait pas de frontières linguistiques. Après 1760, les Canadiens ne se sont pas fait prier pour adopter de nouvelles danses; si bien que la danse a été la première tête de pont entre eux et les nouveaux arrivants. A Place-Royale, au 19e siècle, on ne se refuse assurément pas à de nouveaux rythmes ou de nouvelles figures. D'ailleurs, parfois les genres s'entremêlent; les gigues simples et doubles, anglaises ou irlandaises, s'apparentent aux "reels" écossais, du moins quant à la musique qui les accompagne [33]

Par ailleurs, si de manière générale la population de Place-Royale est lettrée, on ne semble guère raffoler de l'écriture ou du dessin comme activité de loisir ou de divertissement. Du moins, les inventaires de biens sont quasi muets à ce sujet. On remarque une ardoise chez le marchand Pierre Pelletier (i1), une écritoire chez le marchand Joseph Leblond (i9) et un encrier chez l'aubergiste Elizabeth Andrews

---

31 . Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, 1979, p. 174. Traduction et présentation de P.-L. Martin.

32 . J.J. BIGSBY, The Shoe and the Canoe on Pictures of Travel in the Canada, 1850 , p. 34.

33. Société historique de Montréal, Veillées du bon vieux temps à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, les 18 mars et 24 avril 1919, 1920, p. 86.

(i23), le marchand Joseph Carrier (i24) et le "blacksmith" William Baker (i25) [34] Partout, on semble recourir à ces instruments dans le cadre normal du travail de tous les jours. Un peu comme le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) qui dispose de 2 plumes d'oie, d'un encrier, de plans et devis placés dans des casiers de rangement, d'une règle, de papier à dessin et de caractères d'impression à portée de la main. C'est qu'il doit d'abord faire ses calculs et dessiner ses voiles sur une grande table, avant de les tailler et de les coudre. L'aubergiste Elizabeth Andrews, elle, est sans doute une épistolière; le notaire remarque qu'elle a de l'encre, un encrier et même un porte-lettres. De toute manière, qui aime la correspondance à Place-Royale trouvera chez le marchand Fabien Bois (i26) des mines de plomb, des crayons, des paquets d'enveloppes, de même que du papier à lettre de différentes couleurs et de la cire à cacheter.

Cela dit, il faut critiquer les inventaires de biens. Habituellement, les plumes d'oie, s'il s'en trouve encore, ne sont pas prisées par les notaires, qui les considèrent sans valeur. Et il n'est pas nécessaire de garder chez soi de fortes réserves d'encre; on va remplir son encrier ou son réservoir d'encre chez le marchand du coin, lorsque besoin est. La collection archéologique de Place-Royale vient nuancer davantage les données des inventaires de biens, car, dans les dépôts, les encriers et les réservoirs à encre se multiplient de 1820 à 1859, signe que l'on écrirait de plus en plus à la plume, tantôt d'oie, tantôt surtout à pointe métallique d'acier, d'alliage cuivreux ou d'or. On écrit aussi à la mine de plomb. Le phénomène n'est peut-être pas étranger à l'essor des communications, et d'abord du service postal. Le réseau postal est le

---

34 . Pierre Pelletier habite le lot 2127.

premier lien continu réalisé à l'échelle de la Terre et on s'en sert de plus en plus à l'aube de l'ère industrielle. Les encriers et les réservoirs répertoriés dans la collection archéologique sont de grès grossier anglais, de couleur beige rose à brun foncé, selon les fabriques et les capacités. Deux proviennent de la fabrique J. Bourne, un de Doulton, et l'autre ne porte pas de marque. On reconnait aussi dans la collection archéologique des bâtons de graphite taillés, servant assurément de crayons.

D'autre part, faut-il ranger l'usage du tabac parmi les activités de loisir? Sans doute qu'on fume aussi ou on prise en plein travail. Mais "il y aurait fort à parier que des volutes de fumée tournent dans l'air quand on se réunit pour boire, pour jouer ou simplement pour un brin de causerie" [35]. On trouve du tabac à priser chez William Burns (i4), Charles Brocklesby (i8), Joseph Leblond (i9), Pierre Dasilva (i12), Thomas Walker (i22) et Joseph Carrier (i24), du tabac à fumer chez Jean Sauvageau (i7), Charles Brocklesby (i8) et Joseph Leblond (i9), et des cigares chez Charles Brocklesby (i8) et Henry Muchemore (i20). Le marchand Pierre Pelletier (i1), quoique apparemment non-fumeur, vend du tabac en poudre et en torquettes. Et les notaires nous signalent la présence de 2 tabatières chez Pierre Parant (i11), Pierre Dasilva (i12) et Thomas Walker (i22), et d'une chez Joseph Leblond (i9) et chez Joseph Carrier (i24).

Par contre, les notaires ne sont guère enclins à priser les pipes. Toutefois, la collection archéologique de Place-Royale nous apprend qu'avant 1840, les pipes utilisées sont probablement toutes en argile blanche de fabrication anglaise. Par la suite,

---

35 . M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820, p. 132.

les frères William et David Bell, à Québec, de même que Bannerman, Dixon, Ford et Henderson, à Montréal, ouvrent des manufactures locales de pipes. Leur production cependant diffère peu des pipes anglaises et seules les marques de ces fabricants apparaissant sur les tuyaux des pipes nous permettent de les reconnaître [36]. Remarquons de plus, dans les dépôts archéologiques, une présence beaucoup plus importante des pipes après 1840, ce qui peut laisser croire à un accroissement de la consommation de tabac ou à une manière différente d'utiliser les pipes. Les inventaires de biens ne sauraient cependant confirmer une popularité plus grande du tabac après 1840. De 1820 à 1839, 38% de nos personnages semblent se livrer à la consommation de tabac, alors que, de 1840 à 1859, ce pourcentage n'est plus que de 23%.

Les enfants ont aussi leur part de jeux et de jouets à Place-Royale. La documentation cependant est généralement muette au sujet de leurs jeux favoris, sans compter que les notaires n'accordent sans doute aucune importance aux jouets faits maison. Tout de même, on trouve dans le grenier de chez Joseph Leblond (i9) un chariot d'enfant et dans celui de Joseph Carrier (i24) un cheval de bois. Mais que peuvent bien être ces "ressorts pour enfant" chez le maître-armurier Pierre Parant (i11), dans ce qui semble être la chambre conjugale? Par ailleurs, l'enfant choyé, qui visitera la boutique de l'horloger de la rue Notre-Dame, Isaac Devlin (i19), se laissera tenter par les clochettes ou l'un des nombreux jouets musicaux à ressort, dont un petit manège. Ces jouets sont nouveaux. Peut-être que seuls les enfants de riches peuvent rêver de les recevoir en cadeaux au Jour de l'An. En Europe, on les produit

---

36 . Annexe 2, 1 , pp.158s.

seulement depuis la fin du 18e siècle, soit depuis qu'on peut mécaniser le travail de laminage, d'estampage, de perçage, d'emboutissage et de découpage [37].

D'autre part, la collection archéologique compte 4 billes en pierre de couleur blanche, grise ou beige. La production des premières billes en pierre de façon industrielle, bien qu'attestée par l'implantation d'usines en Angleterre et en Hollande des le 17e siècle, a vraiment pris son essor en Allemagne au 18e et au 19e siècles, au moment où les demandes d'exportation sont les plus fortes. Mais le règne des billes en pierre achève. Vers 1870, commencent à arriver sur le marché les billes en terre cuite, en porcelaine et en verre qui supplanteront rapidement les billes en pierre. Toujours au sujet des jouets d'enfants, la collection archéologique est bien représentative des poupées en usage au 19e siècle, du moins de certaines parties qui les constituent. Ainsi remarque-t-on une tête et 3 jambes de poupée en porcelaine européenne plus probablement d'origine anglaise [38]. La collection archéologique comprend aussi quelques pièces de vaisselle miniature en creamware, en terre cuite fine blanche et en porcelaine, probablement toutes d'origine anglaise et attribuées à la production datant de la fin du 18e siècle et du 19e siècle. Les latrines de la maison Imbert, en particulier, datées du 19e siècle, nous ont permis de découvrir 2 pièces, dont un petit couvercle en terre cuite fine blanche à glaçure flowing blue et une petite cruche miniature en grès à glaçure feldspathique bleue. Comme les

---

37 . Histoire générale des techniques, tome II, Les premières étapes du machinisme, 1965, p.267.

38 . K. TREMBLAY et L. RENAUD, op. cit., pp. 107-110.

adultes, les enfants semblent disposer d'abord de "vaisselle bleue", lorsqu'ils jouent à la poupée.

On trouve aussi dans les inventaires de biens des objets se rapportant à des activités de loisir à l'extérieur de la maison. Ainsi le marchand Pierre Dasilva (i12) semble un amateur de pêche; on remarque chez lui des perches, des lignes, de même qu'un filet à pêche. Le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) a aussi sa canne à pêche. Peut-être aiment-ils tous 2 se rendre de temps à autre sur les quais taquiner le poisson qui s'approche. A moins qu'ils ne partent avec quelqu'officier de la Citadelle pour une excursion de pêche en pays un peu plus éloigné [39]. Henry Muchemore (i20), lui, possède une paire de patins; sans doute se réjouit-il vivement quand prend le pont de glace entre Québec et Lévis.

Mais ce qui se révèle encore plus intéressant est la présence importante d'instruments d'optique dans les résidences de Place-Royale. Cinq des 24 personnages -et pas nécessairement les plus riches- soit le "messenger" Patrick Milligan (i2), le marchand William Burns (i4), le maître-armurier Pierre Parant (i11), le boucher François Boismier (i15) et le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20), possèdent une lunette d'approche. Habitant les rives du fleuve, on aime sans doute se rendre fréquemment sur les quais pour observer au large l'importante circulation des navires de toutes sortes. D'ailleurs, l'horloger de la rue Notre-Dame, Isaac Devlin (i19), vend, et probablement répare, les lunettes d'approche. Deux des 24 résidents

---

39 . Pour de nombreuses descriptions touchant les excursions de pêche des officiers de la Citadelle, voir Tolfrey, op. cit.

détiennent aussi un télescope, soit le "grocer" Charles Brocklesby (i8) et le négociant John William Woolsey (i16 et i17). Woolsey possède de plus un verre optique, alors que le marchand William Burns (i4) a aussi en main un microscope. Décidément, à Place-Royale, l'heure est à l'infiniment grand et à l'infiniment petit. Mais tous ces instruments ne datent pas d'hier. Télescopes, lunettes d'approche et microscopes sont contemporains de la fondation de Québec, mis au point par quelques lunetiers, miroitiers ou mécaniciens européens particulièrement habiles [40]. Voilà donc 200 ans qu'on raffine les appareils de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. Maintenant le simple citoyen peut se les procurer.

Mais on ne se divertit pas à l'extérieur de chez soi simplement avec sa lunette d'approche ou d'autres instruments d'optique. On peut se rendre à l'auberge ou à la taverne du coin jouer une partie de cartes ou prendre un coup. On peut aussi monter à la haute-ville où l'on trouve en 1851 au moins une quinzaine de maisons de prostitution [41]. Par temps chaud, on n'hésite pas à se baigner dans le fleuve. Nos 6 personnages qui disposent d'une calèche ou d'un phaéton -souvent les plus richespartent peut-être pour une promenade ou un pique-nique dans les environs; en hiver, on prend plutôt la cariole ou le "sleigh". Refait-on, par exemple, les sempiternelles promenades des touristes qui s'amènent à Québec, soit la visite des chutes Montmorency, de celles de la rivière Chaudière, du village indien de Lorette, et des chutes qui s'y trouvent, et parfois de l'île d'Orléans? Les touristes ne vont pas

---

40 . Histoire générale des techniques, tome II, op.cit., p.275.

41 . Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, boîte 70, no. 1, Maisons de débauche, Surintendant de police, 4 nov. 1851.

ailleurs, à moins d'une excursion de chasse. Le soir, durant l'été, on se rend aussi sur la place d'Armes entendre un orchestre militaire de 20 Allemands, qui se livre à des mélodies variées [42], à moins que ce ne soit à la halle musicale construite à Québec en 1851-1852 [43]. Tout au long du 19e siècle, on raffole aussi des courses de chevaux organisées par les militaires sur les plaines d'Abraham, mais la boisson coule à flots et les gageures sont démesurées, ce qui entraine invariablement un grand nombre d'incidents violents et des dénonciations périodiques de la part des journalistes.

> Les courses ont eu lieu cette semaine, écrit le journal Le Canadien le 5 septembre 1857, et ont été favorisées d'un temps magnifique. Aussi ont-elles attiré une affluence considérable de curieux. Ca été de tout temps un spectacle fort populaire que celui des courses de chevaux, et il a son bon et son mauvais côté, mais plutôt ce dernier. Témoins ces malheureux pris de liqueurs qu'on a ramenés tout ensanglantés. Sans doute qu'il faut au peuple des amusements. A Rome même il y a le carnaval. Malheureusement les débitants de spiritueux se glissent partout pour empoisonner ces sortes de fêtes, et pour l'ordinaire, elles contribuent plus à démoraliser le peuple qu'à lui donner de l'innocente récréation.

Deux ans plus tard, à l'occasion de courses de chevaux toujours sur les plaines d'Abraham, on signale "une bagarre épouvantable dans laquelle la soldatesque agressive a provoqué des représailles de la part des citoyens. Depuis 2 jours on n'entend parler que d'assauts meurtriers sur les paisibles citoyens par des brutes en habits rouges" [44]. Décidément les militaires n'ont pas toujours bonne presse.

---

42 . B. SILLIMAN, Remarks Made on a Short Tour between Hartford and Québec in the Autumn of 1814, 1819, p. 92.

43 . R. CHOUINARD, Analyse de l'évolution architecturale des halles de marché de Québec au XIXe siècle, Québec, 1981, p. 116.

44 . Le Canadien, 26 août 1859.

Mais c'est aussi l'âge d'or du théâtre à Québec. Les officiers donnent à la Citadelle 2 représentations par mois et les profits vont aux organismes de charité et aux immigrants sans le sou. On y joue surtout des pièces de William Shakespeare et de Richard Brinsley Butler Sheridan, un auteur anglais de la fin du 18e siècle [45]. Les invités du gouverneur au château Saint-Louis sont reçus pour des bals, des parties de cartes ou d'échecs, mais aussi pour y entendre la lecture de pièces de théâtre, dont des comédies de Sheridan [46]. Avant 1836, les amants du théâtre fréquentent aussi le Royal Circus, rue Saint-Stanislas, remplacé par la suite par le théâtre Royal. Là, on y joue du théâtre anglais; mais les places sont chères [47]. Durant les années 1840, les ouvriers,eux, fréquentent le théâtre Saint-Paul; mais la "gentry" refuse de s'y présenter [48]. A Québec, on joue même du théâtre à l'étage d'une taverne et les acteurs américains sont les favoris de tous[49].

Les enfants, eux, quand reviennent janvier et février, demandent à aller au théâtre des Marionnettes, à la haute-ville, au coin de D'Aiguillon et des Glacis. Fondé à la fin du 18e siècle par un ancien soldat, Jean Natte dit Marseille, sa grande porte d'entrée présente un grenadier grandeur nature, peint en couleurs vives et éclatantes. On n'y tient des représentations que de Noël au mardi gras.

---

45 . Tolfrey, op. cit, pp. 120, 131, 194

46 . Lady AYLMER, op. cit., p. 318.

47 . Bernard DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, p. 277.

48 . J. BUCKINGHAM, op. cit., pp. 248s.

49 . J. COCKLOFT, op. cit., p. 32.

> L'entrée n'était pas dispendieuse: six sols. Comme le local n'était pas grand, on fermait la porte lorsque toutes les places étaient prises, et ceux qui arrivaient ensuite, ou qui n'avaient pu entrer, attendaient patiemment pendant deux heures sur la neige le second jeu qui suivait le premier sans interruption. Les Marseille, nous dit M. de Gaspé, transportaient, pour la somme de $8.00, le personnel de leur théâtre aux domiciles des familles de la société canadienne qui désiraient amuser leurs enfants et les enfants de leurs amis. Ces réunions, généralement, finissaient par un souper et souvent par un bal.[50]

Quand le père et la mère Marseille furent trop vieux pour faire danser les marionnettes, leur gendre, ou un parent, du nom de Barbeau, prit la direction du théâtre. Mais, peu avant 1840, le théâtre doit fermer ses portes. "En ces années de troubles, tous les lieux d'amusements publics furent fermés par ordre des autorités militaires." [51]

A partir de 1824, une des activités de loisir sans doute bien aimée est la visite du Musée d'histoire naturelle de Pierre Chasseur. Ce sculpteur et doreur de Québec, habile taxidermiste, tient dans son domicile rue Sainte-Hélène (aujourd'hui rue MacMahon) l'un des premiers musées des colonies britanniques du Canada et, en fait, l'un des premiers musées d'Amérique du Nord. Québec à l'époque montre une ferveur sans précédent pour les arts et les sciences; on s'intéresse en particulier à l'histoire naturelle. William Sheppard, par exemple, marchand de bois de Québec, ardent naturaliste et co-fondateur de la Société pour l'encouragement des arts et des

---

50 . P.-G. ROY, A travers les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé, 1943, p. 271.

51 . Ibid., pp. 271s.

sciences au Canada en 1827, perd dans l'incendie de sa maison de campagne, en 1842, 3,000 volumes de sciences et d'histoire naturelle [52]

Le musee Chasseur comprend "75 Quadrupèdes, 40 Reptiles et environ 500 Oiseaux" Les spécimens botaniques et minéralogiques y sont peu nombreux; pourtant plus faciles à recueillir et à préparer que les mammifères ou les oiseaux, ils sont, en revanche, plus difficiles à identifier et ils ont le défaut d'être beaucoup moins spectaculaires que ces derniers dans un musée qui doit vivre de l'affluence du public.

> On remarque également que Chasseur n'avait pas hésité à accueillir dans son Musée divers "objets de curiosité de l'Art", tels une gaine et un parapluie chinois, un canon de bronze trouvé dans le Saint-Laurent et qu'on croyait avoir appartenu à Jacques Cartier ou à Verrazano, le buste du Juge Pierre Bédard, fondateur du *Canadien*, et divers produits de l'artisanat amérindien, toutes choses qui avaient peu à voir avec l'histoire naturelle, mais qui étaient susceptibles d'attirer les visiteurs.[53]

Pour son initiative, Pierre Chasseur reçoit un concert d'éloges de la presse. Son musée est ouvert tous les jours de 7 heures à 18 heures, sauf dimanches et fêtes [54].

---

52 . J.M. LEMOINE, Picturesque Quebec. A Sequel to Quebec Past and Present, 1882, p. 352.

53 . Raymond DUCHESNE, "Magasin de curiosités ou musée scientifique? Le musée d'histoire naturelle de Pierre Chasseur à Québec (1824-1854)", dans HSTC Bulletin. Revue d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine au Canada, 7 (1983), p. 71.

54 . Émile CASTONGUAY, op. cit., p. 301.

Chaque personnalité qui s'amène à Québec ne manque pas de s'y rendre. Toutefois, Chasseur, en 1836, aux prises avec des problèmes financiers, doit remettre sa collection au gouvernement. On projette alors de l'exposer au parlement de Québec, mais les troubles de 1837-1838 retardent l'événement. Bientôt plus personne n'en a cure et la collection Chasseur, fondue avec celle de la Quebec Literary and Historical Society, cesse d'être une attraction.

* * * * *

LES ANIMAUX ET LES TRANSPORTS A PLACE-ROYALE

La presence des animaux

A Place-Royale, de 1820 à 1859, 8 des 24 résidents gardent au moins un cheval; le "cooper" John Chillas (i3) et le boucher François Boismier (i15) en ont même 2. Chillas et le marchand William Burns (i4) ne les utilisent que pour voyager en calèche ou en carriole; alors que les marchands Pierre Dasilva (i12) et Joseph Carrier (i24), le boucher François Boismier (i15), le "shipchandler" John Brown (i18) et l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) les attellent aussi pour le transport de marchandises dans des charrettes ou des sleighs[1]. Le "grocer" Thomas Walker (i22), lui, a bien un cheval, mais il n'a pas de voiture! D'autre part, nous avons aussi identifié 2 personnages, parmi ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une fiche analytique, soit le commerçant du marché Finlay Moise Brisson décédé en 1851 et le maître-tonnelier de la rue Sault-au-Matelot Nicolas Brunette dit Dauphine décédé en 1821, qui possèdent un cheval et des voitures. Et, manifestement, ils s'en servent tout autant pour la promenade que pour le travail.

---

1. William Burns habite les lots 2109 et 2111. Joseph Carrier habite le lot 2128, alorsqu Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

Par ailleurs, 5 des 8 personnages sélectionnés qui possèdent un cheval ont aussi une vache laitière, soit Chillas, Burns, Dasilva, Brown et Carrier. Burns en a même 2 et 600 bottes de foin pour les nourrir. Manifestement, dans ces 5 familles, on se soucie de pouvoir disposer de lait frais. Et ce ne sont pas toutes des familles aux enfants très nombreux. Burns est célibataire. La pratique de garder chez soi une vache laitière à Place-Royale est surtout antérieure aux années 1840 et apparaît comme un signe de richesse. En 1852, les Carrier sont les derniers, 10 ans après le "shipchandler" John Brown en 1842, à garder une vache laitière, qu'ils nourrissent de foin, d'avoine et de gaudriole, et ils sont aussi les seuls durant toute la période à disposer d'une taure.

A Place-Royale, personne ne garde de porcs, de moutons ou de volailles, comme des poules, des canards ou des dindes. Les notaires sont aussi muets sur la présence des chiens. Pourtant de nombreux voyageurs affirment voir à Québec des chiens tirant des voitures à roues ou des traîneaux, conduits par des garçons ou de vieilles femmes. On leur fait porter ainsi des barils d'eau [2], du bois de chauffage [3], du lait et d'autres produits alimentaires. L'américain Henry David Thoreau s'étonne "de constater qu'on se servait de ces animaux régulièrement et pour de nombreux travaux, en vue de

---

2 . G. HEAD, Forest Sciences and Incidents in the Wild of North America: Being a Diary of a Winter Route from Halifax to the Canadas, London, John Murray, 1829, pp. 160s.

3 . J. BUCKINGHAM ,Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, London, Fisher and Son, 1843, p. 230.

transporter non seulement le lait mais aussi les provisions d'épiceries, le bois, etc. Et je me dis, ajoute-t-il, que le chien en général ne nous est utile en rien. Les chats attrapent les souris; mais les chiens ne font que tracasser les chats." [4]

Cela dit, la Ville de Québec fait la chasse aux chiens errants.

> Au printemps de 1834, on constata que des chiens malades de la rage circulaient en liberté dans les environs de la ville. Le Conseil chargea l'inspecteur des chemins de voir à l'observation d'un règlement sur les chiens errants. Du 6 mars au 1er juillet, tout chien en liberté non muselé serait abattu, et son propriétaire passible d'une amende de £ 2. En avril 1834, on rappela le règlement pour le remettre en vigueur en juillet 1836, mais on établit une licence sur les chiens. Dans les années 1840 à 1842, la ville achète du poison destiné à la destruction des chiens errants. John Musson et Joseph Bowles sont responsables de l'opération "empoisonnement". Un règlement renouvelé interdit de laisser circuler les attelages de chiens à travers la ville, sous peine d'une amende de £5.[5]

De toute manière, on ne tient probablement guère à la présence d'un chien à Place-Royale. En 1855, les 2 quartiers formant la basse-ville, soit Saint-Pierre et Champlain, viennent au dernier rang des quartiers de la ville quant à l'importance de la population canine. On ne trouve même aucun chien dans le quartier Champlain [6].

---

4 . H.D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, p. 59. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

5 . A. DROLET, La Ville de Québec, histoire municipale, III, De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), 1967, pp. 105s. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 19.

6 . Ibid., p. 106.

Les chats, eux, semblent aussi absents que les chiens. Mais il faut dire que, de façon générale, à travers le temps, la documentation historique ne s'est jamais intéressée au chat. Pourtant l'animal a été apporté d'Europe par les premiers missionnaires. Et il doit s'en trouver çà et là, allant leur chemin sans se soucier d'autrui, surtout dans un quartier dépourvu de chiens. D'ailleurs on a retrouvé des ossements de chat domestique dans les latrines de la maison Imbert. Quoi qu'il en soit, le seul témoignage sur le chat nous provient de l'Américain Thoreau, qui séjourne une semaine à Québec en 1850. Par un bel après-midi du début de septembre, il arrive à gagner le sommet des fortifications.

> Ayant réussi, dit-il, à traverser, en utilisant un passage obscur près de la Porte Saint-Louis, sur le glacis du nord de la citadelle elle-même -je crois que j'ai été le seul visiteur alors dans la ville à me rendre jusque là- je pus jouir d'un spectacle presqu'aussi beau que celui que j'avais vu de l'intérieur de la citadelle que j'avais explorée quelques jours plus tôt. Tout en me promenant sur le glacis, j'entendis les sons d'une cornemuse provenant des demeures des soldats dans le rocher, et je fus du reste tranquilisé et touché en voyant le chat d'un soldat remonter un madrier garni de taquets et entrer dans une haute meurtrière, aussi calme que la Sagesse elle-même, en faisant un mouvement gracieux avec sa queue comme si la route qu'il empruntait était une route faite de charme, et ses sentiers, des sentiers de paix. [7]

---

7. H. D. THOREAU, op. cit., p. 110.

A l'occasion, on aime bien vivre en présence d'un oiseau chanteur. L'habitude n'est pas nouvelle. A la période précédente, on garde aussi des oiseaux en cage. En 1800, chez les Dufau, on a 2 mésanges a tête noire et 2 perroquets [8]. Le riche marchand William Burns (i4) en garde aussi sans doute à une certaine époque; en 1829, le notaire Errol Boyd Lindsay remarque chez lui 2 cages d'oiseau, apparemment vides, dans la "store room". Chez le négociant John William Woolsey (i16), il y a une cage d'oiseau dans les "garrett rooms" et une cage à perroquet dans l'"upper garrett". Chez le marchand Joseph Carrier (i24), on aime beaucoup les oiseaux; le notaire Louis Panet aperçoit 2 "cages à oiseaux" dans une des chambres à coucher, donnant sur la rue Saint-Pierre, et une cage "avec un serein" dans la salle à dîner. Enfin, chez le jeune marchand Fabien Bois (i26), qui se noie tragiquement dans le fleuve en 1854, on signale 2 "cages à oiseaux" dans une chambre [9].

Les perroquets et les serins mentionnés par les notaires sont bien sûr des oiseaux importés, au plumage nettement plus coloré que les oiseaux indigènes. Depuis la fin du Régime français au moins qu'on garde des serins, ou canaris, importés des îles Canaries. Peut-être s'est-il trouvé d'autres espèces, venues de pays plus chauds, apportées à Place-Royale par quelque marin. Sans compter les espèces indigènes. En 1800, les Dufau gardent bien 2 mésanges à tête noire. Au printemps, les enfants de la campagne attrapent

---

8 . M. LA GRENADE-MEUNIER, Les modes de vie à Place-Royale,1760-1820,1985, p.53.

9 . Fabien Bois habite le lot 2284.

l'alouette cornue au trébuchet pour la mettre en cage, car son chant est fort doux et elle s'apprivoise, semble-t-il, facilement [10]. On capture le chardonneret jaune de la même manière et on le garde en cage, tel un serin. Toutefois, on prend soin de l'attraper au printemps, avant l'accouplement, sinon il meurt d'ennui [11]. D'ailleurs, au marché de la ville, les produits de la vente de ces petits oiseaux vont aux enfants qui les ont capturés[12]. Et peut-être bien que les cages apparemment vides signalées dans les residences de Place-Royale sont habitées par un de ces oiseaux indigènes; ces derniers sont payés si peu cher, que les notaires les considéreraient comme sans valeur.

Par ailleurs, nous nous etonnons de trouver chez William Burns (i4) 4 douzaines de "pigeons", dans ce que le notaire appelle le "store". Ce dernier n'est pas plus bavard; mais cela laisse entendre que le riche marchand Burns tient colombier à Place-Royale. En 1837, le journal Le Glaneur de Saint-Charles-sur-Richelieu affirme qu'"un nombre de personnes assez grand en élèvent" [13]. Mais, à la même époque, le spécialiste de l'agriculture Joseph-François Perrault trouve ce nombre bien insuffisant et en tient responsables les seigneurs. "Je sais, écrit-il, que plusieurs seigneurs dans

---

10 . J. PROVENCHER et J. BLANCHET, C'était le printemps. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1980, p. 81.

11 . J. M. LEMOINE, Ornithologie du Canada, 1860, p. 254. Le Devoir, 15 dec. 1934.

12 . Charles TRUDELLE, Paroisse de Charlesbourg, 1887, p. 269.

13 . Le Glaneur, juil. 1837.

le pays prétendent être les seuls qui puissent tenir colombier; mais ils me permettront de douter de ce droit jusqu'à ce qu'ils produisent un titre qui leur accorde, en termes exprès, ce privilège exclusif." [14] On ignore quel type de pigeons pourrait élever William Burns; mais il y en a de 2 sortes: les "fuyards" qui vont chercher leur nourriture au dehors, alors que les "privés", aussi dit "domestiques", plus gros et à la chair plus tendre que les autres, demeurent confinés à la volière. La femelle pond 2 oeufs par mois, de février à décembre. De mois en mois, elle couve, puis nourrit ses petits conjointement avec le mâle. Et, de mois en mois, l'homme tue ses pigeonneaux sur le point d'être sevrés pour les manger. C'est le moment où ils sont le plus "tendres", dit-on, et le plus "gras". On les déguste rôtis à la broche. Les oiseaux adultes, eux, qu'on ne garde jamais plus de 4 ans, sont mangés en fricassée et en pâté, ou mis au pot [15]

---

14 . Joseph-François PERRAULT, Traité d'agriculture pratique, vol.2,1831, p. 42.

15 . Jean PROVENCHER, C'était l'été. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1982, p. 173.

Les transports

A Place-Royale, il y a toujours un probleme d'espace. Comme auparavant donc, on cherche constamment, par exemple, à gagner du terrain sur le fleuve. Les rues sont étroites et la circulation est parfois malaisée [16]. Comment en sortir? Par voiture, on ne peut qu'emprunter la rue Saint-Paul, qui contourne le cap, ou la côte de la Montagne, qui le prend d'assaut. Mais jusqu'en 1852, moment de l'élargissement de la côte, "la montée à la Haute-Ville est très mauvaise, le principal passage étant semé d'ornières" [17]. Lorsqu'ils y transportent de lourdes charges, les charretiers doivent s'arrêter à maintes reprises, histoire de faire reposer les chevaux [18]. D'ailleurs, des voyageurs admirent la force et l'agilité du petit cheval canadien qui, dans cette côte, sait tirer sa charge lorsqu'il monte, tout autant que la retenir lorsqu'il descend [19].

Sept des personnages sélectionnés pour la présente étude possèdent une variété de voitures: calèche, carriole, sleigh, traîneau, berline, charrette et phaéton. En été, la calèche est le véhicule le plus répandu à Québec.

---

16. B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, pp. 275s.

17. Ibid., p. 276.

18. J. LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America, 1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, p. 19.

19. B. SILLIMAN, Remarks Made on a Short Tour between Hartford and Québec in the Autumn of 1814, New Haven, S. Converse, 1819, p. 80.

> Pour une si petite ville, écrit l'Américain Thoreau, le nombre de calèches est considérable. Elles ressemblent à nos chaises de poste, la capote en moins, mais elles sont plus solides et plus longues, munies d'un siège pour le conducteur à l'endroit où se trouve chez nous la planche de bord, et de larges ailes en cuir de chaque côté pour proteger les passagers de la roue et empêcher les enfants de tomber.[20]

En hiver, on remise la calèche pour sortir la carriole. La berline, elle, est semblable à une carriole, mais mieux adaptée pour de longs voyages en hiver; ses côtés plus élevés protègent du froid[21]. Le marchand Pierre Dasilva (i12) est le seul personnage à disposer de 2 berlines; l'une d'entre elles sert pour le transport du fumier! Le phaéton, lui, est une voiture de grand luxe à 4 roues. Seuls 3 des 4 personnages les plus riches -les marchands Pierre Dasilva (i12) et Joseph Carrier (i24), ainsi que le négociant John William Woolsey (i16)- possèdent un phaéton. Encore que Woolsey n'a pas de cheval pour le tirer. Mais quand sortent Dasilva et Carrier, ils sont assurément remarqués. Dassilva possede même un jeu de harnais en argent. En 1831, lorsque Matthew Aylmer s'amène à Québec à titre de nouveau gouverneur, le gouverneur sortant de charge, James Kempt, l'accueille au débarcadère de Place-Royale. Celui-ci, accompagné de son épouse, prend place dans le phaéton du gouverneur, tiré par 4 chevaux, et emprunte la côte de la Montagne en direction du château Saint-Louis[22]. Les familles

---

20 . H. D. THOREAU, op. cit., p. 106.

21 . J. LAMBERT, op. cit., p. 171.

22 . B. DUFEBVRE, op. cit., p. 217.

Planche 13 Un petit cheval canadien devalant la côte de la Montagne, qui mène à Place-Royale.
Aquarelle de James Hope
"Caleche driving downhill as practised in Quebec Lower Canada, ca.1840".
APC. C-40288

LECHEMINANT

qui ne disposent pas de voitures peuvent héler une des nombreuses calèches ou carrioles qui se trouvent au marché. Hiver comme été, les cochers sont prêts à transporter les citadins ou bon leur semble à un prix raisonnable [23]. Mais, comme beaucoup de voyageurs, on peut parfois être gêné de recourir aux services d'un cocher; ceux-ci y vont de vociférations furieuses et tonitruantes à l'égard de leurs chevaux [24]. A vrai dire, les habitants sont très durs à l'égard de leurs chevaux, allant même jusqu'à les maltraiter.

> Un poney d'habitant, écrit le jeune officier anglais Frederic Tolfrey, reste toujours dehors et endure les pires traitements dès sa naissance. Les paysans qui viennent au marché les laissent des heures durant aux morsures du froid pendant qu'ils vont ingurgiter leur poison dans les tavernes. Quand sonne le retour, on les voit, par groupes de dix ou vingt, se ruer simultanément sur leurs grossiers véhicules. Ils y sautent, brandissent leurs fouets et partent à fond de train, traversant les places, tournant les coins et dévalant les rues aux risques et périls des piétons. La plupart de ces villageois sont ivres à la fin du marché et aucune autorité ne peut les empêcher de conduire en fous furieux. Les officiers d'un régiment de la garnison croyaient naïvement qu'un avertissement ferait effet. Ils s'aperçurent rapidement que c'était peine perdue. Ils en vinrent alors à préparer un avertissement plus personnel: ils retirèrent la cheville qui rattache les timons de l'attelage au traîneau. Selon leur habitude, les habitants non méfiants sautèrent en voiture puis enroulèrent les guides à

---

23 . J. LAMBERT, "French Canadian Character and Customs", dans G. M. Craig (ed.), Early Travellers in the Canadas 1791-1867, Toronto, MacMillan, 1955 , p. 33.

24 . J. BUCKINGHAM, op. cit., p. 166. Voir aussi H. D. THOREAU, op. cit., p. 127.

Les Recherches ARKHIS inc

> leurs mitaines, rouant de coups comme toujours leurs quadrupèdes à demi-gelés, pour les réveiller. Les animaux, obéissant au signal et trop heureux de partir, galopèrent joyeusement sur la place du marché, entrainant dans leur course les conducteurs ebahis, sans les traineaux... restés sur place. Même cette leçon ne servit à rien, pas plus que d'autres tours semblables qu'on peut leur jouer. On ne change pas ainsi les habitudes d'un Canadien. [25]

On ne connaît pas le comportement habituel des résidents de Place-Royale à l'égard des chevaux. Signalons toutefois que 7 des 8 propriétaires de chevaux possèdent une écurie. L'aubergiste Elizabeth Andrews (i23), elle, garde son cheval dans la cour, sous un abri ou autrement. Peut-être le laisse-t-elle en pension chez un voisin, quand vient l'hiver? Pourtant, lorsque le notaire s'y amène, nous sommes le 9 décembre 1851 et le cheval est toujours dans la cour, livré "aux morsures du froid", comme dirait Tolfrey. Quant au négociant John William Woolsey (i16), il remise sa calèche, son phaéton et ses 2 carrioles dans un hangar; mais où prend-il le cheval pour tirer de semblables voitures?

On peut quitter Place-Royale par chemin de terre, mais aussi par bateau. D'ailleurs, en 1817, l'officier Tolfrey préfère partir de Place-Royale en chaloupe plutôt qu'en voiture, pour aller à une excursion de chasse à la bécassine dans les marais de Château-Richer, "parce que cahoter dans les ornié -

---

25 . Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, 1979, pp. 118s. Traduction et présentation de P.-L. Martin.

res des chemins canadiens fait vite tourner le meilleur porto en sirop noir, sans parler du danger des bouteilles" [26] Un an plus tard, le journal Le Canadien denonce le mauvais état du chemin de la Côte-de-Beaupre et lance un appel pour son amelioration.

> Les habitans de la côte du Nord depuis le Pont Dorchester jusqu'à St. Joachim, sont obligés d'attendre que la mer soit basse pour se rendre en ville par rapport à ces mauvais chemins. Voilà pourquoi les denrées sont rares et si chers sur les marchés le printemps et l'automne... L'inspecteur des chemins devroit veiller avec plus d'exactitude à ce que ce chemin fut plus en ordre. Il est de l'intérêt de tous les citoyens que ces chemins soient en meilleur état. Car ils sont privés par cela de bien des choses. Le chemin qui va à Charles Bourg est aussi en très mauvais etat, il seroit à souhaiter que les Magistrats voulussent y porter attention. [27]

A notre période, on améliorera le chemin de la Côte-de-Beaupré, puisqu'en 1850, une trentaine d'annees plus tard, l'Américain Thoreau dit qu'apres avoir traversé le pont Dorchester qui enjambe la rivière Saint-Charles, il s'est retrouvé "sur une excellente route en macadam, appelée *Le Chemin de Beauport*" [28]

En règle générale, à notre période, pour qui habite Place-Royale, il est plus facile et plus accommodant de voyager sur l'eau que sur terre. Bien sûr, on ne possède pas sa propre embarcation: seul le boucher François Boismier

---

26 . Ibid., p. 93.

27 . Le Canadien, 16 mai 1818.

28 . H. D. THOREAU, op. cit., p. 59.

(i15) dispose d'une chaloupe à voile, d'un grappin et de rames. A partir de 1817, pour aller de Québec à Lévis, on emprunte le *Lauzon*, le premier vapeur à faire la navette entre les 2 rives. C'est un bateau de 310 tonneaux construit par John Goudie sur les rives de la rivière Saint-Charles [29]. En opération de 5 heures du matin à 9 heures du soir, il met de 10 à 15 minutes à franchir la distance a un prix de passage de 6 pences par personne. Son propriétaire, James McKenzie, le remplace par le *New Lauzon* en 1828. En 1850, l'Américain Thoreau trouve à redire d'un traversier qu'il emprunte entre Québec et Lévis

> Nous traversâmes le Saint-Laurent, écrit-il, pour nous rendre à la Pointe de Lévi dans un traversier canadien-français, sale et sans commodités, qui manoeuvrait en faisant beaucoup de bruit et de remue-ménage. Le courant etait fort et tumultueux et le bateau ballotait assez pour rendre certaines personnes malades, même s'il n'y avait qu'un mille de traversée. [30]

Mais il n'y a pas que des traversiers a vapeur entre Québec et Lévis. "De 1843 à 1851, il y eut en service 3 ou 4 bateaux à vapeur, un à manège et des embarcations dont le nombre atteignit jusqu'à trente-cinq " [31] Les bateaux à manège sont des "horse-boats" ou "barque à chevaux". Des chevaux

---

29 . A. DROLET, La ville de Québec, histoire municipale, II, Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), 1965, p. 130. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 17.

30 . H.D. THOREAU, op. cit., p. 107.

31 . A. DROLET, La Ville de Québec, histoire municipale, III, De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), 1967, p. 89. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 19.

marchent sur un tapis roulant, ce qui actionne les roues à aubes. Dans les regions de Montreal et de Trois-Rivieres, les chevaux tournent plutôt autour d'un cabestan. Mais ces bateaux, particulierement exposes au roulis et au tangage, sont lents et instables et plus d'un passager craint de les emprunter [32]. Entre Saint-Nicolas, Levis et Quebec, il s'en trouve 3 en operation de 1826 à 1846. Parfois, par fort vent d'ouest et à la marée baissante, les passagers doivent prêter main-forte aux chevaux sous peine de se retrouver à l'île d'Orléans [33]. Outre les vapeurs et les manèges, les voyageurs peuvent aussi traverser en chaloupes. En hiver, certaines années, on bénéficie du pont de glace; les autres années, on doit s'en remettre exclusivement aux canotiers, qui menent leur lourde embarcation a travers les bancs de glace[34].

> En juin 1846, un règlement restreint l'accostage au débarcadère du marché de la basse-ville aux bateaux, petits et gros, dont le maître ou le propriétaire s'est pourvu d'une licence, au coût de £ 15, pour les navires à vapeur; pour ceux à manège de £ 12, 10 ch. et de 25 chelins pour les embarcations. Chaque bateau licencie, portant un numéro-matricule, avait droit a une demi-heure a quai. Quant à l'armement, à partir d'avril 1851, on impose aux bateaux à manège d'avoir un "moteur" de 4 chevaux, un équipage de 3 hommes, des rames, un crochet,

---

32 . Jacques DUHAIME, Les habitants de l'Isle (Sainte-Angèle-de-Laval), 1970, p. 95.

33 . J.-E. ROY, Histoire de la seigneurie de Lauzon, 5 ,1904, pp. 367-370.

34 . Joseph BOUCHETTE, Description topographique de la Province du Bas-Canada, 1815, pp.490-493.

> une ancre de fonds de 60 livres et, pour les vapeurs, une voile de secours, une cloche, un sifflet, une horloge dans la cabine des passsagers, un enclos separe pour voitures et animaux, des passerelles mobiles, une chaloupe et des bouées de sauvetage [35]

En 1856, la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc, qui assure depuis 2 ans maintenant la liaison Montréal-Lévis, fournit un service de traversier à ses clients et le débarcadère se trouve rue Champlain. Quant aux bateaux à manège, ils doivent disparaître en 1859, car un règlement municipal interdit desormais l'usage de traversiers mûs par des chevaux entre Québec et Levis

Pour franchir de longues distances, plus la période avance, plus on cherche à emprunter le navire à vapeur. Au début, il n'impressionne guere. En fait, bien que l'on sache appliquer la vapeur à la navigation a compter de 1807, la mécanique n'est pas encore au point. En 1818, il faut mettre 36 heures pour aller de Québec à Montréal. Mais bientôt le navire a vapeur, au moteur plus puissant, est moins sujet aux aléas des vents et des courants et peut assurer des liaisons régulières, respecter son horaire. D'ailleurs, les gens riches disposent d'un certain confort à bord des navires à vapeur. De nombreux domestiques sont à leur service, les repas sont plantureux, on dort dans des couchettes moelleuses, bref on y retrouve la qualite des hôtels

---

35 . A. DROLET, op. cit., p. 89.

européens les plus respectables [36]. Les passagers les plus pauvres, eux, doivent apporter leur propre nourriture et il est permis de supposer qu'ils ne disposent pas de ces moelleuses couchettes mises à la portée des riches Exceptionnellement surgissent des tragédies. Le 26 juin 1857, le *Montréal* un navire à vapeur assurant la liaison entre Québec et Montréal, brûle en face de Cap-Rouge, amenant la mort de 253 personnes. Plusieurs des victimes sont d'origine écossaise et la plupart sont par la suite mises en terre au cimetière Mount Hermon à Sillery [37].

Pour conclure ce chapitre sur les animaux et les transports à Place-Royale, signalons que dans la moitié des résidences visitées on trouve au moins une valise. Les 3 plus grands voyageurs sont le "cooper" John Chillas (i3), le marchand Joseph Leblond (i9) et le négociant John William Woolsey (i16) qui disposent chacun d'au moins 7 valises. Quoi qu'il en soit, un si grand nombre de valises dans les résidences prouve que nous sommes en présence d'une population qui, non seulement transige avec l'étranger à Place-Royale même, mais également voyage beaucoup. Comme à la période précédente [38], on voyage d'abord par affaires. Mais, maintenant, le voyage d'agrément est de plus en plus à la mode. Les Anglais ont inventé le mot "tourist" en 1800 et les Français l'ont francisé 16 ans plus tard. Cela dit,

36 . E. A. TALBOT, Cinq années de séjour au Canada, Paris, Boulland et Compagnie, 1825, tome 1, pp. 79ss.

37 . J. M. LEMOINE , Quebec past and present, Québec, Augustin Côté, 1876, pp. 293ss.

38 . M. LA GRENADE-MEUNIER, op. cit., p.145.

nous ignorons les destinations favorites des résidents de Place-Royale; mais peut-être se rend-on d'abord sur la Côte Nord, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspesie ou franchement en Europe Place-Royale semble culturellement abouchee à tout ce qui provient de l'est. Des produits venus d'Europe sont adoptés beaucoup plus tôt à Place-Royale que partout ailleurs au Canada. En revanche, d'autres produits, provenant des Etats-Unis par les Cantons de l'Est ou la vallée du Richelieu, mettront beaucoup plus de temps à atteindre Quebec. Peut-être faut-il trouver là un indice des destinations favorites des résidents de Place-Royale?

* * * * *

SECONDE PARTIE

TROIS LIEUX DE FRÉQUENTATION

A PLACE-ROYALE

L'AUBERGE

A Place-Royale, celui qui n'est pas propriétaire ou locataire d'une résidence particulière peut loger dans une maison de pension ou encore à l'auberge. De 1820 à 1859, on compte au moins 4 maisons de pension à Place-Royale, celle de la veuve Louis Paquet, rue Sault-au-Matelot, où habite le "messenger" Patrick Milligan (i2), celle de la veuve Emilie Poncy, rue Notre-Dame, qui meurt le 12 juin 1846 dans l'incendie du théâtre Saint-Louis, celle d'Elizabeth Murray, rue Notre-Dame, qui meurt en 1822 et dont l'inventaire de biens n'a pas fait l'objet d'une fiche analytique, et celle d'un nommé Roche, rue Petit-Champlain, où meurt le premier malade du choléra à l'été de 1832. La maison de pension abrite la plupart du temps des travailleurs, le plus souvent célibataires, qui cherchent à gagner leur vie à Québec. Ces derniers paient "chambre et pension" à la semaine ou au mois; on s'assure sans doute auprès du tenancier ou de la tenancière que le lavage et le repassage sont compris dans le prix du loyer. La présence d'un certain nombre de veuves qui tiennent pension laisse croire que c'est là pour elles la manière de s'en tirer financièrement à la mort de leur époux. Cependant rien ne permet d'affirmer que les veuves Paquet et Poncy, par exemple, dirigent, ce faisant, une maison de prostitution.

La maison de pension n'offre pas tous les avantages de l'auberge. On peut parfois être contraint d'habiter un grenier sans aucune fenêtre [1]. Et rares peut-être sont les salons, les salles communes ou les bars, comme à l'auberge, où l'on peut deviser, boire, tout en jouant aux cartes. Le "messenger" Patrick Milligan, qui habite chez la veuve Paquet, a aussi une chambre au Neptune Inn, la propriété de William Batchelor. Il trouve assurément de l'intérêt à disposer ainsi d'un second pied-à-terre. Cette auberge est le rendez-vous des capitaines de navire de passage à Québec. Le journaliste irlandais Edward Allen Talbot, qui séjourne au Canada de 1818 à 1823, s'y amène un soir avec le capitaine Blake, un de ses amis.

> En arrivant, dit-il, on nous invite à passer dans une grande pièce où se trouvent déjà environ 30 loups de mer. Nous entrons sans cérémonie et découvrons que chaque personne a devant elle un grand gobelet d'alcool, un calumet de trois pieds et demi de long et une feuille du meilleur tabac de Virginie. Dans le temps de le dire, voilà qu'on nous sert les mêmes choses. Je bois bien une partie de cet alcool vraiment délicieux, mais je demande qu'on me dispense de la pipe et du tabac. Il fait extrêmement chaud; la pièce est enfumée et on y sent une forte odeur de transpiration. Je quitterais volontiers la place; mais comme je suis l'invité du capitaine, qui m'apparaît aussi heureux en compagnie de ses frères amphibies que s'il était tout occupé à la découverte d'une longitude, je ne peux vraiment pas me retirer, à moins qu'il ne m'en donne le signal. Ces fils de Neptune parlent de voyages au long cours et de tous petits voyages, de vaisseaux bien construits et de rafiots, des grandes joies de la vie en mer et des propriétés hilarantes du Cognac Brandy.[2]

---

1 . J.COCKLOFT , Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, Toronto, Oxford Univ. Press, 1960, p. 10.

2 . E. A. TALBOT, Cinq années de séjour au Canada, Paris, Boulland et Compagnie, 1825, tome 1, p. 43. Traduction de l'auteur. Le Neptune Inn occupe le lot 2205.

Le Neptune Inn fut ouvert le 1er mai 1809 par William Arrowsmith à titre de "house of public entertainment" pour les capitaines de navire [3]. Bientôt, il deviendra aussi le lieu de rencontre favori des marchands, qui s'y retrouveront, entre autres, en décembre 1816 pour fonder le Merchants' Exchange [4]. La figure de proue qui orne la devanture de l'édifice proviendrait du navire *Neptune* échoué à l'île d'Anticosti vers 1817. Pour les Anglophones, c'est là la représentation de Neptune, le dieu romain de la mer qui, avec son trident, peut commander aux flots, susciter ou apaiser les tempêtes et faire jaillir les sources. Mais, pour les Francophones, "davantage pénétrés du Petit Catéchisme", cette figure de proue représente le Prince des Ténèbres, le diable et sa fourche [5].

L'un des personnages sélectionnés pour la présente étude est John Hendry (il13), décédé en 1839. Ce fabricant de dragées ("confectioner") tire sans doute ses plus importants revenus de son métier d'aubergiste. En effet, il loue, rue Saint-Pierre, un édifice de 4 étages -sans compter les ailes de gauche et de droite- qui comprend 15 chambres à coucher, 2 salles à dîner, 3 salons, une cuisine, une arrière-cuisine, un bar et une chambre de cuisson ("bake house"). La documentation en général est muette sur cette auberge de la rue Saint-Pierre. Mais si l'on se fie à l'inventaire des biens d'Hendry, celui-ci peut prétendre posséder l'auberge la mieux chauffée en ville. Dans la cuisine et l'arrière-cuisine de son établissement, on trouve une

---

3 . J. M. LEMOINE, Picturesque Quebec. A Sequel to Quebec Past and Present, Montréal, Dawson Bros., 1882,, pp. 183-185.

4 . Gazette de Québec, 12 déc. 1816.

5 . J. M. LEMOINE, op. cit., p. 186.

Planche 14 Scène hivernale de vie quotidienne à Place-Royale.
A droite, le Neptune Inn, à la figure de proue imposante,
une auberge ouverte en 1809 et devenue rapidement
le rendez-vous des capitaines de navire de passage à Québec
et le lieu de rencontre favori des marchands de Place-Royale.
Aquarelle de James Pattison Cockburn,
"Neptune Inn at the foot of Mountain street looking up",
toward Parliament House, Quebec, Lower Canada, 1830".
APC C-40368

NEPTUNE INN

cuisinière à vapeur, 2 chaudières à vapeur, dont l'une en cuivre, une plaque chauffante, ainsi qu un certain nombre de calorifères a vapeur. Un pareil équipement permet de penser qu'il chauffe une large partie de son edifice au moyen de calorifères, un système de chauffage tout a fait nouveau. Hendry est le premier a Place-Royale à recourir à ce qu'on appellera par la suite le chauffage central. D'ailleurs, au cours de notre période, personne d'autre ne l'imitera. Sa grande auberge et ses activités de fabricant de dragées l'obligeaient sans doute a une pareille installation. On remarque aussi dans la salle a dîner, à l'avant, un poêle Franklin, peut-être une attraction dans le quartier, parce que seul exemplaire. Mais ses clients américains de passage le connaissent bien. Inventé en 1742 par Benjamin Franklin, on l'utilise depuis bientôt un siècle aux Etats-Unis.

Quoique meublées simplement, les chambres de l'auberge Hendry sont confortables. Invariablement, on couche sur une paillasse surmontée d'un lit de plume et chacun des lits est recouvert d'une courtepointe. On se soucie aussi de l'hygiène: dans chacune des chambres, on trouve un lave-mains, un bassin, un pot à eau et, la plupart du temps, un miroir de toilette. La nuit, plutôt que de se rendre aux latrines, on peut demander de se servir du pot de chambre; il s'en trouve une douzaine, ranges dans l'une des chambres à coucher. Dans le salon à l'avant, un buste voisine une carte du Canada. Cette carte est sans doute de Joseph Bouchette; Hendry aurait-il alors souscrit à sa campagne de soutien en 1814? Au bar, on boit de la bière et du vin; Hendry dispose d'une pompe à bière ("bear (sic) pump") et d'une fontaine à bière ("beer fountain"). Peut-être consomme-t-on aussi, comme au Neptune Inn, divers alcools dans les grands gobelets inventoriés. Chose certaine, quand le bar est le

moindrement fréquenté, on boit debout, car il ne se trouve qu'une table "commune" et 6 chaises. Seuls les premiers arrivés arrivent alors à s'asseoir.

Un autre des personnages sélectionnés pour la presente etude est aubergiste. Il s'agit d'Elizabeth Andrews qui, lors de son décès en 1851, tient, rue Champlain, le London Coffee House. Toutefois la propriété de l'établissement est mal attestée. En 1840, Edward Hall, le premier époux d'Andrews, meurt. On le dit alors aubergiste. Deux ans plus tard, Andrews se remarie avec David Melrose, un "grocer". Le recensement de 1842 donne d'ailleurs le titre de fournisseur de navires à Melrose. Le nouveau couple mijote peut-être alors, de 1842 à 1847, le projet de louer le London Coffee House, l'auberge de la rue Champlain. Car une publicité publiée en 1847 présente pour la première fois l'établissement sous le nom de Melrose's London Coffee House et précise que l'entretien des chambres est placé sous la supervision de madame Melrose [6]. Dans le testament d'Elizabeth Andrews rédigé le 23 octobre 1851, on apprend que le couple Andrews-Melrose habite la rue Sault-au-Matelot, ce qui confirme le rôle municipal d'évaluation de 1850 qui affirme qu'Elizabeth Andrews loue l'établissement de la rue Champlain à George Alford. Dans ce même testament, on présente cette fois-ci David Melrose comme un aubergiste. Quelques semaines plus tard, le 9 décembre 1851, après la mort d'Elizabeth Andrews, le notaire Archibald Campbell accole le titre de "trader" à David Melrose.

Quoi qu'il en soit, durant les années 1840 et 1850, le couple Andrews-Melrose exploite rue Champlain le London Coffee House, qui compte 17 chambres, 4 salons, 2 salles

---

6 . Quebec Directory, 1847-1848, p. 182. Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

à dîner, une cuisine et un bar. La publicité publiée en 1847 présente ainsi l'auberge:

> Parties visiting Quebec, whether on business or pleasure, can now be accommodated with commodious apartments at the above well-known establishment. The situation of the House, while it offers many conveniences to the *business man*, on account of its proximity to the Steam Boat Landings, Banks, Public and Merchants' Offices, &c., presents a strong inducement to the pleasure traveller or sojourner, in the splendid and uninterrupted view which it affords of the river St. Lawrence and its unparalleled scenery, while it is at the same time comparatively retired, although within a minute's walk of the business part of the City. The table is always furnished with the choicest delicacies of the season. The wines, liqueurs, cigars, &c., are of the very best quality, being selected without regard to cost. The beds, which are solely under the superintendence of Mrs. Melrose, will be found comfortable and well aired, and though last *not least*, visitors will find that while every attention is paid to their heath, enjoyment and convenience, the charges will be exceedingly moderate.[7]

Tout comme à l'auberge de John Hendry, rue Saint-Pierre, les chambres sont simplement meublées, mais apparaissent confortables. Invariablement, on couche sur une paillasse surmontée d'un lit de plume et chacun des lits est recouvert d'une courtepointe. On se soucie aussi de l'hygiène: dans chacune des chambres, on trouve un lave-mains, un bassin, un pot à eau et, la plupart du temps, une table de toilette. La nuit, plutôt que de se rendre aux latrines, on peut demander de se servir du pot de chambre; il s'en trouve 16 rangés dans l'une des chambres à coucher. Le bar peut accommoder un grand nombre de buveurs; on y remarque 2 fauteuils, 2 bancs,

---

7 . Loc.cit.

23 chaises, une table, un présentoir à liqueurs et une pompe à bière ("beer pump"). Bien qu'on ne trouve au bar que 4 bouteilles de cidre et 2 de "lance", une visite de la maison montre que les alcools sont nombreux. Voici 12 pintes de porter dans l'une des chambres à l'arrière et, dans la cave, 55 gallons de whisky écossais, 30 de sherry, 3 de vin de porto et 2 de brandy. Les 72 verres à champagne disponibles dans le bar laissent croire qu'on consomme aussi régulièrement de ce vin blanc mousseux. On boit sans doute également de la bière chaude à la manière anglaise, puisque le notaire Archibald Campbell signale la présence d'un réchaud à bière en cuivre ("copper beer warmer") dans le salon au rez-de-chaussée.

Mais le London Coffee House semble surtout reconnu pour la qualité des mets qu'on y sert. Les diverses techniques de conservation utilisées permettent de croire qu'on se soucie de la fraîcheur des aliments. On recourt, par exemple, aux saloirs dans lesquels on conserve quantités de viandes, que le notaire décrit ainsi: "pork and cheeks, corn beef, tongues, fresh beef". Si ces saloirs sont l'expression d'une manière traditionnelle de faire, l'aubergiste Andrews se montre aussi très avertie des derniers progrès techniques touchant la conservation. De tous les personnages de Place-Royale, elle est la seule à détenir une glacière ("ice box"). Ce petit meuble, aux ouvertures bien étanches, qui permet de déposer la glace sur une des tablettes et, sur l'autre, les vivres qu'on veut garder au froid, voit le jour aux Etats-Unis à la fin des années 1830. La présence d'une première glacière chez Elizabeth Andrews en 1851 se justifie là aussi par les quantités importantes de viande fraîche qu'elle doit garder pour répondre aux désirs de sa clientèle. Au repas, on peut manger du gruau, de la soupe, de la viande de boeuf ou de porc, en particulier du bacon et du jambon, du poisson, des oeufs, des pommes de terre, du pain, de la vinaigrette, du

vinaigre de framboise, du fromage, des noix, du thé et du café. Et ce sont là les seules indications d'aliments données par le notaire lors de son passage à l'auberge en décembre 1851. On peut dès lors supposer qu'en plein été, le menu est davantage varié, ce qui est peu dire

Pour se récréer au London Coffee House, on trouve dans les divers salons 3 tables à cartes et une planche de jacquet. Bien sûr, toute auberge qui se respecte à Québec doit mettre à la disposition de sa clientèle un certain nombre de tables à cartes. Mais laisse-t-on n'importe qui jouer du piano? A £ 20, c'est là le meuble le plus cher de la maison.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'auberge du couple Andrews-Melrose ait été fort populaire. Même le gouverneur s'y rendait parfois pour manger.

> The London Coffee House, situated nearly opposite the old Champlain market, the building still standing, was a popular resort for the Ottawa lumbermen and ship captains. It was, in fact, the best known hostelry in that district and a fashionable resort of the period. Dinners were given there which even the Governor-General at times attended. [8]

Cela dit, le London Coffee House et l'auberge de John Hendry sont des établissements publics qui détiennent un permis de boisson de la municipalité et possèdent un certain renom. Mais il est aussi de nombreux débits de boisson, tant à Place-Royale que dans d'autres quartiers de la ville, qui opèrent frauduleusement.

---

8 . George GALE, Historic tales of Old Quebec, 1920, p. 71.

> Alors que la ville comptait 94 auberges en 1768, vers 1830, il y aurait eu de 400 à 500 établissements qui vendaient des liqueurs alcooliques, principalement aux immigrants, qui avaient, à tort ou à raison, la réputation d'être souvent assoiffés. Cette situation ne changea guère, du moins pendant plusieurs années. En 1840, d'après le témoignage d'un propagandiste du mouvement de tempérance, on recensait à Québec 648 endroits où on détaillait des liqueurs alcooliques, avec ou sans permis, alors que la population n'atteignait pas encore 30,000 habitants. [9]

LE MAGASIN DU COMMERÇANT

A Place-Royale, de 1820 à 1859, les commerçants qui tiennent magasin sont sans doute nombreux et on peut tous les qualifier de marchands généraux, tant, la plupart du temps, les marchandises offertes sont nombreuses et variées. Ce qui distingue ces marchands les uns des autres est surtout la clientèle à laquelle ils s'adressent.

Charles Brocklesby (i8) et John Brown (i18) sont 2 fournisseurs de navires ayant pignon sur la rue Saint-Pierre. Brocklesby emploie 3 garçons et une fille et vend ce qui est nécessaire à la vie sur un bateau: lanternes, journaux de bord, compas de bois ou de cuivre, feux de signalisation, fusées éclairantes, porte-voix, plombs à

---

9 . A. DROLET, La ville de Québec, histoire municipale, II, Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), 1965, p. 121. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 17.

filet, harpons, crochets, aiguilles, hameçons à morue, à maquereau et à anguille, corde, vernis, huile de loup-marin et goudron. Nulle doute que le pilote du Trinity House Yatch, Robert White, résidant à la Pointe-Lévy, trouve chez Brocklesby les feux de signalisation, les fusees eclairantes et les porte-voix nécessaires à l'exercice de son metier. Sorte de policier du fleuve, il en a besoin pour appeler les navires a distance et finalement faire entendre raison aux navigateurs récalcitrants. Sans doute est-il même un ami de Brocklesby. Lorsqu'il meurt à l'été de 1830, ses biens sont exhibés chez ce dernier, le curateur de la succession, qui occupe le poste d'"assistant harbour master". Brocklesby vend aussi des articles de quincaillerie, des vêtements, de la vaisselle et des ustensiles. On trouve chez lui des produits alimentaires souvent recherchés et faciles de conservation, comme du chocolat, des bouteilles d'anchois, de piments et de câpres, du poivre noir, de la muscade, de la cannelle, du clou de girofle, du sel, du sucre "Muscovado", du café vert, des pois, du gruau d'avoine et du "Stronghton's Bitter". Du tabac, des cigares (101 boites!) et des boissons, comme du vin de Teneriffe, du sherry, du "shrub", du brandy et surtout du gin ("Hollands") complètent l'inventaire des produits offerts dans son magasin.

Le fournisseur de navires John Brown (i18) possèdent 2 magasins, l'un de 3 étages et l'autre de 2, dans la ruelle menant au quai Gibb. Il offre sensiblement les mêmes produits que Charles Brocklesby, mais son chiffre d'affaires semble 5 fois plus important. Fin lettré qui doit de petites sommes d'argent à l'enseignant Thomas Brown et aux Ursulines de la haute-ville pour l'éducation de ses enfants, il n'hésite pas à offrir des livres aux marins, fussent-ils de travail. Ainsi il a en magasin 36 "cargo books", 2 "arithmetic books" et 16 "pocket books". A noter que dans l'étable de la cour arrière, John Brown garde une jument grise et une vache laitière. L'histoire

ne dit pas cependant si ce veuf vend parfois du lait frais aux matelots. Chose certaine, ce lait doit profiter à ses 6 enfants mineurs, qu'il semble élever seul.

Pierre Dasilva (il2), lui, est le grand marchand général du coin. Que l'on soit propriétaire ou chambreur, touriste ou marin, on magasine chez Pierre Dasilva, le marchand de la rue Notre-Dame. Sauf pour le mobilier, on trouve tout simplement de tout. Pour l'éclairage: des chandeliers, des lampes, des mouchettes, des martinets et du coton à mèche. Pour le chauffage: des poêles. Pour la confection: une cinquantaine de variétés de "draps", dont la toile du pays. Sans compter qu'on peut s'y habiller des pieds à la tête. Besoin d'un marteau, d'une serrure, d'une pelle, d'un coffre-fort, d'une champlure, d'une vitre ou du mastic? Dasilva les a. Même le cultivateur, lors de son passage à Place-Royale, y trouve des pierres à faux, des meules, des faucilles et des "faulx d'allemagne". Le pêcheur s'approvisionne en hameçons, en fil à saumon, à morue et à maquereau. Dasilva vend des couvre-pieds de "drap sauvage", du drap "de plote" de couleur brune, du "bombazil" de diverses couleurs, des broquettes à souliers et des peignes à cheval. Le bon buveur y trouve une variété d'alcools: crème de menthe, sherry, vin blanc, porto, brandy, cognac, rhum et esprit de Jamaique. Pour le deuil: des mouchoirs de soie ou de crêpe noir. Pour la pluie: des parapluies de soie verte ou en coton de diverses couleurs. Pour la propreté: un savon d'odeur, une eau de lavande à la fiole, une eau de Cologne à la bouteille ou une huile de rose. Et ce n'est là qu'une partie des produits disponibles chez Pierre Dasilva.

Un coup d'oeil sur la liste des débiteurs de Dasilva montre que celui-ci possède une clientèle variée, formée de marchands, d'aubergistes, de traiteurs, de cultivateurs,

de pêcheurs et de navigateurs. Certains d'entre eux habitent Place-Royale ou le faubourg Saint-Roch, d'autres, Saint-Nicolas, Saint-François-de-Beauce, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Charles de Bellechasse, Saint-André de Kamouraska, New Richmond, Carleton et Bonaventure. La clientèle de John William Woolsey (i16 et i17), un marchand de Place-Royale qui vend des engrais, a des intérêts dans le bois de sciage et pratique le commerce du blé, provient surtout des paroisses de la région de Montréal et de la vallée du Richelieu. Il est intéressant de remarquer qu'il y a un rapport direct entre la langue parlée du marchand et sa clientèle première. Ainsi les marchands francophones transigent d'abord avec des clients de langue française, alors que les marchands anglophones font surtout affaire avec des clients de langue anglaise. Du moins, une compilation des débiteurs des marchands Pierre Pelletier (i1) et Charles Brocklesby (i8), selon que le nom de famille est de consonnance française ou anglaise, permet de l'affirmer.

Graphique 1

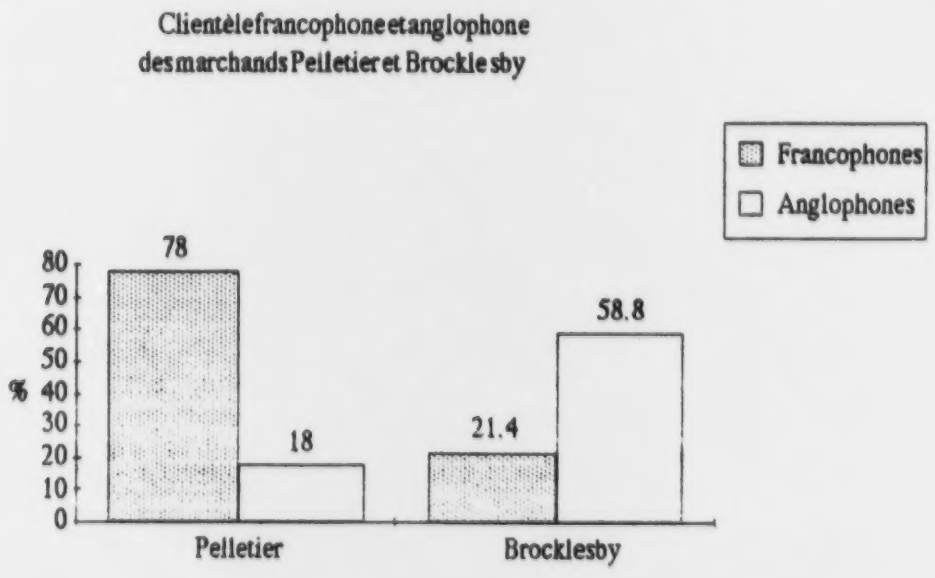

Dans la carrière d'un marchand, il semble que la famille ou la belle-famille soit souvent importante. John William Woolsey (i16 et i17), par exemple, a fait son premier apprentissage chez son oncle, Robert Woolsey, un importateur de marchandises seches Vers 1820, il est associe à son beau-frère, Benjamin Lemoine. Par la suite, il tente d'intéresser ses fils, John Bryan et William Darley, a ses affaires. Pendant un certain temps, le marchand Joseph Leblond (i9) est associé à son père, Jacques, en affaires. Et Frederick Limpp, un "merchant grocer" de la rue du Cul-de-Sac qui n'a pas fait l'objet d'une fiche analytique pour la présente étude, a pour principal créancier son beau-frère, John Reinhart, frère de Barbara, son épouse [10].

Habituellement, les marchands de Québec se rendent à leur bureau après le déjeuner et y travaillent jusqu'au dîner, "qui, dans la plupart des résidences, se prend vers 4 heures de l'après-midi, quand la journée de travail est terminée" [11]. Dans le bureau d'Andrew Murison, un marchand de la rue Saint-Pierre, on trouve un large bureau de travail, une variété de livres de comptes ("ledgers", "journals", "day books", "invoice books", "sales books", "bank books" et "cash books"), un lot de papier, quelques manuels de commerce, comme le Ready Reckoner et le Commercial Instructor, de même qu'un certain nombre de règlements provinciaux. Murison garde son argent liquide dans un des tiroirs de son bureau de travail. Le marchand Thomas McRoberts, qui a son bureau sur le quai de la Reine dans un entrepôt appartenant sans doute à John William Woolsey (i16 et i17), craint davantage le vol que Murison. A sa mort en 1827, le notaire doit recourir aux services de Paul Hamel, un

---

10 . Frederick Limpp habite le lot 2291.

11 . J.COCKLOFT, op. cit., p. 15.

Planche 15 Cette vue de la rue Champlain laisse croire qu'en 1830 les magasins de Place-Royale ne se sont pas encore donné de larges vitrines comme en Angleterre.
Original de James Pattison Cockburn
"The steps, from Champlain Street, Quebec, 1830"
ANQ,Q. N-1173-149/150

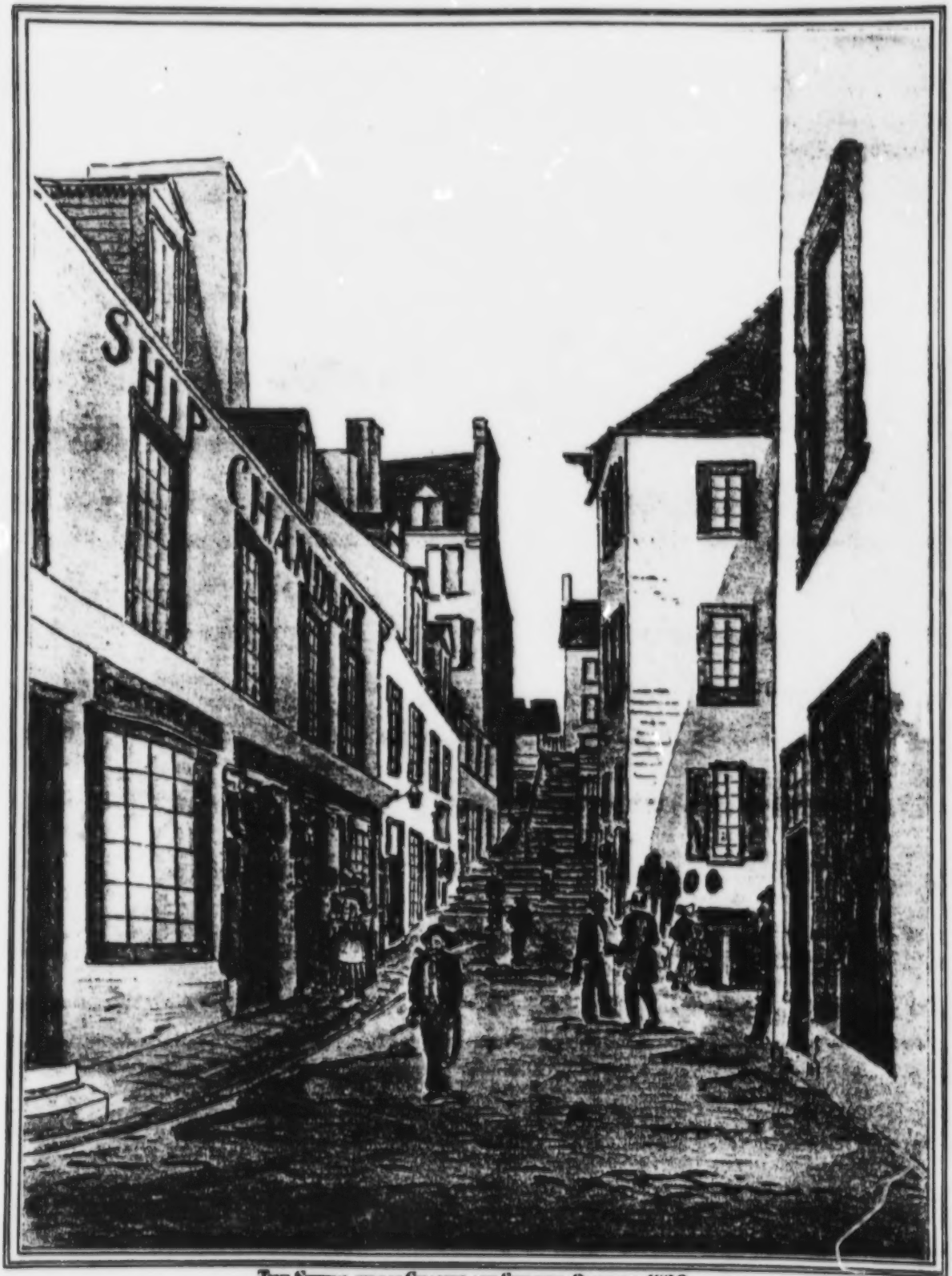

THE STEPS, FROM CHAMPLAIN STREET, QUEBEC. 1830

forgeron de Quebec pour ouvrir son "wrought iron money chest" dans lequel on trouve 25 dollars americains des lettres de change et certaines notes devant servir d'aide-memoire

Par ailleurs bien qu'en Angleterre les magasins se soient donne de larges vitrines depuis le debut du 18e siecle [12] les magasins de Place-Royale qu'ils soient la propriete de Britanniques ou de Canadiens n'attirent pas l'oeil Le voyageur James Lambert dit qu'ils sont franchement inferieurs a ceux de Londres et qu'on utilise rarement les fenetres pour mettre en valeur la marchandise [13] Le journaliste irlandais Edward Allen Talbot affirme que les portes et les fenetres des magasins de Place-Royale sont identiques aux portes et aux fenetres des maisons privees Il n'est pas tendre d'ailleurs a l'egard des magasins qui

> exhibit none of that taste and neatness which are so conspicuous in repositories of the same description in England... They are always dirty and destitute of any display of goods except such trumpery as would more readily convey the idea of a brandy shop or barrack than that of an extensive warehouse[14]

---

12. Fernand BRAUDEL. Civilisation materielle, economie et capitalisme, XVe-XVIIIe siecle. tome 2. Les jeux de l'echange. 1982. p. 70.

13. John LAMBERT. Travels through Canada and the United States of America,1806-1808. London, Cradock and Joy. 2nd ed., 1813. p. 22.

14. E. A. TALBOT. op. cit., p. 56.

LA BOUTIQUE DE L'ARTISAN

Parmi les 73 personnages, dont les inventaires de biens pour la période de 1820 à 1859 sont conservés au Centre de documentation de Place-Royale, on remarque 13 artisans, soit 3 forgerons, 2 tonneliers, un armurier, un menuisier, un charpentier, un fabricant de dragées ("confectioner"), un gréeur de navires ("rigger"), un fabricant de voiles ("sail maker"), un cordonnier et un horloger. Certains de ces artisans, comme le cordonnier John Reily (i6) et l'horloger Isaac Devlin (i19), n'habitent pas Place-Royale et ne font qu'y tenir boutique [15]. Le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20), lui, réside rue Sault-au- Matelot, mais tient boutique rue Saint-Paul. Le charpentier Romain Robitaille, qui n'a pas fait l'objet d'une fiche analytique, réside rue Saint-Pierre, mais tient boutique dans le faubourg Saint-Jean. Par ailleurs, des artisans, comme le fabricant de dragées John Hendry (i13) et le gréeur de navires James Huse (i14), ne semblent guère gagner leur vie grâce à ce métier. Hendry tire manifestement ses plus importants revenus de sa grosse auberge, alors que Huse, appauvri, se présente davantage comme un regrattier. Cela dit, les artisans d'un même métier aiment se retrouver sur la même rue. Quand la plupart des marchands habitent Saint-Pierre ou Sous-le-Fort, il y a la rue des métiers du bois (Sault-au-Matelot), celle des horlogers (Notre-Dame) et celles des forgerons (Sous-le-Fort et Cul-de-Sac).

---

15. La boutique d'Isaac Devlin se trouve sur le lot 2211.

Sur Sault-au-Matelot, le maître menuisier et vitrier Pierre Charles Boisvert tient boutique. De tous les inventaires consultés, il semble être le vitrier attitré de Place-Royale. Le grand nombre de vitres qu'il tient en stock laisse croire qu'on fait appel à lui aussitôt qu'il faut remplacer un carreau brisé. Le maître-tonnelier Nicolas Brunette dit Dauphiné habite aussi la même rue et, en 1821, dans le voisinage immédiat, on trouve 5 autres tonneliers, soit Jean-Baptiste Grenier, Antoine Créqui, Jean Barthelémy, Gabriel Grenier et Alexis Racette [16].

L'un des personnages sélectionnés pour la présente étude, John Chillas (i3), est tonnelier. Il réside et tient boutique dans un édifice de 3 étages, coin Saint-Pierre et Saint-Antoine. Mais sa situation financière est catastrophique. A sa mort, il doit £ 6,409, dont 4,606 au marchand James Hunt. Il possède une ferme de 3 arpents par 49 à Petite-Rivière Saint-Charles, voisine de celles des marchands Pierre Edouard Desbarats et Peter Stuart. Il est fréquent à l'époque que des citoyens de Place-Royale soient propriétaires d'une maison de campagne en banlieue. Là-bas, Chillas a un engagé qui s'occupe de 10 bêtes à cornes, 2 chevaux, 12 porcs et 20 volailles. Peut-être que le tonnellier de la rue Saint-Pierre a déjà rêvé d'aller y vivre, voyant le peu de succès de ses affaires. Mais, au sujet de son métier, l'inventaire de ses biens est moins éloquente qu'on ne l'aurait cru. Avant sa mort, ou peut-être entre le moment de son décès et celui de la tenue de l'inventaire, son fils George et son gendre Thomas Hunt, un menusier à qui le défunt doit encore près de £1,200 pour la construction de sa propriété de la rue Saint-Pierre, ont "emprunté" une partie de ses biens, dont des pieces de mobilier et de la lingerie. On peut les soupçonner

---

16 . Archives de la Ville de Québec, rôle municipal d'évaluation, 1821, p. 18.

d'avoir pris aussi les outils les plus précieux, car quand vient le temps d'énumérer les outils de Chillas -tout de même tonnelier- le notaire Louis Panet y va simplement de l'expression "one lot cooper tools". On devrait pourtant y trouver au moins une scie a chantourner, une hache à amincir, un rabot, une plane et un jeu de rivets. Mais une grande quantité de barils, de barriques et de tonneaux dans l'entrepôt et la boutique laisse croire qu'il n'y a pas longtemps encore on se livrait à la production. Et la proximité de l'atelier de menuiserie de Thomas Hunt, tout à fait connexe à la boutique de Chillas, permet de penser que le tonnelier travaille avec son gendre, le menuisier.

La présence de John Chillas et des tonneliers de la rue Sault-au-Matelot à Place-Royale s'explique facilement; le tonneau de bois, en particulier, est le contenant le plus universel. De forme cylindrique, légèrement renflé dans sa partie médiane, le tonneau est fait de planchettes, douves ou douelles, serrées et maintenues par des bandes métalliques. En visitant l'entrepôt et la boutique de Chillas, on remarque une bonne quantité de cercles métalliques. Le tonneau sert tout le temps; on peut y garder de l'eau, du vin, du cidre, de la bière, des alcools, mais aussi du vinaigre, de l'huile, de la mélasse, sans compter nombre de produits solides, comme des grains, des salaisons, des fromages et même des clous. Chillas fabrique, entre autres, de grands tonneaux pouvant contenir de 72 à 120 gallons de liquide et de petits tonneaux pour le transport et la conservation de la graine de lin. A Place-Royale, on retrouve des tonneaux ou des barriques de divers formats chez 8 de nos 26 personnages. Peut-être que certains notaires trouvent même le tonneau si commun qu'ils refusent de le priser. Mais il est pratique; il se roule sans peine, il s'empile sur

plusieurs rangées de hauteur, dans des charrettes, dans des traînes à bâtons, dans les caves des maisons ou les cales des navires.

Cela dit, si Sault-au-Matelot est la rue des metiers du bois, Notre-Dame est la rue des horlogers. Dans un répertoire des fabricants, réparateurs et vendeurs d'horloges, de pendules et de montres à Québec, nous avons recensé 84 horlogers pour la période de 1820 à 1859 [17]. Dix-sept d'entre eux ont pignon sur rue, à un moment où à un autre de leur carrière, à Place-Royale, soit William Burgess, Thomas et George Cathro, David Couture, David Denny, Isaac Devlin, P. Devlin, Laurence Gauthier, Edward B. Harris, Edwin Hull, John Martyn, père et fils, Samuel McLaughlin, Robert Neil, Thomas O'Donohoe, William Smith et L.T. Solomon. Neuf habitent rue Notre-Dame, un, rue Champlain et 6, rue Saint-Pierre. La rue Notre-Dame est la préférée des horlogers; en tout temps, on y en trouvera au moins un. Ces derniers prendront goût à la rue Saint-Pierre après 1845, sans pour autant délaisser la rue Notre-Dame. Il est intéressant de noter aussi que les horlogers semblent se succéder dans un même local, lorsqu'ils ne se font pas franchement concurrence.

Sur Sous-le-Fort et Cul-de-Sac, on trouve les forgerons ou les armuriers suivants: Jean Parant (i10), Pierre Parant (i11), son fils, William Baker (i23) et Pierre Lépine[18]. Déjà, à la fin du 18e siècle, on remarquait des forgerons sur Cul-de-Sac. Ceux-ci tenaient habituellement boutique dans la cave des résidences et, en 1799, par l'intermédiaire d'Augustin Baby, ils se plaignent à la Chambre d'assemblée d'être

---

17 . G. Edmond BURROWS, Canadian Clocks and Clockmakers, 1973, pp.175-179.

18 . Jean Parant habite le lot 2288, alors que William Baker habite les lots 2279 et 2280.

régulièrement envahis par les eaux et demandent une modification touchant le projet de loi sur les ponts et les chemins. Baby écrit que:

> nonobstant le gonflement des eaux dudit fleuve, les caves des maisons desdits suppliants sont pleines des eaux qui viennent de la rue Champlain, et du cap, et empêchent les forgerons et autres gens de métier qui occupent le bas desdites maisons avec leurs boutiques, de travailler durant deux et quelquefois trois semaines, par l'abondance des eaux du printemps et de l'automne, à leur grand préjudice[19].

On ne sait si ce problème d'inondation fut rapidement réglé. De 1820 à 1859, les inventaires de biens ne permettent pas d'affirmer clairement que les forgerons ont cessé de tenir boutique dans les caves pour gagner le rez-de-chaussée des habitations.

Le forgeron William Baker (i25), lui, travaille dans la boutique adjacente à son magasin, le Potash Store. Il fabrique et vend des outils d'usage courant, pour la ville ou la campagne, comme des haches, des marteaux, des binettes, des pioches et des pinces à levier. Pour le chauffage, on trouve des grilles, des pelles et des pincettes. Le navigateur, lui, y achètera des crochets, des treuils et des ancres. Par ailleurs, on ignore tout des produits fabriqués par Jean Parant (i10); mais le bel assortiment d'outils trouvés dans sa boutique nous permet de penser qu'il mérite bien son titre de forgeron-armurier. Enclume, soufflet, étaux ("étoques"), marteaux, tours, ciseaux, limes, étampes, scies de refente, bigornes, tenailles, pincettes, cisailles, clouins, compas, fers à souder, poinçons, mandrins, ciseaux à futer, fraises, "virebrequins", mèches, vrilles et balance sont signalés par le notaire A. B. Sirois, sans

---

19. A. DROLET, op. cit., p. 82.

compter 35 fusils "moitié sans plaques" et 41 canons de fusil. Sans doute que Parant peut fabriquer dans sa propre boutique toutes les parties d'une arme à feu "à l'exception probablement des mecanismes qui etaient importes d'Europe" [20] Il sait réparer le canon d'un fusil, fabriquer des moules à balles ou des mesures à poudre, des pinces à desamorcer ou des ressorts à mecanisme, dont le chauffage et le trempage exigent une grande précision.

Pierre Parant (i11), lui, qui a sans doute appris le métier de son père, Jean, et prend sa succession, semble délaisser le travail de forge pour l'armurerie et la ferblanterie. D'ailleurs, en 1851, le notaire A. B. Sirois le présente comme maître-armurier. On trouve chez lui de nombreux fusils, un lot de pistolets, 18 canons de fusil, peut-être plus d'une centaine de plaques de fusil, 90 chiens de fusil, 8 "barrils" de fusil, un lot de pierres à fusil, 7 "sets de garniture de fusils", 428 livres de plomb, 140 livres de cuivre, "rouge", "neuf" ou "composition", 43 livres d'acier et 26 livres d'étain. Le chasseur pourra même choisir parmi la variété des pièges l'un des 11 pièges à castor. Parant tire sans doute aussi d'importants revenus de ses activités de ferblantier. Il offre en vente des objets de service en fer-blanc, comme des entonnoirs, des lèchefrites, des théières et des passoires, de même que de la vaisselle de table, comme des plats, des assiettes petites et grandes, des tasses, des soucoupes, des salières et des poivrières. Il vend aussi des poêles qui proviennent peut-être des forges du Saint-Maurice; le notaire signale chez lui 30 poêles doubles de "2 pieds et demi", 26 poêles simples de "2 pieds et demi" et 11 poêles simples "de 21 pouces".

---

20. J.-P. HARDY, Le forgeron et le ferblantier, 1978, p. 81.

Le cordonnier d'origine irlandaise John Reily tient boutique sur la rue du Cul-de-Sac. Manifestement, il est un artisan solitaire qui coupe et coud toutes les parties d'une chaussure afin d'offrir un produit fini monte à sa convenance et selon son propre rythme de travail. On trouve chez lui 29 paires de souliers et 6 paires de bottes. Ce cordonnier achète sans doute son cuir chez le marchand de cuir de la rue Saint-Pierre, Jean-Baptiste Audette, qui dispose d'une belle variété de cuirs. Cependant, en 1832, la famille Reily est durement éprouvée. Tout d'abord, l'épouse Ellen McGinnis meurt, laissant un garçon de 9 ans et un autre de 11 mois. John Reily engage alors une domestique pour prendre soin de ses enfants. Mais voici qu'il meurt à son tour. Il est permis de penser d'ailleurs que les époux Reily meurent à quelques semaines d'intervalle lors de la grande épidémie de choléra, qui, de juin à septembre 1832, fera 3,300 morts à Québec.

* * * * *

Planche 16 L'escalier "casse-cou". Les diverses enseignes laissent croire que ce passage public fort pittoresque est d'abord occupé par des bottiers ou des cordonniers.
"A street in Quebec" (escalier Rue Champlain), fin XIXe.
ANQ,Q., Coll. initiale, N 83-6-7.

A Street in Quebec.

TROISIEME PARTIE

DEUX LIEUX DE RASSEMBLEMENT

A PLACE-ROYALE

Les Recherches ARKHIM inc.

LE MARCHE DE PLACE-ROYALE

De 1820 a 1859, le marché de la basse-ville est multiple et en perpetuel changement. En 1820, par exemple, il y a le marché d'en haut, sur la place Royale, et le marché d'en bas, bordant la place de débarquement, reliés entre eux par la rue de la Place. Le marché d'en bas est une petite halle composée de quelques etals de boucher, alors que le marché d'en haut ne semble plus comprendre que des tables ou des etals en plein air, peut-être même quelques échoppes, qui peuvent être démontes en dehors des heures de marché. Depuis 1817, sans doute pour des raisons d'hygiene, on a repoussé près du fleuve l'ensemble des activités liées à la boucherie des animaux. C'est là seulement qu'on peut faire boucherie, car "les immondices et ordures provenant des dites boucheries [peuvent] être emportees à chaque maree"[1]. Mais les habitants se plaignent de l'exiguité du marché d'en haut, comme de celui d'en bas. En 1824, un marguillier de la paroisse Notre-Dame de Quebec propose de démolir l'église Notre-Dame-des- Victoires, ce lieu de culte inutilisé, pour agrandir le marché d'en haut[2]. Cependant rien n'y fait. En 1829, on prête l'église aux Catholiques irlandais de langue anglaise, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Le 5

---

1 Archives de la Ville de Quebec, Conseil et Comités, boite 70, no. 5, Marchés 1838-1859, Projet de règlement de marché; 35e rapport, Comité des marchés.

2 . Luc NOPPEN, Notre-Dame-des-Victoires, à la Place Royale de Québec, 1974, p. 71. Coll. Civilisation du Québec, no. 15.

Planche 17 Le marché d'en haut, sur la place Royale.
Constamment, de 1820 à 1859, des marchands reclament sans succès la démolition de l'église Notre-Dame-des-Victoires pour agrandir ce marché.
"Notre-Dame-des-Victoires,c.1865"
dans Picturesque Canada.
ANQ,Q., Coll. initiale, GH 970-139

NOTRE DAME DES VICTOIRES

février 1831, des citoyens de Place-Royale, secondés par des citoyens de la rive sud, reviennent à la charge.

> Considérant que l'espace était insuffisant sur le marché de la basse-ville pour les clients et les vendeurs, on proposa de l'agrandir en achetant le terrain occupé par l'église Notre-Dame-des-Victoires et deux maisons, pour les déplacer. La Législature ne jugea pas utile d'accorder quelque attention à cette demande.[3]

D'ailleurs, l'évêque de Québec, Mgr Bernard-Claude Panet, avait mis un holà à la demande.[4]

On proteste aussi contre l'exiguité de la petite halle des bouchers du marché d'en bas, celle qui borde le fleuve. Mais, le 10 septembre 1836, cette dernière passe au feu lors du grand incendie qui détruit 40 maisons et 6 magasins, rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre, et 6 bateaux ancrés au port.[5] L'année suivante, grâce à un legs de £ 1,000 de l'homme d'affaires William Finlay pour l'amélioration des rues et des places publiques de Québec, on appelle ce lieu place Finlay et la Ville de Québec fait reconstruire une halle de 6 étals, qui double de superficie en 1841.[6] Toujours en 1837, sans doute pour favoriser en particulier les habitants de la campagne, l'ingénieur

---

3 . A.DROLET, La Ville de Québec, histoire municipale, II, Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), 1965, p. 115. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 17.

4 . L. NOPPEN, op. cit., p.71.

5 . A. DROLET, La Ville de Québec, histoire municipale, III, De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), 1967, p. 66. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 19.
R. CHOUINARD, Analyse de l'évolution architecturale des halles de marché de Québec au XIXe siècle, Québec, Université Laval, Thèse de maîtrise, 1981, pp. 76-81.

6 . A. J. H. RICHARDSON, "William Finlay", dans Dictionnaire biographique du Canada, VI (1987), p. 281.

adjoint de la Ville, Théophile Baillairgé, propose une véritable diversification des accès à la place de débarquement, avec des escaliers "pour l'embarquement et le débarquement des personnes qui arriveront en chaloupe ou autres petites voitures d'eau" une rampe de bois pour les animaux et un "slip", soit un chemin en pente douce "permettant l'embarquement et le debarquement de voitures". On ne sait si le projet de Baillairgé fut réalisé dans les plus fins détails; mais il semble tout de même que l'on cherche constamment à améliorer le marche d'en bas et le débarcadère. En 1842, les citoyens réclament un trottoir de bois ("raised wooden footpath") devant les étals de boucher du marché Finlay [7]. La même année, la Ville démolit les vieilles latrines pour en reconstruire de nouvelles [8]. Mais cela ne suffit pas. En 1848, plusieurs habitants des campagnes environnantes, appuyés de citoyens de Place-Royale, dénoncent l'exiguité des lieux et demandent a la Ville d'acquerir l'edifice de la Maison de la Trinité, rue du Cul-de-Sac, pour y déménager le marché Finlay. C'est là un lieu central, spacieux et facile d'accès de tous côtés [9]. Mais le Comité des marchés juge qu'il en coûterait trop cher pour acquérir les terrains voulus, sans compter que:

> se présente aussi la question de l'intérêt des propriétaires voisins du marché actuel qui, sans avoir droit de réclamer rien, méritent cependant l'attention de votre Conseil. Car il est de règle en administration de léser le moins que possible les droits des particuliers et de

---

7. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 6, 24th report, Markets committee, 4 avril 1842.

8. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, 30th report, Markets committee, 24 nov. 1842.

9. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 1, 87th report, Markets committee, 19 oct. 1848.

> ne le faire que lorsque le bien public le demande d'une manière impérieuse et absolue [10]

Cette affirmation du Comité des marches laisse croire que les propriétaires voisins du marche Finlay soit John William Woolsey (116 et 117), Joseph Carrier (124), Pierre Lagueux, François Langlois et Georges Pozer ont exercé des pressions contre le déménagement du marché. D'ailleurs, à la haute-ville en 1855, les propriétaires voisins du marche s'objecteront de la même manière à son déplacement et le Comité des marches constatera, comme en 1848, que:

> le déplacement d'un marché est toujours une opération difficile vu qu'il porte atteinte à un grand nombre d'intérêts. Les propriétés dans les environs de ce marché et sur les rues qui y conduisent perdent, par le fait même du déplacement, une partie de leur valeur. Mais il y a plus, [cela] dérange les habitudes et crée ou augmente les inconvéniens de temps et de distance fort graves pour ceux qui ont besoin de ce marché, inconvéniens qui sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les exposer ici [11]

En 1850, une pétition, élargie maintenant "aux habitants de Québec", demande à nouveau le déménagement du marché Finlay au Cul-de-Sac. Même le Comité des marchés semble cette fois-ci favorable au projet [12]. Mais la Ville décide de la construction d'une grande halle, toujours à la place Finlay, adossée aux maisons de la

---

10. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 1, 88ième rapport, Comité des marchés, 16 nov. 1848.

11. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, 154e rapport, Comité des marchés, 15 mars 1855. Joseph Carrier habite le lot 2128.

12. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 1,100th report, Markets committee, 9 avril 1850.

rue Saint-Pierre et quasi 3 fois plus grande que la halle de 1841. L'édifice, élevé au coût de £ 2,775, mesure 120 pieds de longueur par 36 de largeur. Son toit, chapeauté d'une cloche et d'une rose des vents, déborde largement les murs, ce qui permet la mise en place d'appentis pour regrattiers et poissonniers [13]. L'inscription ornant la façade de l'édifice se lit "Market Hall". On y trouve des étals tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et les passages sont larges, "so as to give opportunity to those who purchase of passing freely from one point to another" [14]. Des bouches d'aération sont ménagées. "Ventilation is the utmost importance, not only for the preservation of animal food but also for the removal of those gaves which are generated by the decomposition of vegetables and other matter..." [15] Et, désormais, outre la viande de boeuf, on y trouvera du porc, du poisson, des légumes, des volailles, du beurre et des oeufs [16].

La construction de la grande halle Finlay au marché d'en bas ne règle pas le problème de l'exiguité du marché d'en haut. En 1854, des marchands de Place-Royale réclament à nouveau la démolition de Notre-Dame-des- Victoires, cette église si "peu utile aux paroissiens de la Basse-Ville". Cette fois-ci, l'archevêque de Québec, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, évoque des raisons historiques et sentimentales pour conserver l'église.

---

13 . R. CHOUINARD, op. cit., pp. 118-124.

14 . Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 1, Commentaires de l'architecte, 8 mai 1851.

15 . Loc. cit.

16 . Loc. cit.

> Je ne puis me faire à l'idée, écrit-il, de permettre que l'on mette ainsi à l'enchère une église de mon diocèse... Il m'est impossible de me rendre à la demande qu'ils me font, en particulier d'aliéner cette [église] de la basse-ville, une des plus anciennes du pays et une de celles que les citoyens de Québec devraient avoir plus à coeur de conserver... Je ne pourrai me resoudre à l'exercer [mon autorité] pour dépouiller la ville de Québec d'un de ses sanctuaires les plus vénérés. [17]

Désormais, les marchands de Place-Royale sont mieux de se faire à l'idée. Notre-Dame-des-Victoires ne disparaîtra pas.

D'ailleurs, depuis 1853, la Ville de Québec, en vertu d'une loi de la Législature, est maintenant propriétaire du havre du Cul-de-Sac.

> Après avoir longtemps servi comme chantier, pour la réparation des navires, il était devenu une véritable sentine, nuisible à la santé publique. L'endroit était cependant commode et sûr pour y ériger des débarcadères et des cales de déchargement pour les traversiers et autres bateaux. La ville obtint d'en prendre le contrôle, le droit d'y construire des quais et des édifices et d'y imposer des droits de quayage et autres. [18]

Bientôt le Conseil de Ville prend la décision d'ériger au Cul-de-Sac la halle la plus imposante de tous les marchés de Québec. On fête de cette manière le 250e anniversaire de la fondation de Québec. Les travaux débutent en 1858. Plusieurs chômeurs et journaliers de la basse-ville sont mis à contribution [19]. On utilise la pierre provenant des ruines du parlement du Canada, incendié 4 ans plus tôt. L'édifice de

---

17 . L. NOPPEN, op. cit., pp. 71s.

18 .A. DROLET, op. cit. p. 81.

19 . J. M. LEMOINE Quebec past and present, Québec, Augustin Côté, 1876, p. 424.

style néo-classique est imposant; il compte 3 étages et mesure 225 pieds de longueur par 100 pieds de largeur. Le rez-de-chaussée comprend des étals de boucher, des boutiques de commerçants, le bureau du clerc du marché et le bureau de la pesée. au premier étage, on retrouve à nouveau des etals de boucher et des boutiques de commerçants, de même que des etals de regrattiers; enfin, a l'étage superieur, on aménage des salles qui pourront éventuellement servir tout autant à l'organisation de rencontres sociales qu'à l'entreposage [20]. Bien plus, on caresse le projet d'un restaurant, mais il semble qu'on n'y donnera pas suite. Chose certaine, cet edifice, gigantesque pour l'époque, inauguré en 1860, remplacera rapidement le marché haut, celui de la place Royale.

Quoi qu'il en soit, si la vie est si dense à Place-Royale et la circulation si souvent congestionnee, c'est beaucoup à cause de la presence de ces marches. Et l'on ne peut s'en passer. "Toute ville, quelle qu'elle soit, est d'abord un marché. Qu'il manque, la ville est impensable." [21] Les marchands qui approvisionnent les marches de Place-Royale s'amènent, par eau, surtout "du sud du fleuve, de l'île d'Orléans, de Sainte-Anne et de Château-Richer" [22]. Ils se presentent au débarcadère de Place-Royale à la barre du jour et le bruit qu'ils font à s'installer réveille les résidents, qui auraient bien apprécié dormir davantage [23]. L'habitant vient souvent au

---

20 . R. CHOUINARD, op. cit., pp. 148-158.

21 . Fernand BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle, tome 1, Les structures du quotidien: le possible et l'impossible, p. 441.

22 . A. DROLET, La ville de Québec, histoire municipale, II, Régime anglais jusqu'a l'incorporation (1759-1833), 1965, p. 112. Société historique de Québec, Cahiers d'histoire, no. 17.

23 . John LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, London, Cradock and Joy, 2nd ed., 1813, p. 311.

marché en famille l'épouse a charge de vendre alors que l'homme se contente de boire[24] La clientele est d'abord formee des residents de Place-Royale et en saison des nombreux marins[25] Pour les artisans et les gens des classes populaires c'est leur seul acces a la nourriture alors que les bourgeois parfois proprietaires d'une ferme en banlieue, peuvent aussi se fier a leurs propres ressources agricoles Chez les residents du quartier c'est l'épouse ou la servante qui a d'abord charge de faire les courses En 1840, la liste des dettes actives du boucher François Boismier (il5) montre que 10 de ses 15 clients sont des femmes Boismier ou son epouse transige d'abord avec des femmes Il semble de plus, qu'au marché la langue des affaires soit le français Lorsque s'y amene un anglophone, chacun tente de rejoindre l'autre dans sa langue, ce qui donne "une curieuse variété de jargon"[26] D'ailleurs, les anglophones ont interet a faire un effort pour parler français, car on charge souvent un prix plus elevé a celui qui parle l'anglais[27]

Les divers marchés de la basse-ville sont bien pourvus, été comme hiver; les voyageurs le disent. Les produits sont frais, souvent à bas prix et l'on peut juger rapidement de leur qualité, en les comparant les uns aux autres. Mais il faut payer rubis sur l'ongle, les habitants font très peu crédit. Les marchés sont ouverts "tous les jours, le dimanche excepté, depuis le jour jusqu'à 4 heures du soir, et les samedis

---

24 . Ibid., p. 71.

25 . J. COCKLOFT, Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, Toronto, Oxford Univ. Press, 1960, p. 13.

26 . J. LAMBERT, op. cit., p. 87.

27 . J. COCKLOFT, op. cit., p. 9.

jusqu'à 11 heures du soir, du premier mai au trente-un octobre, et jusqu'à 3 heures du soir, du premier novembre au trente avril chaque année" [28] Jusqu'en 1843, les marches ferment le samedi à 3 heures de l'apres-midi. Mais les ouvriers, aux longues semaines de travail, qui ne reçoivent leur salaire que le samedi, protestent par l'intermediaire des bouchers, contre cette heure de fermeture, alors qu'ils sont incapables de faire leur marché ce jour-là [29] Le Comité des marches leur donne raison et désormais prolonge jusqu'à 11 heures le samedi soir l'ouverture des marches. Cela dit, on trouve de tout au marché, sauf des marchandises lourdes, encombrantes ou dangereuses pour le feu, comme "de la chaux, du foin, de la paille, bois de chauffage, charbon, planches, bardeaux, poteaux, patins, échelles, dalles ou autres articles faits entièrement ou en plus grande partie de bois" [30] Ces dernieres marchandises ne sont disponibles qu'au marche Saint-Paul, qui borde la riviere Saint-Charles.

> Personne ne vendra ou n'exposera en vente, sur aucun des dits marches, la chair d'aucun animal qui pourrait être mort d'aucune maladie ou qui n'aurait pas été dans un état sain lorsqu'il aurait été tué, ou n'exposera en vente, sur aucun des dits marchés, aucun cochon ladre ou aucune viande soufflée ou accommodée de manière à tromper les acheteurs, ou aucune viande, volaille, gibier ou poisson gâte, ou de la chair de veau au-dessous de l'âge de trois semaines, ou des peaux dans un etat de corruption. [31]

---

28 . Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, Règlement no. 20 pour regir les marchés de la Ville de Québec, 11 sept. 1843.

29 . Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 6, Marché Finlay, 24th report, Markets Committee, 4 avril 1842.

30 . Loc. cit.

31 . Loc. cit.

Le grand maître du marché est le clerc du marché, nommé par la Ville au bon vouloir de la municipalité et a ses propres conditions. Bien sûr il doit d'abord pouvoir parler le français et l'anglais

> Chaque clerc du marche sera chargé de la police du marche pour lequel il aura été nommé; il devra voir à ce que tous les réglements des marchés et de la police soient strictement exécutés dans les limites de son marché; il devra intenter sans délai toutes poursuites contre les infractions d'aucun iceux, il devra visiter de temps à autres les mesures et les poids et balances ou autres instruments à peser de toutes personnes qui en fera usage sur son marché; aussi les objets ou denrées a vendre, et s'assurer que personne ne vend à faux poids ou a fausse mesure, et intenter toutes poursuites contre ceux qui le feraient. Il devra voir a ce que les bouchers ferment leurs etaux a l'heure ou les marchés doivent être fermés, et fermer la halle de son marché respectif. Il devra, autant que possible, régler toute difficulté qui pourrait s'élever entre les vendeurs et les acheteurs.[32]

C'est sans doute un travail ingrat que celui de clerc du marché. Constamment disponible, il doit inspecter, juger, recevoir les réclamations de chacun, temporiser, prendre des décisions fermes et rendre des comptes a son employeur, la Corporation de la Ville de Québec, qui peut le congédier en tout temps et même le faire condamner à 10 jours de prison, s'il a négligé de bien remplir l'un de ses devoirs. Une pareille fonction expose à se faire détester. Impossible de contenter tout le monde et son père. On demande au clerc du marché, par exemple, de mener une chasse de

---

32. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, Règlement no. 20 pour régir les marchés de la Ville de Québec, 11 sept. 1843.

tous les instants aux colporteurs de tous ordres qui, en 1841

> sont devenus une vraie nuisance publique avec leurs paniers et marchandises qu'ils deversent sur les trottoirs s'emparant des marches publics et particulierement de celui de la Basse Ville qu'ils encombrent de leurs effets au préjudice des habitants des campagnes qui viennent y vendre leurs produits[33]

De simples individus, des bouchers, des regrattiers portent plainte à la Ville contre le clerc du marché. Celui-ci doit alors justifier sa conduite. A la fin des années 1840, suite à l'installation des barrières de péage dans la région et à la hausse des coûts de location des emplacements au marché, les cultivateurs de Sainte-Foy, Beauport, L'Ange-Gardien et l'île d'Orléans font part de leur mécontentement au clerc du marché de la basse-ville [34].

Parmi les 26 personnages sélectionnés pour cette étude, l'un d'entre eux, Jean Sauvageau (i7), un marchand, est clerc du marché de la basse-ville de 1809 à 1833 [35]. Il est locataire d'une résidence rue Saint-Pierre et l'inventaire de ses biens en 1832 laisse croire qu'il se tire très bien d'affaire. Un mobilier d'acajou occupe son salon et un autre de noyer, sa salle à dîner. Musicien, il a 2 clarinettes et un violon. Et il aime bien boire du rhum, lorsqu'il gagne sa maison de campagne de Saint-Anselme de Dorchester. Mais nous ignorons tout de son métier de clerc du marché, sinon

---

33. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 1, 16th report, Markets Committee, 26 juil. 1841.

34. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 70, no. 5, 113th report, Markets Committee, 7 mai 1851; 116th report, Markets Committee, 18 juin 1851.

35. A. DROLET, op. cit., p. 116. Jean Sauvageau habite le numéro de lot 2281.

qu'a un certain moment, il est congédié par la Ville et qu'en 1851, le Comité des marchés oppose une fin de non-recevoir à sa demande d'emploi "en compensation de la perte de son poste de clerc du marché".[36]

Cela dit, le marché est le lieu de la variété, où se recontrent l'habileté du citadin et la rouerie du campagnard. Mais plus largement encore que le simple jeu de la loi de l'offre et de la demande, le marché est d'une exceptionnelle richesse. On échange les dernières nouvelles. Des rencontres originales s'y produisent. Parfois des bagarres éclatent. Au sens le plus large du terme "l'homme montre ce qu'il propose et attend le geste de réponse, fût-il sans conséquence, qui l'habilitera dans la circulation générale des êtres".[37] De surcroît, à Place-Royale, le marché se marie avec la mer. En septembre 1850, on ne sait plus trop si le poète américain Henry David Thoreau flâne sur la place du Marché ou sur le quai. Chose certaine, il y prend beaucoup plaisir.

> Cette place de marché, sur le bord du fleuve, note-t-il, où les vieilles femmes s'assoient à leurs tables, en plein air, au milieu d'une foule dense baragouinant toutes les langues, était le meilleur endroit à Québec pour observer les gens; et les traversiers allant et venant

---

36. Archives de la Ville de Québec, Conseil et Comités, Boîte 71, no. 1, 117th report, Markets Committee, 25 juin 1851.

37. Jean DUVIGNAUD, Fêtes et civilisations, 1973, p. 34. Si, en 1841, la Législature abolit la peine du pilori et qu'alors le marché haut de la basse-ville tout autant que celui de la haute-ville, cessent d'être le lieu où les condamnés sont mis au pilori, il nous semble que, de 1820 à 1859, on exerce de moins en moins la justice sur une place publique comme la place Royale. Aucun événement public relié à l'exercice de la justice à la place Royale n'est ressorti au cours de notre recherche. George GALE signale, par ailleurs, qu'on cessa en 1835 d'appliquer la peine du pilori à Québec. Voir Historic tales of Old Quebec, 1920, p. 187.

continuellement avec leur equipage et leur cargaisons bigarres, ajoutaient beaucoup au divertissement. Les spectacles, les bruits nouveaux au bord de l'eau me firent penser à des ports comme Bologne, Dieppe, Rouen et le Havre de Grâce que je n'ai jamais vus, mais je n'ai aucun doute qu'ils presentent des tableaux semblables [38]

* * * * *

38. H.D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, pp. 126s. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

LES QUAIS DE PLACE-ROYALE

> Ici nous sommes dans un port de mer et ce sont des quais, des jetées, des entrepôts et des estacades, depuis l'Anse des Mères jusqu'au fond de l'estuaire de la rivière Saint-Charles. Là où les grèves persistent encore, on voit des navires en construction et d'énormes échafaudages de madriers de toutes dimensions, qui attendent d'être chargés pour l'Angleterre. Juste au-dessous du Château Saint-Louis, entre les quais du Roi et de la Reine, une plage, le Cul-de-Sac, où les navires avariés s'échouent à marée basse, pour être mis en état de reprendre la mer. De l'autre côté du quai de la Reine, c'est le débarcadère des "steam-boats" et des traversiers. A l'ancre au large, ou amarrés aux quais, brigs, packets, bricks et sloops venus d'Angleterre, des Etats-Unis ou des Antilles. Ici et là, on aperçoit l'épaisse fumée des longues cheminées de ces nouveaux venus les bateaux et les remorqueurs à vapeur. Il y a là deux traversiers qui assurent le service entre Québec et la Pointe-de-Lévy depuis 1818, il y a là le "Hercules", qui a remorqué vers le golfe le "Baron de Renfrew", le plus gros navire à voiles encore jamais vu et que l'on a lancé d'un chantier maritime de l'île d'Orléans. C'est encore le "Swiftsure" ou le "Lady Sherbrooke" qui arrivent de Montréal ou s'apprêtent à y retourner.[1]

A Place-Royale, les quais sont la porte d'entrée du Canada tout autant que la porte de sortie. S'amène-t-on au Canada, du moins jusqu'en 1848 -moment où le dragage

---

1 B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, pp. 240s. Il s'agit ici d'une description de ce qu'on pouvait voir des quais de Place-Royale durant les années 1820.

régulier du fleuve depuis Québec jusqu'à Montréal est assuré- ou quitte-t-on le pays qu'on le fait de Place-Royale. Sans compter que, même à l'intérieur du pays, on voyage encore plus facilement par voie d'eau que par route terrestre. Pour la population residente de Place-Royale, les quais sont donc le lieu de la variété, du contact premier avec l'étranger. C'est ici qu'on tient les dernières nouvelles venues d'ailleurs. Du reste, les potins circulent vite. Le 18 septembre 1838, Lord Durham apprend d'un journal newyorkais que le Parlement britannique vient de le désavouer. A Québec, on prend connaissance de la nouvelle à l'arrivée d'un vapeur de Montréal et, la journee même, toute la ville est au courant [2]. C'est ici aussi qu'arrivent les tous derniers produits d'Europe ou des Antilles, mais aussi les graves épidémies qui vont décimer éventuellement la population.

Cinq des 24 résidents de Place-Royale retenus pour cette étude, qui possèdent une lunette d'approche, aiment sans doute se rendre fréquemment sur les quais pour observer l'importante circulation des navires. En saison, de mai à novembre, ceux-ci sont très nombreux. Au début de septembre 1840, on compte devant Québec 6 navires de guerre, une centaine de vaisseaux accostés et trois cents ancrés au large[3]. En 1841, les navires de guerre sont toujours présents; l'un d'eux est même équipé de 64 canons. Les bateaux à voile et à vapeur, les chaloupes et même de gros canots de

---

2 . Lady DURHAM, Lady Durham's Journal, Literary and Historical Society,Historical Documents,Québec, Telegraph Printing Co.,1915,pp. 41s.

3 . J.BUCKINGHAM, Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, London, Fisher and Son, 1843, p. 196.

bois sont aussi arrêtés çà et là [4]. Parfois, faute de place, le navire s'ancre au large et il faut gagner la rive sur un petit bateau [5].

Au fil des ans, les quais de Place-Royale sont en perpétuel changement. Faute d'espace, on cherche constamment à gagner du terrain sur le fleuve. Le visage des quais se modifie. Il y a bien sûr une place publique de débarquement, mais les vendeurs de bois de chauffage s'amènent parfois si nombreux devant Place-Royale qu'ils bouchent les quais [6]. On mettra du temps à corriger cette situation dénoncée par Joseph Bouchette en 1815. Ce n'est qu'en 1846, que la Ville de Québec passe un règlement à l'effet qu'aucun radeau de bois de chauffage ne doit obstruer les lieux de débarquement sous peine d'être passible d'amende [7]. D'ailleurs, ce même règlement restreint l'accostage au débarcadère du marché de la basse-ville aux seuls bateaux, petits et gros, pourvus d'une licence municipale, et chaque bateau a droit tout au plus à 30 minutes de quayage. A la vérité, la ville ne peut se montrer trop sévère envers les vendeurs de bois de chauffage. Elle a grand besoin de combustible. Quand les cultivateurs s'amènent, les cours à bois s'animent. Bois dur, bois mou, bois d'allumage s'entassent dans les hangars des marchands. Et la distribution s'organise de diverses manières à l'intérieur de la ville.

---

4 . Sir R.H. BONNYCASTLE, The Canada in 1841, London, Colburn, 1841, p. 41.

5 . E.A. TALBOT, Cinq années de séjour au Canada, Paris, Boulland et Compagnie, 1825, p. 41.

6 . Joseph BOUCHETTE, Description topographique de la province du Bas-Canada, 1815, pp.471s.

7 . Concorde, mai 1954, p. 15.

Planche 18 Un des débarcadères de Place-Royale, vu du quai Goudie.
Dessin au sépia de James Pattison Cockburn
"Quebec from Goudie's wharf", vers 1830,
Musée du Québec, A 69 51 D
Photographie musée du Québec.

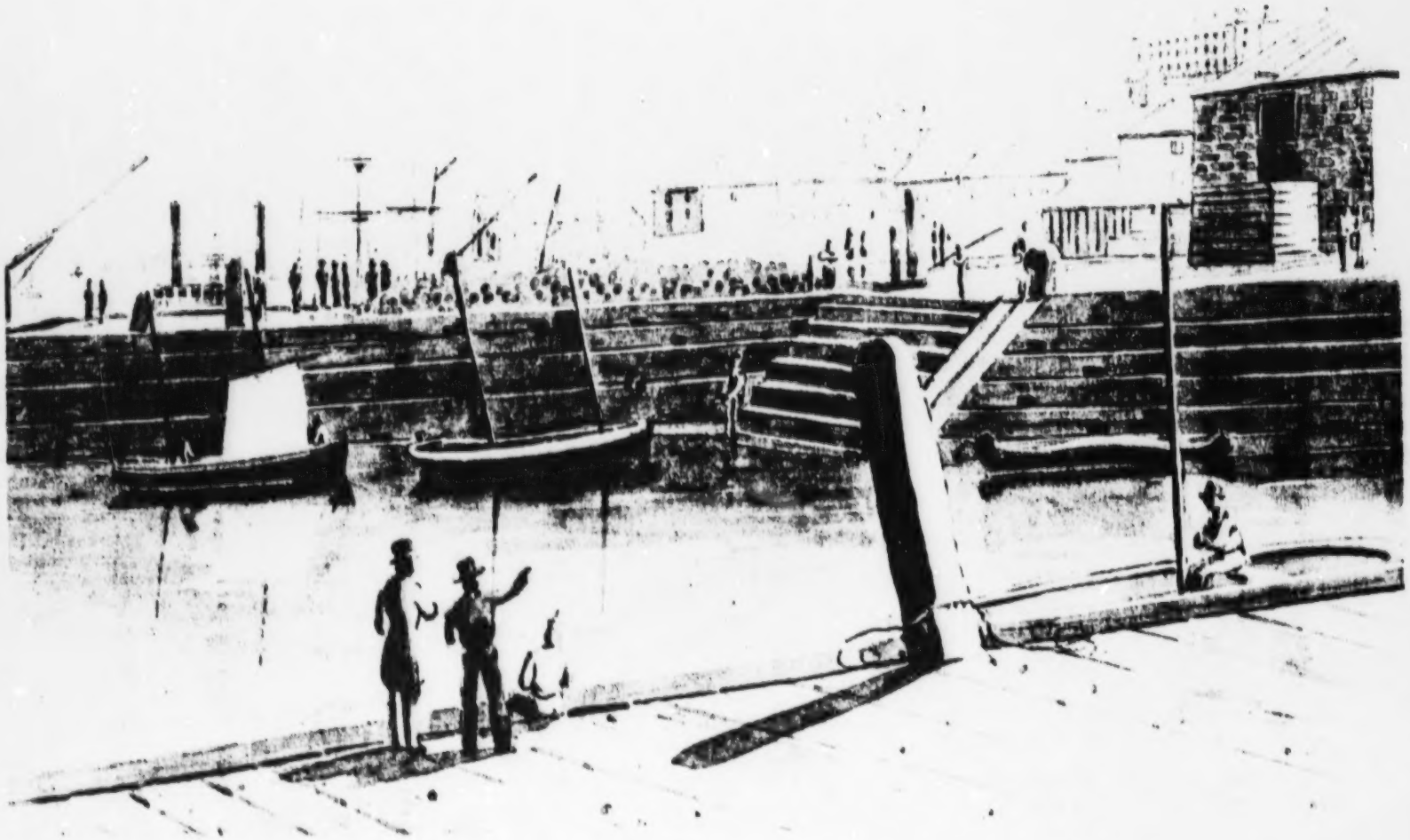

Planche 19 Les quais et le débarcadère du marché d'en bas en 1830.
A gauche, à l'ancre, un des horse-boats qui assurent la traversée entre Québec et Lévis.
A l'arrière, la petite halle des bouchers du marché d'en bas.
A noter qu'une pareille affluence sur les quais laisse croire à un événement exceptionnel.
"Lower Market Place from McCallum's wharf 1829"
Aquarelle de James Pattison Cockburn . collection privée
MAC., B/2100/40.04/04/82

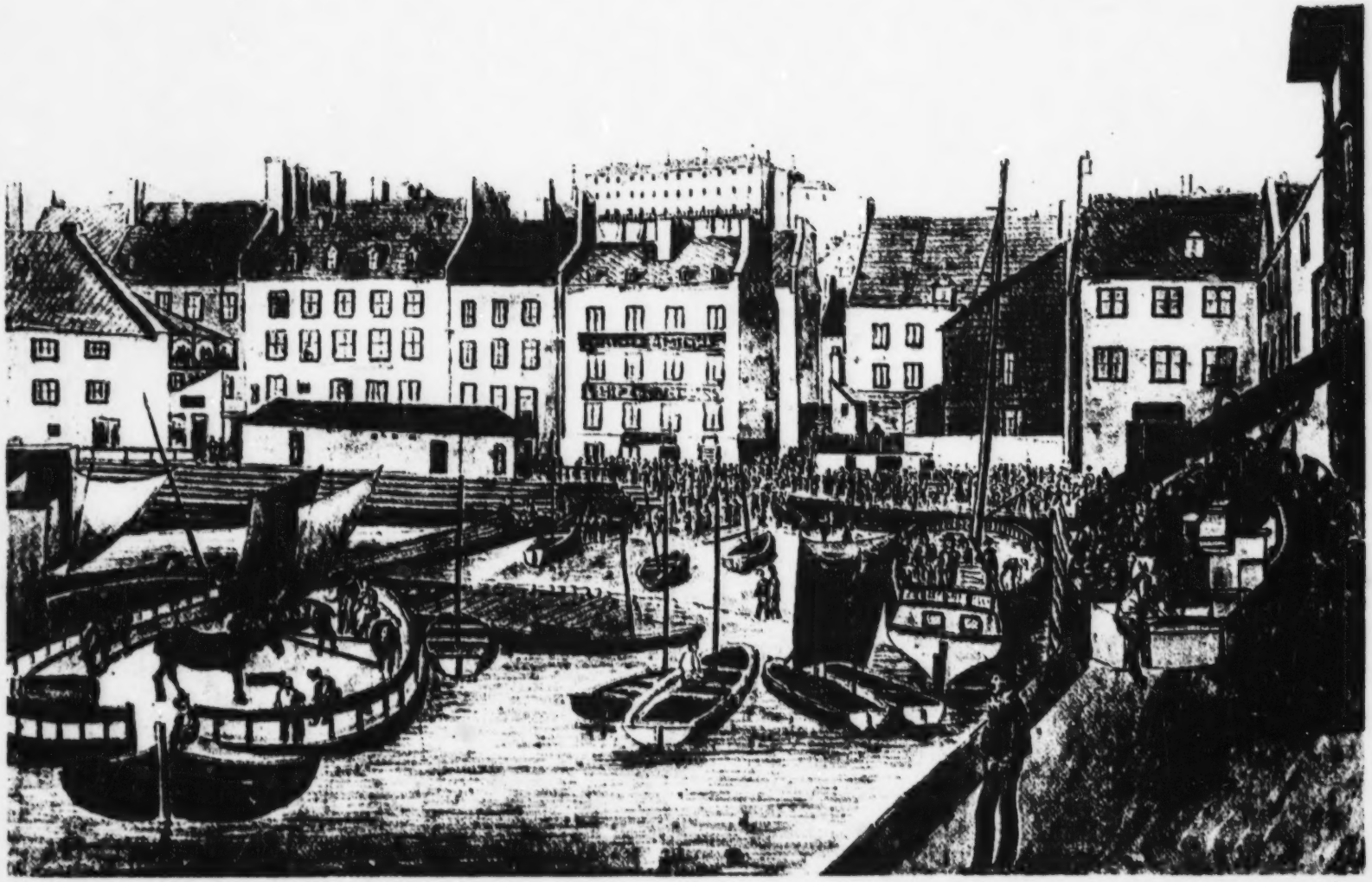

Planche 20 Le quai de la Reine.
Au centre, à l'avant-plan, l'entrepôt du négociant John William Woolsey (i17).
"View of the Lower City of Quebec from the Parapet of the Upper City...", 1833.
Aquarelle de James Pattison Cockburn,
Metropolitan Toronto Central Library,
(Collection J.Ross Robertson).
MAC, Fonds Morisset 9303-04-G-12 (détail).

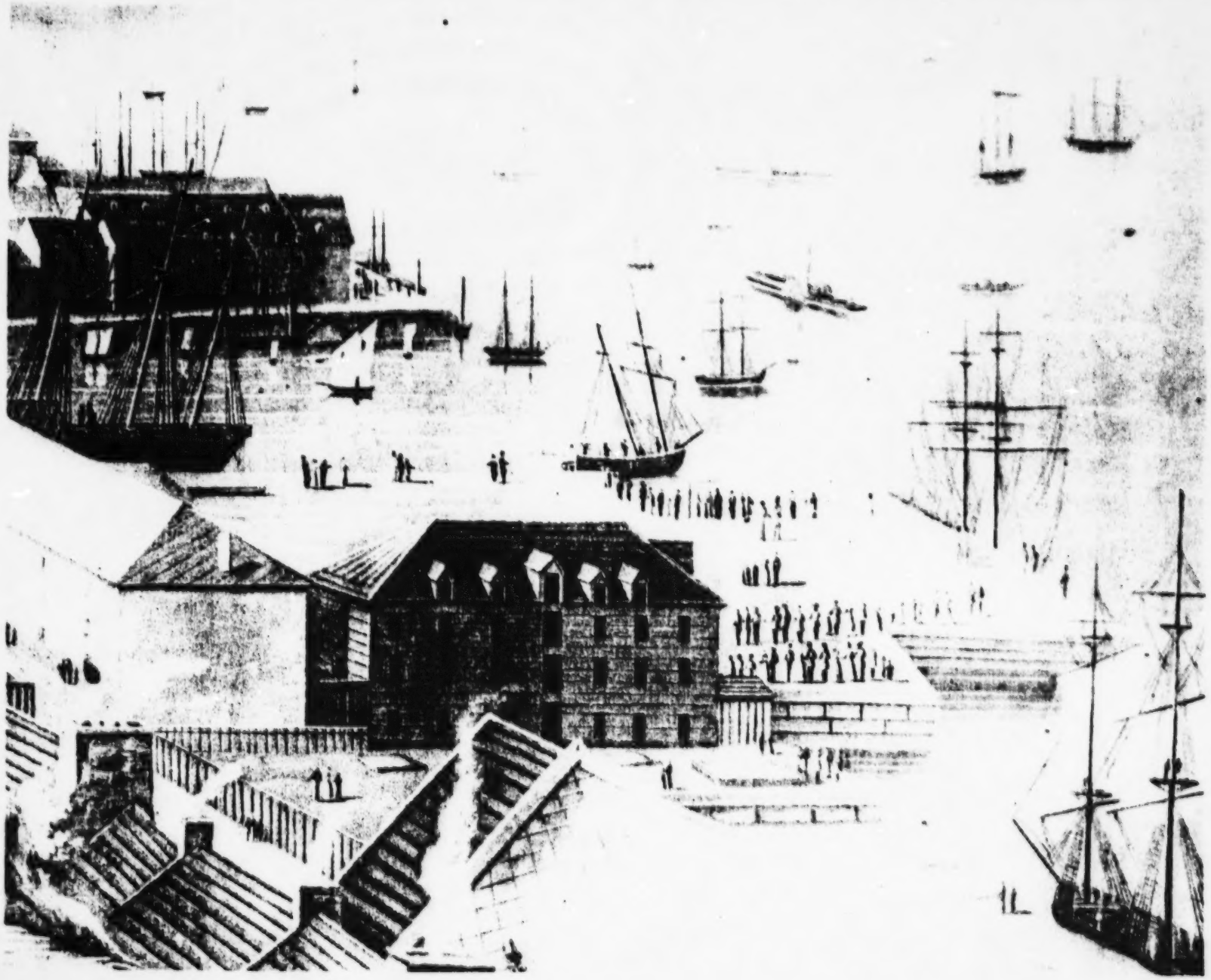

Planche 21 **Les quais de Place-Royale sont souvent la propriété de riches marchands.**
A partir de 1810, le négociant John William Woolsey (i17) a cet avantage sur les autres marchands qu'il peut recourir à une grue pour le déchargement des navires.
L'Opinion publique , vers 1870.
ANQ,Q., Coll. initiale, Neg. 78-5-7-27

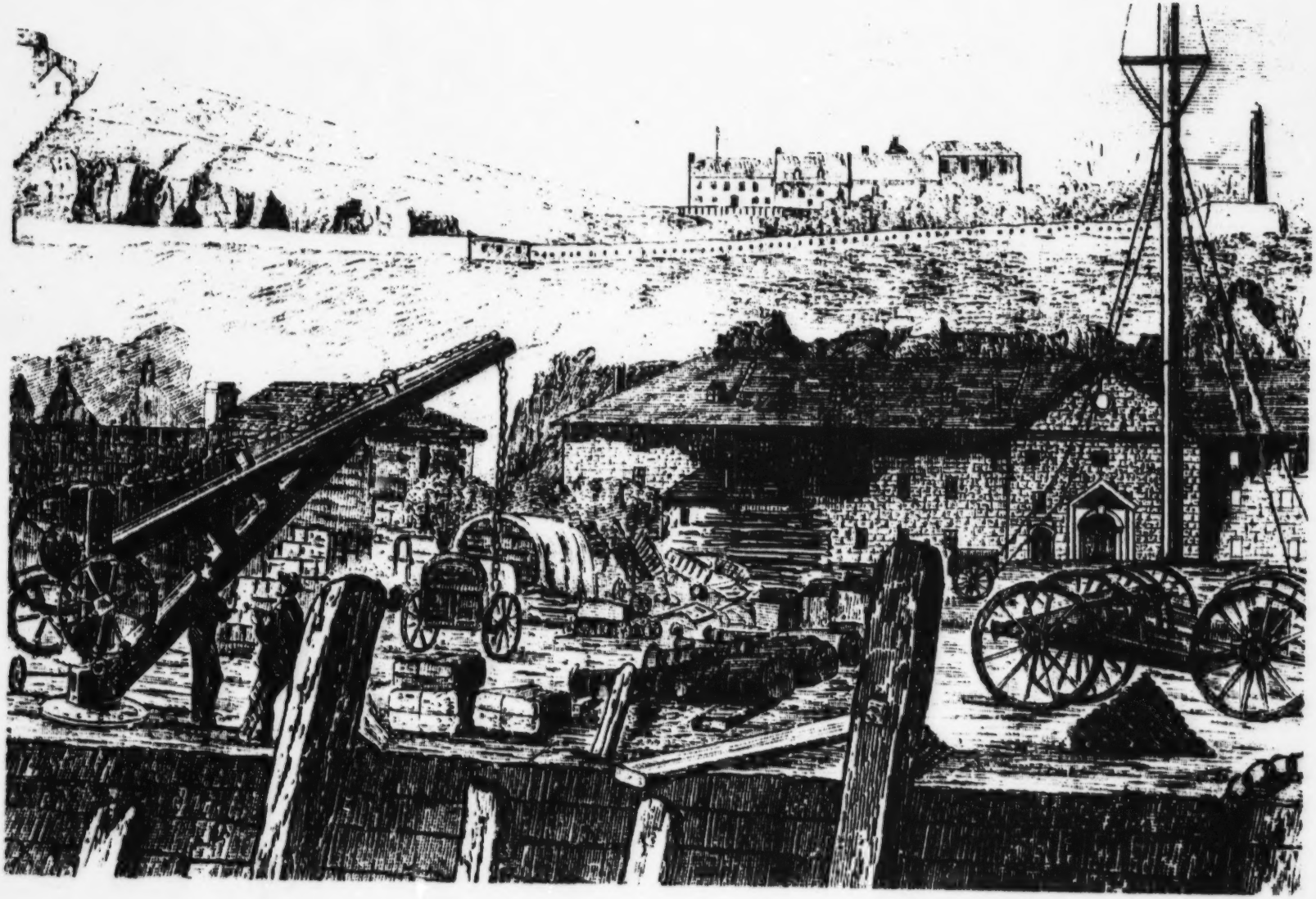

Des parties entières de quai sont la propriété de riches marchands. Le quai de la Reine appartient à John William Woolsey (i16 et i17) à partir de 1806. Le quai Napoléon est la propriete de François Buteau, qui le vend en 1842 à Julien Chouinard [8]. Les quais sont construits par les marchands, qui réclament par la suite un droit de quayage. Les grands entrepôts qu'ils y font construire servent tout autant à leur commerce personnel que d'espaces de location. A partir de 1810, Woolsey a cet avantage sur les autres marchands qu'il peut recourir à une grue pour le déchargement des navires [9]. A l'extrémité sud, se trouve le Cul-de-Sac, aussi appelé Anse-des-Mères. Comme sous le Régime français, il arrive encore parfois qu'on y construit un navire; ainsi à l'été de 1831 on fabrique la coque du navire à vapeur *Royal William*, qui est ensuite remorquée à Montréal, où la firme Bennett et Henderson y place le moteur [10]. Mais le Cul-de-Sac sert surtout maintenant de bassin de radoub en été et de cale sèche en hiver. La maison de la Douane se trouve sur le quai McCallum; mais, en 1833, elle ferme ses portes pour déménager rue du Cul-de-Sac, puis rue Champlain. Forcément, la douane est un lieu très fréquenté de mai à novembre [11]. Certaines années, il entre à Québec jusqu'à 100,000 personnes. Les douaniers ne cherchent assurément pas tous à importuner les voyageurs. Le 15 juillet 1836, lendemain de son arrivée, le jeune avocat écossais James Logan se rend récupérer ses valises à bord du brig qui l'a amené au Canada et l'officier de la

---

8 . J. M. LEMOINE, Picturesque Quebec, A Sequel to Quebec Past and Present, 1882, p. 195.

9 . Michel MONETTE, "John William Woolsey", dans Dictionnaire biographique du Canada, 8 (1985), p. 1059. Le quai de la Reine occupe les lots 2133, 2134, 2135 et 2137.

10 . J. M. LEMOINE, Quebec past and present, 1876, p. 266.

11 . Joseph BOUCHETTE,op. cit., p. 472.

douane, à sa grande surprise, ne prend même pas la peine de les ouvrir [12]. Par ailleurs, en 1846, Auguste Soulard, un avocat dont la clientèle semble franchement rurale, ouvre son bureau sur le quai de la Reine, "for the especial convenience of his numerous country clients" [13]. Plus tard, ce bureau sera, semble-t-il, transformé en taverne!

Mais le projet le plus étonnant est celui de Noël Hill Boweret et William Darling Campbell, qui, en 1851, passent un marché de construction avec Charles Touchette, un maître-menuisier. Ce dernier "s'oblige d'ériger et batir sur le... "Quai de la Reine"... une bâtisse de bois ou "rink" pour servir comme place à patiner, s'oblige de plus d'aplanir le gravois ou terre qui compose le fonds du dit quai..." [14] L'édifice promet d'être imposant: 120 pieds de long par 50 de large, avec 5 fenêtres de 12 pieds de largeur et de 30 pouces de hauteur, et 10 contrevents de même dimension que les fenêtres. On prévoit de plus une structure démontable, pour libérer l'espace durant l'été, car le menuisier s'oblige aussi "de défaire et détacher la dite bâtisse au printemps prochain soigneusement et sans briser les madriers..., et pareillement de les remettre au même lieu et le rebatir se servant des mêmes matériaux, s'il est à Québec dans l'automne prochain". On ne sait si la patinoire a vu le jour. Mais un pareil projet laisse croire qu'on cherche à transformer en lieu de loisir un espace qui, en d'autres temps, est entièrement voué à la manutention. Sans compter qu'à notre

---

12 . B. DUFEBVRE, op. cit., p. 277.

13 . J. M. LEMOINE, Picturesque Quebec, A Sequel to Quebec Past and Present, 1882, p. 196.

14 . Archives nationales du Québec-Québec, Greffe de A. Bélanger, 9 déc. 1851, marché de construction.

connaissance voilà maintenant 7 ans en 1851 que s'est formé le dernier pont de glace [15]. Place alors à la patinoire, pour s'assurer, à chaque hiver, une presence continuelle de glace! Chose certaine, le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20), décede 3 ans plus tôt, aurait sans doute soutenu le projet. Avec sa paire de patins, on le suppose un amant du patinage.

La ville se lève dès l'aube. Le 11 mai 1831, vers 4 ou 5 heures du matin, Louisa Ann Call, l'épouse du gouverneur Matthew Aylmer, est toute occupée à tenir son journal. Elle habite le château Saint-Louis, qui surplombe la basse-ville, et plus particulièrement le Cul-de-Sac. "Tout juste au moment où je me mets à écrire, dit-elle, voici que la population commence à s'activer à la basse-ville. D'ici, j'entends le bruit des marteaux. On repare les bateaux, tout en chantant, selon l'habitude qu ont les Canadiens lorsqu'ils travaillent." [16] Sur les quais durant la journée, c'est le brouhaha.

> Les jetées et les quais, écrit le jeune officier anglais Frederic Tolfrey, grouillent de voitures de bois, de portefaix, de marins et d'ouvriers de tous genres. Les merrains, les billes, les madriers et les planches vous entourent de toute part et vous tombent dans les jambes, surtout s'il vous arrive d'être sur le chemin d'une brouette menée par un Canadien. Il ne déviera pas d'un pouce de son chemin et j'ai vu plus d'un nouveau-venu se faire renverser pour ne pas s'être méfié du *marche donc* si peu courtois. [17]

---

15 . J.-E. ROY, Histoire de la seigneurie de Lauzon, 5, 1904, appendice LX.

16 . Lady AYLMER, "Recollections of Canada 1831", dans Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1934-35, p. 304. Traduction de l'auteur.

17 . Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, 1979, pp. 179s. Traduction et présentation de P.-L. Martin. "Marche donc" est le sobriquet donné aux charretiers, venu du commandement qu'ils adressent à leurs chevaux.

Le jour, les quais de Place-Royale sont donc le lieu même de la couleur, de la variété, une sorte de microcosme, une image réduite de l'Occident sur les rives mêmes du Saint-Laurent. Mais, le soir, quand la plupart de ces acteurs quotidiens se sont retirés, il arrive que rôdent les "dépredateurs d'eau fraîche" [18]. Ceux-ci semblent faire métier de voler. On flâne sur les quais à la recherche du moindre objet qui pourrait être revendu. Souvent, on vole l'ancre à l'arrière des vaisseaux et la moitié de la corde qui la relie au bateau. Et ce n'est qu'à la marée suivante que le capitaine du navire se rend compte du vol, car la poupe se met à dériver. Des marchands de Québec achètent sans doute ces objets, pour les revendre à l'état usagé. On imagine qu'ils thésaurisent les plus précieux jusqu'au départ des navires dépouillés, de crainte de se faire prendre. Mais les glaneurs de la mer ne sont pas tous des bandits. En juillet 1831, 2 jeunes marins d'origine anglaise, les frères Griffith, équipent un bateau pour récupérer les ancres perdues dans l'estuaire du Saint-Laurent. On les retrouve bientôt assassinés, l'un tué d'une décharge de fusil, l'autre, d'un coup de hache, sur une plage de l'île aux Oies [19]. Par ailleurs, l'un des personnages sélectionnés pour la présente étude, James Huse (i14), apparaît être aussi un glaneur de la mer, bien que le notaire Archibald Campbell le dise "rigger", soit gréeur de navire. Huse vit à son compte, mais pauvrement. Il dispose bien de poulies, d'échelles, d'échafaudages, de goudron et de nécessaires à coudre les voiles, mais il semble aussi faire le commerce de vieux objets reliés à la navigation. Parmi tout le

---

18 . J. COCKLOFT, Cursory Observations Made in Quebec Province of Lower Canada in the Year 1811, 1960, p. 16.

19 . J.M. LEMOINE, Quebec past and present, 1876, p. 274. P.-G. ROY, "La bande de Chambers", dans Cahiers des Dix, 3 (1938), pp. 105s.

Planche 22 Sur le fleuve, en face de Place-Royale, les voiliers côtoient les "cages" de bois équarri, les canots et les chaloupes. A gauche, à l'avant-plan, un glaneur de la mer rapporte une poutre égarée.
"Québec vue du St Laurent " d'après un croquis de G.H. Andrews, dans "Illustrated London News" le 1-9-1860.
MAC., Fonds Morisset. Nég.14646-K-12.

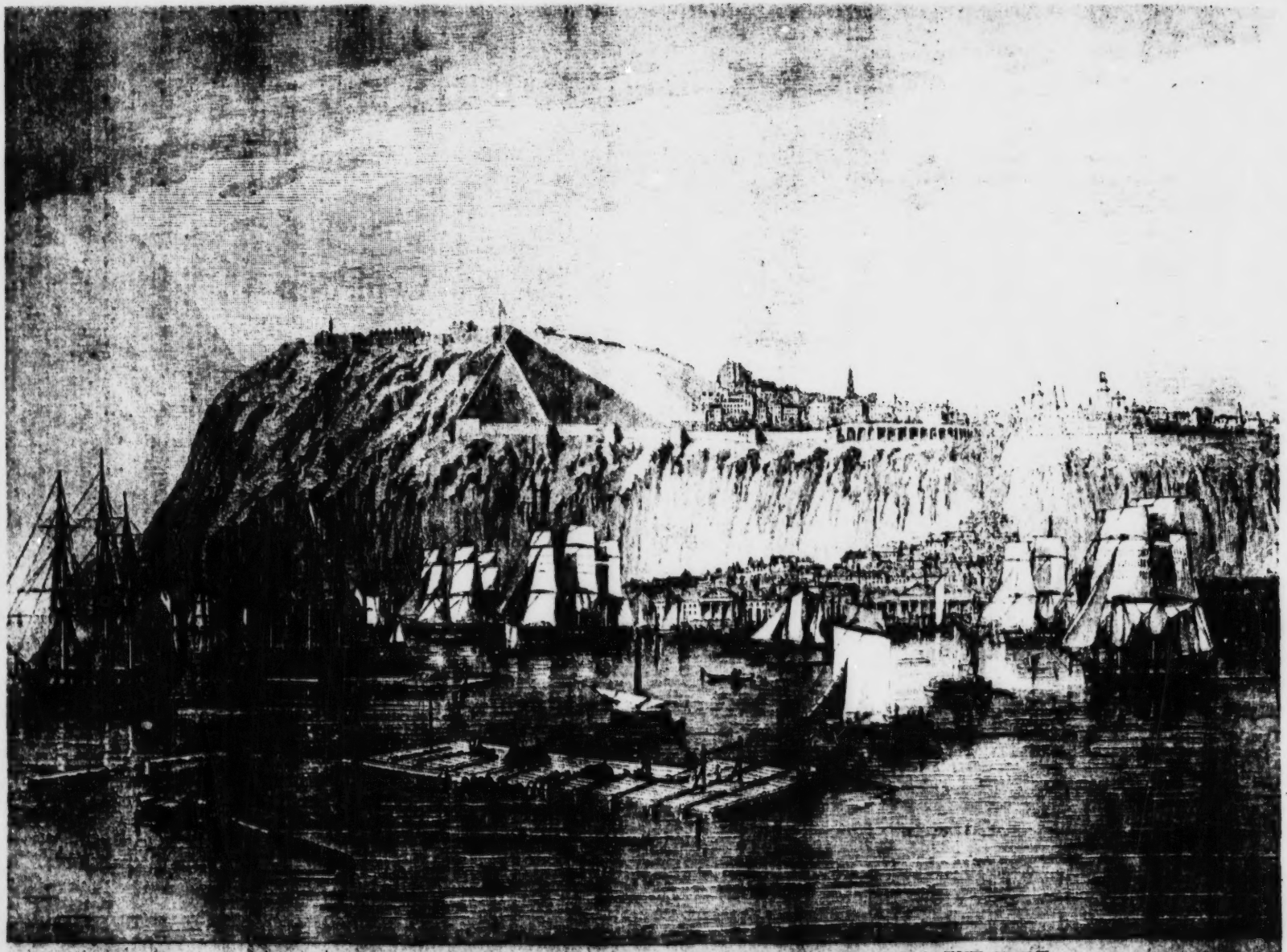

matériel usagé retrouvé chez lui, on note une ancre brisée, des signaux lumineux, des poulies, un poêle de cabine, de la corde, etc., autant d'objets obtenus sur les quais, ou peut-être en arpentant les plages des environs de Québec. Mais rien dans l'inventaire de Huse ne laisse franchement croire au vol ou au recel. Son grand projet: remettre à flot l'épave de la barque Petersburg, échouée dans le fleuve à l'automne de 1838. Les anciens propriétaires du bateau lui doivent £ 85 et, par encan, avec 2 de ses amis, il a obtenu les droits de renflouer l'épave. Avant la fin de l'automne, il se rend même sur place, porter une partie du matériel nécessaire à l'opération. Mais pendant l'hiver, probablement en février 1839, il meurt.

Les activités sur les quais de Place-Royale sont habituellement normales, quotidiennes; la population locale ne s'en étonne plus. Chacun va à ses affaires. Un matin de semaine, par exemple, l'Américain Thoreau, débarquant à Québec, voit sur le quai "un homme couché sur le dos, apparemment en train de mourir au milieu de la foule, en plein sur le passage des chevaux, et qui se plaignait en gémissant: "O ma conscience!" [20]. Mais personne n'en a cure. Parfois l'événement est exceptionnel. Ainsi parlera-t-on longtemps de la grande visite de 1855. Cette année-là, en juin, une rumeur commence à courir à Québec; on répète ici et là qu'un navire de guerre français a été signalé dans le Bas-du-Fleuve et qu'il fait voile vers Québec. Ce serait donc la première fois depuis 95 ans qu'un semblable bateau s'amène au pays, autrefois colonie française. Bientôt, on se réjouit; la rumeur est fondée. Le marin français Paul-Henry de Belvèze, aux commandes de *La Capricieuse*, croise dans le golfe

---

20 . H. D. THOREAU, Un Yankee au Canada, Montréal, Editions de l'Homme, 1962, p. 109.

Saint-Laurent à titre de "commandant des forces françaises dans les eaux de Terre-Neuve". Le gouvernement de Napoléon III vient de lui confier la mission de renouer des relations avec le Canada, mission qui, aux termes du mandat officiel, doit être avant tout "commerciale, sans aucun caractère diplomatique".

Le temps ne peut être mieux choisi; la France et l'Angleterre viennent de signer un pacte militaire pour attaquer la Russie en Crimée. La Grande-Bretagne a aboli les anciens tarifs douaniers qui, jusque là, rendaient impraticables les échanges commerciaux directs entre le Canada et l'étranger. Le gouvernement envoie au Bic le bateau à vapeur *Advance*, afin de remorquer la corvette française jusqu'à Québec. Finalement, le 13 juillet, à 6 heures du soir, *La Capricieuse* fait son entrée dans le port, en tirant 21 coups de canon pour saluer le pavillon britannique qui flotte sur la Citadelle. La foule s'assemble sur les quais et sur la terrasse Frontenac, acclamant par de bruyants vivats l'arrivée de ce vaisseau de guerre, impatiemment attendu. Le maire de Québec, Joseph Morrin, se rend immédiatement à bord de la corvette pour souhaiter la bienvenue au commandant de Belvèze et fixer l'heure de la réception officielle. Le lendemain, 14 juillet -fête nationale de la France- le maire, accompagné des conseillers municipaux et d'une grande foule, présente, sur le quai de la Reine, une flatteuse adresse à de Belvèze. Les marins du navire sont accueillis en héros.

> C'était à qui aurait chez lui un de ces marins pour converser avec lui et lui faire les honneurs de l'hospitalité. Un grand bal public fut donné, et, comme nous n'avions pas de salle assez spacieuse pour la circonstance, on fit venir de Boston une immense tente qui fut dressée sur la terrasse Frontenac. De ce point culminant, nous avions à nos pieds le majestueux fleuve Saint-Laurent, sur les eaux duquel se balançaient une forêt de mâts, et, devant nous, *La Capricieuse*,

> brillamment illuminée aux feux de Bengale, lançant dans les airs des fusées de toutes couleurs. Jamais soirée dansante, qui se prolongea jusqu'au lever de l'aurore, ne fut aussi attrayante sous tous les rapports. [21]

La Capricieuse demeura à Québec près d'une semaine et on en garda longtemps le souvenir. Bien sûr, le succès de sa visite s'explique d'abord par la joie d'accueillir à nouveau un navire de guerre français dans le port de Québec; les Québécois renouaient les liens avec l'ancienne mère-patrie. Mais il semble aussi qu'on doit l'attribuer à la personnalité du commandant du navire. "Vrai méridional, Belvèze avait les dons naturels d'un brillant orateur, mais la spontanéité était bridée chez lui par une sagesse, un tact dignes d'un diplomate de carrière." [22]

* * * * *

---

21 . Claude PAULETTE, Je me souviens depuis 1834, 1980, p. 34.

22 . Armand YON, "Paul-Henry de Belvèze", dans Dictionnaire biographique du Canada, X (1972), p. 51.

QUATRIEME PARTIE

LE RYTHME DES SAISONS

A PLACE-ROYALE

Le climat de la région de Québec se caractérise par des hivers neigeux, qui durent facilement de décembre à avril. Le nord-est du continent est le coin de terre en Amérique où les précipitations sont les plus abondantes. Parfois, aux tempêtes, succèdent des périodes plus ou moins longues de beau temps, mais de froids rigoureux. Le printemps est vite passé. Les étés sont généralement chauds; mais on connaît aussi des périodes estivales de vents très frais, venus de la baie d'Hudson ou de l'Atlantique [1]. On dit, par ailleurs, les automnes magnifiques, les vrais froids ne venant qu'à la fin de novembre ou au début de décembre [2]. Place-Royale n'échappe pas bien sûr à ces conditions générales de température; mais localement ces dernières peuvent s'en trouver nuancées. L'hiver, le quartier, par exemple, est protégé par le cap des vents froids du nord; il fait peut-être alors moins froid à Place-Royale qu'à la haute-ville. En juillet, en revanche, la canicule est sans doute plus insoutenable en bas qu'en haut. Il est normal également, à cause de la proximité de l'estuaire et de ses brumes côtières, que Place-Royale se retrouve parfois plongé dans le brouillard, en particulier l'été.

Cela dit, la vie quotidienne tout au long de l'année semble d'abord dépendre du fleuve. On vit de l'eau. On vit de la mer. Il y a le temps de la navigation, de mai à novembre, et celui où les bateaux sont absents, de décembre à avril. Voilà plus de 200

---

1 . G.-Oscar VILLENEUVE, "Bref aperçu climatique du Québec méridional", dans Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard, 1959, p. 154.

2 . Loc.cit.

ans qu'on vit du fleuve. De là vient la nourriture, une partie importante des biens domestiques et souvent le gagne-pain. Sans compter que c'est encore la route la meilleure pour sortir de la ville.

Cela commence au début de mai avec l'arrivée des premiers navires d'Europe. C'est la joie à Place-Royale. "Le premier vaisseau arrivé de la mère patrie, écrit le jeune officier anglais Frederic Tolfrey, signifie une journée de réjouissances pour les marchands, et son apparition est aussi sensationnelle que celle d'un Hindou dans le paradis insulaire de Ste-Hélène" [3]. Désormais le lien est rétabli avec les pays étrangers. Les marchands vont bientôt se remettre à faire des affaires. L'aubergiste affichera complet. Le journalier se dénichera un poste de débardeur. Quand ce n'est déjà fait, on casse au pic et à la pelle les derniers amoncellements de glace qui se trouvent au milieu des rues, pour les jeter dans le fleuve. Tolfrey dit qu'en moins d'une semaine tout le pays change de visage [4]. On dirait l'été revenu.

Dès la reprise de la navigation et ce, jusqu'en novembre, Place-Royale connaît une activité fébrile. Les navires s'amènent, à raison de 30 à 40 par jour, riches d'une importante clientèle d'immigrants et de visiteurs ou d'une cargaison de nouveaux produits alimentaires ou manufacturés. Parfois, comme en ce jour de juin 1840, il

---

3 . Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, 1979, p. 139. Traduction et présentation de P.-L. Martin.

4 . Loc.cit.

on arrive plus d'une centaine en une seule journée [5]. Les tenanciers d'auberge, de maison de pension ou de taverne se frottent les mains. Les marins, eux, rendus au port, désertent souvent le navire, sans la permission du capitaine. Ils vont boire et courir les femmes. C'est là le problème premier que rencontre tout capitaine de vaisseau lors d'un séjour portuaire [6]. Pour le déchargement ou les réparations du navire, le capitaine doit alors faire appel à des débardeurs de Place-Royale, tant de langue française qu'anglaise [7]. Leurs gages sont prélevés à même le salaire des marins, ce qui soulève invariablement la colère de ces derniers et entraîne des rixes.

Cette forte augmentation de la population de Place-Royale à partir du mois de mai et la consommation excessive d'alcool amenent d'ailleurs un plus grand nombre d'arrestations pour cause d'ivresse. Voici le nombre d'arrestations à Québec pour cause d'intempérance et pour cause inconnue de janvier à septembre 1840 [8]. On remarquera que la majorité des arrestations pour intempérance surviennent à partir du mois de mai, soit avec la reprise de la navigation.

---

5 . Albert JOBIN. Histoire de Québec, 1947, p. 173.

6 . Judith FINGARD. Jack in Port. Sailor towns of Eastern Canada, 1982, pp. 94-97.

7 . Ibid., pp. 106-108.

8 . J.BUCKINGHAM.Canada Nova Scotia, New Brunswick and other British Provinces in North America, 1843, p. 257.

Graphique 2

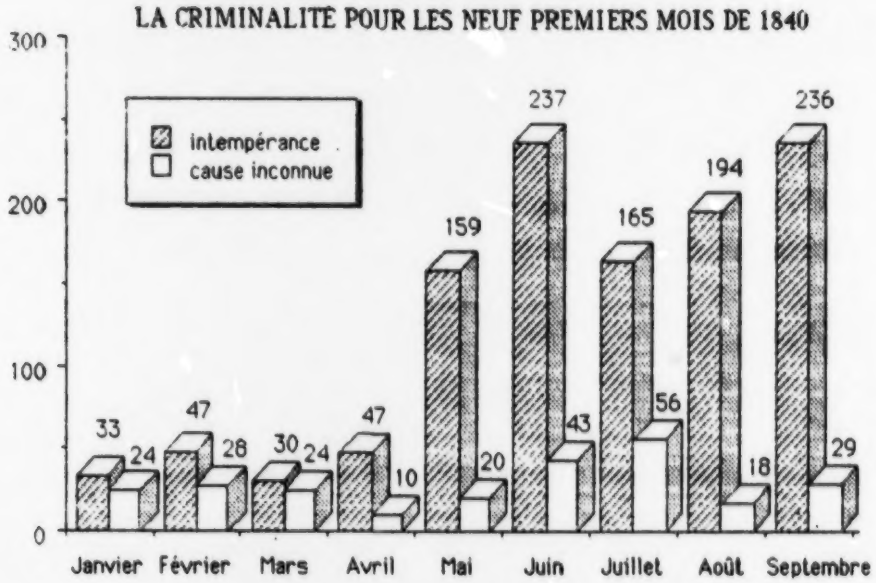

Quoi qu'il en soit, l'été suit ainsi son cours, trépidant, où chacun est à ses affaires. Dans les rues, la circulation est souvent malaisée et il faut jouer des pieds et des mains pour avoir sa place au soleil [9]. Sur le fleuve, l'activité est si grande que la Ville doit légiférer pour y mettre de l'ordre. Il lui faut, par exemple, empêcher les radeaux de bois de chauffage d'obstruer les lieux de débarquement [10].

Au marché, les légumes et les fruits arrivent en leur temps, par voie d'eau. Comme on raffole des confitures, on est particulièrement content de voir apparaître les

---

9 . B. DUFEBVRE, Cinq femmes et nous, 1950, pp. 275s.

10 . Concorde, mai 1954, p. 15.

petits fruits. A partir de la mi-juillet [11], fraises, framboises, bleuets, mûres, merises, cerises à grappes, groseilles et gadelles se succèdent jusqu'en septembre. Les macrorestes végétaux des latrines de la maison Imbert montrent que, parmi les fruits sauvages comestibles, les framboises sont les plus populaires. Peut-être qu'outre les confitures, les habitants aiment bien fabriquer alors du vinaigre de framboise, comme il s'en trouve chez le marchand William Burns (i4) et l'aubergiste Elizabeth Andrews (i23) [12]?

A partir du mois d'août, les jours se mettent vraiment à raccourcir; du moins commence-t-on à le remarquer. On allume maintenant plus tôt les lampes et les bougies. Au début de septembre 1850, en fin d'après-midi, quand le poète américain Henry David Thoreau arrive à Lévis, il remarque que, déjà à Place-Royale, les lampes sont allumées.

> Quand nous fûmes en face de Québec, dit-il, je fus surpris de voir qu'à la Basse-Ville, dans l'ombre du roc, les lampes étaient allumées et scintillaient comme des cristaux dans une caverne, alors que la citadelle là-haut ainsi que nous-mêmes, sur la rive sud, étions encore en plein jour. [13]

Un pareil signe ne saurait mentir: bientôt viendra l'hiver. Mais, en septembre, octobre et novembre, l'activité ne connaît pas de relâche à Place-Royale. L'arrivée et

---

11 . John LAMBERT, Travels through Canada and the United States of America,1806-1808, 1813, p. 117.

12 . William Burns habite les lots 2109 et 2111, alors qu'Elizabeth Andrews habite le lot 2289.

13 . H. D. THOREAU, Un Yankee au Canada, 1962, p. 108. Traduction et présentation d'Adrien Thério.

le départ des navires se poursuivent. L'automne d'ailleurs est souvent magnifique. A moins qu'en novembre des pluies froides ne se mettent à fouetter les fenêtres des maisons et à transformer les rues en bourbier. Alors, certaines ménageres, tempêtant contre ceux qui refusent de se déchausser à l'entrée de la maison, se prennent peut-être à souhaiter le retour des sabots de bois, ces chaussures d'habitant utilisees les jours de pluie, qu'on abandonne à la porte. Dans le hall d'entrée de la maison du négociant John William Woolsey (i16), on trouve un porte-parapluies et un grattoir ("scraper"), ce qui laisse croire que les rues sont parfois boueuses et qu'il faut décrotter ses chaussures à l'entrée.

En novembre, la navigation tire à sa fin. Sur les diverses rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent, le passeur prévient ceux qui empruntent son bac que la saison achève. Il demande aux habitants du voisinage de venir l'aider à hisser le bateau sur la rive. On le placera hors de portée des eaux du printemps. Partout le long du fleuve, et particulièrement au Cul-de-Sac, on profite des grandes marées de novembre pour sortir de l'eau les goélettes et les barques. Et quand les marées se sont retirées, on place les bateaux sur des échaufaudages de bois pour les protéger des glaces et de l'humidité. Durant l'hiver, on pourra se livrer aux réparations nécessaires. Le jeune officier anglais Frederic Tolfrey signale que les marchands de Place-Royale sont très actifs à la fin de l'année et que toute la basse-ville s'agite[14].

Les derniers navires en partance pour l'étranger doivent lever l'ancre la dernière semaine de novembre. Après, on ne répond plus d'eux; ils risquent fort d'être

---

14 . Tolfrey, op. cit., pp. 179s.

emprisonnés dans les glaces. D'ailleurs, cet horaire est généralement respecté. Voici les dates touchant la fermeture de la navigation à Québec de 1830 à 1850 [15].

La fin de la navigation
au port de Québec

	Dernier navire parti pour la haute mer	Fin de la navigation intérieure
1830	4 décembre	4 décembre
1831	30 novembre	30 novembre
1832	30 novembre	30 novembre
1833	25 novembre	25 novembre
1834	24 novembre	9 décembre
1835	26 novembre	1er décembre
1836	25 novembre	1er décembre
1837	18 novembre	12 décembre
1838	20 novembre	26 novembre
1839	23 novembre	19 décembre
1840	29 novembre	2 décembre
1841	28 novembre	14 décembre
1842	28 novembre	2 décembre
1843	28 novembre	1er décembre
1844	23 novembre	29 novembre
1845	26 novembre	2 décembre
1846	27 novembre	9 décembre
1847	26 novembre	3 décembre
1848	21 novembre	5 décembre
1849	25 novembre	7 décembre
1850	28 novembre	10 décembre

---

15 . Jean PROVENCHER, C'était l'automne. La vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent, 1984, p. 187.

Planche 23 Bassin de radoub en été, le Cul-de-Sac, aussi appelé Anse-des-Mères, sert de cale sèche en hiver.
Aquarelle de James Pattison Cockburn,
"Cul de Sac Street in Winter, Quebec, Lower Canada.1830"
APC. C-40024

> Dès le départ du dernier navire, écrit l'officier anglais Frederic Tolfrey, toutes les affaires cessent, les comptoirs et les magasins ferment leurs portes et les marchands nous ouvrent leurs demeures et leurs celliers. La première chute de neige donne le signal des fêtes, de la detente et des plaisirs. D'un côté, le port scelle ses activites maritimes, et de l'autre, les marchands descellent leurs caves et offrent leur bon porto aux invités. Leur hospitalité est aussi large que simple et je ne connais pas d'hommes qui accueillent de façon aussi cordiale et affable que ces riches marchands de la haute bourgeoisie de la bonne vieille cité de Québec. Comme toujours, une grande amitié unit le civil et le militaire et la seule rivalité qui existe entre eux vient de ce qu'ils se disputent les réjouissances. [16]

A Place-Royale, comme partout ailleurs au Bas-Canada, l'hiver est une saison de relative inactivité. Si les militaires et les marchands fêtent entre eux, les citoyens des classes populaires font de même, à moins d'aller travailler quotidiennement dans un des chantiers navals de la rivière Saint-Charles ou de partir pour un chantier forestier. On se rend flâner à la taverne ou à l'auberge, on organise des veillées de danses ou de chants, et surtout des parties de cartes. En ville, du plus riche au plus pauvre, on joue beaucoup aux cartes.

A tous les 4 ou 5 ans en moyenne, le pont de glace se forme entre Québec et Lévis. Alors les canotiers qui ont charge d'assurer le transport entre les 2 rives assistent impuissants à la scène. La glace prend d'abord sur les bords du fleuve -on dit les "bordages"- en amont de Québec et les "battures" en aval. Quand ces bords glacés s'avancent de plus en plus loin, on commence à penser au pont. Matin et soir, on se

---

16 . Tolfrey, op. cit., p. 180.

rend sur les quais pour constater l'état de la situation. On discute sans fin avec ses voisins, faisant valoir tel fait plutôt que tel autre, se rappelant telle année plutôt que telle autre. Dans le fleuve, pendant ce temps, le "charriot" se promène.

> En haut de la clef, écrit un journaliste, vis-à-vis de la ville, la glace monte et descend deux fois par jour avec la marée et les Québecquois appellent cette glace mouvante, mais solide, le "charriot". Quand il s'arrête, on dit que le pont est formé et on commence à circuler. Mais il arrive que tout à coup la marée montante vient encore une fois soulever le "charriot" avec tout ce qu'il contient. Et le charriot remonte le fleuve. Alors les canotiers partent pour secourir les personnes qui se trouvent... sur le charriot. [17]

Quand le pont prend les jours de mortes-eaux, que le fleuve est à l'étale, la surface glacée est comme un miroir. Alors on dit que le pont est "à la glace fine". Certaines années, les eaux se figent à la faveur d'un vent du nord-est ou au moment de grandes marées. Dans ce cas, les blocs de glace s'accumulent et donnent entre Place-Royale et Lévis un étrange paysage. Ainsi parlera-t-on longtemps du pont de glace de l'hiver 1835-1836. Jamais n'avait-on vu une surface aussi accidentée [18].

C'est aux populations habitant la rive sud du fleuve que profite d'abord le pont de glace. Sans doute se réjouissent-elles davantage que celles de Place-Royale. Désormais, elles peuvent se rendre à Québec à volonté et y écouler les marchandises voulues. D'ailleurs, on remarque une chute des prix aux marchés de Place-Royale quand se forme le pont.

---

17 . Le Défricheur, 19 fév. 1863.

18 . J.-E. ROY, Histoire de la seigneurie de Lauzon, 5, 1904, p. LX.

Planche 24 L'hiver, quand le pont de glace prend les jours de mortes-eaux, que le fleuve est à l'étale, la surface glacée est comme un miroir. Alors on dit que le pont est "à la glace fine". Les citadins des deux rives du Saint- Laurent jouissent alors d'une grande patinoire.
" Patinage sur le St-Laurent à Québec", c. 1870,
dans Quebec Daily Telegraph,
ANQ,Q. Icono. Gh-971-103

PATINAGE SUR LE SAINT-LAURENT, A QUÉBEC
SKATING ON THE ST. LAWRENCE, QUEBEC

> Quand la rivière prend, écrit Joseph Bouchette, c'est-à-dire quand elle est gelée de Quebec à la Pointe Levi, ce qui n'arrive pas chaque année, non-seulement il en résulte beaucoup d'amusement mais aussi de grands avantages pour la ville, aussi-bien que pour les habitans de la rive méridionale, qui peuvent alors apporter en grande quantite leurs productions au marché sans inconvénient: le foin, le bois à brûler, et tous les gros articles de consommation arrivent en abondance, et les consommateurs éprouvent ordinairement une grande diminution de prix en conséquence d'un tel concours. [19]

Pour la population de Place-Royale, outre le fait de payer moins cher les denrées alimentaires, le pont de glace est une occasion nouvelle de se récréer. A pieds, en patins ou en voiture, on emprunte le pont, sans doute avec l'impression de maîtriser le fleuve l'espace d'une saison. Le fabricant de voiles Henry Muchemore (i20) chausse assurément ses patins pour se livrer à quelques arabesques sur la surface glacée. On aime bien aussi les courses en carrioles sur la glace, "le sport favori de l'habitant canadien" [20]. Et, en empruntant le pont, on peut toujours s'arrêter dans ces "huttes de bois" chauffées, où l'on vend des gâteaux et des boissons [21]. Quoi qu'il en soit, le spectacle de la population prenant d'assaut le Saint-Laurent glacé est impressionnant. L'épouse du gouverneur Matthew Aylmer en est témoin du haut du cap en 1831.

---

19 . J. BOUCHETTE, Description topographique de la province du Bas-Canada, 1978, pp. 493s.; voir aussi George HERIOT, Travels through the Canadas, 1813, pp. 86s et G. HEAD, Forest Sciences and Incidents in the Wild of North America: Being a Diary of a Winter Route from Halifax to the Canadas, 1829, p. 163.

20 . J. HAMELIN et J. PROVENCHER, "La vie de relations sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, au milieu du XVIIIe siècle", dans Cahiers de Géographie de Québec, 23 (1967), p. 251.

21 . B. DUFEBVRE, op. cit., p. 137.

> Le magnifique fleuve Saint-Laurent, écrit-elle, que l'on peut voir de nos fenêtres, est maintenant entièrement gelé, ce qui est un grand événement à Québec et l'on peut traverser le fleuve, dans n'importe quelle direction, en carrioles... Un plus beau Corso que celui dont nous jouissons en ce moment ne pourrait certainement se trouver nulle part au monde. Des milliers de personnes patinent, glissent et conduisent... Les communications par le pont de glace, entre Québec et la rive opposée (tout près d'un mille) sont très favorables aux habitants de la campagne; elles leur permettent d'apporter leurs produits aux marchés de Québec et les traîneaux chargés de bois profitent de ces communications. Cette facilité de transport a pour effet de faire baisser les prix aux marchés; elle est donc accueillie avec joie, mais les pauvres chaloupiers qui tombent en chômage, ne saluent pas l'établissement du "Pont" avec plaisir et la police dut, en une occasion, intervenir dans leurs tentatives pour briser la glace près du "bordage".[22]

Certaines années, le pont se forme en décembre; d'autres, uniquement en mars. Il peut donc durer plusieurs mois, comme en 1806, ou simplement quelques semaines, comme en 1819. Mais, en avril, sous l'action des rayons du soleil, la glace se ramollit et ne peut plus porter de lourds fardeaux. On répète alors qu'elle est "pourrie". Pour traverser le pont de glace qui se forme invariablement entre L'Ange-Gardien et Saint-Pierre de l'île d'Orléans, on attelle désormais le chien plutôt que le cheval. Les plus audacieux ne craignent pas de s'y hasarder. Devant Québec, on s'amuse, parfois au prix de sa vie, à défier le fleuve. Certains voudraient se faire gloire d'être la dernière personne à franchir le pont de glace à pied sec avant le retour des flots. Quand le printemps tarde et que la débâcle ne se produit qu'en mai,

---

22 . Ibid., p. 224.

comme en 1836, on fête le 1er mai en élevant sur le pont de glace des mais, ces grands arbres ébranchés, parés de fleurs de papier, de rubans et de brimborions de toutes sortes, sur lesquels on tire plusieurs coups de fusil. La population, masquée et costumée, forme alors sur le fleuve une longue et joyeuse parade, les uns à pied, vêtus d'habits grotesques, les autres montés sur de vieilles carrioles tirées par des haridelles.

Mais bientôt arrive la débâcle. Le jeune officier anglais Frederic Tolfrey en est témoin au début de mai 1817.

> Pour l'Européen, écrit-il, ce bris de quelques milles de glace compacte represente un spectacle bouleversant et inoubliable... Le matin du 4 mai, un messager me prévint que le pont allait bientôt céder. En descendant dans la rue, j'entends un grondement sourd, comme le tonnerre au loin. Les habitants se dirigeaient tous sur les hauteurs de la ville pour admirer le spectacle. Je courus aussi vite que possible au grand bastion d'où je ne pouvais rien manquer. J'y trouvai beaucoup de *compagnons d'arme* pour qui le spectacle était aussi nouveau et d'autant d'intérêt que moi. Le fracas des énormes masses de glaces projetées les unes sur les autres par le courant était terrifiant. De la plaine gelée réunissant les deux rives provenait un bruit d'enfer que l'écho amplifiait encore. La nature engageait une lutte mortelle et c'est avec terreur et admiration que nous voyions la glace aux prises avec l'eau. Je n'ai jamais revu spectacle aussi impressionnant; je passai des heures sur la batterie, pénétré par la grandeur de la scène.[23]

---

23 . Tolfrey, op. cit., p. 137s. L'italique est de Tolfrey.

On accueille la débâcle avec la plus grande satisfaction. Il n'est pas rare que la foule sur les hauteurs se laisse alors aller à un tonnerre de cris et d'acclamations, car elle consacre la mort de l'hiver. Bientôt, très bientôt, apparaîtra à l'horizon les grandes voiles d'un premier océanique revenu d'Europe. Les affaires reprendront leur cours normal et Place-Royale redeviendra, pour un long été, ce port de mer, ce quartier, aux multiples visages et aux activités variées.

* * * * *

CINQUIEME PARTIE

DEUX RÉSIDENTS DE PLACE-ROYALE

Les Recherches ARKHIS inc.

Au cours de cette étude, nous avons vu défiler 26 personnages à travers leurs biens personnels, leurs manières de vivre, leurs originalites propres. Francophones comme anglophones vivaient tantôt modestement, tantôt richement. Chacun à leur tour, il leur a été donné de paraître pour illustrer les modes de vie de Place-Royale de 1820 à 1859. Avant de terminer cette étude, attardons-nous une dernière fois à 2 d'entre eux: le "rigger" James Huse (i14) et le marchand Joseph Carrier (i24).

CHEZ JAMES HUSE

Nous sommes en 1838. James Huse habite un cinq-pièces avec sa soeur Elizabeth, rue du Cul-de-Sac. On vit dans 2 salles, 2 petites chambres à coucher et une cuisine. Le mobilier est généralement de mahogany, signe tout de même d'une certaine aisance. Dans la première salle, la salle d'entrée, on remarque tantôt au mur, tantôt sur une table, un vieux mousquet, un bateau modèle réduit, une pendule 8-jours et 4 coquillages. On aime à l'époque décorer de coquillages. Compte tenu de leur prix, ce sont des coquillages achetés, provenant de l'étranger. Elizabeth dort dans la chambre arrière dans un lit à poteaux. Elle préfère le traversin à l'oreiller. James dort dans l'autre chambre sur un baudet. L'épouse de James, Jean King, habite Paisley en Ecosse. Lui-même doit à sa soeur plus de £ 1,000; c'est son seul créancier. Qu'est-il advenu depuis dix ans?

Planche 25: Plan extrapolé de la disposition des pièces
à l'intérieur de l'habitation de JAMES HUSE

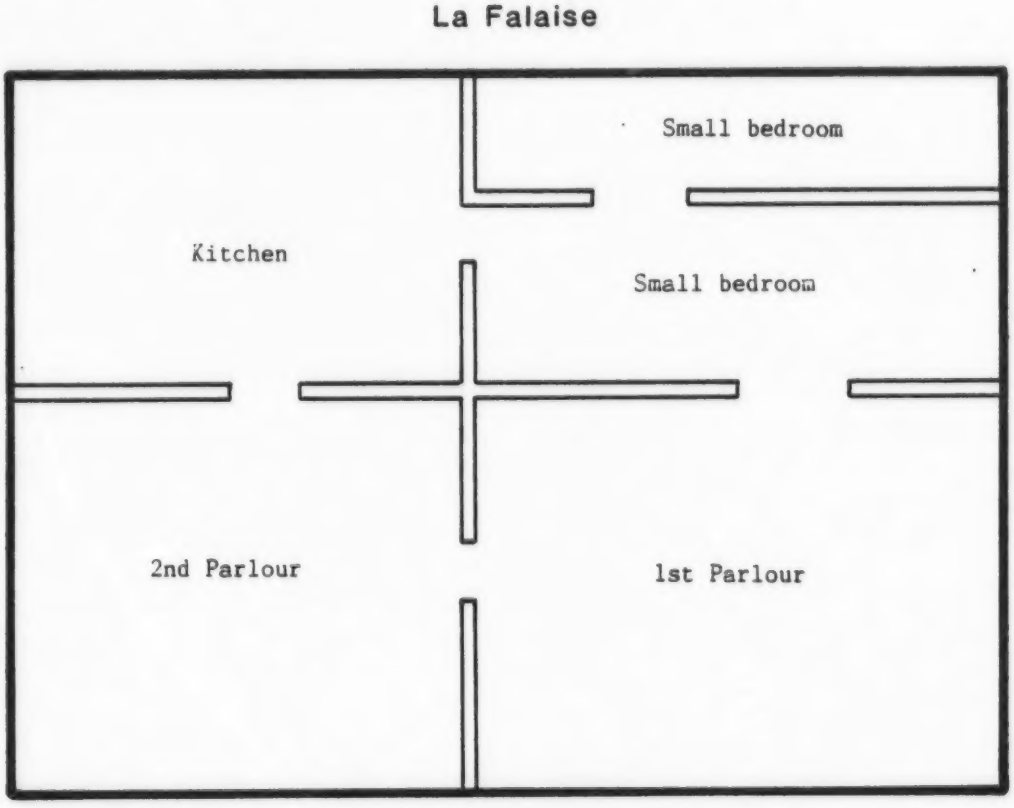

Ce plan n'est qu'un croquis proposant une disposition
vraisemblable mais hypothétique des pièces.
Aucune dimension n'est exacte.

En 1831, le recensement le dit aubergiste, rue Sault-au-Matelot. Locataire, il habite alors avec 2 autres personnes, dont l'une de foi anglicane et l'autre de l'Eglise d'Ecosse. Nous ignorons le nom de ces deux personnes; mais il est permis de supposer qu'il s'agit de sa propre soeur, sans doute comme lui de foi anglicane, et de son épouse, Jean King, membre de l'Eglise d'Ecosse. Quoi qu'il en soit, leur voisin, Peter Hood, est aussi aubergiste. Sept ans plus tard -nous l'avons vu- James Huse se dit "rigger", gréeur de navires. Lettré, il vit à son compte, mais pauvrement. Il dispose bien de poulies, d'échelles, d'échafaudages, de goudron et de nécessaires à coudre les voiles, mais il semble aussi faire le commerce de vieux objets reliés à la navigation. Parmi tout le matériel usagé qui lui appartient, on note une ancre brisée, des signaux lumineux, des poulies, un poêle de cabine, de la corde, etc., autant d'objets obtenus sur les quais. Peut-être en trouve-t-il aussi en arpentant les plages des environs de Québec. Or on sait que les navires ancrés à Québec sont parfois l'objet de vol la nuit; des déprédateurs trouvent facilement à revendre leur butin dans les chantiers navals. Mais rien dans l'inventaire de Huse ne laisse franchement croire au recel. Le grand projet de James: remettre à flot l'épave de la barque Petersburg, échouée dans le fleuve à l'automne de 1838. Les anciens propriétaires du bateau lui doivent £ 85 et, par encan, avec 2 de ses amis, il a obtenu les droits de renflouer l'épave. Avant la fin de l'automne, il se rend même sur place, porter une partie du matériel nécessaire à l'opération. Mais pendant l'hiver, probablement en février 1839, il meurt.

L'inventaire fort intéressant de James Huse fait surgir un grand nombre de questions. De quoi vivait-il vraiment? Quels étaient les rapports entretenus avec sa soeur, exécutrice testamentaire et seule légataire, à qui il doit plus de £ 1,000, une

somme d'argent très importante? D'où vient cette dette à l'égard de sa soeur? Qu'est-il advenu entre son travail d'aubergiste et celui, à la fin de sa vie, de simple glaneur de la mer, d'écumeur du fleuve? Huse a-t-il des enfants? Pourquoi son épouse vit-elle maintenant à Glasgow et semble indifférente à sa mort? Se sont-ils quittés en mauvais termes, lui, l'Anglais de foi anglicane, et elle, l'Ecossaise de l'Eglise d'Ecosse? Il laisse à son ami, George Arnold, outre sa bague et sa montre en argent, une paire de pistolets dans leur boîtier. Pour sauver son honneur, entretenait- il l'idée de se battre un jour en duel? Bien qu'on le défende, il arrive encore occasionnellement que 2 hommes règlent ainsi leur différend en présence de témoins. Chose certaine, à Place-Royale, si on possède parfois un fusil, un pistolet ou un mousquet, James Huse est le seul à détenir une paire de pistolets se présentant tout à fait comme des pistolets de duel. Voilà tant de questions auxquelles il est impossible d'apporter des réponses satisfaisantes. Comme si l'histoire de Huse était aussi tissée de silences.

CHEZ JOSEPH CARRIER

Joseph Carrier, un marchand, membre du Conseil de ville de Québec à partir de 1850, décède le 2 septembre 1851. Il est alors un des rares habitants de Place-Royale à être inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame de Québec depuis 1819. Parmi les personnages retenus pour l'étude, c'est l'un des 4 plus riches de l'époque. Lui et sa famille habitent la maison Gervais-Baudoin, rue Saint-Pierre, sur le lot 2128. Construite sans doute vers 1734, cette maison, bâtie en pierres sur caves voûtées, s'élève

Planche 26: Plan extrapolé de la disposition des pièces du rez-de-chaussée à l'intérieur de l'habitation de JOSEPH CARRIER

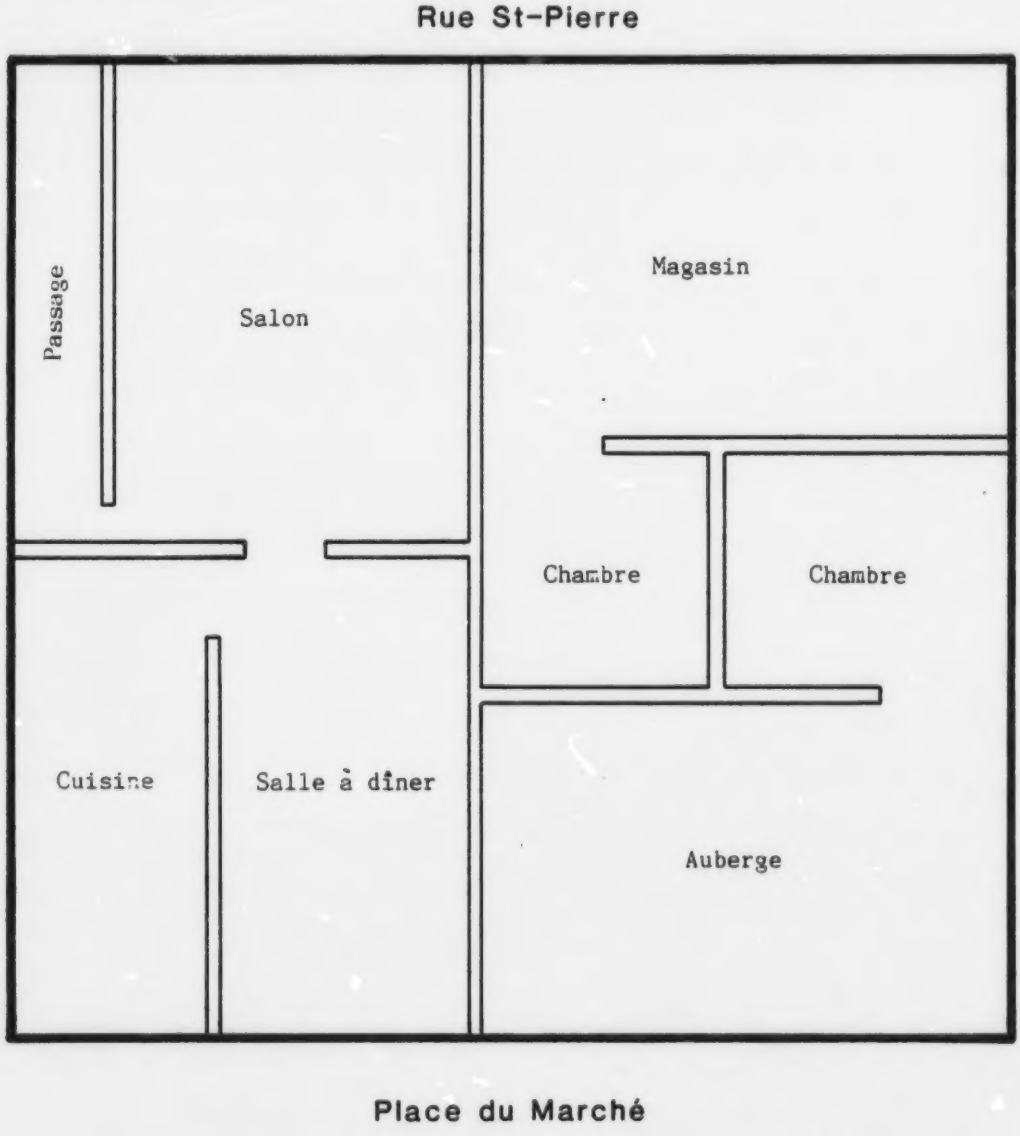

Ce plan n'est qu'un croquis proposant une disposition vraisemblable mais hypothétique des pièces.
Aucune dimension n'est exacte.

sur trois étages du côté de la rue Saint-Pierre et sur quatre du côté du marché Finlay, en incluant la cave [1]. Elle s'avère d'une conception très rare, sinon unique au Québec.

> En effet, la présence de deux murs de refend perpendiculaires se rencontrant en plein centre, divisant ainsi la maison en quatre parties égales, constitue à l'heure actuelle un exemple au Québec. De même en est-il de cette communication au rez-de-chaussée, située en plein centre à la rencontre des deux murs de refend: deux arcs en plein cintre, l'un composé de deux demi-arcs se butant au centre de l'autre, forment une sorte de petit quadrilatère par lequel se fait la circulation d'une pièce à l'autre. [2]

Bien avant la venue de Joseph Carrier, cette maison a toujours eu une fonction commerciale liée à une fonction d'habitation. Propriétaire de l'édifice depuis au moins 1827, Carrier loue différentes parties de sa maison de 1828 à 1832: la cave à un maître tanneur, une des voûtes à un marchand et le premier étage à un aubergiste ou à des marchands. Mais, en 1832, il quitte sa résidence de la haute-ville pour déménager rue Saint-Pierre. Désormais, avec sa famille, il sera seul à occuper la maison Gervais-Baudoin. D'ailleurs, après son mariage en 1831 avec Henriette Moreau, sa seconde épouse, voici que naissent six enfants, quatre garçons et deux filles, de 1832 à 1848.

Joseph Carrier est marchand épicier. Sa clientèle se compose sans doute d'abord de résidents de Place-Royale. Mais étant donné la proximité du port et du marché, "il se peut qu'il ait pu accommoder les besoins sporadiques des marins, des débardeurs,

---

1. Hélène DE CARUFEL, Joseph Carrier, marchand de Place Royale (1794-1851), 1980, p. 14.

2. V. GUINDON et A. RAINVILLE, Les maisons Gervais Baudoin et Louis Baudoin, (s.d.), cité par Hélène DE CARUFEL, op. cit., p. 15.

des charretiers et des vendeurs du marché" [3]. Le fonds de commerce comprend des produits alimentaires et des boissons alcooliques, ainsi que plusieurs produits domestiques nécessaires à l'éclairage et à l'entretien de la maison, du poêle, des vêtements et des chaussures. On y remarque aussi des articles de papeterie, des produits pharmaceutiques, du tabac et des peaux de fourrure.

Visitant sa grande maison à sa mort en 1851, on découvre bien sûr un mobilier de grand prix, tantôt d'acajou, tantôt de mahogany ou de noyer. Mais il est interessant de noter que la famille semble vivre à l'ancienne, de plusieurs manières. On habite pourtant une ville où passent jusqu'à 100,000 immigrants par année, dans un quartier bientôt vieux de 250 ans. On correspond par télégraphie depuis maintenant 6 ans. L'année de la mort de Carrier, voilà qu'on commence à utiliser le timbre-poste. Sur le fleuve, des navires à vapeur de plus en plus perfectionnés et de plus en plus rapides se rendent où bon leur semble. En 1853, des transocéaniques à vapeur se mettront à voyager régulièrement entre l'Europe et Québec. Dans 3 ans, sur la rive-sud, le Grand Tronc reliera Lévis à Montréal. On installera aussi à Quebec les premiers égoûts sanitaires et les premières conduites acheminant l'eau potable dans les résidences. Pourtant, chez Carrier, dans une chambre à l'arrière, on garde encore un porte-feu, pour aller chercher des braises fumantes chez le voisin, alors qu'on trouve des allumettes chez Fabien Bois, le marchand général. Bien que Carrier soit de bonne fortune, on semble vivre chez lui un peu comme si l'on était à la campagne. On retrouve des tapis de laine sur les planchers. Dans les provisions de la maison, on compte 100 livres de savon du pays. On garde du lard sale. On dispose d'un

---

3. Ibid., p. 34.

billot à viande, d'un trépied de cheminée. Les 11 personnages visités après 1840 ne se servent plus du coffre, comme lieu de rangement, sauf Joseph Carrier, chez qui l'on en remarque 3! Partout ailleurs, recourir au coffre est une manière ancienne de faire: on l'a remplacé par la commode, l'armoire et, quelquefois, le buffet. La lingerie de la maison est souvent de "toile du pays" ou de "flanelle du pays", là encore, manifestement, il y a chez les Carrier la persistance d'habitudes rurales, malgré le grand choix de tissus importés disponibles à Place-Royale. Sans compter que la presence de 122 serviettes et de 4 aunes et 3 quarts de toile du pays laisse croire qu'Henriette Moreau, l'épouse de Joseph Carrier, coud abondamment. Bien plus, dans la cour arrière, on garde un cheval, une vache laitière et une taure, que l'on nourrit de foin, d'avoine, de gaudriole. Les Carrier sont les derniers, 10 ans après le "shipchandler" John Brown (i18) en 1842, a garder une vache laitière à Place-Royale et les seuls durant toute la période à disposer d'une taure.

* * * * *

CONCLUSION GÉNÉRALE

Voici que se termine cette étude sur les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859. Avec pour source première un nombre intéressant d'inventaires de biens, nous sommes entrés chez de nombreux résidents pour les regarder vivre à travers les objets de leur quotidien. Nous nous sommes aussi permis de visiter l'auberge, le magasin du commerçant et la boutique de l'artisan. Il fallait bien également se rendre au marché et arpenter les quais, histoire de mieux connaître ces lieux si fréquentés. Et nous avons cherché à savoir comment cette vie quotidienne se modulait tout au fil des saisons dans ce pays au climat excessif, aux étés souvent de canicules et aux hivers de grands vents et de froids pinçants. Sans compter que nous avons fait une visite particulière chez deux des résidents choisis, soit le "gréeur" James Huse et le marchand Joseph Carrier.

Globalement, nous y avons découvert un milieu culturellement très riche qui, à l'époque, ne peut sans doute se comparer qu'à Boston et New-York, les deux autres grands ports d'entrée en Amérique. De par sa position géographique même, l'apport étranger sous diverses formes et de diverses manières et le dynamisme de ses habitants, Place-Royale durant la première moitié du 19e siècle est une image réduite de l'Occident sur les rives mêmes du Saint-Laurent, un milieu de grandes nouveautés, à la fine pointe des derniers progrès techniques. Ici d'abord sont ressentis les grands changements tout autant que les simples modes. Mais c'est aussi, croyons-nous, à travers des familles comme celle de Joseph Carrier, la persistance du vieux fonds rural québécois, de traditions culturelles locales qui remontent jusqu'au début de la colonie.

La présente étude sur les modes de vie des habitants de Place-Royale entre 1820 et 1859 s'appuie sur l'analyse de données historiques et archéologiques et se présente en trois tomes: une synthèse et deux annexes.

La partie la plus importante de la synthèse concerne la vie domestique. L'auteur montre comment les habitants de ce microcosme se chauffaient, s'éclairaient, meublaient et décoraient leur intérieur, ce qu'ils mangeaient, comment ils se vêtaient et se soignaient, quels étaient leurs loisirs et comment ils se déplaçaient. Puis, il nous entraîne dans des endroits publics tels que l'auberge, le magasin et la boutique ainsi qu'au marché et sur les quais.

L'annexe 1 reproduit les 73 fiches descriptives des inventaires de biens parmi lesquelles 26 ont été sélectionnées aux fins de l'étude.

Dans l'annexe 2, l'information archéologique recueillie sur les biens meubles est analysée sous l'angle des techniques traditionnelles et innovatrices qui caractérisent la culture matérielle au XIX^{e} siècle.

Ministère des Affaires culturelles

ISBN 2-551-14150-8

9 782551 141500 90000

Imprimé au Québec, Canada